

**International Journal** of  
**I**nfo & Com **S**ciences for  
**D**ecision **M**aking

ISSN:1265-499X

N°14 - Mars 2004

## CONTENTS

**Numéro spécial 2èmes Rencontres Internationales « TIC & Territoires : quels développements ? », St-Raphaël, les 5 et 6 juin 2003**

Présentation et préface

**Page 3**

**Médiation culturelle & naturaliste des espaces & projet territorial**

Francine Boillot.

**Page 30**

**Méditerranée Créative**

M.-P. Verlaeten.

**Page 39**

**Intelligence territoriale et potentiel d'initiative local. De la boîte aux lettres à l'attractivité : un enjeu majeur**

Jan Lombok, Henri Dou.

**Page 95**

**Entre la création de contenus et l'intelligence territoriale : la dimension éthique**

Philippe Dumas.

**Page 99**

**Mutualisation et Intelligence Territoriale**

Philippe Herbaux.

**Page 103**

**Le développement d'une ville moyenne dans l'espace Euro Méditerranéen. L'étude d'un cas : La Ciotat**

Mathilde Himgi.

**Page 114**

**Une vocation et une pratique agricoles, socles, de l'identité de la ville de Rousset**

Henri Hivernat.

**Page 123**

**Des espaces collectifs d'informations aux usages sociaux des connaissances : le cas du partage des savoirs en matière d'action sociale à destination des personnes âgées**

Max Lebreton, Fatima Touriki, Yann Bertacchini.

**Page 148**

---

**Naviquest**

Ph. Haas, I. Mullet.

**Page 151**

**Délocalisation, processus d'incorporation d'innovation, rapports Nord-Sud : le problème Brésilien**

Geraldo Nunes.

**Page 160**

**Le territoire, la plume et le réseau**

Nicolas Pélissier.

**Page 167**

**L'impact des TIC sur la logique territoriale de l'Université de Toulon et du Var : vers une approche communicationnelle**

Bruno Ravaz.

**Page 177**

**Les territoires méditerranéens, producteurs de connaissances et de contenu**

Laura Garcia Vitoria.

**Page 184**

---

<b><i>Editors in chief</i></b> : Pr. H.Dou, Pr. Ph.Dumas, Dr Y.Bertacchini
--

All correspondences about I.S.D.M or submission should be sent to: Dr Y.Bertacchini  
Université de Toulon, LePont, C205, BP 132, 83957 La Garde Cedex, France

e-mail : [bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

www server : <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003



Laboratoire LePont  
<http://lepont.univ-tln.fr>

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)



Ville de Saint-Raphaël  
<http://www.ville-saintraphael.fr>



Université Toulon-Var  
<http://www.univ-tln.fr>

### Thématique 2003

#### LA CREATION DE CONTENUS

**Yann Bertacchini**

Maître de Conférences en S.I.C  
Organisateur des Rencontres  
TIC & Territoire : quels développements ? »

Laboratoire LePont

[bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

**José Giron**  
Adjoint au Maire

### L'EQUILIBRE TERRITORIAL : UN DEFI

Les échelons territoriaux physiques, à l'origine, intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international.

Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Dans l'esprit des 1<sup>ères</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël qui se sont tenues les 10 et 11 mai 2002, nous proposons la thématique générale suivante pour les 2<sup>e</sup> Rencontres en 2003:

José Giron & Yann Bertacchini  
[bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**LA CREATION DE CONTENUS**

Lors de ces Rencontres qui se tiendront les 5 & 6 juin 2003, nous souhaitons associer les acteurs locaux qui participent à leur création et à leur diffusion. Nous considérons que les contenus peuvent relever de pratiques institutionnelles, citoyennes ou économiques. Nous pouvons citer à titre d'exemple: des initiatives de démarches de démocratie locale; les fonctions des territoires ruraux; la valorisation culturelle & patrimoniale; le Contenu rédactionnel ; la formation des élus, la création de communautés virtuelles...

Le développement territorial repose sur la création de contenus à caractère local tout autant que des portails et contenus thématiques qui contribuent à fédérer les connaissances et expertises dans certains domaines d'activité ou sur des thèmes d'utilité sociale. Il s'agit d'assurer la diversité des contenus adaptés aux réalités et aux besoins des différents groupes et catégories de population.

Les objectifs associés aux programmes de création de contenus peuvent être formulés de la manière suivante et dans le respect de ces principes: la formation et la participation des acteurs locaux par la création d'une richesse collective et le partage des savoirs.

Les principes de base des programmes de création et de développement de contenus devraient :

1. se baser sur des études de besoins par groupes et catégories (personnes âgées, communautés culturelles, sans emploi, jeunes, handicapés, etc.).
2. favoriser et soutenir sur appels d'offre la création de contenus originaux et la numérisation de contenus déjà existants sur d'autres supports (écrit, vidéo, etc.).
3. soutenir la confection de bases de données et la diffusion en ligne des innovations et des contenus, avec des normes de catalogage et des moteurs de recherche spécialisés.

[j.giron@ville-saintraphael.fr](mailto:j.giron@ville-saintraphael.fr)  
Adjoint au Maire  
Ville de Saint-Raphaël

&

[bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)  
MCF Université de Toulon & du Var  
Laboratoire LePont

Les communications seront regroupées autour des thèmes :

**INTELLIGENCE TERRITORIALE**  
**ACTIVITES NUMERIQUES**  
**CITOYENNETE**  
**PATRIMOINE & CULTURE**

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

Sauf empêchement technique, deux visioconférences auront lieu. L'une avec Sao Paulo et la deuxième avec Ottawa.

Les informations sont accessibles sur les sites suivants

<http://www.ville-saintraphael.fr/tic/appel.htm>  
<http://www.univ-tln.fr>  
<http://lepont.univ-tln.fr>  
[http://site.voilà.fr/Tic\\_Territoire.2003](http://site.voilà.fr/Tic_Territoire.2003)

**PRESENTATION DES INTERVENANTS  
&  
SUJET DE LEUR CONFERENCE.**

*« Sous réserve de modifications »*

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

### **OUVERTURE DU COLLOQUE**

**JOSE GIRON,**

ADJOINT AU MAIRE, DELEGUE A LA CULTURE ET AUX NTIC  
VILLE DE SAINT-RAPHAËL

**YANN BERTACCHINI**

MAITRE DE CONFERENCES  
SCIENCES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION  
LABORATOIRE LEPONT (JE 196)  
UNIVERSITE DE TOULON & DU VAR

### **JOURNEE DU 5 JUIN 2003**

#### **INTRODUCTION AU COLLOQUE**

AUDITORIUM :08 :35-08 :50

**RAVAZ (BRUNO)**

Président de l'université de Toulon & du Var.

#### **TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

L'IMPACT DES TIC SUR LA LOGIQUE TERRITORIALE DE L'UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR :  
VERS UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE.

L'Université de Toulon et du Var a été créée en 1970 à partir de l'IUT qui remonte à 1968. Différentes disciplines ont émergé et notamment les plus académiques : Droit, Sciences, Economie, Gestion, Lettres, Ecole d'ingénieurs, STAPS, Institut d'administration des entreprises.

Depuis peu, l'introduction des NTIC a suscité la création de nouvelles formations, la modernisation de la pédagogie, le développement de nouvelles formes de relations entre enseignants et usagers de l'Université, le développement de nouveaux axes de recherche, l'installation du réseau intranet, des équipements en hardware et en logiciels, une documentation électronique de premier ordre.

C'est une logique territoriale qui a permis en 1970 d'obtenir une Université dans le département du Var. Il s'agissait après mai 1968 de rapprocher les pôles d'enseignement et de recherche universitaires des étudiants mais aussi des entreprises locales et de participer à des bassins de développement et d'emploi. Dès lors une antenne de la Faculté de Droit a été délocalisée à Draguignan ainsi qu'un département de Gestion des entreprises et Administration (GEA) de l'IUT, tout comme le département Services Réseaux Communication (SRC) de l'IUT qui s'est installé à Saint-Raphaël.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

Toutes ces délocalisations ont été souhaitées et favorisées par les partenaires locaux et fonctionnent globalement dans de bonnes conditions avec des résultats souvent remarquables compte tenu de la proximité et de l'implication des enseignants auprès des étudiants et compte tenu des avantages procurés par la relative faiblesse des effectifs.

Cette logique territoriale est-elle susceptible d'être bouleversée par l'introduction des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ? C'est une évidence : nous devons répondre par l'affirmative. Néanmoins, ce n'est pas pour autant que la logique NTIC doit effacer la logique territoriale. Il s'agit au contraire d'utiliser l'outil NTIC pour faire évoluer la logique territoriale en la confortant et en lui faisant atteindre de nouveaux espaces et de nouveaux horizons.

AUDITORIUM :08 :50 -09 :15

**BADUEL (MARIE)**

CONSEIL REGIONAL PACA (DIRECTION DE L'ECONOMIE REGIONALE)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LA REGION PACA FACE A LA SOCIETE DE L'INFORMATION.

La ville et la région sont devenus les acteurs incontournables et les interlocuteurs désignés par l'U.E dans la numérisation des territoires. Marie Baduel présentera cette problématique dans sa conférence.

AUDITORIUM :09 :15-10 :00

**VERLATEN (MARIE-PAULE)**

économiste, économètre, docteur en sciences de la communication et de l'information, actuellement co-directeur du projet de coopération belgo-français « Centre international de l'Economie mondiale des Savoirs ». Ce centre ouvert depuis le 6 janvier 2003 est un réseau virtuel de chercheurs en cours de montage. Les chercheurs unissent leurs connaissances et compétences pour travailler sur des questions posées par le « knowledge age » et trouver des réponses de politique économique y relatives. Les responsables du projet sont un co-directeur français professeur : H.Dou : laboratoire du CRRM, , université d'Aix-Marseille III, pôle scientifique de Saint Jérôme et un co-directeur belge.

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LA CREATIVITE : UNE VISION STRATEGIQUE D'AVENIR POUR INTEGRER LES TERRITOIRES LOCAUX EN LEUR DONNANT UNE FORTE COHESION SOCIALE

L'idée qui sous tend cette conférence peut provoquer un peu mais elle est présentée dans un contexte de rigueur et peut déboucher sur un front stratégique d'action immédiate : un dialogue local citoyen sur la créativité avec des actions ciblées et des contenus nouveaux. Economiste, économètre, docteur en sciences de la communication et de l'information, actuellement co-directeur du projet de coopération belgo-français « Centre international de l'Economie mondiale des Savoirs ». Ce centre ouvert depuis le 6 janvier 2003 est un réseau

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

virtuel de chercheurs en cours de montage. Les chercheurs unissent leurs connaissances et compétences pour travailler sur des questions posées par le « knowledge age » et trouver des réponses de politique économique y relatives. Les responsables du projet sont un co-directeur français professeur : H. Dou : laboratoire du CRRM, , université d'Aix-Marseille III, pôle scientifique de Saint Jérôme et un co-directeur belge.

**ATELIER 1 : INTELLIGENCE TERRITORIALE**

**AUDITORIUM : 10:15-12:00**

**BERTACCHINI (YANN)**

MAITRE DE CONFERENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION; EXPERT PRES L'U.E ;  
DIRIGE LE PROGRAMME « MAINATE » *MANAGEMENT DE L'INFORMATION APPLIQUEE AU TERRITOIRE*.  
ORGANISATEUR DU COLLOQUE « TIC & TERRITOIRE : QUELS DEVELOPPEMENTS ? »  
UNIVERSITE DE TOULON & DU VAR –LABORATOIRE LE PONT.

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

DU *VISIBLE* A L'*INVISIBLE* DE L'ECONOMIE NUMERIQUE AUX COMPETENCES DES ACTEURS.  
L'ENJEU POUR LE TERRITOIRE.

Les échelons territoriaux physiques, à l'origine, intègrent progressivement les TIC. Ces dernières brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit. S'il est primordial que les territoires intègrent ces technologies de l'information et de la communication, il est tout aussi nécessaire qu'ils la nourrissent, au risque de se trouver marginalisés sur un plan national comme international. Nous voyons bien ainsi, que les aspects portent en effet tout autant sur un volet infrastructures, réseaux de télécommunications à haut débit (tuyaux) que sur les supports et le contenu des documents numérisés créés grâce à ces outils. De tels enjeux intéressent tous les secteurs de la société, de l'éducation à l'économie en passant par la santé ; du monde de l'administration à celui de l'entreprise, en passant par le particulier.

Nous aborderons successivement les points suivants : la généalogie de l'offre en matière de télécommunications, le *paysage* de l'économie numérique enfin, nous préciserons quels sont les territoires de compétences repérables des acteurs de l'économie numérique qui incomberont des responsabilités aux territoires.

**AUDITORIUM : 10:15-12:00**

**LOECHEL (ANDRE JEAN MARC)**

PRESIDENT DU RESEAU EUROPEEN DES VILLES NUMERIQUES

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

CREATION D'UN ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE POUR LA COLLECTIVITE TERRITORIALE.



2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

Le suivi des stratégies de territoires numériques en matière de production de savoirs et de diffusion de connaissances amène l'intervenant à s'interroger sur la pertinence de certaines « bonnes pratiques ». La prise en compte des principaux axes d'analyse qui sont du Réseau Européen des villes numériques montre la nécessité d'un regard nouveau sur les mécanismes observés.

AUDITORIUM : 10:15-12 :00

DOU (HENRI) & LOMBOK (JL)\*

\* Université UNIMA, Kampus Tondano, North Sulawesi, Indonesia

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

INTELLIGENCE TERRITORIALE ET POTENTIEL D'INITIATIVE LOCAL.  
DE LA BOITE AUX LETTRES A L'ATTRACTIVITE: UN ENJEU MAJEUR.

Actuellement une tendance lourde consiste à un effacement de plus en plus marqué des Etats centralisés, pour aller vers une autonomie de plus en plus grande donnée aux Régions. Que ce soit en Indonésie avec les lois sur l'autonomie, ou en France le référendum sur la Corse, le passage de certaines fonctionnaires à une gestion régionale, etc.

Le problème qui se pose cependant, lorsque l'autonomie devient réelle, est de faire une analyse sur le passé récent. Dans tous les Etats centralisés, le pouvoir local a toujours été tenu par des "boîtes aux lettres", faisant fonction de courant de transmission entre les propositions régionales et l'Etat central. L'enjeu est donc bien, si on veut aller vers une autonomie réelle, analysant sans complaisance les forces et les faiblesses locales, et à partir de celles-ci mettant en place des scénarios et des propositions de développement, de créer ce potentiel.

Ayant une expérience dans ce domaine, au Brésil, en Indonésie, en Chine, nous pensons que pour atteindre cet objectif, il existe un certain nombre de méthodes entre autre l'Intelligence Compétitive, associée aux méthodologies de prospective (nous prendrons ici le terme prospective au sens de l'Université des Nations Unies dans l'ensemble des méthodes couvertes par "Future Methodology").

**Position:**

**Professor at the University of Aix-Marseille**

Director of the CRRM

C.R.R.M. Centre Scientifique de St Jérôme

Université Aix-Marseille III

13397 Marseille Cedex 20

tel. 0491288740 (office) 8050 (direct) fax 0491288712

e-mail [dou@crrm.u-3mrs.fr](mailto:dou@crrm.u-3mrs.fr) <http://crrm.u-3mrs.fr>

**Carreer:**

He is part of the French group of people who developed the concept of Competitive Technical Intelligence in France. He is now Director of the CRRM a Research and Educational Center which mainly focuses its activities on post graduate DEA and PhD in Competitive Intelligence and Competitive Technical intelligence, doctoral and postdoctoral programs.

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

He was a Member of the Interministerial Commission of the Elaborated Information, He is President of the SFBA (French Society of Applied Bibliometry) and Member of the Advisory Board of various international journals.

He has been auditor of the IHEDN (Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale) Regional session, Provence Alpes Côte d'Azur, 1985.

**Research and Education:**

The concepts of Technology Watch and of Competitive Intelligence have been the core of his research in the recent years (the first part of his activities have being in organic chemistry).

In recent years, he developed several original concepts: cross-fields analysis, network representations of information, concepts of Hyper-Information, dissemination of strategic information using NTI. Application and development of Competitive Intelligence systems for small and middle size industries are also a large concern in his activities as well as the concept of research appropriation and attractivity, and knowledge development.

**The concept of Regional Learning Center for SME** is a focal point of the activities of the CRRM, and original methodologies and systems are under promotion and test within the Reveil Program of the European Community.

AUDITORIUM :10:15-12 :00

[NUNES \(GERALDO\)](#)

Professeur

Université Fédérale de Rio de Janeiro

Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales – LAIOS/CNRS

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

"DELOCALISATION, PROCESSUS D'INCORPORATION D'INNOVATION, RAPPORTS  
NORD-SUD: LE PROBLEME BRESILIEN"

Compte tenu du nouveau contexte économique international dans lequel les entreprises doivent désormais évoluer, j'ai proposé pour ce Colloque « Tic & Territoire: quels développements ? » une discussion à propos de la multiplicité des problèmes et des conséquences qui surviennent lors d'une décision de délocalisation des activités d'une entreprise du Nord vers un PVD de l'hémisphère sud. Pour illustrer notre point de vue, nous aborderons en passant quelques aspects particuliers du Brésil et de son secteur automobile.

En fait ce qui nous intéresse est d'analyser les impacts de ces processus de délocalisation sur le plan des possibilités d'incorporations d'innovations par le Pays en voie de Développement et, par conséquent, sur les perspectives de création des postes de travail susceptibles de relayer les technologies venant du Nord. Je dirai que dans les Pays en voie de développement, en général et pas seulement au Brésil, les conditions sociales et culturelles ne sont mêmes pas réunies, à l'heure actuelle, pour qu'on puisse parler des possibilités effectives d'incorporation d'innovation à la hauteur des besoins.

[HIVERNAT \(HENRI\)](#)

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA VILLE DE ROUSSET (13)

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LE CHOIX D'UN PROCESSUS TERRITORIAL DE RECONVERSION : LA VILLE DU ROUSSET.

**ATELIER 1 BIS :INTELLIGENCE TERRITORIALE**

**SALLE SIROCO (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00**

**DUMAS (PHILIPPE)**

PROFESSEUR DES UNIVERSITES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTEUR DEU LABORATOIRE LE PONT  
UNIVERSITE DE TOULON & DU VAR

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

ENTRE LA CREATION DE CONTENUS ET L'INTELLIGENCE TERRITORIALE : LA DIMENSION ETHIQUE

L'Internet est né sous des auspices ambivalentes : il a fait partie d'un projet de l'armée américaine qui a financé ses premiers pas dans les années 60 tout en étant la concrétisation des rêves libertaires d'une génération d'étudiants et de scientifiques cherchant à partager leurs connaissances. Ce n'est que bien plus tard, 30 ans après -une génération !- que les appétits commerciaux de la société marchande y ont vu une formidable opportunité de relancer le commerce jusqu'à en faire une bulle qui a fini par éclater. Que reste-t-il de cette extraordinaire aventure des dernières décennies ? Un média de plus qui est maintenant entré dans les mœurs de la quasi totalité des citoyens du monde occidental. Comme tout dispositif technologique, il peut être utilisé pour le meilleur comme pour le pire : la communication de la connaissance, la vente des produits et services, la satisfaction des pulsions les plus basses et les plus répréhensibles de la nature humaine mais aussi les actions les plus désintéressées, les sauvetages de personnes en détresse, la libération de minorités mais aussi l'asservissement à la technologie. Le business a clairement affiché que l'Internet devait être un moyen de capter le consommateur et de le faire payer, si possible plus qu'auparavant. Les jeunes et les esprits révoltés y ont vu un terrain de piratage beaucoup plus excitant que la photocopieuse ou la cassette. Dans ce contexte de multiples enjeux et de multiples possibilités, comment se situe le domaine de l'information territoriale ? C'est ce que nous allons tenter de baliser en faisant référence à une valeur essentielle de cette information territoriale, celle de concerner plus le citoyen que le consommateur donc de relever d'une éthique de service public.

Études et diplômes de l'enseignement supérieur

- 1962 Ingénieur École Supérieure d'Électricité (ESE)
- 1963 Certificat d'Études Supérieures d'économétrie (Paris)
- 1972 Docteur en psychologie sociale (Montpellier)
- 1978 Docteur de l'Université du Texas à Austin : PhD en Management (systèmes d'information).
- 1992 Habilitation à diriger des recherches (Lyon 2)

Professions (Industrie et Enseignement)

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

- 1962-64 Chef du service de Recherche Opérationnelle groupe Printemps Prisunic  
1964-66 Officier de marine (Corps de Réserve)  
1966-70 Chef du service Statistique Informatique. Port Autonome de Marseille.  
1970-81 Assistant puis Maître Assistant à l'I.U.T. de Toulon, chargé de l'enseignement de la psychosociologie et de l'informatique...  
1975-77 Chargé du cours de système d'information dans le cycle Doctorat de l'IAE d'Aix-en-Provence (CEROG).  
Directeur de thèses en management de l'information.  
1985-86 Responsable de l'enseignement en Système d'Information au "National Management Training Centre" Beijing (Rep. Pop. Chine)  
1993-00 Chef du Département Pilote *Services et Réseaux de Communication* de l'IUT de Toulon à St Raphaël.  
1998- Chef du projet IUP *Ingénierie des produits et services en ligne*  
1994-... Directeur du laboratoire LePont :  
i. responsable Jeune équipe 196  
ii. responsable Dea Veilles et intelligence compétitive (VIC)

SALLE SIROCO (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

HERBAUX (PHILIPPE) & BERTACCHINI (YANN)

INGENIEUR DE RECHERCHE  
UNIVERSITE LILLE2 - DROIT ET SANTE -LILLE 2

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

MUTUALISATION ET INTELLIGENCE TERRITORIALE

Lorsque la pme/pmi adopte le comportement d'un maillon du tissu économique territorial elle devient alors au sein de la société civile, le partenaire premier d'une réflexion partagée sur la mise en place d'une démarche conjuguée d'intelligence territoriale. Cette réflexion à partager va découler de la capacité des responsables d'entreprises à se regrouper en atelier d'échanges au sein d'un territoire. Nous allons essayer de restituer les faits saillants de l'observation de mise en œuvre d'un GPS (groupe de projet stratégique) avec les petites et moyennes entreprises d'un territoire identifié nous permet de constater un effet levier dans l'appropriation progressive par ses membres, des logiques d'intelligence économique et stratégique.

SALLE SIROCO (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

HIMGI<sup>1</sup> (MATHILDE) & BERTACCHINI (YANN)

<sup>1</sup> DOCTORANTE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
LABORATOIRE LEPONT

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

LE DEVELOPPEMENT D'UNE VILLE MOYENNE DANS L'ESPACE EURO-MEDITERRANEEN: L'ETUDE  
D'UN CAS, LA CIOTAT.

Lorsque il s'agit de développement territorial, des forces centrifuges et centripètes s'opposent et, selon la situation du territoire à développer, tel mode de développement plutôt qu'un autre peut être le plus approprié. En substance, deux modes de développement s'offrent aux territoires : exogène et endogène. A notre sens, l'un et l'autre de ces modes de développement n'empruntent pas les mêmes voies. Mais, il y a un objectif dans lequel les opinions des acteurs territoriaux se rejoignent un territoire doit être capable de se positionner dans un contexte local, national, mais aussi euroméditerranéen et international.

La mondialisation, la construction Européenne, le Processus euro-méditerranéen ainsi que les technologies de l'information et de la communication peuvent favoriser voire entraîner à priori tel mode de développement. Les villes de la région PACA, grâce à leur proximité géographique, à leur histoire et leur culture sont reliées à une entité euro-méditerranéenne. Elles occupent donc une position géo-stratégique dans leurs relations avec l'Europe.

SALLE SIROCO (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

**BOUTIN (ERIC)**

MAITRE DE CONFERENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
UNIVERSITE DE TOULON & DU VAR

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LE WEB, TEMOIN ET OUTIL DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE... VALIDATION EXPERIMENTALE  
D'INDICATEURS CYBERTERRITORIAUX SUR 10 VILLES MOYENNES FRANÇAISES.

Internet est une plate-forme d'observation formidable des usages et des pratiques. Dans le domaine de la dynamique territoriale, divers acteurs institutionnels, éducatifs, privés, associatifs interagissent autour de réseaux complexes. Nous avons choisi de nous intéresser à la façon dont les acteurs d'un territoire sont présents sur Internet et interagissent les uns avec les autres.

SALLE SIROCO (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

**PELISSIER (NICOLAS)**

MAITRE DE CONFERENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LE TERRITOIRE, LA PLUME ET LE RESEAU

*Stratégies en-ligne des organisations et mobilisations citoyennes*

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

En s'appuyant sur les résultats d'enquêtes de terrain menées dans le cadre de deux programmes européens de recherche<sup>1</sup> mais aussi sur des réflexions menées plus en amont sur la question du territoire, cette communication met en avant l'emprise croissante des stratégies de communication des organisations marchandes sur l'information territoriale diffusée par les sites internet dits "de proximité". Alors que ceux-ci entendent revaloriser une dimension participative et citoyenne de la territorialité de plus en plus négligée par les médias de masse, une observation plus fine de la réalité du terrain nous permet de penser que cette dimension demeure le plus souvent marginale et souvent rhétorique, en dépit cependant de remarquables exceptions. C'est-à-dire que les espaces de la transaction virtuelle, construits par le nouveau marketing territorial, prennent de plus en plus le pas sur les territoires de la mémoire et les territoires de projet, à vocation identitaire et politique. Ce constat est désormais partagé par les observateurs attentifs de la métamorphose actuelle de l'information produite par des territoires "classiques" comme le sont en France la région ou le département. En revanche, il est plus étonnant de le formuler à propos de nouveaux "territoires de projet" portés par une utopie politique, à l'image des deux cas que nous avons étudiés : la cité technologique de Sophia Antipolis (1969) sur la Riviera française, et l'Eurorégion transfrontière du Banat (1997) en Roumanie, qui comprend aussi des portions territoriales appartenant à la Hongrie et à la Yougoslavie. Galeries marchandes en-ligne et agoras électroniques semblent pour le moment faire bon ménage dans les sites Internet que nous avons étudiés. Mais pour combien de temps encore ?

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**ATELIER 2 : PATRIMOINE & CULTURE**

**SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) : 10:15-12 :00**

**GARCIA VITORIA (LAURA)**

PRESIDENTE DE L'ONG ARENOTECH (ASSOCIATION EUROPEENNE ARTS, EDUCATION & NOUVELLES TECHNOLOGIES)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LA CREATION DE CONTENUS PATRIMONIAUX, CHANTIER PREMIER DES TERRITOIRES INNOVANTS.

Les stratégies contemporaines de développement des territoires numériques ne doivent pas oublier une leçon majeure de leur histoire : parmi les conséquences de mutations technologiques fortes, figure en effet la nécessaire inscription culturelle de l'innovation économique territoriale. Nous nous proposons de souligner plus particulièrement trois domaines :

- la dialectique de l'identité et de l'innovation.
- le programme de musée virtuel de la méditerranée.

le concept de laboratoire numérique territorial.

**SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) : 10:15-12 :00**

**RASSE (PAUL)**

PROFESSEUR DES UNIVERSITES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
DIRECTEUR DU LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS  
RESPONSABLE DU DESS DE MEDIATION ET D'INGENIERIE CULTURELLE.

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

CONSTRUCTION ET MEDIATION DU PATRIMOINE COMME ENJEUX DE L'IDENTITE D'UN TERRITOIRE

Aujourd'hui, face à l'accélération des processus de mondialisation, on observe un engouement des collectivités pour le patrimoine local identitaire, pauvre, fragile, diffus, confus, à restaurer. " Tous les éléments matériels et immatériels censés incarner les cultures locales sont convoqués à l'appui de la nouvelle politique". Consensuels, ces processus mobilisent l'ensemble des forces vives d'un territoire : élus, chefs d'entreprises, animateurs d'associations, artistes, érudits, chercheurs, experts en communication, pour dégager, préserver, faire vivre ce qui caractérise leur ville, leur profession, leur région, et la rend unique. La production et la conservation de ce patrimoine ne peut fonctionner sans un assentiment général quant à son intérêt et la nécessité de le protéger. Ce qui suppose l'émergence d'un espace public de débat.

SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

JACQUEMIN (ODILE) & PACITTO (JEAN-LOUIS)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

POLE D'ECONOMIE DU PATRIMOINE « CONSTRUIRE LA VEILLE DU PAYSAGE. »

*Accueil et migration, entre Europe et Méditerranée, l'homme en intelligence dans son territoire, entre nature et culture.*

En quoi « la veille du paysage », comme chantier collectif à construire croise la problématique proposée de la création de contenus, dans le double objectif de veiller au sens et développer la responsabilité collective et la prise de conscience individuelle. Changer le regard et rendre le citoyen acteur plus que spectateur sont les opérateurs de la démarche d'un tel projet territorial.

Deux axes sont à parcourir :

Le premier concerne le territoire littoral varois dans sa matérialité ( Paysage résultant, expression d'une société) résultante historique et géographique dont l'épaisseur identitaire vaut comme contenu « résistant » à l'appauvrissement sémantique d'une banalisation par la standardisation. L'histoire du paysage permet d'aller au delà du visible et de rendre intelligible ce qui n'apparaît plus sous les strates les plus récentes des réaménagements territoriaux récents. L'héritage de la pratique de la veille dans un territoire de frontière qui a installé dans l'histoire un réseau de postes sentinelles appartient à cette identité territoriale.

Le deuxième concerne le territoire dans sa réalité d'espace vécu, de « paysage habité » qui en tant que paysage de l'expérience permet de dépasser la recherche du consensus par le nivellement de l'approche réglementaire pour retrouver l'espace du projet dans la pluralité et la richesse des points de vue multiples capables de garantir un niveau de contenu dans un projet collectif.

Le paysage local devient un thème fédérateur pour construire de nouveaux savoirs sur le territoire , à partir de modalités de mutualisation de connaissances sectorielles et est proposé dans une stratégie de l'action comme opérateur pour « partager géographiquement l'universel » et y construire une culture qui résiste, un point de vue et une distance critique, enjeu de formation de citoyenneté. Une illustration sera donnée à partir du vécu des ateliers de l'année dernière , pour poser le débat de ce qui appartient à la culture du paysage et qui n'est pas numérisable et nous pose le défi de l'équilibre territorial nouveau à trouver dans l'accueil du virtuel et du TIC au service du « territoire de l'expérience » .

**Pôle d'économie du Patrimoine** : paysage de l'entre terre et mer en littoral varois.

Protocole d'accord (préambule : extrait de )

L'Etat soutient, par l'intermédiaire de la DATAR et du Ministère de la Culture et de la Communication, sur ce secteur clé du littoral varois, autour de la rade d'Hyères, la démarche et la vocation de *territoire de pédagogie* d'un PEP à thématique « paysage de l'entre terre et mer en littoral varois », initié par l'Association Mémoire à lire, territoire à l'écoute, et validé



2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

le 2 octobre 2001 en commission interministérielle. Cette démarche s'articule autour de quatre volets d'études/actions programmées et validées le 13 mars 2002, qui tendant à faire reconnaître les producteurs et agents locaux « *gens de terre et gens de mer* », en tant qu'acteurs à part entière dans le processus d'aménagement du territoire et du paysage, considéré dans son épaisseur continentale et marine, et se soucient donc de la transmission des savoir-faire, du rôle de l'innovation scientifique et technologique, et de la qualité du tissu urbain et rural agricole et industriel, des espaces naturels, en même temps que de la valorisation à des fins touristiques et culturelles.

SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

ROMAGNAN (JEAN MARIE)

Maître de conférences à L'UTV, chercheur au laboratoire Babel de la Faculté des Lettres (UTV), docteur en géographie et auteur d'une thèse sur - *Géographie, Activités musicales et Développement local, l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence* - Par ailleurs, artiste amateur et membre de l'Ensemble Vocal Universitaire de Toulon et du Var.

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

GEOGRAPHIE, ACTIVITES MUSICALES ET DEVELOPPEMENT LOCAL.

Comme pour le développement des pratiques sportives, des fêtes et de l'art dans la rue, du goût pour le patrimoine et les musées, les pratiques musicales ont généré de nouveaux rapports au lieu et au territoire. Analyser les relations entre activités musicales et territoire, implique de tenir compte des liens complexes entre différents types d'information et différents types de processus. En effet, la place grandissante des activités musicales depuis une trentaine d'années (toutes les formes et tous les styles, qu'elles soient professionnelles ou amateurs) dans notre société et son inscription croissante sur le territoire en font un "analyste" puissant. La musique, avec sa fête annuelle, ses festivals, le développement de l'écoute individuelle et de l'industrie du CD, des sorties concert comme de la pratique amateur, avec son poids dans l'économie culturelle comme dans l'imaginaire et dans le jeu des identités individuelles et collectives, est devenue un phénomène de société. L'attention aux territoires en musique, à la croisée sensible de l'œil et de l'oreille, doit permettre d'enrichir l'approche géographique, en particulier dans l'analyse des processus de développement local et dans la prise en compte de nouvelles formes de territorialité. Dans cette perspective, les activités musicales *in situ* seront présentées comme des géoindicateurs. Plutôt qu'une géographie de la musique, il s'agira d'une analyse géographique par la musique.

SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) :10:15-12 :00

RENUCCI (FRANCK)

UNIVERSITE DE TOULON & DU VAR  
LABORATOIRE LEPONT

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

DU LIEN HPERTEXTE AU FILM INTERACTIF : UNE PERSPECTIVE DU DEVELOPPEMENT LOCAL.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**ATELIER 3 : CITOYENNETE**

**SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) : 14:00-15 :45**

**LEBRETON\*** (MAX), **TOURIKI** (FATIMA), **BERTACCHINI** (YANN)

\* MAITRE DE CONFERENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE 3  
ANCIEN MAGISTRAT DE L'ORDRE ADMINISTRATIF  
CONSEILLER DE L'U.D.A.F BOUCHES DU RHONE

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LES ESPACES COLLECTIFS DE CONNAISSANCE : LA SITUATION DES PERSONNES AGEES.

Le vieillissement est un processus qui, au long des années, transforme un adulte sain et en bonne santé en un individu fragile, vulnérable et dépendant. Ce déclin est vécu de manière très inégale et variable. Il est le produit, à la fois, de mécanismes inéluctables de nature intrinsèque d'origine biologique ainsi que de mécanismes variables de nature extrinsèque d'origine sociale, économique, sanitaire ou environnementale. C'est à ce moment de la vie où l'on peut voir ses fonctions principales décliner qu'apparaît la dépendance et la nécessité de recourir à autrui pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

Cet autre peut être soit un représentant d'une institution ou un aidant professionnel ou encore un familier de la personne âgée. Cet autre agit généralement telle une interface entre le monde tel qu'il est et le monde de ceux que le vieillissement atteint. Une des meilleures manières de lutter contre la dépendance est de maintenir la personne âgée dans son lieu habituel de vie. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de répondre à une demande d'aide sociale personnalisée en gérontologie.

Maintenir à domicile des personnes âgées est un enjeu national au moment où l'on estime qu'en 2015 plus de 18 millions de personnes, en France, auront plus de 60 ans. Cette problématique constitue un des aspects du travail social d'une grande complexité compte tenu de la diversité des situations rencontrées. Il nécessite l'intervention d'acteurs souvent dispersés géographiquement qui ont des savoir faire différents (médical, sanitaire, psychologique, ...) ainsi que la mise en œuvre de connaissances diverses et variées (économique, juridique, social, culturel, ...) et ce à tous les niveaux d'exécution du plan d'aide personnalisé. Ainsi pour un cas donné, se forme un groupe d'intervention transdisciplinaire qui fonctionne tel un réseau informel dans lequel chaque acteur agit à un moment opportun, pendant un temps déterminé, dans un cadre spécifique.

**SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) : 14:00-15:45**

**BATREAU** (PHILIPPE); **MARION** (DENIS)

Association « Tour de France des Territoires »

Atelier introductif au Sommet Mondial de la Société de l'Information Genève 10/2 décembre (SMSI)

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

USAGES TIC AU TRAVAIL ET UTILISATION PERSONNELLE.

**Objectifs :** Contribuer à rendre lisible l'impact des TIC sur les rapports entre vie privée et vie salariale.

Programme :

- Les droits du salarié dans l'entreprise et apport des NTIC,
- Limites et enjeux liées aux nouvelles technologies,
- Usages, expériences et témoignages : réalisations concrètes dans le secteur privé, publique, associatif..

SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) :14:00-14 :45

[HAAS.\(P\) & MULLET \(I\)](#)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

NAVIQUEST® : PORTAIL D'ACCES A L'INFORMATION PUBLIQUE ET DE SERVICES DEDIE AUX COLLECTIVITES LOCALES ET A SES USAGERS.

Le contexte

Les administrés ont un besoin croissant d'informations concernant les services publics. Or, cette information est devenue accessible à tous via les sites Internet des organismes publics. Il y a depuis quelques années une réelle volonté de décentraliser l'information administrative.

Cependant, elle est de plus en plus riche et complexe. Selon une enquête IDC (Janvier 2002), un employé perd *2h30 par jour* à chercher l'information. Le volume d'information double tous les 18 mois... et 15% de l'information est renouvelée chaque mois.

Un premier décompte a fait apparaître *plus de 4 800 sites* publics en France d'après le rapport de la mission e-administration, ce qui représente plus de 2 millions de pages à explorer. De plus, on évalue la création de nouveaux sites à *3 par semaine en moyenne*.

Le public se perd donc dans la « jungle » du service public, alors que l'administration ne souhaite pas reporter sa complexité sur les usagers.

SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) :14:00-14 :45

[STEEN \(SVERRE\)](#)  
HEWLETT PACKARD

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

INTERNET ET TELEPHONIE MOBILE : QUELLE COHABITATION ?

La numérisation des territoires sollicite les télécommunications et Internet et le citoyen dans sa vie quotidienne. L'acte commercial, un acte citoyen parmi d'autres, peut emprunter ces technologies si il est entouré d'un dispositif de sécurisation des échanges.

SALLE MISTRAL (3<sup>E</sup> ETAGE) :14:00-14 :45

**BOILLOT (FRANCINE)**

MAITRE DE CONFERENCES EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ET ECOLOGUE.  
UNIVERSITE DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

MEDIATION CULTURELLE ET NATURALISTE DES ESPACES PROTEGES ET PROJET TERRITORIAL.

L'interprétation des Parcs nationaux .

Le schéma d'interprétation (SI) vise à assurer la mise en cohérence des propositions interprétatives à l'échelle d'un espace considérable et éclaté. L'idée d'un tel outil naît à la demande du Parc national des Ecrins. Elle traduit la tendance des Parcs nationaux à mieux prendre en compte les missions d'accueil du public et d'aide au développement durable. Après bientôt quarante ans d'existence, les Parcs nationaux constatent la richesse de leurs réalisations interprétatives mais aussi, à l'instar des constats européens en muséologie, la redondance et la banalisation de propositions faites en général au coup par coup. De même, les territoires et l'institution Parc et ses partenaires restent peu identifiés et peu compris. Par contre, la fréquentation d'un public exigeant augmente comme l'attente locale en matière de développement touristique. La rentabilité d'une réflexion globale est alors évidente sur tous les plans : didactique (médiations et messages plus différenciés, plus complémentaires, plus ancrés dans les dynamiques territoriales), économique (valeur ajoutée pensée, arrêt de la dilution des moyens et de l'autoconcurrence entre sites, etc.) et politique (force de propositions anticipant les demandes externes permettant un partenariat plus positif, programmation facilitée, conciliation entre conservation/recherche et accueil/développement local, notoriété accrue de l'institution et des territoires, etc.).

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**VISIO-CONFERENCE: CEN.DO.TEC**  
**SAO-PAULO**

AUDITORIUM :14:00-14 :45

**QUEYRAS (JOACHIM)**

Doctorant au CRRM  
Volontaire international  
Centre Franco Brésilien de Documentation Scientifique et Technique  
Sao Paulo

**TITRE & SUJET DE LA VISIOCONFERENCE**

LE PROCESSUS DE CREATION DE L'INTELLIGENCE TERRITORIALE A L'ECHELLE INTERNATIONALE

Privilégiant, en matière de Science et de Technologie, le flux d'information entre la France et le Brésil, le CenDoTeC - **C**entre Franco-Brésilien de **D**ocumentation **T**echnique et **s**cientifique participe au processus de création d'Intelligence Territoriale à l'échelle internationale. L'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'adoption d'une stratégie adaptée au Secteur Public lui permettent d'optimiser la collecte et l'analyse de l'information pour son propre fonctionnement mais aussi, et surtout, pour la production d'informations structurées à destination des ses clients. Par la description des avantages compétitifs d'un Centre d'Information dans le domaine public et la construction des Facteurs Critiques de Succès associés, cette présentation cherche à décrire des processus d'Intelligence qui conduiront à l'amélioration et l'amplification des relations, en Science et Technologie, entre deux territoires : la France et le Brésil.

Joachim QUEYRAS est titulaire d'une maîtrise de Neurosciences et d'un DEA de Veilles et Intelligence Compétitive à l'Université de Droit d'Economie et des Science d'Aix-Marseille III.

**QUONIAM (LUC)**

Professeur des universités en sciences de l'information & de la communication  
Directeur du centre Franco Brésilien de Documentation Scientifique et Technique  
Sao Paulo  
Attaché Scientifique au Consulat Général de France de São Paulo au Brésil.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**VISIO-CONFERENCE:**  
**OTTAWA**

AUDITORIUM :16:00-17:00

**TITRE & SUJET DE LA VISIOCONFERENCE**

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DES VILLES NUMERIQUES

Communication de Pierre Lévy, Chaire de Recherche du Canada en  
Intelligence collective,  
Université d'Ottawa

Le cyberspace permet non seulement les communications interactives “un vers un” et les diffusions de type “un vers tous”, mais également les mémoires dynamiques partagées, la communication à la fois collective, interactive et plurielle des communautés virtuelles et du web. Cette souplesse d'utilisation est particulièrement favorable à l'intelligence collective. Dès qu'un problème est formulé quelque part, il est accessible à un très grand nombre d'intelligences personnelles (ou de petits groupes) et les solutions découvertes peuvent être comparées et utilisées par tous. Ce mode de fonctionnement, typique de la communauté scientifique, est particulièrement encouragé dans le monde du “logiciel libre”, mais il se généralise à d'autres secteurs. L'intelligence collective peut être considérée comme l'art (difficile) de multiplier les intelligences les unes par les autres. Il s'agit donc d'inventer des jeux où les gagnants sont ceux qui valorisent le mieux l'intelligence disponible, mettent en synergie les compétences et coopèrent le plus efficacement. Le gouvernement électronique et la cyberdémocratie locales, ainsi que les villes et régions virtuelles comptent parmi les illustrations les plus prometteuses du paradigme de l'intelligence collective augmentée par le cyberspace. La communication du Prof. Pierre Lévy proposera un modèle particulier de l'intelligence collective, propre à aider les communautés virtuelles à base territoriale à améliorer leurs performances cognitives, économiques, culturelles et sociales.

Prof. Pierre Lévy  
Chaire de Recherche du Canada en Intelligence Collective  
Université d'Ottawa  
30, Stewart, pièce 304  
Ottawa, Ontario  
K1N 6N5 Canada  
tel : 1 613 562 58 00 # 24 01  
fax : 1 613 562 51 88  
<http://www.collectiveintelligence.info>  
<http://www.collectiveintelligence.info/documents/03-CIN.doc>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

**JOURNEE DU 6 JUN 2003**

AUDITORIUM :09:00-09 :45

COMPTE RENDU DES ATELIERS

YANN BERTACCHINI

AUDITORIUM :09:45-10 :30

FORUM :  
BILAN & PERSPECTIVES

MODÉRATEUR:

G.RAMIREZ; LA GAZETTE DES COMMUNES

PARTICIPANTS

LABORATOIRE: LEPONT & CRRM  
POLE D'ECONOMIE DU PATRIMOINE  
CENTRE INTERNATIONAL DES SAVOIRS  
RESEAU EUROPEEN DES VILES NUMERIQUES  
ONG ARENOTECH  
CNEPT  
.../...

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales  
5 & 6 juin 2003

« Tic & Territoire : quels développements ? »  
Saint-Raphaël (Var, France)

AUDITORIUM :10:30-11:30

BRUHAT (THIERRY)  
CONSULTANT

**TITRE & SUJET DE LA CONFERENCE**

LES ENJEUX DE L'EXPERIMENTATION

Thierry Bruhat nous présentera les projets de territoire numérique pour lesquels il intervient en qualité de consultant.

Le titre : Les enjeux de l'expérimentation

En matière de technologies numériques, l'enjeu se déplace vers les contenus

Les contenus posent des problèmes :

- d'interfonctionnement entre technologies de communication de diffusion, de traitement (équipementiers, opérateurs, fournisseurs de contenus...),
- d'ergonomie des usages, d'appropriation (design interactif...)
- de qualité, de fiabilité et de sécurité des services
- de modèles économiques d'exploitation

Tester en réel (milieu urbain dense ou territoire de faibles densité) de nouveaux systèmes (contenus/usages/ exploitation) dans les domaines éducatifs, équipements et services urbains, administration électronique, culture... devient un enjeu pour les opérateurs, les équipementiers, les fournisseurs de contenus. Les collectivités locales peuvent trouver là une nouvelle vocation visant à développer les usages des NTIC en favorisant l'apprentissage.

11 :30 : Réception des officiels



Programme des  
2<sup>nd</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« Tic & Territoire : quels développements ? »  
des 5 et 6 juin 2003

*Programmation au 28/05/2003 sous réserve de modifications*



**Université de Toulon & du Var**



**Ville de Saint-Raphaël**



**Laboratoire LePont**

**Le 05 juin 2003** (Programmation au 28/05/2003 sous réserve de modifications)

<b>Le Matin</b>	<b>08:15 - 08:30</b>	<b>08:35 - 08:50</b>	<b>08:50 - 09:15</b>	<b>09:15 - 10:00</b>	<b>10:00 - 10:15</b>
<b>La Salle</b>	<b>auditorium</b>	<b>auditorium</b>	<b>auditorium</b>	<b>auditorium</b>	
<b>Les Intervenants</b>	<b>José Giron</b> , Adjoint délégué à la Culture et aux NTIC & <b>Yann Bertacchini</b> Maître de Conférences	<b>Bruno Ravaz</b> , Président de l'Université de Toulon & du Var	<b>Marie Baduel</b> du Conseil Régional PACA, DDER	<b>Marie-Paule Verlaten</b> du Centre International de l'Economie Mondiale des Savoirs	
<b>Le Thème</b>	Accueil des participants	Introduction	Introduction	Introduction	
<b>Le Contenu</b>	<b>José Giron &amp; Yann Bertacchini</b> vous souhaitent la bienvenue.	<b>B.Ravaz</b> : L'impact des Tic sur la logique territoriale de l'université de Toulon & du Var : vers une approche communicationnelle.	<b>Marie Baduel</b> :La Région PACA face à la Société de l'Information	<b>Marie-Paule Verlaten:</b> «Méditerranée-créativité » La créativité : une vision stratégique d'avenir pour intégrer les territoires locaux en leur donnant une forte cohésion sociale.	<b>Pause</b>

Le 05 juin 2003 (suite) (Programmation au 28/05/2003 sous réserve de modifications)

Le Matin	10:15 - 12:00	10:15 - 12:00	10:15 - 12:00	12:00 - 14:00
La Salle	auditorium	3° étage: Salle Sirocco	3° étage: Salle Mistral	
Les Intervenants	<p><b>Yann Bertacchini</b> Maître de Conférences &amp; <b>J.M Loechel</b>, Président du REVN &amp; <b>H.Dou et JL Lombock</b> de l'Université UNIMA &amp; <b>G.Nunes</b> Professeur à l'Université de Rio de Janeiro &amp; <b>H.Hivernat</b> Directeur du développement de la ville de Rousset.</p>	<p><b>Ph.Dumas</b>, Professeur des Universités en S.I.C. &amp; <b>Ph.Herbaux</b>, Ingénieur de Recherche &amp; <b>M.Himgi</b>, Doctorante en S.I.C. &amp; <b>E.Boutin</b>, Maître de Conférence en S.I.C. &amp; <b>N.Pélissier</b>, Maître de Conférence en S.I.C.</p>	<p><b>P.Rasse</b>, Professeur des Universités en S.I.C. &amp; <b>L.V.Garcia</b>, Présidente de l'ONG ARENOTECH <b>O.Jacquemin</b>, &amp; <b>J-L Pacitto</b> du Pôle d'économie du Patrimoine &amp; <b>J-M Romagnan</b>, Maître de Conférence à l'UTV &amp; <b>F.Renucci</b> de l'Université de Toulon et du Var</p>	
Le Thème	<p><b>Atelier 1</b> Intelligence Territoriale</p>	<p><b>Atelier 1bis</b> Intelligence Territoriale</p>	<p><b>Atelier 2</b> Patrimoine et Culture</p>	
Le Contenu	<p><b>Y.Bertacchini (Responsable d'Atelier) :</b> Du visible à l'invisible de l'économie numérique aux compétences des acteurs. L'enjeu pour le territoire.  <b>J.M Loechel:</b> Création d'un environnement d'apprentissage pour la collectivité territoriale. <b>H.Dou:</b> Intelligence territoriale et potentiel d'initiative local. De la boîte aux lettres à l'attractivité: un enjeu majeur.  <b>G.Nunes:</b> Délocalisation, Processus d'incorporation, d'innovation, Rapports Nord-Sud: le problème brésilien.  <b>H.Hivernat:</b> D'un contenu de développement territorial à un autre cas de la Ville de Rousset</p>	<p><b>Ph.Dumas (Responsable d'Atelier):</b> Entre la création de contenus et l'intelligence territoriale : la dimension éthique. <b>Ph.Herbaux:</b> Mutualisation &amp; Intelligence territoriale.  <b>M.Himgi:</b> Le développement d'une ville moyenne dans l'espace euro-méditerranéen : l'étude d'un cas, La Ciotat. <b>E.Boutin:</b> Le Web, témoin &amp; outil de la dynamique territoriales. <b>N.Pélissier:</b> La plume, le territoire et le réseau</p>	<p><b>P.Rasse: (Responsable d'Atelier )</b> Médiations, Patrimoine et Identité. &amp; <b>L.V.Garcia :</b> La création de contenus patrimoniaux, chantier premier des territoires innovants.  <b>O.Jacquemin &amp; J-L Pacitto:</b> Pôle d'économie du Patrimoine.« Construire la veille du paysage. » <b>J-M Romagnan:</b> Géographie, activités musicales et développement local.  <b>F.Renucci</b> Du lien hypertexte au film interactif : une mise en perspective du local.</p>	<p style="text-align: center;">Pause Déjeuner</p>

# Le 05 juin 2003 (suite) (Programmation au 28/05/2003 sous réserve de modifications)

L'après-midi	14:00 - 15:45	14:00 - 15:45	15:45 - 16:00	16:00 - 17:00	17:00 - 18:00
<b>La Salle</b>	<b>3° étage: Salle Mistral</b>	<b>Auditorium</b>	<b>Pause</b>	<b>Auditorium</b>	<b>Auditorium</b>
<b>Les Intervenants</b>	<p><b>M.Lebreton</b> Maître de Conférence en S.I.C. &amp; <b>Ph.Batreau &amp; D.Marion</b> de l'Association "Tour de France des Territoires" <b>P.Haas &amp; I.Mullet</b> de Naviquest &amp; <b>S.Steen</b> de Hewlett Packard &amp; <b>F.Boillot</b>, Maître de Conférence en S.I.C.</p>	<p><b>J.Queyras</b>, Volontaire international (Centre Franco Brésilien de Documentation Scientifique et Technique) &amp; <b>L.Quoniam</b>, Professeur des universités en S.IC. Et Directeur du CenDoTech.</p>		<p><b>Pierre Lévy</b>, Professeur Titulaire de la Chaire d'Intelligence Collective à l'Université d'Ottawa (Canada)</p>	<b>La Commission</b>
<b>Le Thème</b>	<b>Atelier 3</b> Citoyenneté	<b>Atelier 4</b> Visio-Conférence avec Sao Paulo		Visio-Conférence avec Ottawa	Synthèse
<b>Le Contenu</b>	<p><b>M.Lebreton</b> (<i>Responsable d'Atelier</i>): Des espaces collectifs d'informations aux usages sociaux des connaissances : le cas du partage des savoirs en matière d'action sociale à destination des personnes âgées.</p> <p><b>Ph.Batreau &amp; D.Marion</b>: Usages TIC au travail et utilisation personnelle.</p> <p><b>P.Haas &amp; I.Mullet</b>: Un portail de services dédié aux collectivités.</p> <p><b>S.Steen</b>: Internet et téléphonie mobile : quelle cohabitation ? <b>F.Boillot</b>: Médiation culturelle et naturaliste des espaces protégés et projet territorial.</p> <p><b>Messieurs Ghiazza, Bonfime &amp; Boeuf</b>: Portail Européen.</p>	<p><b>CEN.DO.TEC</b> ( Centre Franco Brésilien de Documentation Technique et Scientifique ) LE PROCESSUS DE CREATION D'INTELLIGENCE TERRITORIALE A L'ECHELLE INTERNATIONALE</p>	L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DES VILLES NUMERIQUES	Synthèse des Ateliers avec la Réunion de la Commission	

Le 06 juin 2003 (Programmation au 28/05/2003 sous réserve de modifications)

Le Matin	09:00 - 09:45	09:45 - 10:30	10:30 - 11:30	11:30
La Salle	<b>auditorium</b>			
Les Intervenants	Yann Bertacchini Maître de Conférences.	CRRM & SMSI & REVN & PEP & CIS & UTV & G.Ramirez de la Gazette des Communes (médiateur) & C.N.F.P.T	Th.Bruhat consultant	Réception des Officiels au Centre Culturel
Le Thème	Compte Rendu des Ateliers	Conclusions et Perspectives	TIC et Expérimentations	
Le Contenu	Y.Bertacchini fera un compte rendu des ateliers de la veille.	<p><b>CRRM:</b> centre de recherche rétrospective</p> <p><b>SMSI:</b> sommet mondial de la société de l'information</p> <p><b>REVN:</b> réseau européen des villes numériques</p> <p><b>PEP:</b> pôle d'économie du patrimoine</p> <p><b>CIS:</b> centre international des savoirs</p> <p><b>UTV:</b> université de Toulon et du Var</p> <p><b>CNFPT:</b> Centre National de la Fonction Publique Territoriale</p> <p><b>Gazette des Communes</b></p>	<p>LES ENJEUX DE L'EXPERIMENTATION</p> <p><b>Thierry Bruhat</b> nous présentera les projets de territoire numérique pour lesquels il intervient en qualité de consultant.</p>	

2° Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
 « TIC & Territoire : quels développements ? »  
 5 & 6 juin 2003

**MEDIATION CULTURELLE & NATURALISTE DES ESPACES PROTEGES**  
**&**  
**PROJET TERRITORIAL**

**Francine Boillot**  
**Université de Nice-Sophia Antipolis**  
[boillot@unice.fr](mailto:boillot@unice.fr)

*L'interprétation des Parcs nationaux*

Le schéma d'interprétation : une mise en cohérence des propositions interprétatives à l'échelle des "territoires, Parc national"

L'interprétation est bien connue dans les espaces naturels. J. P. Bringer en a rappelé les finalités et les méthodes dans de nombreux écrits, notamment dans ceux de l'ATEN.

*L'interprétation consiste à décider pourquoi, à propos de quoi, à partir de quoi, où, quand, comment faut-il proposer les activités ou les dispositifs destinés à expliquer aux publics la signification des territoires ?* D. Albridge (1975)

Le propos ici n'est pas de rappeler ses principes mais de témoigner de l'intérêt de l'élargissement de cette notion à partir de la réalisation de deux schémas d'interprétation menés sur le Parc national des Ecrins (1998) puis sur le Parc national de Port-Cros (2002). Le schéma d'interprétation (SI) vise à assurer la mise en cohérence des propositions interprétatives à l'échelle d'un espace considérable et éclaté. J.P. Bringer a signalé l'intérêt d'une réflexion à l'échelle d'un pays en référence à la logique du schéma d'occupation des sols. Ainsi, bien que l'interprétation soit le plus souvent associée à son étape opérationnelle sur un site ou sur un lieu plus étendu, elle peut être considérée comme un véritable projet de territoire. De fait, le SI n'est pas un document de programmation mais de concertation. Il est un outil d'aide à la décision pour organiser l'aménagement interprétatif.

L'idée d'un tel outil naît à la demande du Parc national des Ecrins. Elle traduit la tendance des Parcs nationaux à mieux prendre en compte les missions d'accueil du public et d'aide au développement durable. Après bientôt quarante ans d'existence, les Parcs nationaux constatent la richesse de leurs réalisations interprétatives mais aussi, à l'instar des constats européens en muséologie, la redondance et la banalisation de propositions faites en général au coup par coup. De même, les territoires et l'institution Parc et ses partenaires restent peu identifiés et peu compris. Par contre, la fréquentation d'un public exigeant augmente comme

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°138 - <http://www.isdm.org>

l'attente locale en matière de développement touristique. La rentabilité d'une réflexion globale est alors évidente sur tous les plans : didactique (médiats et messages plus différenciés, plus complémentaires, plus ancrés dans les dynamiques territoriales), économique (valeur ajoutée pensée, arrêt de la dilution des moyens et de l'autoconcurrence entre sites, etc.) et politique (force de propositions anticipant les demandes externes permettant un partenariat plus positif, programmation facilitée, conciliation entre conservation/recherche et accueil/développement local, notoriété accrue de l'institution et des territoires, etc.).

### **La question des identités des territoires, un préalable indispensable**

La première confrontation avec les 250 000 hectares et les nombreux "pays" du Parc des Ecrins a conduit à adapter la méthode des plans d'interprétation proposée par J.P. Bringer. Cette méthode revisitée a ensuite été appliquée aisément dans le Parc national de Port-Cros. J'ai dû solliciter beaucoup de discipline (éducation, muséologie, philosophie, esthétique,...). Mais j'utiliserai ici l'écologie pour illustrer par analogie, l'apport fondamental de la vision plus globale et systémique du SI. À l'instar de ce qui se passe en écologie, le raisonnement à très grande échelle du SI nous fait quitter la description de petites unités territoriales pour considérer un système ouvert, riche et surtout vivant par ses interrelations. En écologie, un tel "écosystème" rassemble plusieurs écosystèmes. Mais surtout, il devient un autre système original aux propriétés nouvelles. Cette notion intégratrice intéresse aussi bien les plans de gestion des espaces naturels (P. Blandin, 1995) que leurs plans d'interprétation. Considérer un espace dans sa plus grande échelle entraîne obligatoirement un changement de regard. Cela oblige à quitter la description ou la polarisation sur des microsites aux propriétés bien codées par les disciplines (les écosystèmes forêt, zone humide...) ou par les pratiques (en interprétation, les éternelles lectures du paysage...). Ces codes disciplinaires ou professionnels, intéressants mais habituels et redondants, banalisent, nous l'avons vu, les discours sur site. Ils contribuent peu à identifier les identités des territoires. Pour cette raison, les méthodes proposées par J.P. Bringer - c'est-à-dire les inventaires des potentiels naturalistes et culturels, les études de site et l'analyse des médias et des publics - s'avèrent trop précoces pour cerner les sens particuliers d'un espace beaucoup trop vaste pour être rassemblé, synthétisé et différencié.

Par contre, un tel changement d'échelle contraint à questionner fortement les différences, les assemblages, les interrelations qui animent le nouvel ensemble qui naît de la hauteur du regard. Cela amène à identifier des paysages par leurs liens réciproques, à souligner l'évidence de certaines dynamiques identitaires et de certains itinéraires, à délimiter des ensembles fonctionnels en faisant exploser certaines limites administratives (voire en adjoignant des espaces extérieurs à la zone d'étude), etc. Ce questionnement sur les liens et sur la différenciation de l'espace revient à rechercher l'identité commune et les identités différentielles et complémentaires qui oeuvrent sur l'ensemble des territoires. Cette étape essentielle a reposé sur une approche sensible, esthétique, itinérante et comparative des territoires (F. Boillot-Grenon, 2002). Cette investigation subjective a été encadrée de deux façons. Elle a été menée selon des parcours définis, les parcours les plus habituels du visiteur. Elle a été soumise à l'obligation de comparer et d'affiner les ressentis entre les lieux visités

pour approfondir et dépasser les éléments banals, redondants ou universalisants de tout ressenti personnel.

Cette recherche identitaire s'est avérée un préalable méthodologique indispensable car seul capable de donner du sens à l'inventaire exponentiel et codé des potentiels culturels et naturalistes. Même si, bien sur, cette deuxième étape reste obligatoire pour valider et nourrir en retour les différences identitaires révélées.

### **Recherche identitaire et partition thématique : l'exemple des territoires, Parc national de Port-cros (PNPC)**

La méthode préalable consiste à vivre l'expérience potentielle et sensible du visiteur en parcourant et comparant systématiquement "les territoires, PNPC" mais aussi les espaces de proximité, de La Ciotat à St Tropez. A chaque pas, sont posées les questions de la différenciation et des liens.

*Une île, quand, où, comment, pourquoi ? Quelle différence avec les autres points de l'île, avec les autres îles des territoires PNPC, avec les sites littoraux déjà traversés par les visiteurs, avec les autres îles méditerranéennes ? Premières images, affirmations, autres découvertes, autres images...Retour sur les affirmations, images affinées, reconstruites, précisées...Il s'agit d'un va-et-vient continu, à la manière d'un promeneur nocturne qui n'a à sa disposition que le faisceau étroit de sa lampe pour cerner l'espace et avancer.*

Cette investigation identitaire révèle que les îles du PNPC sont bien des îles mais *des îles qui restent en contact permanent avec le continent*. Ce lien peu exprimé par les locaux et les personnels du Parc apparaît fortement lors de l'investigation sensible préalable :

Extrait de carnet de bord - Parcours général

*...La main de roche gigantesque du continent repose profondément dans la rade, ne laissant émergés que le bout insulaire de ses doigts immobiles...*

Cette insularité à peine ébauchée marque de façon particulière la visite. Elle génère une image commune à tous les territoires, celle d'un voyage entre les marges, à l'intérieur d'un arc insulaire tendu vers l'horizon...

Par ailleurs, la sensation insulaire n'arrête pas d'évoluer. Elle dépend du temps, de la visibilité, des saisons, des fréquences des liaisons maritimes, des moyens pédestres ou nautiques de déplacement,...

Extrait de carnet de bord - Ile de Port-Cros à pied, sentier nord

*...Ce matin, le continent est lointain comme dessiné sur papier-calque. Le calme retrouvé de la nuit a effacé tous les fils des sillages, innombrables, qui, hier, reliaient et rapprochaient constamment les deux rives. L'île doucement, vraiment, s'est éloignée à nouveau. L'effet de brume estompe le continent alors que l'eau tout en bas de l'à-pic impressionnant du fort me livre tous les détails de ses fonds : petits et grands poissons, posidonies...*

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°138 - <http://www.isdm.org>



*Lointain et proximité, brume et clarté : première leçon du matin. L'île a gardé sa vérité.*

De fait, le voyage entre les marges et l'état de cette sensation insulaire vont constituer le fil conducteur du récit général et l'élément de différenciation identitaire des territoires : la presqu'île de Giens (l'île capturée par le tombolo), Porquerolles (l'île proche, reliée), Port-Cros (l'île plus lointaine, l'île apaisée, profonde, engloutie par la forêt et la mer), etc. En phase avec la scénographie naturelle des lieux relevée par l'analyse sensible, chaque image différenciée va introduire plus facilement une thématique plutôt qu'une autre (par exemple, la thématique de "l'île habitée" sera plus développée à "Porquerolles, l'île reliée au continent, à l'humain"). L'ensemble des propositions constitue une partition thématique différenciée, approfondie, complémentaire et interreliée des territoires.

---

### **Le schéma d'interprétation : un projet de territoire**

L'intérêt de notre analogie avec l'écologie ne s'arrête pas là. Issu d'une pensée contemporaine, plus apte à accepter les déséquilibres, la complexité et la diversité, l'écocomplexe est défini comme un système ouvert en constant développement. Cette modélisation intéresse aussi les plans d'interprétation qui, comme les plans de gestion, sont à considérer comme évolutifs et dépendants d'une concertation et d'un contexte spatiotemporel donné. Comme les politiques en matière de gestion écologique, les politiques d'aménagement interprétatif ne doivent surtout pas figer les espaces, voire les muséographier mais participer au développement d'une pensée critique capable d'intégrer, de revaloriser, d'échanger et de transformer l'héritage culturel et naturaliste potentiel de l'espace. Dans une telle logique, l'interprétation doit d'abord être considérée non pas comme une explication mais comme un accompagnement d'un projet de territoire, comme une aide au changement ancrée dans le passé, le présent et surtout dans l'avenir. Il importe aussi qu'elle s'adresse aussi bien aux habitants, aux partenaires et aux personnels du Parc national qu'aux visiteurs extérieurs. Le succès du SI dépend d'ailleurs des plans de communication interne organisés à son sujet en direction des personnels et des partenaires du Parc, ce qui n'a pas encore été fait dans les deux cas qui nous intéressent.

Cette perspective d'aide au changement est d'autant plus importante que le Parc national noue un partenariat accru avec les zones périphériques. Or la plupart de celles-ci sont frappées par une forte déprise économique et par un sentiment de dévalorisation collective perceptible lors des entretiens. En révélant les spécificités des territoires, le SI souligne naturellement des éléments que les habitants évitent de regarder ou de citer parce que ces éléments correspondent à des crises anciennes ou récentes encore vives (l'abandon de la mine et le chômage, les éboulements sur le village, etc.). Le SI agit ainsi comme une véritable levée de voile. Certaines restitutions du SI auprès des collectivités locales des Ecrins ont été délicates. Mais le malaise créé évolue rapidement. Car ce que l'on croyait " laid " est susceptible d'être beau pour un regard actualisé et positif du SI (c'est-à-dire celui de l'étranger, du scientifique, du médiateur, etc.). Les conditions semblent alors réunies pour enclencher autour du SI un processus de deuil des images collectives négatives et un processus de revalorisation identitaire. L'interprétation doit donc être entendue comme une mise en liaison ou en relation, une aide au passage (M. De Certeau, 1993) qui permet de résoudre des crises et de

Thématique 2003 :

#### **La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°138 - <http://www.isdm.org>

favoriser de nouvelles dynamiques et alliances sociales et territoriales. Les Parcs nationaux pourraient jouer un rôle majeur dans ce projet (à condition d'avoir les moyens, bien sûr, de mener de front toutes leurs missions...).

### **Un seul espace, plusieurs paysages identitaires en tension**

En posant le SI dans un cadre ouvert, partenarial et politique, l'analyse du projet de l'interprétation conduit à s'intéresser à la diversité des représentations des territoires par leurs acteurs. Quatre paysages au moins sont susceptibles d'émerger à partir d'un même espace (F. Boillot-Grenon, 1998) :

#### 1. Le paysage de l'habitant.

Il est surtout construit à partir d'objets représentant des symboles de reconnaissance communautaire. Il dépend d'une vision surtout culturelle du patrimoine (comme en témoignent les thématiques anthropocentriques des écomusées). Il porte aussi à certains endroits des masques sur ce que l'on ne veut pas ou ne peut pas voir.

#### 2. Le paysage institutionnel des personnels du Parc national.

Dominé par une vision scientifique et nationale, ce paysage est décrypté à travers le prisme de leurs deux missions dominantes (conservation-recherche). Il est façonné par des objets choisis pour leurs valeurs scientifiques, juridiques, sécuritaires et immatérielles. Ce paysage est lui aussi souvent incomplet, en raison notamment d'une vision patrimoniale souvent plus naturaliste que socioculturelle et économique. La prise en compte actuelle des deux autres missions d'éducation et d'aide au développement laisse présager l'émergence d'un patrimoine défini comme une coproduction équilibrée et dynamique entre nature et culture (F. Boillot-Grenon, 1999).

#### 3. Le paysage du médiateur (*dont je joue le rôle ici*).

Il est souvent déformé par une vision pédagogique voire moralisatrice et médiatique. De fait, il privilégie les objets favorisant l'apprentissage (transmission de valeurs, d'attitudes, de connaissances et de compétences), la mise en relation, la délectation et la participation du public. Par contre, ce paysage est celui qui est le plus susceptible d'exprimer une vision patrimoniale globale et dynamique.

#### 4. Le paysage "inventé" par le visiteur.

Le visiteur a ici plusieurs qualités. Il est étranger à l'espace, une qualité soulignée par l'écrivain G. Perec, car nous commençons à réellement voir l'espace au moment où il commence à nous paraître étrange, inhabituel. Ceci est l'indice d'un état particulier de grande ouverture, d'une capacité discriminatoire et intuitive forte. Le visiteur candide semble apte à saisir la scénographie naturelle des lieux, l'ambiance immédiate susceptible de porter une thématique interprétative plutôt qu'une autre. Il a aussi vécu les ambiances

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°138 - <http://www.isdm.org>

d'accès et de progression hors puis dans les "territoires, Parc national". Il est bien placé pour comparer, différencier, relier. Ces qualités sont, bien sûr, à relativiser. Le visiteur souvent urbain a des difficultés à lire les espaces naturels. Mais, nous retiendrons que la posture du visiteur s'avère propice à apporter un regard neuf, discriminatoire et reliant au projet de territoire. Cela m'a amenée à choisir cette posture comme guide méthodologique pour révéler les identités différentielles des territoires.

*La première chose à faire quand on veut cerner l'identité d'un Parc national est de commencer par en sortir pour y revenir lentement en y apposant un triple regard sensible, itinérant et comparatif.*

Ainsi, un même espace peut donner lieu à plusieurs lectures. De fait, la recherche du sens des territoires n'est pas uniquement dépendante d'une analyse scientifique, mais elle est d'abord la résultante d'une négociation permanente entre un paysage communautaire, un paysage institutionnel et scientifique, un paysage pédagogique et un paysage inventé, mouvant et contemporain. Dans l'idéal, le projet devrait pouvoir rassembler les représentations de chaque paysage car elles portent toutes en elles des oublis mais aussi des développements particuliers et complémentaires. La forme finale du SI, projet des territoires, dépend donc de la clarification des représentations en jeu puis de l'issue de la négociation. Ces deux opérations opèrent non seulement autour de la perception de l'identité des territoires mais aussi des finalités attribuées à l'interprétation (idéalement au service des quatre missions du Parc national), des statuts donnés aux visiteurs (initié, simple témoin, acteur, citoyen, etc.), de la définition de la notion de patrimoine et enfin, du type de sélection des objets, des lieux et des propos de l'interprétation. Autant de points essentiels de réflexion à mettre en débat dans les espaces protégés.

### **Le schéma d'interprétation, une oeuvre ouverte à orchestrer à même l'espace**

*La définition du dictionnaire. Interprétation : expliquer, donner du sens mais également jouer une oeuvre.*

Le changement d'échelle de l'analyse interprétative met en évidence la nécessité d'identifier en premier lieu les dynamiques identitaires agissant sur l'ensemble des territoires. Cette première investigation repose sur un repérage sensible, contextuel, itinérant et comparatif qui valorise la relation première du visiteur avec les territoires. Celle-ci localise, compare, différencie les ambiances identitaires, révèle la scénographie naturelle des lieux, leurs thématiques émergentes, leurs objets les plus apparents. Cette première production de sens permet de dresser une carte identitaire et thématique de l'interprétation des "territoires, Parc national", mais elle n'est qu'une hypothèse. Celle-ci est ensuite validée ou invalidée par la phase objectivante proposée par J.P. Bringer (relevé, localisation, qualification des potentiels naturalistes et culturels, des médias, des publics, etc.). De même, les finalités, les propos, les objets du projet final dépendent aussi de l'issue de la négociation opérée entre les différents paysages des acteurs et de la capacité du médiateur à rassembler et à ouvrir leurs apports.

Le résultat obtenu est un scénario du récit général "des territoires, Parc national", une oeuvre ouverte écrite à même l'espace. Le visiteur-héros est susceptible de construire le fil du récit en fonction de son itinéraire. L'image identitaire commune identifiée est le fil conducteur du récit général. Cette image commune est déclinée par plusieurs images spécifiques localisées qui différencient les portions de territoires entre elles. Ces images spécifiques situent "la façon de présenter" les thèmes naturalistes et culturels présents. Ces angles de vue introduisent les discours de l'interprétation. Chaque image spécifique traite donc localement d'une thématique, d'un chapitre particulier du récit général des territoires. Ce chapitre s'appuie sur les sites et leurs composants pour former un texte original et complémentaire des textes des autres chapitres. À l'échelle des territoires, la somme des discours gagne évidemment en profondeur et en diversité. Leur mise en lien constante est obligatoire.

Ce scénario justifié et évolutif constitue le cadre de référence attendu par l'institution et ses partenaires. Il est important d'insister sur le fait qu'il ne vise surtout pas à couvrir l'espace de médias interprétatifs. Qui d'entre nous n'a-t-il pas eu envie d'arrêter tout net de travailler sur l'interprétation en visitant un lieu familier et fort, soudain criblé de pancartes ? L'artificialisation des sites par les médias va à l'encontre d'une rencontre avec l'identité. Les discours potentiels du schéma d'interprétation sont donc à mettre à oeuvre avec parcimonie et précaution et souvent avec des méthodes douces (accompagnateur, guide, etc.).

Ainsi le SI est-il surtout destiné à visualiser les dynamiques interprétatives potentielles et à animer une réflexion sur les enjeux et les choix en matière d'aménagement interprétatif. Il intervient en amont de plans d'interprétation plus opérationnels et localisés. Il peut ainsi aider à valider ou à rediriger, de façon constructive, une demande extérieure, à adapter la conception d'un produit, à donner une cohérence aux programmes pluriannuels d'aménagements interprétatifs (cf. exemples). Le SI est aussi un outil de concertation utile pour animer la communication interne de l'institution Parc national ou pour favoriser la mise en oeuvre de dynamiques de revalorisation identitaire des différents acteurs des territoires.

### **Le schéma d'interprétation, outil de concertation avec les communes**

Le Parc national des Ecrins est sollicité par un élu de l'est du massif pour soutenir la réalisation ex nihilo d'un musée sur l'eau. La direction s'appuie sur le SI pour rediriger la demande. La démarche comparative a souligné que le thème de l'eau, répandu en haute montagne, s'avère plus fort dans le sud des territoires (force de la Durance et du barrage, médias existants, etc.). Par contre, même si cet élu avait raison de remarquer que l'eau est spectaculaire dans ses vallées glaciaires, il est le seul à disposer d'autant de ressources sur l'évolution des représentations de la montagne et des pratiques (histoire des cols, découverte des hauts sommets par les topographes, création du CAF, etc.). La contre-proposition du SI est un parcours muséal éclaté. Il arrête les visiteurs dans les villages du début de vallée (rencontre attendue avec les habitants, interprétation contenue dans les lieux artificialisés, apport d'une valeur ajoutée, etc.). Puis il leur propose de multiples itinéraires sur cette thématique en direction notamment des refuges construits par Lemercier, l'architecte du CAF. Adaptée à l'identité du territoire et à l'existant interprétatif, cette contre-proposition est plus

Thématique 2003 :

#### **La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°138 - <http://www.isdm.org>

efficace sur un plan didactique mais aussi plus légère à mettre en oeuvre et plus en lien avec la sociéconomie. Elle a donc été reçue facilement. 1418

### **Les dynamiques identitaires relevées par le schéma d'interprétation guident les options de réhabilitation de bâtiments anciens.**

Le projet de restaurer le moulin du bonheur de Porquerolles, pour l'instant ruiné et enfoui, rentre en correspondance avec les images identitaires du centre de l'île. Sa situation dominante et sa proximité avec le village et les plaines agricoles soulignent à la fois "l'île habitée" (le monde fini) et "l'île jardinée" (culture et usage des céréales). La restauration du moulin et des sentiers vers le village semble judicieuse car susceptible de participer au discours identitaire de cette île humanisée. A contrario, la ferme de La Sardinière, située au coeur du massif de l'île de Port-Cros, nécessite également une rénovation. Mais l'angle historique n'apparaît pas servir l'angle identitaire de Port-Cros, "l'île profonde, engloutie par la forêt". Les activités humaines anciennes, pratiquement identiques à celles de Porquerolles, sont ici écrasées par la prégnance de la végétation de l'île protégée. Rénover à l'identique le site (dégagement, restauration du bâti et des terrasses) desservirait l'ambiance identitaire forte de toute l'île. De plus, le discours agricole a déjà été proposé sur Porquerolles dans un contexte plus révélateur. Ici, la rénovation est donc judicieusement minimale et limitée au bâti. Mais elle prend en compte les nouveaux usages de l'île puisque ce bâtiment est pensé comme un abri pour le visiteur en cas d'incendie (renvoi à l'île-Parc visitée, et à l'île-forêt inflammable) et comme un refuge pour les espèces de chauve-souris protégées (renvoi à l'île protégée et au métier d'écoingénierie du Parc).

1669

### **Le schéma d'interprétation oriente les choix en matière d'aménagement : l'accueil sur la presqu'île du Langoustier**

Située à l'est de Porquerolles, cette pointe de roche tendue vers le continent (Giens est à 15 minutes seulement en bateau) illustre la proximité continentale de Porquerolles et son identité différentielle de "l'île reliée, exposée". Cette partition élaborée par le SI oriente le discours interprétatif et l'aménagement. Cela va conduire à interdire l'accès aux vélos de ce bout d'île et à proposer au visiteur une pratique moins perturbante piétonnière. Ce faisant, le discours interprétatif est axé sur les phénomènes érosifs (roches et végétations exposées voire adaptées aux climats, à la mer) puis sensibilise en deuxième niveau aux phénomènes érosifs liés aux activités humaines (embruns pollués par les détergents du continent, côtes érodées par la surfréquentation, risques d'incendie introduits par l'histoire de l'île incendiée par l'usine de soude, etc.). Cette thématique très précise est complémentaire avec celles des autres zones (l'île accueillante, l'île aux vélos, l'île habitée, jardinée, etc.). Utilisant directement ce qui fonde la différence avec les autres points de l'île (la proximité avec le continent, l'ambiance tourmentée, érodée), l'exploitation de la thématique de "l'île exposée" permet un approfondissement particulier (au prix du deuil des autres thématiques à peine introduites pour permettre un renvoi aux autres zones d'interprétation).

### **Références bibliographiques.**

Thématique 2003 :  
**La création de contenus**  
 ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°138 - <http://www.isdm.org>

2° Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
 « TIC & Territoire : quels développements ? »  
 5 & 6 juin 2003

- Albridge D., 1975. *Guide to countryside interpretation*, Countryside Commission, Ecosse, cité par J.P. Bringer, 1992
- Blandin P., 1995. La conservation durable de la biodiversité, cité dans *Cahier technique*, n°64, ATEN, Montpellier
- Boillot-Grenon F., 1998, Schéma d'interprétation du Parc national des Ecrins, rapport interne, 400 pp. PNE, Gap
- Boillot-Grenon F., 1998, Effet de loupe sur la question de l'objet le cas d'un espace muséal de 250 000 hectares, in : *Des expositions scientifiques à l'action culturelle, des collections pour quoi faire ?*, Colloque international de muséologie, Muséum national d'histoire naturelle, 6-7 juillet 1998, Paris
- Boillot-Grenon F., 1999, Clarifier les représentations des partenaires de l'éducation relative à l'environnement, in : *L'école et ses partenaires scientifiques*, ASTER, n° 29, INRP, Paris
- Boillot-Grenon F., 2002, Schéma d'interprétation du Parc national de Port-Cros, rapport interne, 144 pp., PNPC, Hyères
- Boillot-Grenon F., 2003. Le visiteur, acteur de la médiation des parcs nationaux, in : *Espaces publics et territoires : du public à l'habitant*, Colloque, 6-7 juin 2002, (à paraître), Roubaix
- Bringer J.P., 1992. *Méthodologie des plans d'interprétation*, ATEN, Montpellier (voir aussi ses nombreux autres écrits et les publications de l'ATEN sur le sujet)
- De Certeau, M. 1993. *La culture au pluriel*. Le Seuil, Paris.

**MEDITERRANEE CREATIVITE**  
**LA CREATIVITE : UNE VISION STRATEGIQUE D'AVENIR POUR INTEGRER LES**  
**TERRITOIRES LOCAUX EN LEUR DONNANT UNE FORTE COHESION SOCIALE**

**M.-P. VERLAETEN**

Centre international de l'Economie mondiale des Savoirs  
e-Mail : [cis@compaquet.fr](mailto:cis@compaquet.fr)

Table des matières	
	Paragraphes
Synthèse, front stratégique, géométrie variable des façons de lire, mots clefs, résumé en anglais, key words	1 à 6
<b>Introduction</b> : La créativité : du souci pour une naissance.	7 et 8
<b>Développement-</b> Une naissance difficile	9 à 38
A. Un berceau : le paradigme de la conscience en Occident (le subjectivisme)	11 à 23
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La créativité est la tension d'un processus de naissance dans le paradigme de conscience, le subjectivisme, en Occident.</li> <li>⇒ Etre ouvert.</li> <li>⇒ Etre E.T..</li> <li>⇒ Etre comme Marylin : s'offrir d'être.</li> </ul>	
B. Un mouvement : s'ouvrir. Comment ? : Promouvoir une éducation nouvelle - formation tout au long de la vie et de la croissance endogène locale	24 à 38
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Naître à nouveau.</b></li> <li>⇒ Créativité : du savoir d'être, partout</li> </ul>	24
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Etre sous le regard des autres.</b></li> <li>⇒ Ne plus être une marginalité sociale.</li> <li>⇒ Ne plus avoir peur d'être.</li> </ul>	25 à 28
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Education nouvelle.</b></li> <li>⇒ Eduquer à la complexité et la polarité</li> <li>⇒ Education nouvelle –formation tout au long de la vie</li> </ul>	29 à 31
<ul style="list-style-type: none"> <li>□ <b>Organiser différemment les entreprises privées et publiques : construire sur l'abondance des connaissances et compétences de chacun.</b></li> </ul>	32 et 33



⇒ Organiser l'entreprise privée sur la créativité de son personnel,  faire naître une intelligence collective attractive : Aller vers un nouveau principe de gouvernance privée	
⇒ Organiser l'administration publique sur la créativité de son personnel, faire naître une intelligence collective attractive : Aller vers un nouveau principe de gouvernance publique	
⇒ Organiser les réseaux des entreprises privées sur la créativité individuelle et l'intelligence collective attractive : une culture à partager	
⇒ Organiser les économies locales sur la créativité et l'intelligence collective et donc réveiller la croissance endogène locale : une force face à la mondialisation et un processus d'intégration globale des territoires locaux à promouvoir.	
□ <b>Un nouvel entrepreneuriat.</b>	34
⇒ Entreprendre ses projets d'être	
⇒ Croître sur l'abondance du savoir	
□ <b>Construire une autre société de l'information pour le village planétaire.</b>	35
⇒ Informer et être	
⇒ The need for a Global Society Dialogue- A step to peace	
□ <b>Maîtriser le totalitarisme du marché.</b>	36 à 38
⇒ Etre un être humain	
⇒ Regarder, traiter autrement : « Aimer » l'être humain	
⇒ Oser penser et agir différemment : Faire le monde de l'amour humain donc des consciences et des intelligences planétaires	
<b>Conclusion- La créativité : un défi majeur...d'amour. Ou un autre principe de gouvernance mondiale.</b>	39 et 40
⇒ Oser penser, agir , autrement : « un peu d'amour m'sieurs, dames ! »	

Front stratégique d'action immédiate

41

**Bibliographie**

**1. Synthèse:** Ce papier de recherche développe une vision stratégique **sur la créativité : état de tension vers l'être. Il la rend légitime en en faisant la matrice des réponses à des problèmes économiques, sociaux, politique et culturels faisant le quotidien sensible des citoyens, des PME /PMI, des salariés, des candidats entrepreneurs, des décideurs publics locaux et nationaux et des institutions internationales.** Le papier est développé avec rigueur, le sujet le requérant compte tenu du flou naturel dont il est souvent entouré. La démarche méthodologique qui s'est donc imposée a tout d'abord consisté à éclairer le paradigme ontologique et cognitif de l'être, le subjectivisme, dans lequel l'Occident, civilisation dominante actuellement, expérimente ses représentations du réel. Ensuite, un plaidoyer argumenté est proposé pour convaincre qu'il faille sortir du paradigme dominant pour apporter des solutions durables aux problèmes du moment. Dans ce cadre, un autre paradigme est illustré. Il met en lumière un ensemble de référence de la Chine qui en compte plus d'eux en effet. La conclusion du papier est qu'il **faut sortir du paradigme dominant afin de favoriser la créativité, non seulement en Occident mais partout dans le village planétaire.** Les axes de sortie sont ceux d'actions stratégiques liées impliquant de nombreux partenariats. Plus précisément, un grand effort d'éducation- formation tout au long de la vie est recommandé non pas pour avoir plus mais être plus que par le passé pour un plus grand nombre. Il doit être accompagné de politiques locales de croissance endogène c'est-à-dire de capitalisation au plus que possible sur toutes les ressources disponibles des territoires locaux. Dans ce cadre, la priorité la plus haute doit être consacrée aux savoirs abondants des uns et des autres et non à leur rareté organisée par un fonctionnement du marché inapproprié. C'est dans ce contexte que la créativité des uns et des autres apparaîtra. En naîtront innovations diverses , envies d'entreprendre et emplois nouveaux. De même qu'amélioration du climat social et de la cohésion citoyenne sur les territoires locaux. A titre d'exemple de politique de croissance endogène locale, un soutien public avec son budget à la réorganisation des P.M.E./ P.M.I. sur les savoir-faire, être et imaginer de leurs personnels pour les transformer en organisations d'intelligence collective attractive. Ainsi un territoire local prend la mesure de ses patrimoines de connaissances et compétences, donc aussi de leurs faiblesses et nécessités d'entretien et d'évolution. Il devient intelligent et social sans négliger la croissance. Il entre donc dans un processus d'intégration globale. Un autre exemple : une nouvelle politique entrepreneuriale où des barrières d'entrées sont abolies afin de permettre à des citoyens d'entreprendre des projets individuels simplement pour vivre leurs vies, être mieux, sans viser à s'étendre, à faire du chiffre d'affaires, à employer d'autres personnes. Ici aussi le territoire s'intègre globalement. Et aussi un projet pour une autre société de l'information, c'est-à-dire centrée sur l'être partout où il vit et quelle que soit sa détermination. **Tous ces exemples dépassent le cadre des territoires locaux du monde occidental. Ils ont de la signification pour l'ensemble des hommes et des femmes du village planétaire.** A la lumière du papier, la créativité, aidée par des politiques publiques et des efforts privés, apparaît donc comme une

vague puissante d'intégration économique et citoyenne des territoires locaux puisqu'elle en renforce les potentialités de croissance partagée. Par conséquent, elle leur donne une forte cohésion sociale. En outre par sa mise d'accent sur les potentialités de croissance, elle les renforce face à la mondialisation. Dans la mesure où la créativité aidée abolit les barrières culturelles sur l'espace local appelant chacun à la faire naître, elle réduit les chocs des diversités. Elle est donc incontournable aujourd'hui que tous les espaces locaux sont appelés à être de plus en plus ouverts. Elle est donc politiquement désirable partout. Mais sortir d'un paradigme dominant n'est pas aisé a fortiori quand il est porteur de nombreux succès et qu'il est difficile de mesurer ses externalités. En outre, ceux qui ont conscience qu'ils vivent dans un paradigme sont peu nombreux et souvent peu en situation de convaincre les autres en auraient-ils toujours la volonté.. Et pourtant dans un monde ouvert à des diversités variées et perméable partout à leurs effets à quoi sert-il de s'enfermer ? La protection ne dure qu'un temps seulement. Convaincre qu'il faille ouvrir les paradigmes là gît un nouveau front d'action pour les chercheurs : éclairer les paradigmes et communiquer ceux-ci. Découvrir les paradigmes des autres civilisations fait partie d'une mondialisation bien envisagée c'est-à-dire en voie de pacification. Il en découle, en effet, une mise en lumière du caractère relatif des représentations du réel (le perçu, interprété, supputé...) par les uns et les autres. Une autre compréhension des autres et de soi en est issue. On comprend qu'il n'y a pas qu'un seul dialogue avec soi ou les autres ni un seul contexte de dialogue. Le soi, partout, est une globalité complexe et multiple faussement fermée, à ouvrir dans l'avenir. Il faut accepter cela et l'enseigner. La créativité appelée dans ce papier est donc **une tension vers une autre compréhension du monde et de ses êtres**, à un moment où ce monde s'ouvre plus largement et où le pouvoir qui y domine est contesté de nombreuses façons tant explicites qu'implicites Certaines en outre créent des risques globaux. Ainsi, la créativité est **un cheminement vers plus de paix via le construit d'autres histoires globales par tous**. Mais **peut-on s'ouvrir sans accepter, par delà les raisons, les différences que l'on va rencontrer. Non ! Et pour cela, au risque d'utiliser un mot fort, il faut aimer. Donc la créativité du monde appelle un autre « regard » actif pour ses êtres.**

2. **Géométrie variable des façons de lire.** Le papier est long. Mais il a été écrit de façon à permettre des lectures ciblées et cohérentes pour alléger l'effort de lecture. En voici des exemples. Un lecteur intéressé par **une réflexion citoyenne** lira **tout le papier**. Un lecteur voulant **augmenter** sa **compréhension mondiale** lira **l'ensemble A du développement**. Un autre cherchant des **fronts d'actions publiques et privées** parcourra **l'ensemble B du développement**. Un troisième soucieux de **réformer les entreprises privées et publiques** sélectionnera les **paragraphes 32 , 33 et 34 de l'ensemble B** etc. Le papier est accompagné d'un appel à ouvrir un chantier local favorisant la créativité.

3. **Front stratégique d'action immédiate.** **La créativité est un enjeu individuel et collectif, économique et citoyen, local, national et international. L'auteur du papier**

**propose de s'y atteler dans le cadre d'un laboratoire local, une ville, par exemple.** Il conviendrait d'utiliser les TIC disponibles sur le territoire local pour organiser une consultation de la population sur la créativité. Sur un site ad hoc, celui de la mairie, par exemple, une information sur les enjeux de la créativité serait accessible et il serait demandé aux citoyens accédant au site de faire des propositions pour pousser la créativité dans la ville c'est-à-dire dans ses entreprises, ses maisons d'enseignement, ses services publics, ses espaces divers, etc. Les propositions seraient étudiées par un groupe de travail rassemblant des acteurs locaux en vue d'applications publiques et privées. Dans ce dialogue urbain, des moyens financiers doivent être promis si non il y a peu de réponse. Agir ainsi n'est pas faire preuve d'utopie. En effet, les TIC existent et une des questions qu'ils posent actuellement est comment les intégrer à la croissance de façon structurelle tout en réduisant les contraintes d'endettement que l'on connaît. Les études disponibles indiquent que les gains de productivité attendue depuis longtemps viennent de cette intégration et non de tactiques d'utilisation. Dans ce cadre, ces études conduisent à penser que les TIC modifient les tendances de la productivité quand elles sont intégrées dans un nouvel ensemble de repères, paramètres, valeurs, ayant du sens pour un grand nombre, soit faisant culture tout simplement. Ce papier propose que ce soit celle d'une créativité de l'être. Le dialogue urbain proposé déboucherait en effet sur un forum permanent de la créativité locale. Compte tenu de la localisation de Saint Raphaël, ce forum, front stratégique de réflexions et d'actions s'appellerait : « Méditerranée- Créativité ». Par un tel front stratégique, un territoire local passe à une vitesse supérieure en matière d'information communication de ses citoyens et d'actions en partenariats divers dans ce cadre. En effet, il donne aux citoyens des contenus de réflexion pour pouvoir être des acteurs plus conscients des enjeux globaux de la démocratie participative effective ou encore de l'intégration globale d'un territoire local ouvert, multiculturel et perméable aux diversités du monde.

4. **Mots- clefs :** Etre, Créativité, « paradigme ontologique et cognitif : le subjectivisme », « croissance endogène locale », « territoire local globalement intégré et de cohésion sociale ».

5. **Résumé en anglais.** The paper focuses on creativity which is a key issue to get innovations and therefore potential growth under the constraints of the " global & knowledge age". Because creativity is linked to being the paper presents the paradigm in which people from countries labelled as the West have been accustomed to experiment their representations of what they call reality. In an open world open paradigms are required otherwise risks of clashes may occur. Indeed, not only people communicate and encounter as countries but also this occurs between civilisations. The risks of clashes are greater when the levels of development are unequal. This is the case. To ease the opening of the dominant paradigm it is explained consistently through the paper. To make clear that other paradigms exist that of China is briefly illuminated. The preceding leads the author concluding that the West must modify its view about other people and theirs civilisations to help the global village finding solutions to key issues in which economic, social, political and cultural concerns interact. This interactivity creates constrains to citizens, SMEs, workers, entrepreneurs, political and private

deciders as international bodies as well. How to be open? Through a push in favour of creativity everywhere. This is a new strategy of which the axes are long life education and endogenous local growth. But education has also to be changed so as favouring the openness of people's mind. It is in that new framework that efforts to care about it have to be developed. Endogenous local growth has to be embedded into a new knowledge basis. Indeed, one has to push it not only through the knowledge the market gives value. This knowledge one is scarce. It is just of set of knowledge a society has. One has to promote the rest of knowledge. Creativity would give birth to it everywhere. That would help local territory to get growth and social cohesion. Creativity is a key issue for the future. Therefore a proposal is made to push it at some local level. The proposal is sent to Saint Raphael to open a dialogue with its citizens to open a permanent forum towards creativity from which effective decisions and actions will come for the best of the population. The forum would be called "Méditerranée- Créativité".

6. **Key words.** To be, creativity ,” Subjectivism: an ontological and knowledge paradigm from the West”, “ local territory with a process of global integration in conjunction with a strong social cohesion”.

## **Introduction- La créativité : du souci pour une naissance**

7. Surfer sur le « Net » en cherchant sur la créativité révèle que celle-ci est au cœur de nombreux ouvrages, depuis dix ans, particulièrement en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Les ouvrages furent d'abord tournés vers l'économie et puis ils ont progressivement pris pied sur un espace plus large, un espace nouveau d'attitudes, de comportements, valeurs, de culture en fait. Les frontières anglo-saxonnes se sont ouvertes aussi. Ne voit –pas actuellement la Chine mettre la créativité au cœur de son vaste programme de réforme de l'éducation ( The Economist, 2003 ). Par rapport au passé, aussi, les ouvrages disponibles dégagent **un questionnement de plus en plus lancinant sur les sources de la créativité et, dans ce cadre, sur un moment privilégié de celle-ci, l'enfance.** Ce souci s'explique par la nécessité qu'ont les entreprises, les salariés, les responsables publics,, les citoyens de **devenir des moteurs de changement afin de s'adapter à un âge dit nouveau** dont la présence est de plus en plus sensible et incontournable dans leurs quotidiens du fait de quatre transitions majeures, en cours, qui le caractérisent.

**La mondialisation - globalisation :** l'économie de décisions, responsabilités, privées d'allocation des ressources et de choix techniques, partout ou quasiment dans le village planétaire, et sa logique de compétitivité et profit élevé à court terme, étendue en dehors du champ classique de l'économie ;



### **The Global Age**

**L'ère du savoir :** le savoir ciblé (relatif à des techniques spécifiques de façon dominante) devenant le facteur clé de la croissance économique potentielle (ou de long terme) selon le marché et d'un certain progrès général induit de la société ouverte au monde ;



### **The Knowledge Age**

**Le développement durable :** la croissance à gérer en nature et évolution sous l'angle des conséquences environnementales globales des facteurs de production et des techniques utilisés à réduire et inverser, et des modes de production et consommation dits productivistes appliqués à changer ;



### **The Sustainable Age**

**Le développement sociétal :** le progrès général induit par la croissance à transformer sous l'angle des aspirations de chacun à rencontrer mieux et des talents à laisser éclore, au sein des diverses sociétés des civilisations de la planète et dans leur dynamique d'interactivité et d'intra activité ;



## The Mankind's Age

8. Ces **transitions**, qui ne datent pas d'hier, sont dites **majeures** du fait qu'elles ont des **conséquences**, graduellement **de plus en plus perceptibles dans le quotidien d'un nombre grandissant de citoyens, ici et plus loin**. Elles sont dues à la survenance d'effets présentant des orientations conjointes sur des fronts très sensibles, comme, par exemple :

- la remise en cause des modalités et de la nature du travail salarié, donc aussi de la relative permanence du revenu ainsi versé et des contributions sociales de sécurité de vie y associées...;

- la remise en cause des acquis sociaux et même là où ils étaient peu contraignants ;

- la remise en cause des dépenses sociales publiques même là où elles étaient peu développées... ;

- la remise en cause des normes d'acquisition des savoirs : diplômes, titres de formation, mais pas seulement, la mise en évidence aussi d'une obsolescence rapide de tous les savoirs normés...;

- la remise en cause d'un rôle important des pouvoirs publics en faveur d'une éducation de qualité à un moment où, en outre, la nécessité d'une éducation tout au long de la vie s'affirme... ;

- les mesures (même partielles ou très imparfaites) de dégradation de l'environnement global de la vie sur la planète, l'accroissement des risques de santé publique à long terme dus aux pollutions diverses et variées, et aux modes de production et de consommation;

- la montée de déséquilibres sociaux, de la pauvreté, des indignités humaines, etc.

Cette interactivité, dans un cadre de doutes sur la survenance d'autres effets moins négatifs, génère, aujourd'hui, de **l'incertitude** que l'on peut qualifier **d'existentielle**. Elle amène partout des cortèges de peurs, de désespoirs et de rejets. De cynisme aussi ou encore de haine. Elle remet beaucoup en cause et, à tout le moins, le progrès général, induit dans les sociétés démocratiques par le savoir scientifique et technique de façon dominante et sa valorisation par l'économie de marché. Ainsi, sans alternative globale, l'incertitude pèse sur l'avenir, quel qu'il soit, d'une planète en train de devenir un « **Village mondial** » parce que, de plus en plus, certains de ses habitants communiquent, en utilisant une efflorescence de techniques



disponibles ayant un langage commun : le numérique, qui leur permet aussi d'accéder à des savoirs privilégiés. L'incertitude apporte des fractures dans le village qui hypothèquent son avenir, espéré « être plus » que par le passé, de paix et de prospérité générales. Elle **appelle**, par conséquent, **des réponses** stratégiques et tactiques, publiques et privées, techniques et citoyennes, spécifiques et générales, locales, nationales et internationales. Certaines de ces réponses sont dans une autre régulation nationale avec une autre gouvernance mondiale (Verlaeten a et b, bibliographie) éclairant une nouvelle éthique sociétale que certains (Attali, 2000) n'hésitent pas à appeler « la fraternité : une nouvelle utopie ». Quoi qu'il en soit, elles doivent être trouvées. Un avenir moins incertain, moins dangereux aussi, pour le plus grand nombre, partout, en dépend.

## **Développement : une naissance difficile**

**9. Parmi les réponses à l'incertitude des transitions de l'âge nouveau et planétaire, il y a la créativité** qui apparaît à beaucoup comme une **source de croissance potentielle qui aurait été oubliée tant il y en avait d'autres à épuiser**. Ils mettent, en effet, en avant les inventions et innovations marchandes avec une fréquence élevée qu'elle permettrait d'obtenir ce qui réduirait les effets économiques de l'incertitude éclairée. Et comme il arrive que les sources se tarissent, les études cherchent leurs origines d'où les caractéristiques indiquées (créativité, enfance) C'est aussi pourquoi, elles débouchent sur un ensemble de « recettes » pour être créatif, généralement enseignées à prix élevé par des consultants qui en assurent de plus en plus souvent la certification. Un marché potentiel est alors capturé tout comme dans le cas d'une innovation technique protégée par un brevet déposé. Quel paradoxe lorsqu'il s'agit d'un « bien » que tout le monde possède! **La créativité est, en effet, en chacun et, partout donc, dans le village planétaire, car, c'est** (prise de position de l'auteur) **une des caractéristiques de l'état qui accompagne celui d'être qui émerge de soi en vivant. A l'évidence, cet état en devient aussi un scénario de vie difficile, car, être est partout contraint quand ce « destin » est envisagé pour tous. Et a fortiori quand être n'a pas partout la même détermination paradigmatique et que le monde s'ouvre. Et pourtant être ne peut être aboli car lié à vivre. Vivre, c'est, en effet, apprendre à s'adapter sans cesse, c'est-à-dire trouver le processus d'organisation qui convient de ce que l'on décrypte en utilisant de nombreux patrimoines : le capital génétique, le capital d'éducation- formation, le capital social et relationnel, le capital expérimental, le capital émotionnel, la sagesse, ...etc. Mais on ne s'adapte pas sans raisons, même très confuses. Il y a des logiques personnelles et collectives. Ces dernières sont marquées par des paradigmes cognitifs et des empreintes culturelles, toujours là, même si l'intensité de cette présence varie, et une raison de fond. Toutes les logiques sont en symbiose (causes- effets) révélant des civilisations données. L'adaptation du vivre construit donc « une » histoire personnelle dans « une » histoire**

**collective. En fait des scénarii personnels dans des emboîtements collectifs. La créativité individuelle y est nichée tout comme son image collective.**

10. Dans la civilisation occidentale en entendant ainsi celle qui rassemble l'Europe de l'Ouest et les E.-U., par delà les aléas, et autres circonstances, contraintes, **on s'adapte pour vivre en se trouvant, c'est-à-dire expérimenter un soi, qui, pour certains, a l'ambition (= la détermination) d'un processus d'émergence d'une conscience personnelle ou de l'être que chacun porte en soi, dans des sociétés où il y a les autres qui essaient d'en faire tout autant et, sur une planète, où il y a des sociétés qui ont d'autres visions existentielles, c'est-à-dire d'autres déterminations de l'être.** En un mot, en Occident, « vivre », vise un **but : organiser « explicitement » du capital personnel d'information, sous contraintes relationnelles et sociétales, pour mettre en ordre implicitement son être et ainsi le faire jaillir.** Historiquement et explicitement, ce processus de naissance de l'être a lieu avec celui de l'émergence de la connaissance attribué à Descartes (1596- 1650) En naît un paradigme<sup>1</sup> ontologique et cognitif ou de la conscience, le subjectivisme, qu'il convient d'expliquer car il met en lumière et, aussi en ombre, la créativité dans cette civilisation et, dans le reste du monde, puisque l'Occident domine ce dernier.

#### **A. Un berceau : le paradigme de la conscience en Occident (le subjectivisme) .**

11. Il y a , à l' « origine » du processus d'émergence du savoir en Occident, un maître de "ballet", c'est-à-dire, un grand philosophe, scientifique ou encore homme tout simplement, qui propose au monde occidental une théorie de l'objet d'étude pour atteindre la nature ou l'essence ou la vérité du monde. R. Descartes, (1596-1650) dont il s'agit, marque, par conséquent, le savoir de l'Occident qui naît lentement, par une démarche méthodologique identifiant des effets et des causes à un moment où une pulsion de connaissance objective du monde tente de sortir de la métaphysique. Mais cette pulsion en porte toujours la marque: les lois des savoirs recherchés par application de la méthode aux faits sont les paramètres de la création divine de l'univers. Ces lois sont donc en relation avec une nature des choses, entendue au sens de leur substance et non de leur apparence. Dans ce cadre, Descartes manifeste une croyance en la puissance d'une raison humaine dotée d'une méthode d'appréhension des liaisons des choses, des faits, sous une dynamique systématique de doute toutefois. Par sa démarche, il est, par conséquent, aristotélicien, mais, par sa croyance en la

---

<sup>1</sup>**Paradigme.** Théorie générale sur laquelle se fonde la recherche ultérieure selon Thomas Kuhn (1922 – 96) Dans « La Structure des Révolutions scientifiques », cet auteur a affirmé qu'une découverte se fait rarement au hasard. Lorsqu'un scientifique trouve, c'est, en général, parce qu'il a cherché précisément ce qu'il souhaitait trouver. Sa recherche est donc fondée sur sa confiance en une théorie générale, dont la découverte ne serait qu'un cas particulier. La théorie est ainsi utilisée comme paradigme, soit comme **un ensemble de fondements momentanément admis (à grande échelle) Les implications du paradigme sont mises en lumière au paragraphe 11.**

vérité - essence ainsi atteinte, son plus grand bonheur dans la vie, il est platonicien. Rappelons que pour **Platon** (± - 428 à - 347) **la vérité ou essence du monde est hors du monde des choses, a un monde spécifique : le divin.** Dans le cadre de souvenirs de cette vérité, marquant l'âme humaine comme une empreinte le sol, le monde des choses la « révèle » moyennant l'utilisation des mathématiques, représenter les choses et les mettre en théorie, et de la dialectique, mettre en cause les hypothèses des théories et les justifier dans un principe absolu: la vérité ou essence étant une. L'être et le bonheur de l'homme sont dans cette conception intellectuelle de la vérité. **Vivre c'est être : c'est la rechercher totalement alors ou encore objectivement car c'est ainsi que l'être est heureux. Le bonheur est donc la tension vers la vérité.** Pour **Aristote** (-384 à -322), **la vérité émerge des choses** car les « mondes » y relatifs sont des régions imbriquées d'un même monde. Elle surgit par utilisation d'une démarche méthodologique reprise par Descartes mais où les causes sont plus étendues que chez ce dernier. En outre, cette vérité est à rechercher en étant sage, soit en refrénant son absolu d'objectivation car on ne peut vivre autrement. Vivre et être sont imbriqués. **Etre: c'est vivre dans le relatif des connaissances sur les choses, les valeurs partagées ou véhiculées, les besoins à satisfaire, les autres.** En un mot, **être dans le relatif d'exister** et non sous la pulsion d'une objectivation absolue d'être à rechercher et vivre. **Descartes cherche la vérité (de Platon) mais il la veut atteindre en liberté de conscience,** le savoir est pour lui une modalité d'éveil de l'esprit humain à sa nature profonde, religieuse : je pense donc je suis. Qui ? Un esprit venant de Dieu, c'est-à-dire étant dans le monde divin. En termes propres, l'auteur, se contentera de dire que Descartes « enseigne » à chacun de **chercher pour devenir conscient, être étant cette conscience.** C'est dans ce cadre de dialogue de chacun avec son être qu'il recommande d'agir en doutant cependant toujours. **Le savoir naît ainsi avec la conscience qui s'éveille: il devient connaissance d'un être, sujet pensant, se construisant avec bonheur dans la vérité (divine) soit dans l'objectivation.** Descartes a rejoint Platon. Cette vérité s'écrit avec une langue appropriée, les mathématiques. Descartes est, dans ce cas, dans une pensée ancienne pour laquelle la nature (ou substance) du monde est mathématique.

12. **Le savoir, qui va s'affirmer dans le monde occidental via le subjectivisme, est ainsi porté par deux pulsions, à savoir :**

- **une recherche de vérité objective, à la Platon :** cette vérité est en nature hors des choses, elle appartient à un autre monde que celui des choses, sa tension est le bonheur isolé jamais achevé tant que l'être ne l'est pas ;

- **une recherche d'une vérité subjective à la Aristote :** soit en nature émergeant des choses, des uns et des autres ; elle est donc relative soit en contingences existentielles de l'un avec lui-même et avec les autres ; sa tension est la sagesse développée face aux autres. Le bonheur est d'autant plus grand que cette sagesse le justifie.

**En outre, il y aura une culture d'écriture de la vérité (quelle qu'elle soit) avec le langage qui convient : les mathématiques. Et enfin, le savoir occidental qui va naître de ces quêtes du sens (vérité) sera marqué par une compréhension biaisée de Descartes.** Sa méthode fut, en effet, davantage comprise comme une logique de **fragmentation de la pensée** appréhendant les faits que comme un **apprentissage d'éveil** de l'esprit humain à sa nature d'essence. Elle a véhiculé l'idée d'un **tout régulé par ses parties**, n'étant **pas autre qu'elles**. Corrélativement, elle a induit une **spécialisation des disciples étudiant ce tout**. C'est, dans ce cadre, que l'on peut dire que Descartes a construit une **théorie générale de l'objet d'étude par la raison** et, ce faisant, se différencie d'Aristote élaborant une **théorie de la relativité des connaissances** d'où chez Descartes le repérage des causes par rapport à l'objet d'étude seulement, et, chez Aristote, par rapport à ce dernier et son contexte. Par suite d'une confusion postérieure à Descartes entre l'esprit et le mental et, dans un climat d'affranchissement à l'égard de la métaphysique, la physique « liée » à l'« Univers Cartésien », se centrera sur les objets « observables » exclusivement et, ce, jusqu'à ce que naissent en physique moderne (XX<sup>e</sup> siècle) des objets pensés mathématiquement, et donc représentables de cette façon, mais non nécessairement observables ou du moins pas tout de suite. **De façon générale, la compréhension biaisée de la pensée de Descartes va favoriser le matérialisme ou observation segmentée et réorganisation mécanique des faits « observables » (dans un environnement donné), plus tard appelé positivisme par Auguste Comte (1798-1857).** Indiquons immédiatement que pour Comte la paix est la conséquence nécessaire du développement des sciences et de l'acquisition de ses résultats par la population. Science et politique ne sont donc pas pensés comme deux domaines de savoir et d'action humaine indépendants ! Cet aspect du positivisme est resté longtemps oublié de sorte que c'est le positivisme en oubli de son repère d'action politique qui deviendra l'approche scientifique par excellence en Occident.

13. **Dans le référentiel ( le subjectivisme) précédemment introduit, les contributions de Newton vont avoir un retentissement immense.** Ses lois, du mouvement de particules matérielles, soumises à des forces communiquées par l'éther et qui sans cela seraient inertes, dites de la mécanique classique confortent, en effet, les croyances en l'organisation du monde (par Dieu car Newton est croyant) et la puissance de la raison puisque des lois sont découvertes. Elles sont, en outre, formalisées par recours aux mathématiques. **En Occident, la physique de Newton largement appliquée va graduellement devenir le prototype de la science et le modèle de toutes les disciplines scientifiques jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.** Conjointement avec la certitude cartésienne fondant la connaissance scientifique analytique, elle devint le **paradigme de la connaissance mécanique et analytique d'un monde d'objets matériels (physiques) aux réactions identifiées par des lois fixées.** Par conséquent, l'objet principal de la science devint l'identification de l'enchaînement des causes et des effets : il s'inscrit au cœur d'une dynamique de réactions, au moyen de

mathématiques quantitatives. **En outre, par l'intermédiaire du modèle de Newton, la nature devint la norme absolue sur la base de laquelle la vérité, la volonté, l'inviolabilité et la pureté de tous les phénomènes allaient être mesurées.** Ce qui était bon, juste, était aussi naturel et vice versa. Et plus encore, **puisque la physique newtonienne avait découvert un ordre apparemment permanent dans le monde naturel, il allait être déduit qu'il en existait un, également, pour l'existence humaine, puisque celle-ci appartenait à la nature ou encore pour la société humaine envisagée comme l'extension de l'individualité humaine.** Par conséquent, **il devenait naturel de se référer à la nature humaine, aux droits naturels ... lesquels étaient non seulement permanents mais aussi inviolables donc à respecter, protéger, par les pouvoirs en place.**

**14. Dans ce cadre newtonien va naître un dualisme, non encore évident pour beaucoup d'économistes et/ou de décideurs politiques, aujourd'hui, entre l'économie envisagée comme une théorie des actions humaines, donc dominée par les intentions des hommes, et une science naturelle de réactions s'imposant aux hommes isolés comme des particules de Newton.** Sous un tel « choix », la nature humaine va devenir matérielle : l'homo oeconomicus, tout comme la société : l'échange. **C'est avec ces repères que le paradigme newtonien va se diffuser aux sciences sociales et donc, en économie.** Toutefois, il convient d'indiquer que **les lois naturelles en économie n'auront jamais le même statut que celles de la physique.** En effet, ces lois devront rendre compte d'un état de perfection, qui n'était pas celui d'une phénoménologie<sup>2</sup> des activités humaines, à l'instar de la physique étudiant le monde matériel. Elles feront référence à une propriété organisationnelle de la nature (divine) des choses ou vérité, la méthode de Descartes devant conduire à la vérité de Platon en s'appuyant sur des « objets » venant de la représentation matérielle (comme Aristote) disséquée et réorganisée. Dans ce cadre, elles supporteront toujours le poids d'un arbitrage en faveur de la nature comme principe organisateur ou cause finale dont dérive un ordre de connaissances ou de lois (une science des idées et des valeurs) plutôt que comme représentation matérielle de ce principe ou ensemble d'effets d'où naît une science des choses. C'est cela qui explique que, lorsque de l'économie de marché émergera une logique implicite d'organisation des relations humaines, il soit inféré (dans le contexte d'un doute douloureux, cependant) qu'une harmonie sociale en soit nécessairement ou encore naturellement la résultante (A. Smith au XVIII e siècle) **Et comme la nature des choses (= l'ordre divin) est donnée, une fois pour toutes, la logique d'organisation se figera dans son objet, l'organisation harmonie, n'étant plus alors modifiée que dans sa stylisation, c'est-à-dire sa représentation et son écriture, par un recours grandissant aux mathématiques. Ainsi naîtra l'organisation sociale selon le modèle d'équilibre général**

---

<sup>2</sup> Phénoménologie. Attitude philosophique consistant à dire que nous ne pouvons connaître que ce que nos sens nous révèlent, et refuser d'extrapoler, à partir de la perception vers une quelconque matière ou substance sous-jacente. Hume et Kant sont des phénoménologues

**ou du marché qui domine significativement le XX e siècle et le début du XXI e.** Dans ce cadre, la logique économique deviendra un état donné de la logique conceptuelle, et non pas une phénoménologie historique spécifique de celle-ci, rendant compte de la façon dont **l'être se pense et s'organise** en collectivité d'un **bien vivre partagé**. Une contrainte idéologique ou de représentation sera ainsi développée à l'encontre de la créativité ou tension pour être indépendamment de tout univers paradigmatique : **être en libre examen de soi, avec les autres, qui en font autant, sur une planète commune.**

15. En synthèse, le savoir dit occidental (il y a de nombreux emprunts ou encore des importations, reconnues ou pas, de savoirs étrangers, arabe ou chinois entre autres exemples) naît d'une recherche de sens dans un univers créé et organisé par une déité : le Dieu dit des chrétiens. Ce **savoir** est marqué par deux **certitudes**:

- celle de **l'existence d'une divinité** et donc de lois immuables, parfaites, venant d'elle;
- celle de **la puissance de la raison humaine outillée par la méthode de Descartes** (puissance relative toutefois avec la critique kantienne au XVIII e siècle : la chose en soi est inaccessible par la raison)

La certitude religieuse est renforcée par le dogme d'infaillibilité d'une église catholique dominante, dans la civilisation occidentale, même si les modalités de cette domination varient dans le temps et l'espace. Quant à la certitude rationaliste, au fur et à mesure que des lois scientifiques seront découvertes et que du « faire » et de l' « avoir » en découleront, la confiance en sa puissance s'accroîtra; **l'homme occidental** doutera de moins en moins qu'il ne sache découvrir l'essence du monde et que sa vie soit ainsi orientée vers son être. Ainsi, il **se prendra de plus en plus au jeu de pilotage d'un monde qu'il détaille de plus en plus mais qu'il lit de moins en moins dans sa globalité et finalement sa nature. En outre, il en parlera, aussi de plus en plus exclusivement selon le savoir qu'il produit.** Les langues occidentales changent, en effet, au fur et à mesure que naît le savoir des occidentaux, ceux-ci intégrant intensément leurs structures de pensée au sein de leurs structures linguistiques avec un effet de retour. **Les occidentaux érigent des cathédrales, donc mettent leur religion dans la pierre, et, disent le monde avec un langage scientifique. Ils sont dans l'objectivation du sens symbolisé alors** (Dieu dit... et le monde fût) et croient donc **donner au monde des « valeurs » universelles** d'où des pulsions d'évangélisation de ce monde. **L'occidental se lit aussi lui-même de façon biaisée.** Il se prend au jeu de la raison : son moi est réduit à l'intellect et encore est-il de plus en plus fragmenté (donc illisible) selon le développement des champs de la spécialisation analytique. Malgré ses dérives, l'individuation, qui fait naître le sujet pensant, est un apprentissage courageux face aux pouvoirs politiques et religieux. En effet, les dogmes religieux faisant l'univers métaphysique contraignent le savoir des savants de façon forte selon que domine le catholicisme (ou encore la foi orthodoxe) face au protestantisme né de lui. En outre, (car elle incarne l'homme dans sa véritable identité ou nature) plutôt que sur les le premier mettant davantage l'accent sur la perfection divine à réaliser sur la terre efforts

nécessaires pour sans cesse recommencer, fait éclore un scénario dévalorisant l'échec ou encore l'humain face à d'une nature divine de l'homme, ne fût-ce qu'un peu. De façon générale, **le savoir occidental est une démarche initiatique**: quelles que soient les épreuves, **il faut réussir. Ainsi l'homme occidental est-il sauvé de sa condition misérabiliste !** L'occidental cherche-t-il toujours pour atteindre la plus haute fin. Graduellement, non. En effet, à la spécialisation des champs du savoir correspond en quelque sorte une spécialisation des responsabilités : les savants cherchent, les travailleurs produisent, l'Etat organise le tout et les églises disent la morale. L'univers des « objets » et des « sujets » est fractal, c'est-à-dire que l'analyse y relative ne change pas quelle que soit son échelle d'observation. **Le savoir occidental ou plus précisément le subjectivisme devient ainsi davantage une frontière mentale individuelle dont les limites sont sans cesse repoussées plutôt qu'une ressource éthique, au service des besoins humains, ne fût-ce qu'occidentaux, et de l'environnement de l'homme dirait-on aujourd'hui.** On est ainsi bien éloigné de Platon et de Descartes, pour lesquels il fallait chercher pour atteindre la plus haute finalité (intellectuelle toutefois) et vivre ainsi (= en objectivation de l'essence) soit aussi gouverner sous cette orientation.

16. **Le subjectivisme** ou paradigme de la conscience de la civilisation occidentale **repose sur cinq piliers de représentation** au fur et à mesure qu'il est diffusé. **Ces piliers portent la production d'un savoir analytique, donc fragmenté, et une compréhension du sujet qui l'est, par conséquent, tout autant.** Cet ensemble donne à toute **globalité** l'architecture d'un effet de composition (et donc la **signification**) d'une **totalité**, sans plus. En outre, **la vision générale qui en découle est celle de « pièces » majeures du « monde » auxquelles celui-ci est progressivement réduit.** Les piliers sont :

- a) **l'être, de nature divine, progressivement réduit à l'intellect : le sujet pensant** (cherchant la vérité et le bien et y trouvant le bonheur intellectuel) ;
- b) **la raison magnifiée** dans sa puissance d'achèvement (malgré la critique de Kant) **et le doute** (graduellement oublié), cet ensemble étant utilisé pour extraire le savoir de **l'être : homo sapiens** ;
- c) **l'être maîtrisant le faire** (les techniques) : **homo faber** ;
- d) **l'être produisant selon son égoïsme** (son moteur naturel) : **homo oeconomicus** sans souci pour l'environnement (celui-ci est donné et il n'y a pas de cause finale chez Descartes, contrairement à Aristote, hormis Dieu) ;
- e) **l'être socialisé** par des obligations mais ayant des droits naturels à faire respecter par les pouvoirs en place : **homo prosaïcus**.

17. **Dans le subjectivisme**, en synthèse, **l'être est regardé dans un miroir. Il est une image renvoyant à la phrase biblique : l'homme fut créé à l'image de Dieu.** Dans ce cadre, **la créativité est un état de tension qui se manifeste avec le processus de naissance**

**de soi, d'être conscient donc.** Elle peut d'autant plus être contrainte que la naissance de soi l'est par les repères de civilisation de la société dans laquelle la vie se déroule. On comprend alors pourquoi la créativité vient du latin « creo, creas, creavi, creatum, creare » verbe agricole signifiant « faire pousser, produire, faire naître », et dans la langue ecclésiastique, « faire naître du néant » Il dérive lui-même de « cresco » qui signifie « pousser, croître, arriver à l'existence, naître » Cette tension peut donc être douloureuse. Cette douleur est socialement d'autant plus facilement acceptée que l'idée soit véhiculée d'un achèvement de l'être après la vie, dans la vérité et le bonheur éternels, moyennant toutefois un cheminement exemplaire. Dans ce cadre, le créatif, à la limite, peut se voir denier le droit de se plaindre, de souffrir au prétexte qu'il sort du cheminement vers l'être. L'être n'est pas sur terre donc le bonheur non plus et, par conséquent, la tension vers l'être est douloureuse. En outre, le discrédit voire l'interdit et le tabou, peuvent être **jetés** sur la matérialité de la créativité par les « docteurs » des « normes » diverses d'une civilisation.

⇒ **La créativité est la tension d'un processus de naissance de l'être dans un paradigme de conscience, le subjectivisme, en Occident .**

18. **Le paradigme de l'Occident définit l'espace de la créativité et ses matérialisations privilégiées.** Edgar Morin donne la définition suivante d'un paradigme (le texte qui suit : para 18 à 20 est extrait de son ouvrage : « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur » tiré de MORIN.HTM, p 6 à 8) :

- **la promotion/ sélection des concepts maîtres de l'intelligibilité.** Ainsi l'Ordre dans les conceptions déterministes, la Matière dans les conceptions matérialistes, l'Esprit dans les conceptions spiritualistes, la Structure dans les conceptions structuralistes sont les concepts maîtres, sélectionnés/ sélectionnant, qui excluent ou subordonnent les concepts qui leur sont antinomiques (le désordre, l'esprit, la matière, l'événement) Ainsi le niveau paradigmatique est celui du principe de sélection des idées qui sont intégrées dans le discours ou la théorie ou écartées et rejetées.

- **la détermination des opérations logiques maîtresses.** (exclusion- inclusion, disjonction-conjonction, implication- négation) C'est le paradigme qui accorde le privilège à certaines opérations logiques aux dépens d'autres, comme la disjonction au détriment de la conjonction ; c'est lui qui donne validité et universalité à la logique qu'il a élue. Par-là même, il donne aux discours et théories qu'il contrôle les caractères de la nécessité et de la vérité. Par sa prescription et sa proscription, le paradigme fonde l'axiome et s'exprime en l'axiome (« tout phénomène naturel obéit au déterminisme », « tout phénomène proprement humain se définit par opposition à la nature »...) Ainsi donc, le paradigme effectue la sélection et la détermination de la conceptualisation et des opérations logiques. Il désigne les catégories



fondamentales de l'intelligibilité et il opère le contrôle de leur emploi. Ainsi, **les individus connaissent, pensent et agissent selon les paradigmes inscrits culturellement en eux.** Prenons un exemple : il y a deux paradigmes opposés concernant la relation de l'homme avec la nature. Le premier inclut l'humain dans la nature, et tout discours obéissant à ce paradigme prescrit la disjonction entre ces deux termes et détermine ce qu'il y a de spécifique en l'homme par exclusion de l'idée de nature. Ces deux paradigmes opposés ont en commun d'obéir l'un et l'autre à un paradigme plus profond encore, qui est le paradigme de simplification, qui, devant toute complexité conceptuelle, prescrit soit la réduction (ici de l'humain au naturel), soit la disjonction (ici entre l'humain et le naturel). L'un et l'autre de ces paradigmes empêchent de concevoir l'unité (naturelle et culturelle, cérébrale et psychique) de la réalité humaine, et empêchent également de concevoir la relation à la fois d'implication et de séparation entre l'homme et la nature. Seul un paradigme complexe d'implication/ distinction/ conjonction permettrait une telle conception, mais il n'est pas inscrit dans la culture scientifique de l'Occident. Le paradigme joue un rôle à la fois souterrain et souverain dans toute théorie, doctrine ou idéologie. **Le paradigme est inconscient, mais il irrigue la pensée consciente, la contrôle et, dans ce sens, il est aussi surconscient.** En bref, **le paradigme institue les relations primordiales qui constituent les axiomes, détermine les concepts, commande les discours et/ou les théories. Il en organise l'organisation et il en génère la génération ou la régénération.**

19. Qu'en est-il de tout cela pour le paradigme de l'Occident ? Ce paradigme disjoint le sujet et l'objet en les fragmentant par l'analyse de façon fractale, c'est-à-dire avec invariance d'échelle, avec pour chacun sa sphère propre (où le tout n'est que la somme de parties privilégiées), la philosophie et la recherche réflexive ici, la science et la recherche objective là. Cette dissociation (venant de Platon) traverse de part en part l'univers :

**Sujet/ Objet**  
**Ame/Corps**  
**Esprit/ Matière**  
**Qualité/ Quantité**  
**Finalité/ Causalité**  
**Sentiment/ Raison**  
**Liberté/ Déterminisme**  
**Essence / Existence**  
**Bonheur / Souffrance**

dans les sociétés occidentales. Il s'agit bien d'un paradigme car cette dissociation détermine les concepts souverains et prescrit la relation logique : la disjonction. La non-obéissance à cette disjonction ne peut être que clandestine, marginale, déviante. **Ce paradigme de la conscience détermine une double vision du monde (à la Platon), en fait un**

**dédoublément du même monde : d'une part, un monde d'objets soumis à observations, expérimentations, manipulations dans des champs spécialisés du savoir qui renvoient au sujet une vision fragmentée de lui, réduite à l'intellect, en outre ; d'autre part, un monde de sujets se posant des problèmes d'existence, de communication, de conscience, de destin, pour un monde dans lequel ces repères ont du sens : l'Occident chrétien.** Ainsi, ce paradigme élucide et aveugle, révèle et occulte tout à la fois, car, en son sein, ne se trouve qu'une vérité relative présentée comme absolue. Mais cela n'est pas tout, il faut encore tenir compte d'un « imprinting » culturel (empreinte culturelle ) ainsi que Morin l'indique ( idem réf. p. 8)

**20. Dans l'univers cognitif, au déterminisme des paradigmes et modèles explicatifs y relatifs s'associe le déterminisme des convictions et croyances qui, lorsqu'elles règnent sur une société, imposent à tous et à chacun la force impérative du sacré, la force normalisatrice du dogme, la force prohibitive du tabou. Les doctrines et idéologies dominantes disposent également de la force impérative, qui apporte l'évidence aux convaincus, et la force coercitive, qui suscite la crainte inhibitrice chez les autres. Le pouvoir impératif et prohibitif conjoint des paradigmes, croyances officielles, doctrines régnautes, vérités établies détermine les stéréotypes cognitifs, idées reçues sans examen, croyances stupides non contestées, absurdités triomphantes, rejets d'évidences au nom de l'évidence, et il fait régner, sous tous les cieux, les conformismes cognitifs et intellectuels. Toutes les déterminations proprement sociales- économiques- politiques (pouvoir, hiérarchie, division en classes, spécialisation et, dans nos temps modernes, technobureaucratization du travail) et toutes les déterminations proprement culturelles convergent et se mettent en synergie pour emprisonner la connaissance dans un multidéterminisme d'impératifs, normes, prohibitions, rigidités, blocages. Il y a ainsi, sous le conformisme cognitif, beaucoup plus que du conformisme. Il y a un « imprinting culturel » ou empreinte matricielle qui inscrit le conformisme en profondeur, et il y a une normalisation qui élimine ce qui pourrait le contester. L' « imprinting » est un terme que Konrad Lorenz a proposé pour rendre compte de la marque sans retour qu'imposent les premières expériences du jeune animal (comme chez l'oisillon, sortant de l'œuf, qui suit, comme sa mère, le premier être vivant passant à sa portée, ce que nous avait déjà raconté Andersen, à sa façon, dans l'histoire du vilain petit canard) L' « imprinting culturel » marque les humains, dès la naissance, du sceau de la culture familiale d'abord, scolaire ensuite, puis ce poursuit dans l'université ou la profession. Ainsi, la sélection sociologique et culturelle des idées obéit rarement à leur vérité. Elle peut au contraire être impitoyable pour la recherche de vérité donc d'être et de créativité.**

21. Dans l'Occident, il y a une matrice religieuse, le christianisme, dont les interprétations (les empreintes donc) par certains,

ont **glorifié** :

- **la recherche d'une nature divine de l'être, le chrétien, et donc la production du savoir l'accompagnant en même temps que le contraignant ;**

- **le cheminement** (d'épreuves) qui mène vers l'être et la vérité donc vers le chrétien et son dieu et « **l'évangélisation** » **qui l'accompagne, par conséquent ;**

- **le labeur du corps dévalorisé face à l'esprit ;**

ont **stylisé** :

- **les rôles sociaux et leurs enceintes.** A titre d'exemple, la (sainte) famille,, le missionnaire ;

ont **légitimé ou contraint** :

- **les pouvoirs en place,** la royauté (ointe mais parfois sanctionnée) par exemple.

ont **normé les acceptés et les interdits sociétaux, dit les tabous.**

Dans cet Occident, le cheminement tout au long de la vie fut ainsi largement celui d'une vie de labeur (= celui d'un corps devenu outil) et d'épreuves pour atteindre le... « Paradis », c'est-à-dire la vérité, l'être et le bonheur éternels (car donnés une fois pour toutes) **La créativité y devint donc un état d'exception tout comme l'être inaccessible en vivant. Sa tension douloureuse fut donc naturellement acceptée. Elle s'appesantit sur le corps, outil de l'être homme, dévalorisé par rapport à l'intellect. Il en découla une segmentation des savoirs et des activités, donc, aussi des hommes. L'être sur la terre, devenir pour tous, fut ainsi de plus en plus perdu de vue face à l'avoir progressivement propulsé par le développement économique et la domination du reste du monde.** Et dans ce cadre, beaucoup de combats durent toutefois avoir lieu afin que le partage de l'avoir marque la vie sur terre et qu'il soit accompagné de droits protégés : être à la marge de l'avoir partagé. Graduellement, la créativité fut liée à l'avoir et cela d'autant plus que la croissance était nourrie par du faire, devenu marchandise, issu des inventions. L'être pour beaucoup est réapparu dans les années quatre-vingt du XX e siècle lorsqu'il fallut de plus en plus tenter de transformer le plus d'inventions possibles en innovations marchandes, c'est-à-dire en marchés à capturer. L'être « marchand » appelle l'être tout court aujourd'hui qu'il faut être créatif (pour beaucoup, plus qu'avant) sous les transitions majeures du nouvel âge planétaire et que son incertitude intense est contestée. Conjointement, un positionnement nouveau de l'individu

face à la souffrance surgit. **Moins de celle-ci, plus de bonheur global durant la vie.** Face aux nombreux « autres » qui les remplacent de plus en plus dans le travail, **les occidentaux voulant être heureux sur cette planète doivent penser le bonheur comme une éthique collective globale soit planétaire laquelle appelle des modalités nouvelles au service d'être** (quelque indéterminé que ce concept soit), **partout, dont la créativité.** Mais pour cela, ils doivent se déshabituer de penser à être dans leur « univers de conscience » (graphique 1) seulement et de ne penser aux autres que dans ce paradigme.

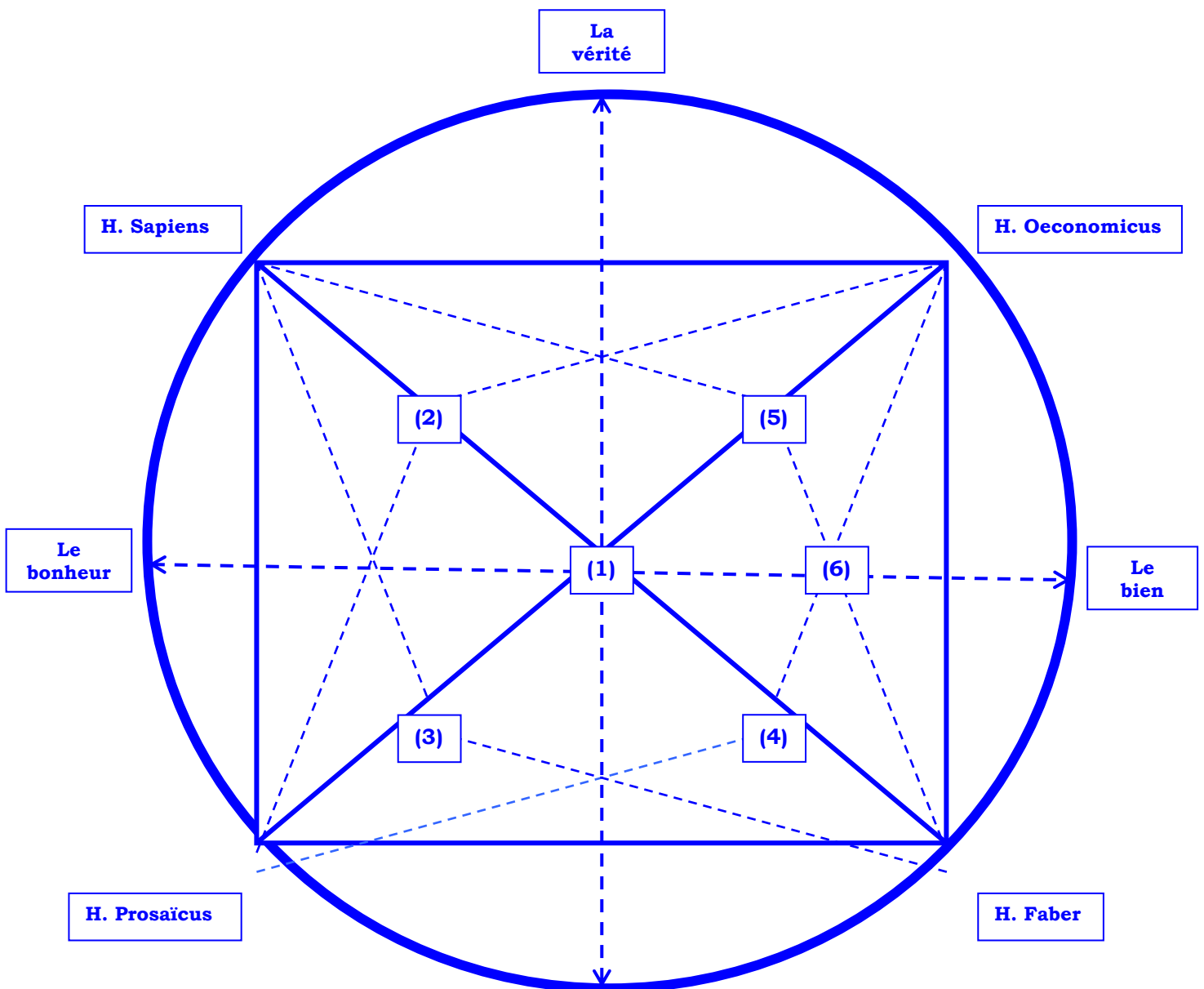
⇒ **Etre ouvert**

### Graphique 1

**Le berceau de la créativité en Occident : le paradigme de la conscience par la raison et le doute.**



**\* un carré idéal pour une civilisation utopique élevant vers le ciel ⇒ une pyramide existence- essence matérialisant cinq familles de civilisations ou cinq déterminations de l'être.**



**L'Etre**

(1)- ETRE dans le paradigme de la conscience par la raison et le doute : vérité, bonheur, bien (car Dieu chez les chrétiens) ;

(2)- ETRE dans civ. où homo faber= 0  $\Rightarrow$  civ. où le savoir n'est pas incarné dans du faire  $\Rightarrow$  civ. de la magie ;

(3)- ETRE dans civ. où homo oeconomicus= 0  $\Rightarrow$  civ. sans économie marché  $\Rightarrow$  communisme, autarcie  $\Rightarrow$  économie d'échanges s/production ;

(4)- ETRE dans civ. où homo sapiens= homo faber  $\Rightarrow$  civ. où savoir compl. incarné dans les techniques : civ. technicienne ;

(5)- ETRE dans civ. où homo prosaïcus= homo oeconomicus  $\Rightarrow$  civ. où règles compl. incarnées dans économie de marché  $\Rightarrow$  société du marché ;

(6)- ETRE dans civ. où homo prosaïcus= homo oeconomicus et homo sapiens= homo faber  $\Rightarrow$  civ. où économie de marché incarne les règles et les techniques le savoir  $\Rightarrow$  civ. de l'avoir ou du veau d'or.

**\* disant des évolutions possibles :**

2.000 ans d'histoire de l'Occident : (1 ?)  $\Rightarrow$  (2)  $\Rightarrow$  (3)  $\Rightarrow$  (4)

3 e Millénaire : ce qui est en cours : (4)  $\Rightarrow$  (5)  $\Rightarrow$  (6)

ou

un autre possible : (4)  $\Rightarrow$  (1) : s'ouvrir.

**\* appelant créativité : de la tension d'être (4) vers (1) + celle de la sortie de son paradigme.**

22. Sortir de son paradigme paraîtra bien difficile à tous ceux qui ont déjà toutes les difficultés à essayer d'être en son sein. En effet, il faut bien reconnaître qu'en « vivant » sous la tension d'être (devenir conscient), on a le plus généralement quelques doutes voire des peurs même, à la fois sur la capacité personnelle d'organiser et aussi sur ce que l'on organise et sur l'accueil des autres. La créativité ressemble donc à un pari sur un cheminement, dans un labyrinthe en outre, plutôt qu'à une pédale actionnée pour produire les gaz qui conviennent. Cette créativité semble très masculine en image et en doute puisqu'elle s'accompagne d'une peur presque existentielle (!!!) touchant à une certaine puissance que, tout le monde comprend, c'est-à-dire une survenance et une temporalité de maintien de certains effets. Beaucoup, dans ce cas, ont peur d'être des acteurs dans la pièce du bedeau qui fait la génuflexion, comme le dit Pierre Perret ! Dans ce cadre, la créativité semble être féminine au sens que, pour être créatif, il faut, quand on est adulte, être disponible, c'est-à-dire se maintenir dans un certain état ou encore s'offrir comme cela, non aux autres, comme Marilyn, mais à soi. **L'enfant**, de ce point de vue, n'a pas de problème. En effet, garçon ou fille, il apprend en associant tout et n'importe quoi sous les yeux ravis de ses parents. Il ne doute pas. **La créativité sort de lui tout naturellement.** Ses **parents**, eux, l'ont peut-être un peu perdue de vue dans le pilotage de leur moi selon des repères, intégrés, certes, mais qui leur sont parfois très étrangers, c'est -à- dire extérieurs, dans la compréhension profonde d'eux, des autres et du monde y relative. Et c'est pourquoi leur ravissement est si grand. L'enfant leur paraît être un magicien de tout et de rien. Il leur fait penser à l'univers du rêve qui, sauf en cas de cauchemar, les libère de quelques barrières et leur paraît être celui de leur potentialité : être le leur donc. En somme, ils **voudraient que Platon ait raison face à Aristote, c'est-à-dire vivre leur être dans un monde objectif, sans contingence avec celui de l'existence et trouver le bonheur ainsi.**

⇒ **Etre E.T.**



E.T.

- "Crois-tu enfant  
Que tu sais chevaucher le vent,  
Sculpter les nuages,  
Jouer avec les orages,  
Tartiner les montagnes,  
Confiturer les horizons ?"  
-"Oui"  
-"Mais comment ?"  
-"Je rêve ma vie et vis mon rêve.  
Pas toi ?"  
- "Non.  
J'oublie mon rêve et vis mon oubli"  
-"Plus âgé que moi :  
Rêve-moi"

**Marie- Paule VERLAETEN**





⇒ **Etre comme Marylin : s'offrir d'être.**



23. **S'ouvrir.** L'occidental y serait aidé s'il cherchait à **comprendre les autres civilisations** (c'est-à-dire découvrir leurs paradigmes) qui sont encore là, aujourd'hui, sous ses yeux. C'est parfois difficile car il les a dévalorisées et y a accentué des transformations exogènes sans penser à leurs effets profonds. Voici un exemple venant de Fr. Cheng qui illustre **un autre paradigme de la conscience ou de l'être : l'intersubjectivité**. Né en Chine en 1929, François Cheng vit en France depuis 1949. Poète, traducteur et historien de l'art chinois, prix Femina en 1998 pour son premier roman « Le Dit de Tianyi » Dernier livre : « Cantos toscans », édition Unes. Tout le texte qui suit est extrait de ce qu'il livra au public via Libération, qui, à la veille de l'an 2.000, avait demandé à plus de deux cents écrivains, intellectuels, chercheurs et artistes du monde entier « A quoi pensez-vous ? » (Supplément à Libération du vendredi 31 décembre 1999, p.28) . « A quoi pensez-vous ? » Cette question à moi posée, il n'y a que moi, bien entendu, qui puisse y répondre. Est-ce si sûr ? **Je pense l'univers autant que l'univers, un instant, pense à moi** : voilà une idée qui a hanté un Mallarmé par exemple, vers la fin de l'autre siècle. Pour ma part, je ne doute pas que, touchant la pensée, je n'ai eu affaire qu'à ce que faute de mieux on appelle l'intersubjectivité. Certes, l'intersubjectivité ne serait pas sans moi ; mais, je sais d'expérience que, chaque fois qu'elle naît, elle plane là, et, au lieu de se laisser ravalée par moi, m'aspire. **A la place donc d'un sujet pensant, supposé maître et possesseur de lui-même et de la nature, je préfère parler d'un trans-sujet, plus humble, plus authentique, non moins agissant.** Du coup, à la simple question « A quoi pensez-vous ? » Je ne suis pas sûr de répondre d'emblée clairement. Car dès que je pense, je suis suspendu à quelque chose qui plus ou moins me dépasse. Ah! La fameuse intersubjectivité, depuis le temps qu'on en parle, ne faut-il pas une bonne fois, et sans condescendance, l'accepter en sa vraie essence, l'admettre comme une entité en soi, à part entière ? Autrement dit, ne plus se contenter de la prendre uniquement comme un passage dont le but serait encore de redevenir à soi, ou un élément de ruse qui sert à « élargir » ou « renforcer » la performance d'un soi, propriétaire jaloux de ses « biens » Naturellement, il faut exalter la liberté du sujet et préserver tous ses droits. Là gît la glorieuse tradition de l'Occident dont toutes les autres cultures ont à s'inspirer, tant il est vrai qu'il n'est point d'intersubjectivité sans sujet. Mais combien vrai aussi : point de sujet sans intersubjectivité. Au sein de l'univers vivant, l'homme, cet être de langage, étant devenu, par la force des choses, le grand interlocuteur, non seulement au plan social, avec autrui, mais bien cosmiquement, avec les vivants. Toute vraie pensée est « inter » **Ce qui naît entre les sujets est aussi important que les sujets eux-mêmes.** Sortir donc de la logique de l'Un ou du Deux. Faire grand cas du Trois que certains Chinois anciens eurent l'intuition d'appeler le souffle du Vide-médian, lequel fait se croiser harmonieusement, si possible, le yin et le yang. Si transcendance il y a, elle ne pourrait venir chaque fois que d'un Trois, seule entité qui ne serait pas de pur commandement et face à laquelle on s'inclinerait volontiers. Seule entité aussi qui, toujours inattendue, toujours inespérée, incarne l'infini. Oui- sans peine de répétition-, avançons ceci : si l'on épouse pleinement l'idée du souffle qui relie toutes choses

vivantes et qui les porte toujours plus loin qu'elles, on peut admettre que le plus haut accomplissement qu'un sujet réalise- sainteté, amour, art- se situe toujours en avant et au-delà de lui, y compris les sensations les plus intimes qu'il pourrait en éprouver, dès lors que ces dites sensations ne sauraient être réellement qu'en résonance avec la grande rythmique de la Création. Là est la véritable extase. Mais cet « en avant », cet « au-delà », l'obtient-on par un seul acte volontaire ? N'advient-il toujours que lorsque le sujet entre en quête d'un autre être ou d'autres êtres ? C'est alors qu'il accède chaque fois lui-même à l'état d'être. Car **être-nous** en sommes persuadés- **ne consiste pas à exécuter un programme préétabli par soi-même**, ni à consommer un avoir acquis une fois pour toutes. **Vraiment être n'est autre qu'inlassablement, et à chaque instant, tendre vers l'état d'être, advenir à l'état d'être, le souffle n'ayant de cesse de faillir du non-être vers l'être.** Dans ce cas, il faut bien exalter, plus que les êtres en soi et séparés, ce qui surgit d'entre eux, ce qui les entraîne vers le devenir, le dépassement. **Il faut littéralement entrer dans l' »inter » comme on entre dans la danse.** Ici, une question cruciale qu'il est grand temps de poser : **est-il possible de juger de la valeur d'une intersubjectivité ?** Tant s'en faut, n'est-ce pas, que tout soit valable. Sur ce point, une approche phénoménologique patiente et minutieuse reste à faire. Disons d'emblée que seule est valable une intersubjectivité qui résulte d'une recherche commune du vrai et du beau, un Trois capable d'élever le Deux sans le détruire. Signalons, pour nous en tenir à ce que nous connaissons, que **d'anciens Chinois ont cherché à fixer des critères-** combien la Chine gagne à s'en souvenir, elle qui, pour des raisons historiques, s'est engagée dans un cycle de bouleversements violents- dans le Livre des mutations, par exemple, en formulant les 64 hexagrammes qui sont une manière de saisir les rapports fastes ou néfastes que peuvent entretenir le yin et le yang ; **dans la tradition esthétique aussi, en avançant, pour jauger une œuvre d'art, la triple exigence : grande interaction, grande rythmique et grande mutation.** Mutation continue dans le sens de la Vie, vocation même du tao, car :

**L'infini n'est autre  
Que le va-et-vient ?  
Entre ce qui s'offre  
Et ce qui se cherche  
Va-et-vient sans fin  
Entre arbre et oiseau  
Entre source et nuage.**

**B. Un mouvement : s'ouvrir. Comment ? : Promouvoir une éducation nouvelle-formation tout au long de la vie et de la croissance endogène locale.**

□ **Naître à nouveau.**

24. Comparer l'enfance et l'âge adulte, c'est mettre en lumière deux états de l'être humain, ceux de :

- **l'être stimulé par des images, sons, caresses... c'est-à-dire du signifié, et apprenant d'abord à imiter (=organiser selon l'extérieur) et à être valorisé ainsi, dans un univers personnalisé, c'est-à-dire centré sur lui, la famille, dont la dynamique est l'amour ;**

- **l'être intégrant avec raison du signifiant dans un univers impersonnel, c'est-à-dire ouvert, ayant des repères de civilisations dont la dynamique est la différence d'être et ses normes ou encore la présence de nombreux autres;**

ou encore, ceux de :

- **l'être dont on éveille la curiosité au monde, donc à lui, en définitive, avec amour ;**

- **l'être dont on peuple le cerveau de raisonnements avec méthode, à tisser pour comprendre, être conscient de ses possibilités et agir ainsi.**

Dans ce cadre, **la créativité est un cheminement de l'enfance vers l'âge adulte, qui devient, petit à petit, comme une dialectique validant du possible d'agir en conscience dans un univers cognitif et culturel donné.** (Dialectique : le terme est utilisé au sens de marche de la pensée reconnaissant l'insécabilité des questions et des réponses, donc que l'on peut unir dans une catégorie supérieure. Il s'agit d'une signification un peu hégélienne par conséquent) Ce cheminement, semblant de moins en moins hypothétique, conduit certains physiciens, résumant les conséquences de la découverte de la mécanique quantique, c'est-à-dire de la physique des champs énergétiques, à dire que **l'univers commence à ressembler davantage à une grande pensée qu'à une grande machine.** Dans ce cadre, **la réalité émergerait d'un champ unifié de conscience.** On pourrait alors conclure que la créativité serait l'état accompagnant le processus d'expérimentation de ce champ par l'homme sous des conditions donnant la vie sur la planète. **Tout serait créativité ou encore conscience en émergence.** S'il en était ainsi, on serait arrivé « aujourd'hui » à un moment...de grâce..., peut-être, puisque marqué par une nécessité pour l'homme d'être créatif mais qui serait comme une « grande blague existentielle » appelant à changer, non pour ce qui est communiqué, mais pour **qu'un plus grand nombre puissent être plus et partout, donc par**

**delà leurs univers cognitifs et culturels.** La prise de conscience des désordres du monde et des responsabilités y associées serait alors comme un grand cri, le vagissement d'une nouvelle naissance en cours. Laquelle ?

⇒ **Créativité : du savoir d'être, partout.**

□ **Etre sous le regard des autres**

25. La **créativité** est la capacité (faisant état) pour un sujet de manifester au monde, à lui-même et aux autres, quelques expressions qui n'existeraient pas en son absence. Dans cette détermination, qui reste marquée par l'Occident de par la mise en relief d'un sujet pensant au monde et à lui, le subjectivisme, on distingue généralement deux grands groupes de créativité individuelle, à savoir : (a) **la créativité qualifiée**, c'est-à-dire, intellectuelle, scientifique, technique et artistique et (b) **la créativité générale** ou vécue comme un état du quotidien. Quelle qu'elle soit, la créativité pose la question de sa valeur sociale puisque le créatif vit avec les autres. La valeur sociale de la créativité au quotidien dépend à la fois des capacités d'innovation de l'individu, de ses compétences à les exprimer, les faire connaître et les imposer ; elle dépend tout autant de la nature du groupe social, de sa réceptivité au changement, de sa flexibilité et de ses organisations. La créativité au quotidien apparaît donc comme un concept étroitement relatif aux interactions de l'individu et de son environnement dans un univers cognitif et culturel donné, en outre. Le créatif est donc bien souvent brûlé avant que d'être adoré ! Ainsi, la créativité est-elle une notion qui dépasse l'individu : elle oblige à le cadrer dans son contexte de temps, de lieu, de connaissance et de culture. De ce point de vue, la « **marginalité** » du créatif est évidente dès le principe : il doit être quelque peu distant pour sortir d'une production purement répétitive, conforme et, par-là, triviale. Mais, en même temps, il vit avec les autres. Dans ce contexte, le créatif au quotidien supporte deux chocs liés à un idéal pédagogique et/ou thérapeutique qui renforcent la marginalité indiquée. La pédagogie aspire généralement à engendrer des travailleurs- consommateurs qui sachent lire, écrire, compter et surtout qui sachent obéir, être efficaces dans la production et satisfaits de leur sort : on obtient ainsi des adultes dits bien adaptés ; de même la thérapie cherche à rétablir cette conformité lorsqu'elle a été perdue. Un tel idéal pédagogique et/ou thérapeutique n'est généralement pas apte à développer la créativité et l'innovation culturelle ou sociale de façon normale dans le quotidien. Il n'est compatible qu'avec des statuts d'exception, des marginalités toujours difficiles à vivre du fait de l'isolement voire du rejet qu'ils engendrent. Il faut donc beaucoup d'enthousiasme (Au sens étymologique, l'enthousiasme est un état de possession par le divin, autrement dit une transe inspirée !) Au créatif et de force de caractère pour continuer à vivre avec les autres car sa créativité est souvent un combat contre les autres, qui font les normes et/ou les trouvent confortables, donc aussi contre lui (être) dans une société où il y a toujours l'un et l'autre. Parfois, ce combat est

si cruel qu'il prive l'enfant d'amour dès son début de vie sociale. **En fait, chaque créatif donc, chaque humain, risque de payer ce prix : l'amour des autres tôt ou tard ! La créativité dont on parle aujourd'hui est donc comme un traumatisme sociétal puisqu'elle oblige à revenir sur une « normalité » d'être dont les sociétés se sont satisfaites jusqu'à présent avec plus ou moins de bonheur selon leurs univers de civilisation.**

⇒ **Ne plus être une marginalité sociale.**

26. **En Occident, la marginalité du créatif au quotidien est d'autant plus étrange que le moteur de l'économie de marché soit l'égoïsme, c'est-à-dire une « star » de la marginalité.** Mais cette « star mania » se déroule dans le cadre d'une pièce de théâtre dans laquelle il est dit qu'ainsi « tous pourront être riches » si le marché fonctionne naturellement. L'égoïsme cesse alors d'être un paramètre individuel, il devient une norme collective d'un bien être attendu, lui-même étant marqué par une évolution appelée « le progrès » (général) par les économistes. L'égoïsme et l'intérêt (progrès) général sont donc des alliés objectifs en économie de marché. Un ordre sociétal naît ainsi dans lequel chacun s'occupe de ses affaires. Historiquement, tout cela ne fut vrai que pour certains groupes, dans certaines parties privilégiées du monde, et, encore, le bien être vers tous ne s'y diffusa-t-il jamais facilement. Aujourd'hui, ce qui a été partagé est remis en question dans ce monde privilégié.

27. La marginalité du créatif est d'autant plus difficile à vivre, qu'il désire en vivre, c'est-à-dire qu'il porte en lui une créativité qualifiée. Vivre de sa créativité artistique est difficile car « l'esthétique » n'est pas un bien commun, le marché sur lequel un pouvoir d'achat peut être créé est donc étroit hormis si des mécènes apparaissent ou si des fonds publics sont octroyés quels qu'en soient les motifs (grandeur de l'Etat, intérêt général...) Vivre d'une créativité intellectuelle est aussi difficile car « changer d'idées » fait toujours peur non à cause des contenus qui naissent ainsi mais parce que cela ronge peu à peu les organisations devenues des remparts de certitude et de pouvoir, donc de rigidité, alors que le monde évolue même si le mouvement est difficile dans un paradigme donné ou en dehors d'une telle construction. Les créativités scientifiques et, techniques surtout, sont de mieux en mieux accueillies par l'économie car elles sont porteuses, du moins potentiellement, d'innovations marchandes, donc, de gains de profit, croissance, pouvoir d'achat et d'emploi. Mais tout dépend de circonstances dites facilitant la capture de ces innovations. Dans ce cadre, certaines civilisations, de par leurs cultures, ont plus de facilités à transformer les créativités scientifiques et techniques en innovations marchandes. C'est le cas des E.-U. face à l'Europe dans la civilisation occidentale. Apprendre, c'est-à-dire, avancer, tomber, avancer, y est valorisé dans tous ses mouvements et non pas seulement dans celui d'avancer. Accepter de tomber et être aussi valorisé ainsi, c'est accepter le relatif de l'effort plutôt que l'absolu du

mouvement « avancer » Une excellente leçon pour être en Occident (le Christ n'est-il pas tombé et puis reparti avec un peu d'aide, en outre), c'est-à-dire devenir conscient. Mais dans les performances américaines, il n'y a pas que des différences de culture comparée à l'Europe, il y a aussi une politique d'attraction de ressources humaines, de haute qualité et forte créativité venant du monde entier, des stimulants importants venant du budget de la défense, des marchés de capitaux à risques, trop parfois, une philosophie particulière liant enseignement, recherche et développement et une géostratégie d'imperium. L'Europe balbutie sur ces axes et est faible politiquement sur la scène mondiale des alternatives aux E.-U..

28. Faut-il avoir peur de la **créativité de la conscience**, c'est-à-dire **d'une source inspirée** (=ontologique) **par chacun et dont l'abondance escomptée ne se manifeste qu'ainsi ?** Pour ceux qui en feront les délices de mouvements sectaires, non, car ils chercheront à s'approprier le thème afin de capturer le libre arbitre de plus d'un et, donc, à renforcer leurs influences ainsi. C'est déjà le cas aujourd'hui. En réaction, il y aura donc des réactions politiques contre la créativité utilisée par des sectes et cela très légitimement. Pour ceux qui comprendront ainsi que l'Occident et le village planétaire qu'il domine s'ouvrent à une abondance de savoirs pour être (quel qu'en soit la détermination), qui changeront le monde petit à petit, il y aura simplement des doutes de comment organiser les énergies et, partout, donc particulièrement dans les grandes enceintes internationales pour que les politiques changent en faveur de la créativité consciente partout. Et puis, il y aura tous les autres qui appliqueront **Machiavel : « Il n'est rien de plus difficile que de s'engager dans un nouvel ordre des choses car le changement a pour ennemis ceux qui ont prospéré dans les conditions passées et a pour tièdes défenseurs tous ceux qui ne voient pas encore comment prospérer dans le nouvel ordre »** Dans ce cadre, tout ce qui peut être enseigné, communiqué, sur la créativité de la conscience résonnera de toute autre façon qu'aujourd'hui car, sous des attentions diverses, parfois très conflictuelles. En effet, **la créativité est un pouvoir**, légitime en soi, car s'éveillant avec l'être. Mais sa matérialisation peut être contrainte. C'est de cette nature que naît sa marginalité dans un monde où la conscience d'être, pour tous et en libre examen, a fortiori, n'est pas le repère dominant. Avoir l'est sous l'illusion du « tous pourront être riches avec le marché » Et ne dit-on pas, en outre, qu'avoir c'est pouvoir ! En tant que pouvoir ou plus exactement principe ontologique de pouvoir, les contraintes toujours à envisager sont :

- **la réaction des pouvoirs en place** (politiques, religieux, scientifiques, techniques...) dont la légitimité est en question face à la créativité de la conscience. Cela est légitime dans le cas des deux premiers, moins dans ceux des deux derniers. Et pourtant, ils seront interpellés en des termes cherchant d'autres arbitrages qu'aujourd'hui entre : une science et des techniques « sports d'orgueil de la raison » ou modalités de destruction, de transformation, des « barrières de ressource » pour faire face aux besoins du plus grand nombre tout en respectant la vie de la planète;



- **les biais de compréhension pour ne pas dire plus produits par la communication.** La communication est un habillage du paraître. Elle est utilisée contre l'être. Ce message fort est l'objet d'un papier ciblé de l'auteur (cf.bibliographie Verlaeten c.) ( un lecteur intéressé peut obtenir le papier par e-mai envoyé à [cis@compaquet.fr](mailto:cis@compaquet.fr)) car peu mesure les dégâts de la communication actuelle;

- **la manipulation des foules** d'autant plus aisée que les gens ont oublié l'être (quel qu'en soit la détermination) en eux ou qu'ils sont tentés par l'avoir substitué à cet être problématique et ce, d'autant plus, qu'ils sont pauvres et qu'ils désirent améliorer le sort de leurs enfants. Les motifs de mise en mouvement des foules dans un but de récupération ne manquent pas. Mais surtout, il y a :

- **la peur de vivre en incertitude** comme si cette incertitude était identique à l'attente du malheur le plus profond. L'avoir semble ne pas porter ce message. Et pourtant à long terme (sur tout le XX e siècle par exemple), les riches sont devenus plus riches même si les pauvres le sont un peu moins. Leur compétitivité monte aujourd'hui à l'assaut de la répartition dans les pays dits riches. De l'écart entre plus riches et moins pauvres naissent des « tensions » voire des haines annonciatrices de lendemains qui ne chantent pas même si les illusions de l'avoir persistent. L'avoir est **inégal** et **polarisé** mais **tangible** et, en outre, sans cesse **communiqué comme s'il pouvait être capturé par chacun en étant simplement un bon joueur** (sportif) **du marché** (jeu). L'être, par contre est **divers** et **partagé**, **intangibles**, du moins largement, **quand il n'est pas recherché de façon systématique dans les sociétés.** **Etre ou avoir** telle est la question substituée à la phrase bien connue de Shakespeare ;

- **la controverse** laquelle devient un art bloquant de nombreuses décisions hypothéquant l'avenir (les choix de filières techniques, sur la génomique ou sur l'environnement durable le démontrent) On y repousse les frontières du « craint » lequel revient alors au galop, le temps passant, sans mode d'emploi pour le faire « passer » (maladies liées aux modes de production et de consommation rentables ayant des incidences sur la santé publique à long terme et donc sur le budget de la sécurité sociale) ;

- **la peur de la castration des normes.** Dans toutes les sociétés, les normes de toute nature sont intégrées petit à petit sous des conditions et circonstances diverses. Pour certains, cela est vécu avec souffrance, pour d'autres, non, car ils y trouvent leur identité. Elle leur est donnée de l'extérieur mais ils ont peu de doutes qu'elle soit bien la leur. La créativité est alors pour eux un état d'individuation surdimensionnée. Ils n'en rêvent pas. Dans les normes, ils fonctionnent, seulement, mais n'en sont point « malades » Et puis, ainsi, ils ont et paraissent, car, aux normes sont associés des processus de valorisation- promotion- organisation divers.

Ainsi, les sociétés deviennent-elles bureaucratiques : des organisations qui fonctionnent selon des normes non remises en cause et non qui créent dans le quotidien. La finalité, c'est l'organisation et non l'être. Sartre disait que « l'enfer, c'est les autres. En le paraphrasant, il faudrait dire « l'enfer, c'est la bureaucratie » au sens de « cette bonne conscience des règles qui ne doute pas de sa légitimité à « être » . Mais quoi ? ;

- **la peur de n'être pas aimé.** Tout le monde veut être aimé du moins... un peu. Que faire alors quand la créativité est là malgré tout ? Se retirer « loin de la foule grondante » ? (paraphrase de Th. Hardy ) . Mais au prix de quelle souffrance ? Il faut méditer sur cette dernière contrainte ! Une créativité contrainte par l'amour **demande pour « couler » non plus d'amour mais un autre amour : aimer l'autre dans ses différences** et non pas dans ses performances normées de similitude (plus beau, plus intelligent,... beau, intelligent... étant des paramètres d'une norme d'être, c'est-à-dire du totalitarisme du paraître) C'est aussi une façon d'appeler la créativité partout dans le village planétaire où les civilisations sont nombreuses et variées et donc où être est diversement déterminé ;

- **la peur de la nécessité de changer de paradigme**, c'est-à-dire de sortir d'une vision du « réel » paramétrée par les noyaux durs des savoirs rationnels en Occident, et des pouvoirs (et des organisations), des fantasmes et des valeurs y associés. Ces noyaux ont engendré **de fausses certitudes de compréhension totale du monde et de l'être**, c'est-à-dire **de vraies incertitudes quand le global réel est là et que la détermination dominante de l'être fléchit**. Plus précisément, ils ont véhiculé des représentations d'un réel et d'un sujet, utiles un « moment » d'espace-temps, mais qui sont devenues ces derniers, avec une architecture de pouvoirs et de valeurs, qu'il faut apprendre à abandonner ce moment passé, soit quand la fécondité de solution des représentations est épuisée. L'économie du marché n'est, sous cet éclairage, qu'un modèle physique à la Newton (c'est-à-dire d'atomes isolés mus par leurs égoïsmes, uniquement) dépassé donc, depuis longtemps, en tant que référentiel de description dominante du monde, physique, en outre. Se défaire de vieux modèles n'implique pas pour cela que la vie humaine devienne un chaos au sens d'une avalanche d'information impossible à lire et à organiser pour être interprétée en termes d'adaptation. Elle reste ce qu'elle est : une expérimentation personnelle sans cesse surprenante, dans des contextes relationnels et des univers de civilisation, parfois avec des effets de seuil, d'où surgissent des bifurcations qui sont autant de remises en cause de certitudes parées d'universalité et d'absolu, alors qu'elles n'étaient que relatives. **La vie humaine est un perpétuel devenir, une grande cinémathèque de films non terminés, toujours en cours, tout liés !**

⇒ **Ne plus avoir peur d'être.**

#### □ **Education nouvelle**

29. Ce qui vient d'être dit sur l'éducation peut être précisé encore en se référant à Edgar Morin (les para 29 et 30 sont extraits de « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur », p 22 et 23). **Le XXI<sup>e</sup> siècle devra abandonner la vision unilatérale définissant l'être humain par la rationalité (homo sapiens), la technique (homo faber), les activités utilitaires (homo economicus), les nécessités obligatoires (homo prosaicus) L'être humain est complexe et porte en lui de façon bipolarisée les caractères antagonistes :**

**sapiens et demens** (rational et délirant)

**faber et ludens** (travailleur et joueur)

**empiricus et imaginarius** (empirique et imaginaire)

**economicus et consumans** (économe et dilapidateur)

**prosaicus et poeticus** (prosaïque et poétique)

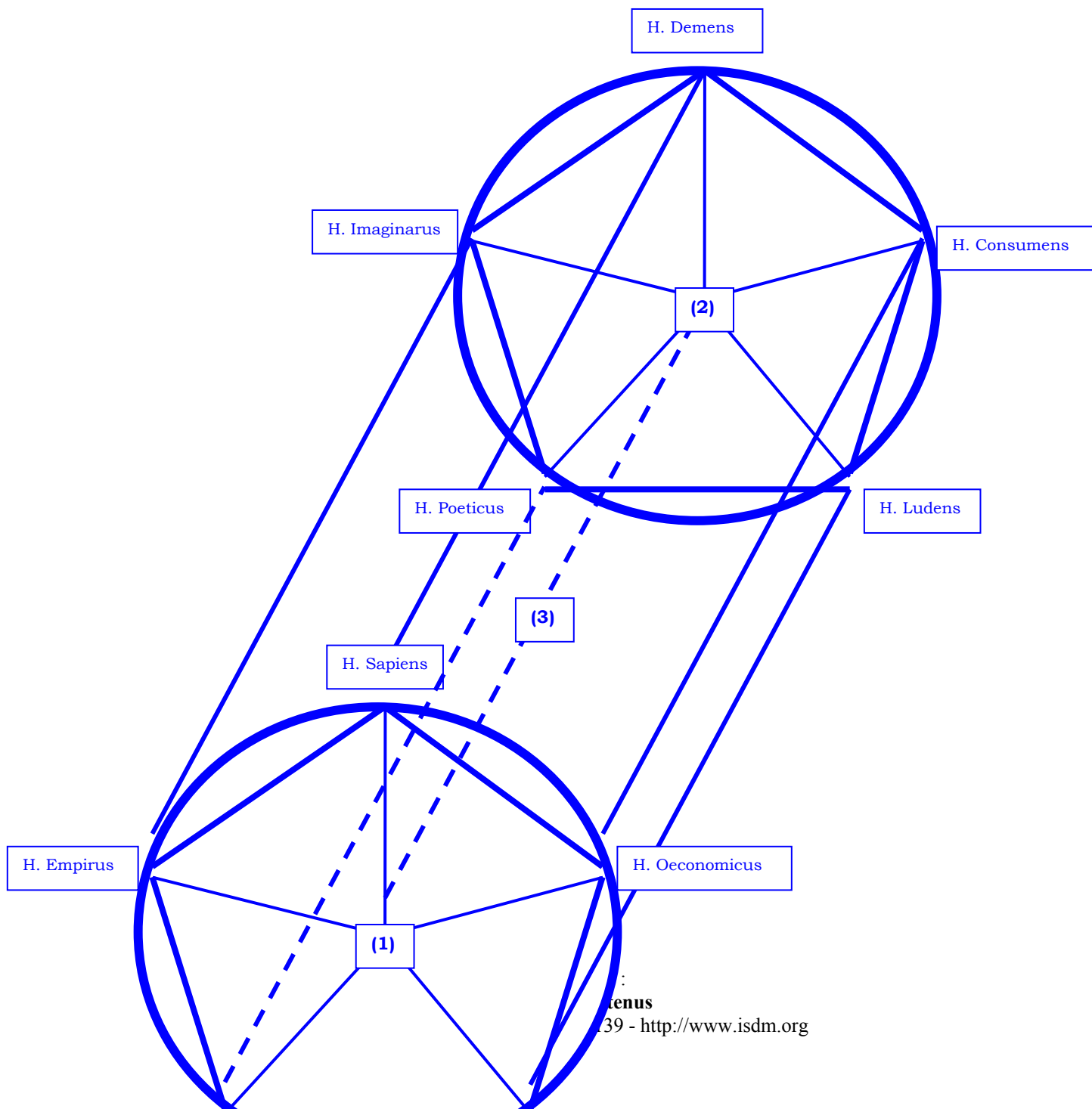
L'homme de la rationalité est aussi celui de l'affectivité du mythe et du délire (demens) L'homme du travail est aussi l'homme du jeu (ludens) L'homme empirique est aussi l'homme imaginaire (imaginarius) L'homme de l'économie est aussi celui de la « consommation » (consumans) L'homme prosaïque est aussi celui de la poésie, c'est-à-dire de la ferveur, de la participation, de l'amour, de l'extase. L'amour est poésie. Un amour naissant inonde le monde de poésie, un amour qui dure irrigue de poésie la vie quotidienne, la fin d'un amour nous rejette dans la prose. Ainsi, l'être humain ne vit pas que de rationalité et de technique ; il se dépense, se donne, se voue dans les danses, trances, mythes, magies, rites ; il croit dans les vertus du sacrifice ; il a vécu souvent pour préparer son autre vie au-delà de la mort. Partout, une activité technique, pratique, intellectuelle témoigne de l'intelligence empirico-rationnelle ; partout en même temps, les fêtes, cérémonies, cultes avec leurs possessions, exaltations, gaspillages, « consommations » témoignent de l'homo ludens, poeticus, consumans, imaginarius, demens. Les activités de jeu, de fête, de rite ne sont pas de simples détenteurs pour se remettre à la vie pratique ou au travail, les croyances aux dieux et aux idées ne peuvent être réduites à des illusions ou superstitions : elles ont des racines qui plongent dans les profondeurs anthropologiques ; elles concernent l'être humain dans sa nature même. Il y a relation manifeste ou souterraine entre le psychisme, l'affectivité, la magie, le mythe, la religion. Il y a à la fois unité et dualité entre homo faber, homo ludens, homo sapiens et homo demens. Et, chez l'être humain, le développement de la connaissance rationnelle- empirique-technique n'a jamais annulé la connaissance symbolique, mythique, magique ou poétique.

**30. Homo complexus.** Nous sommes des êtres infantiles, névrotiques, délirants, tout en étant aussi rationnels. Tout cela constitue l'étoffe proprement humaine. L'être humain est un être raisonnable, capable de mesure et de démesure ; sujet d'une affectivité intense et instable, il sourit, il rit, il pleure, mais sait aussi connaître objectivement ; c'est un être sérieux et

calculateur, mais aussi anxieux, angoissé, jouisseur, ivre, extatique ; c'est un être de violence et de tendresse, d'amour et de haine ; c'est un être qui est envahi par l'imaginaire et qui peut reconnaître le réel, qui sait la mort et qui ne peut y croire, qui secrète le mythe et la magie mais aussi la science et la philosophie ; qui est possédé par les Dieux et par les Idées, mais qui doute des Dieux et critique les Idées ; il se nourrit de connaissances vérifiées, mais aussi d'illusions et de chimères. Et lorsque, dans la rupture des contrôles rationnels, culturels, matériels, il y a confusion entre l'objectif et le subjectif, entre le réel et l'imaginaire, lorsqu'il y a hégémonie d'illusions, démesure déchaînée, alors l'homo demens assujettit l'homo sapiens et subordonne l'intelligence rationnelle au service de ses monstres. **Aussi la folie est-elle un problème central de l'homme, et pas seulement son déchet ou sa maladie.** Le thème de la folie humaine fut évident pour la philosophie de l'antiquité, la sagesse orientale, les poètes de tous continents, les moralistes, Erasme, Montaigne, Pascal, Rousseau. Il s'est volatilisé non seulement dans l'euphorique idéologie humaniste qui voua l'homme à régenter l'univers mais aussi dans les sciences humaines et dans la philosophie. La démence n'a pas conduit l'espèce humaine à l'extinction (seules les énergies nucléaires libérées par la raison scientifique et seul le développement de la rationalité technique aux dépens de la biosphère pourraient la conduire à sa disparition) Et pourtant, tant de temps semble avoir été perdu, gaspillé à des rites, des cultes, des ivresses, des décorations, des danses, et d'innombrables illusions...En dépit de tout cela, le développement technique, puis scientifique, a été foudroyant ; les civilisations ont produit philosophie et science, l'Humanité a dominé la Terre. C'est dire que **les progrès de la complexité se sont faits à la fois malgré, avec et à cause de la folie humaine.** La dialogique sapiens avec demens a été créatrice tout en étant destructrice ; la pensée, la science, les arts ont été irrigués par les forces profondes de l'affectivité, par les rêves, angoisses, désirs, craintes, espérances. Dans les créations humaines, il y a toujours le double pilotage sapiens demens. Demens a inhibé mais aussi favorisé sapiens. Platon avait déjà remarqué que Diké la loi sage, est fille d'Ubris, la démesure. Telle fureur aveugle brise les colonnes d'un temple de servitude, comme la prise de la Bastille et, à l'inverse, tel culte de la Raison nourrit la guillotine. **La possibilité du génie vient de ce que l'être humain n'est pas totalement prisonnier du réel, de la logique (néocortex), du code génétique, de la culture, de la société. La recherche, la découverte s'avancent dans la béance de l'incertitude et de l'indécidabilité. Le génie surgit dans la brèche de l'incontrôlable, justement là où rôde la folie. La création jaillit dans la liaison entre les profondeurs obscures psycho- affectives et la flamme vive de la conscience. Ainsi, l'éducation devrait montrer et illustrer le destin à multiples faces de l'humain : le destin de l'espèce humaine, le destin individuel, le destin social, le destin historique, tous destins entremêlés et inséparables. Ainsi, l'une des vocations essentielles de l'éducation du futur serait l'examen et l'étude de la complexité humaine. Elle déboucherait sur la prise de connaissance, donc de conscience, de la condition commune à tous les humains**

et de la riche et nécessaire diversité des individus, des peuples, des cultures, sur notre enracinement comme citoyens de la Terre... (graphique 2)

Graphique 2  
**Homo complexus partout sur la terre.**



H. Prosaïcus

H. Faber

ETRE dans le paradigme de la conscience : le miroir d'un être par la raison et le doute à l'image du Dieu des chrétiens ;

ETRE de l'autre côté du miroir à l'image du Diable des chrétiens.  
ETRE humain en conscience de sa complexité (= polarité) partout sur terre.

⇒ **Eduquer à la complexité et la polarité.**

31. Depuis quelque dix ans , il est fait référence à l'éducation- formation tout au long de la vie en mettant en évidence **l'obsolescence des savoirs en fait de ceux qui sont valorisés par le marché**. Le remède qui pourrait être attribué à Diderot (l'Art poétique): « sans cesse, sur le métier, remettez votre ouvrage » n'est pas évident. En restant dans ce discours, personne n'ira bien loin. La Roche Tarpéienne restera proche du Capitole dans la course aux activités et aux emplois. Nos « collègues » du « Sud » sont, en effet, de mieux en mieux formés aux savoirs du marché et coûtent toujours moins chers. Par contre, en transformant **la philosophie d'action en faveur de la créativité consciente, partout**, on élargit le spectre ou mieux la réalité du savoir. **On construit sur son abondance et non sur une rareté induite repoussée par une maîtrise sans cesse renforcée des coûts internalisés dans les prix compétitifs**. En dernière analyse, cette maîtrise est celle de la productivité du travail donc de l'emploi (permanent et à temps complet) à « demande pauvre » En outre, **on dote les efforts d'Education- formation tout au long de la vie d'une vision sur le futur, avec des objectifs modulables**, sans laquelle ils sont vains et cela d'autant plus que certaines décisions entraînent des résistances. Il faut, en effet, libérer ce qui est emprisonné par l'univers cognitif de la créativité : son paradigme et son « imprinting » culturel. En voici quelques exemples dans le paradigme cartésien de l'Occident: le cloisonnement des champs, la valorisation de la démarche rationnelle de façon dominante, la pensée logique : chercher pour trouver alors que souvent on trouve sans savoir comment et on cherche ensuite, etc. Les décisions favorables à l'abondance du savoir sont difficiles car il y a crise au sens grec du terme : krisis = choix, partout : dans les universités, le monde de l'emploi, les entreprises, la prise de décision publique, les organisations supra- nationales. Or, **il faut choisir d'aider la créativité et aussi de la valoriser autrement, par conséquent, pour que « d'autres » futurs surgissent**. Tout n'est que réformes pour réformer aussi non. Mais il faut aussi

comprendre que prétendre enseigner la créativité n'a pas de sens. Elle coule quand les uns et les autres sont aidés à s'appeler à eux et vivent mieux ainsi. **Il faut réformer l'Education sous cette tension.**

⇒ **Education nouvelle –formation tout au long de la vie**

**31. La réforme de l'Education –formation tout au long de la vie doit être accompagnée par des politiques de soutien de la croissance endogène locale ancrées dans la créativité consciente. En voici quelques exemples allant d'organisations nouvelles à autre culture de connaissances et promotion d'autres moteurs de l'entrepreneuriat.**

- **Organiser différemment les organisations : construire sur l'abondance des connaissances et compétences de chacun**

32. Dans la mesure où toute organisation n'est qu'une architecture marquée par l'univers de civilisation d'une société, c'est-à-dire liée au cœur de ses représentations matérialisées dans des structures de commandement, la sortie de paradigme entraîne un grand coup de balai sur les organisations donc les structures de pouvoir de cette société qui tentent de résister au maximum. Dans ce cadre, **tout infléchissement vers des organisations de moins en moins hiérarchisées et de plus en plus centrées sur les apprentissages individuels est favorable à la créativité au quotidien.** On voit changer les organisations dans les entreprises depuis que les TIC sont là. Sans cela, les gains de productivité du travail ne couvrent pas les coûts induits par les techniques achetées. Les travaux de Ph. Askénazy et Chr. Gianella (Revue Economie et statistique : « Nouvelles technologies et nouvelle économie », n°339-340,2001) le montrent. En s'appuyant sur une base de données regroupant, sur plusieurs années, quelque 500.000 entreprises américaines ( l'économie la plus en avance avec les TIC ), les auteurs indiquent de forts gains de productivité dans les entreprises ayant adopté simultanément des innovations technologiques et organisationnelles mais en revanche un échec de l'informatisation dans les sociétés qui n'ont pas réorganisé leur processus de production .Les changements doivent avoir du sens global, faire culture donc. Toutefois, **ces changements sont lents car ils doivent être découverts et voulus, en outre.** En France, 65% des entreprises (71% dans l'industrie) dotées d'un Intranet l'utilisent pour gérer leurs ressources humaines (RH) mais dans 13% seulement des entreprises, les organisations syndicales ont été associées au projet et 60% de celles qui ont actuellement un projet Intranet (RH) ont décidé de ne pas en ouvrir l'accès aux partenaires sociaux (Sondage exclusif Liaisons sociales- France Télécoms réalisé par l'Institut Ipsos auprès de 310 responsables de RH : parution dans le numéro de juin 2001 du mensuel : Liaisons sociales) Dans ce cadre, **ils se heurtent à la barrière des savoirs dans les entreprises.** De façon générale, **pour organiser en promouvant la créativité individuelle, il faut avoir identifier les savoirs de ceux qui sont**

**les cibles de l'organisation** et, ensuite, **avoir une idée claire des stratégies à poursuivre pour atteindre des objectifs susceptibles d'adhésion des personnels portant les savoirs.** Il faut donc aussi **organiser un dialogue et, de qualité, en outre, sur les objectifs.** Pas plus dans le monde des entreprises que dans celui des décideurs publics, d'ailleurs, les savoirs n'ont été identifiés. Il y a des exceptions mais les cas ainsi recensés restent marginaux. Dans les entreprises, les savoirs privilégiés et leurs organisations sont ceux des métiers de base de l'entreprise ou en relation avec des marchés ciblés. On le voit clairement en cas de restructuration stratégique, le scénario qui fait appel à la **base** de connaissances- compétences est rarement choisi. Dans les administrations publiques de nombreux pays, ce sont les considérations politiques qui priment. De plus en plus souvent, en outre, en cas de réforme, des modes d'organisation sont empruntés à l'entreprise au motif d'accroître l'efficacité des services rendus au public ! On ne recherche nullement des organisations convenant aux types de mission des administrations publiques : intérêt général (régulation et évaluation des politiques conduites incluses), services à rendre au public, exécution avec contrôle des décisions publiques, prospective.... Quant aux objectifs des stratégies appliquées, de façon générale, ils ne sont ni indiqués, ni partagés pas plus dans les entreprises que les administrations publiques. Le seul discours qui résonne, est celui du renforcement de la compétitivité dans les premières, tout particulièrement en cas de restructuration et de fusion et acquisition, et de l'efficacité jointe à plus de transparence dans celui des secondes. En outre, ces repères sont envisagés à court terme seulement. Or, à long terme, eux aussi demandent les stratégies de savoir (d'identification, organisation, communication, adhésion) non appliquées. **La créativité n'est donc favorisée ni par l'organisation ni la démocratie actuellement.** Toutefois, on y vient. Aux E.-U., en effet, le changement dans la nature du travail, sur lequel J. Rifkin ( ancien ministre du travail de Clinton) s'étend abondamment depuis plusieurs années, le conduit à dire, et d'autres alors avec lui, qu'il faut repenser **la nature du contrat social à l'intérieur des entreprises, par exemple, pour qu'elles évoluent harmonieusement.** En effet, on ne saurait sans cesse mobiliser les cerveaux pour innover sans cela. Mais, alors il faut qu'une demande de sens dans le travail soit rencontrée aussi systématiquement. **L'entreprise est un réceptacle de savoirs divers qui, pour la féconder, doivent faire naître une intelligence collective attractive et, pour ce faire, requièrent d'y avoir droit de cité.** Ou plus précisément, les moteurs du savoir que sont faire, être et imaginer ne fonctionnent pas sans leurs oxygènes et les modalités pour les « respirer » correctement. Sous cette assertion, la créativité dans l'entreprise dépend de ses organisations et du sens à y vivre leurs êtres que ses personnels y trouvent. Il y a donc encore beaucoup d'efforts à faire pour que l'entreprise accueille la créativité au quotidien et pour qu'elle soit pensée plus en termes d'être et moins en ceux d'avoir. En fait, il faut l'inscrire au sein des principes de gouvernance privée. Un papier datant de 1999, mais toujours d'actualité, éclaire un peu plus ce souhait. On y accède par Internet en prenant l'annexe du dossier dont les références sont : <http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/indgrowth/Belgium.pdf>



En outre, un papier récent sur le sujet a été présenté à l'U.N.E.S.C.O. en décembre 2002 (bibliographie : Verlaeten g)

⇒ **Organiser l'entreprise privée sur la créativité de son personnel, faire naître une intelligence collective attractive : Aller vers un nouveau principe de gouvernance privée**

⇒ **Organiser l'administration publique sur la créativité de son personnel, faire naître une intelligence collective attractive : Aller vers un nouveau principe de gouvernance publique**

33. Nonobstant la volonté d'organiser différemment l'entreprise privée pour que la créativité y vive, il y a une autre difficulté à aborder pour atteindre ce but : la mise en réseau. Avant une entreprise était une **unité de production rentabilisant des savoirs hiérarchisés en son sein, mis en action par une information possédée par le sommet**. Sous les défis des transitions vers le « global & knowledge age », elle **devient un réseau en recherche d'intelligence collective par internalisation de nombreux savoirs extérieurs et aussi d'informations**. Elle doit donc impérativement **apprendre à organiser ces savoirs et ces informations décentralisées** en plus de coordonner de la production faite ailleurs et cela quelle que soit sa volonté de faire naître du sens en son sein. Dans ce cadre, l'entreprise ne peut construire sur de la créativité que si celle-ci est inscrite au sein d'une culture d'entreprise qui lie réellement les membres de son réseau de production, distribution...et donc aussi ses clients de même que ses bailleurs de fonds privés et publics. Peu d'entreprises y arrivent du fait de frontières opposées à la culture de l'intelligence collective attractive :

- à l'intérieur de l'entreprise du fait d'un choc entre le pouvoir encore centralisé et le savoir décentralisé ;

- entre l'entreprise et ses banquiers du fait d'un choc entre des attentes de profit et des potentialités réelles de profit. Dans la dualité entre ces deux références de l'intangible, c'est presque toujours la première qui l'emporte;

- entre l'entreprise, les salariés et les décideurs publics du fait du maintien des discours sur la certitude des uns et des autres en scénarii d'incertitude et de la faiblesse des responsables publics face aux opérateurs privés.

Et pourtant, l'organisation recherchée est une des variables d'obtention des grappes d'entreprise ou systèmes productifs locaux dont on parle de plus en plus aujourd'hui. En effet, **quand la créativité est au cœur de stratégies partagées d'intelligence collective attractive, dès leurs débuts, l'échange de ressources s'effectue plus facilement car :**

- l'identification des savoirs

et

- le partage d'une culture créative commune

favorisent la durabilité des savoirs, c'est-à-dire leur protection en interne tout d'abord et en externe ensuite, par effet d'exemplarité du réseau sur sa périphérie. Dans ce cadre, une économie locale, une région, deviennent créatives et prospères car la créativité y est matérialisée. En effet, la croissance endogène locale y est poussée. Dans ce cadre, un territoire local s'intègre de façon globale c'est à-dire en rencontrant un maximum d'aspirations véhiculées par ceux qui vivent sur son espace. Les exemples sont nombreux aujourd'hui, en Italie : les fameux districts industriels, en France : plus d'un système productif local.

⇒ Organiser les réseaux des entreprises privées sur la créativité individuelle et l'intelligence collective attractive: une culture à partager.

⇒ Organiser les économies locales sur la créativité individuelle et l'intelligence collective attractive et donc réveiller la croissance endogène locale : une force face à la mondialisation : un processus d'intégration globale des territoires locaux à promouvoir.

□ Un nouvel entrepreneuriat

34. C'est dans le cadre nouveau de la croissance endogène locale que plus d'un pourra vivre de projets divers, c'est-à-dire **devenir un entrepreneur de sa vie** sans vouloir systématiquement faire du chiffre d'affaires ou créer de l'emploi pour d'autres que lui. Dans beaucoup de plaidoyers sur l'entrepreneuriat se cache, en fait, cette réalité d'entreprise : être entrepreneur de sa vie tout simplement. Il y est peu réfléchi en termes de politique publique de soutien. Les discours qui résonnent sont relatifs à l'**entreprise** au sens classique du terme : regroupement de salariés faisant le rêve d'un patron ( de ses financiers ces dernières années souvent), et non pas au sens de **plus d'un entreprenant le partage de leurs rêves simplement. Un papier de politique économique à appliquer pour atteindre ce but a été proposé par l'auteur à l'O.C.D.E. Il sera publié dans l'Observateur de l'O.C.D.E. en 2003. Pour plus de détails voir bibliographie ( Verlaeten e.)**

Projet d'action déposé par l'auteur à l'O.C.D.E ( Verlaeten e.)

⇒ un nouvel entrepreneuriat : **Entreprendre ses projets d'être.**

Projet de réflexion et d'action proposé à la « Convention européenne » ( Verlaeten f.)

⇒ **Croître sur l'abondance du savoir.**

□ **Construire une autre société de l'information pour le village planétaire.**

35. **Parmi les politiques de soutien à la créativité individuelle et son intelligence collective et à la croissance endogène locale, il y a un grand effort pour construire une autre société de l'information dans le village planétaire.** Comme un nouveau grand plan marshall ! Depuis sa naissance aux E.-U., en 1970, cette société a été pensée comme un modèle de résolution naturelle des conflits. Plus tard, cela fut résumé par B. Gates parlant d'un capitalisme libre de frictions. Dans l'information se dissoudraient toutes les tensions du monde pour certains. Chacun étant informé et pouvant communiquer son avis aux autres, les règles institutionnalisées ne pourraient alors qu'être plus aisées à respecter que dans le passé, puisqu'il serait possible de les critiquer et d'en obtenir des modifications. De nombreuses décisions économiques, depuis plus de trente ans, viennent de cette vision « information moindre tension » Elle soutient la plupart des plaidoyers en faveur du fonctionnement du marché ainsi que les décisions de déréglementation, privatisation des activités et des marchés et de flexibilité des acteurs économiques y associées. Ainsi est née une société de l'information se voulant mondiale, alliée au marché ( le devenant aussi), qui tend à devenir le projet de société future pour le village planétaire. Dans ce cadre, le marché n'est plus seulement un mode de fonctionnement, il devient un projet d'organisation sociétale au hasard des apprentissages informationnels et économiques des uns et des autres. **Or, le marché est aveugle à l'être et donc à la créativité que cette tension induit.** Il valorise de la créativité avoir seulement. On peut remédier à cela en proposant une autre philosophie de développement et diffusion des techniques de l'information et de la communication disponibles. Mais il faut pour cela **organiser des débats démocratiques sur la société de l'information, à tous les niveaux de pouvoir afin que tous comprennent quelle société mondiale elle dessine aujourd'hui et lui proposent un modèle alternatif centré sur l'être et la créativité partout.** Un tel projet n'est pas une utopie. Il est d'ailleurs nécessaire si l'on veut sortir de la crise des télécommunications en cours actuellement en Occident du fait de l'endettement des opérateurs du secteur. Il l'est aussi si l'on veut réduire la fracture digitale dans le village planétaire, c'est-à-dire, celle de l'accès (et de ses conditions) à l'information et à des savoirs que certains ont à l'opposé d'autres. Une telle action à entreprendre à une vaste échelle, a d'ailleurs été demandée, au niveau international, par les autorités de Dubaï à l'O.C.D.E., lors de la tenue du Forum de l'O.C.D.E. sur le commerce électronique pour les économies émergentes, les 16 et 17 janvier 2001 à Dubaï. La proposition de Dubaï est reprise dans un document de l'O.C.D.E. dont les références sont : DSTI/ICCP(2001)10. Jusqu'à présent la proposition n'a pas reçu de réponse bien que l'O.C.D.E. en ait fait le thème central de son forum global de mars 2003. Une réflexion analogue a été proposée depuis 1997 par un groupe de chercheurs à Marseille (H. Dou, R. Soler et M.-P. Verlaeten) tant au niveau local

que national et international. En est né un projet de dialogue institutionnalisé entre les sociétés civiles du « village planétaire », ambitieux mais nécessaire au village planétaire et, d'autant plus aujourd'hui, qu'il y a eu le 11 septembre (cf. bibliographie). Il n'y a pas eu de réponse à la mise en circulation du projet. Mais il y a une proposition européenne qui va dans le même sens. Le Président Prodi de l'U.E porte en effet le projet de « Dialogue des Peuples et des Cultures ». Il a été présenté publiquement en décembre 2002 à Bruxelles. L'Unesco cherche aussi à promouvoir une autre société de l'information. Des travaux sont en cours actuellement, leurs résultats seront présentés lors de deux conférences ad hoc, la première à Genève en décembre 2003 et la seconde en Tunisie en 2005. Des engagements d'application devraient suivre..

⇒ **Informé et être.**

Projet d'action déposé par l'auteur et ses amis:

⇒ **The need for a Global Society Dialogue- A step to peace** ( bibliographie M.-P. Verlaeten b2 )

□ **Maîtriser le totalitarisme du marché.**

36. Un grand plan Marshall au service de la créativité permet aussi de sensibiliser au biais de valorisation des êtres que construit partout le marché, c'est-à-dire, certains contre les autres. Or, choisir d'agir sous tension créative requiert un autre processus de valorisation que le **marché**. Ce dernier **valorise du savoir avoir**, c'est-à-dire échanger, et **non du savoir être et donc être relié dans une compréhension globale du monde et des êtres**. Le marché mesure de la productivité, c'est-à-dire du faire pour avoir par unité de temps pour consommer... La créativité n'a pas de mesure. Globalement, en effet, elle est une **appréciation** arbitraire, biaisée, en outre, en faveur de l'invention et l'innovation marchandes. Dans ce cadre, on l'apprécie via des :

(a) **indicateurs d'amont, par exemple :**

- les publications scientifiques ;

- les tendances évolutives dans les degrés d'éducation de la population, celles de la population de chercheurs...

(b) **indicateurs d'aval, par exemple :**

- les brevets déposés ;
- les investissements immatériels (c'est-à-dire en R.-D., en formation des ressources humaines, logiciels) ;
- les investissements dans les nouvelles techniques (I.C., biotechniques, nanotechnologies...)... et dans leurs infrastructures ;
- les investissements en innovations ;
- les investisseurs militaires (certains)...

**(c) indicateurs de résultats, par exemple :**

- les recettes nettes venant des droits de propriété intellectuelle ;
- la balance des paiements techniques ;
- la productivité singulière c'est-à-dire de chaque facteur de production utilisé ;
- la productivité totale (combinée) de ces facteurs ;
- le PNB par tête...

**En économie, la mesure la plus politique (c'est-à-dire, donnant lieu à des débats sur la répartition) de la créativité globale est la productivité totale des facteurs, c'est-à-dire, une combinaison selon divers critères des productivités des « ressources » utilisés. Par suite de difficultés conceptuelles et statistiques, cette mesure cède souvent la préséance à la productivité du travail. La créativité appréciée de façon tangible porte donc la marque de la rareté des savoirs puisque de la productivité dominant selon le marché. A l'appréciation tangible s'en ajoute une autre issue de facteurs intangibles venant :**

- de la surprise ;
- de l'enthousiasme ;
- de la mode ;
- des interrogations ;

- des avis « autorisés » ;
- du pouvoir ;
- de l'organisation ;
- de la culture de multinationales de l'art (Christie's, Sotheby's, Philips...)
- etc.

Un lecteur intéressé par l'appréciation tangible de la créativité se réfèrera à deux éditions d'une publication de l'O.C.D.E. intitulée : « Tableau de bord de l'O.C.D.E. de la Science, de la Technologie et de l'Industrie- Vers une économie fondée sur le savoir ». Les deux éditions, de 2001 et de 2002, sont disponibles en ligne ([www.sourceOECD.org](http://www.sourceOECD.org)). Environ deux cents indicateurs sont mis en lumière dans le cadre d'une comparaison actualisées entre les trente pays- membres de l'O.C.D.E.. Dépassant une appréciation tangible via des indicateurs analytiques de la créativité, une mesure globale de cette dernière a été proposée par J. Hawkins dans son ouvrage « **The Creative Economy** » (Allen Lane, The Penguin Press) : **la somme des productions des industries fondées sur le copyright** (film, musique, media, publicité, etc. ) **Le montant atteint est de 2000 milliards de \$ (des E.-U.) soit 6 à 7 % de l'économie globale** : toutes les productions comptabilisées. Encore faut-il indiquer que la créativité de nombreux acteurs économiques n'apparaît nullement ainsi : quid, par exemple, du design du nouveau téléphone de Nokia ou encore de la créativité qui a permis de transformer le service de livraison en ligne de Tesco, le super marché britannique... Cette créativité est approchée en subodorant sur son intensité potentielle via les investissements en innovations mais ces dernières ont souvent lieu autrement, par des changements dans l'organisation, par exemple, qui sont peu mesurables alors que leurs effets sur la productivité du travail sont indubitables. Quid aussi de la créativité mise en lumière dans les musées et qui est simplement due à de l' « être autrement » de quelques-uns....

37. Il n'y a pas de Bourse pour cet « actif » que l'être est et pas d'indice de sa tension créative mais toutes les civilisations ont connu des périodes éblouissantes car marquées par cette tension ou plutôt un meilleur accueil sociétal de cette dernière. Mais cela n'est pas le seul cas de cette nature. Il n'y a pas non plus de Bourse des valeurs de l'environnement, de la qualité de la vie, de l'ozone, des glaciers...de la rose sans pucerons dans le jardin, du sourire de maman,..., de la présence de papa,..., de l'amour. **Le monde de la créativité fait donc peur car c'est celui de la tension d'un pari existentiel sur une indétermination paradigmatique en outre.** Paradoxe dans une économie où, ces dernières années, la

croissance fut alimentée par des bulles spéculatives avec leurs risques de crevaisson. Ce monde requiert donc des politiques d'aide, en fait, une réorientation de toutes les dépenses publiques sur la créativité et la solidarité qui doit l'accompagner afin que les gens apprennent à cheminer vers l'être (même indéterminé) et non qu'ils tombent dans une plus forte « galère » qu'actuellement et donc qu'être, incertitude et malheurs profonds soient synonymes ! Encore une fois, répétons-le, nous sommes déjà dans cette période. Plus personne ne mesure correctement la productivité du système de production aujourd'hui, **l'intangible étant partout présent. Or, dans cet intangible, il y a de la créativité avoir, qui est ignorée car non mesurable, par exemple, la productivité du travail dite « on line » et une autre créativité, soit de tous ceux qui acceptent tous les ajustements pour rester employés et déploient toute leur imagination dans ce cadre. Quoi qu'il en soit c'est parce que cet intangible est réel** que beaucoup d'économistes diront que la créativité dans un produit ou un service est une façon majeure de maintenir des avantages compétitifs (c'est-à-dire fondés partiellement sur des coûts et des productivités internalisés dans les prix) soit une stratégie pour rester sur des marchés, s'y renforcer et/ou en gagner de nouveaux. Ils recommanderont alors de **tout faire pour l'obtenir et la valoriser de façon monétaire. Dans ce cadre, pour obtenir de la créativité à tout prix, certains groupes n'hésitent pas à mélanger peur et management afin de terroriser les talents de certains personnels employés (The Economist, 2002)**. Une seule chose a été retenue de l'analyse de la créativité, la tension qui accompagne la pulsion à être. Comme certains exemples artistiques (les peintres dits maudits) montrent que cette tension est souvent douloureuse, la souffrance à faire ressentir à certains personnels dans l'entreprise est retenue comme une stratégie managériale qui leur est appliquée volontairement. Dans ce cas, elle est accompagnée par une politique de mobilité intense. Les personnels « terrorisés » ne sont pas gardés longtemps par leurs employeurs quelles que soient leurs créativités. Quant aux stratégies de valorisation, elles sont aussi souvent aussi cruelles surtout la plus pratiquée, la première :

- accroître de plus en plus la flexibilité du marché du travail, spécialement ;
- libérer le commerce international des intangibles ;
- défendre les droits de propriété intellectuelle ;
- défendre des accords ad hoc à l'O.M.C. (donc bénéficier de ses tribunaux) ;

Les stratégies appliquées visent la créativité-avoir. Elles renforcent les avantages des pays qui en sont les champions de même qu'en termes de l'avoir-pouvoir. Est oublié le fait que la créativité est du savoir d'être en source, à traiter, donc, à promouvoir ainsi. Sans cela, il n'y aura pas les inventions et les innovations marchandes attendues avec une plus grande

fréquence que par le passé, et partout, car, aucun autre devenir ouvert d'être et de civilisation ne sera mobilisateur. Les gains attendus dureront tant que leur rapport de force ne sera pas modifié. En fait, la mise en difficulté de nombreuses civilisations non occidentales a la même logique que la stratégie managériale de la terre. Les inégalités du développement et surtout leurs risques et souffrances sont envisagées comme un puissant moteur interne, c'est à dire naturel, de transformation de ces civilisations en champions des innovations marchandes. Ne sont pas envisagées les externalités dues aux ratées de ce moteur dont celle de la dévalorisation de ces civilisations et des réactions de certains face à cette dévalorisation.

38. En fait, **le véritable combat sur l'intangible et la croissance qu'il induit, c'est celui de la créativité individuelle, donc de la tension à faciliter pour être en conscience non pas dans un paradigme local, donc fermé, mais ouvert à une compréhension planétaire.** Avec elle, tous les pays du village global ont un avenir car tous ont des hommes et des femmes, donc des talents à faire éclore donc de la créativité à réveiller. Agir ainsi est la seule façon de pacifier le village planétaire. **La créativité est un cheminement vers la paix (et sa croissance) car la construction d'autres histoires globales par tous, à vouloir en conscience ! Pour changer le monde, il faut changer d'esprit. Pour utiliser un mot fort mais justifié, il faut apprendre à aimer soit avoir un regard moins apeuré porté sur les différences et globalement envisagées en plus. L'amour est un comportement individuel pour faire éclore de la conscience et de l'intelligence planétaires. Le monde ouvert du village planétaire complexe le requiert.**

⇒ Etre un être humain.

⇒ Aimer l'être humain.

⇒ Oser penser, agir différemment : Faire le monde de l'amour humain donc des consciences et des intelligences planétaires.

**Conclusion- La créativité : un défi majeur...d'amour....  
Ou un autre principe de gouvernance mondiale.**

39. La créativité est une aspiration vers une source que l'on a en soi. **Elle est du savoir d'être, quelle qu'en soit la détermination (le paradigme) dans un monde de savoir pour avoir.** Elle a donc tout du chocolat Lindt « quelques grammes de finesse dans un monde de brutes » ! Mais elle est inévitable aujourd'hui car les changements requis sont trop nombreux, trop globaux, donc, trop difficiles à penser dans un paradigme ontologique et cognitif fermé,



même dominant. Ils entraînent donc trop d'oppositions d'intérêts dans un monde au devenir incertain. Ce monde est dangereux. La créativité ne peut y rester une « belle endormie » Mais un baiser ne suffit pas pour l'éveiller, **il faut l'organiser dans l'entreprise et dans la société dans laquelle on vit et puis la pousser aussi comme une culture planétaire** d'êtres conscients, féconde de leur diversité et leur intersubjectivité, proposant sous cet éclairage des devenirs à partager au village planétaire et à sa terre.

**40. La créativité de tous, quels qu'ils soient, à propulser, est un des défis majeurs du nouveau millénaire. Par delà les considérations d'enjeux économiques, sociaux et politiques, c'est en fait un défi d'amour ( = de paix ) entre les hommes et vers la Terre dont ils dépendent en tant qu'espèce biologique. L'amour est un comportement individuel pour faire éclore de la conscience et de l'intelligence planétaires et donc aussi une autre croissance en nature et partage. Il s'agit d'un autre principe de gouvernance mondiale. Le monde ouvert du village planétaire complexe le requiert.**

⇒ Oser, penser différemment : « Un peu d'amour m'sieurs, dames ! »

### **Front stratégique d'action immédiate**

41. La créativité est une interactivité d'enjeux individuels et collectifs, économiques et citoyens, locaux, nationaux et internationaux. Elle est une vague puissante qui entraîne les territoires locaux dans des processus d'intégration globale c'est-à-dire dans lesquels des fronts de contraintes économiques, sociales, politiques, d'intérêts privés et publics, de citoyenneté et d'universalité, de cultures variées sont pris en compte Il vaut donc la peine de la pousser partout. Avec une sagesse mesurée, l'auteur du papier propose de s'y atteler dans le cadre d'un laboratoire local, une ville, par exemple. Il conviendrait d'utiliser les TIC disponibles sur le territoire local pour organiser une consultation de la population sur la créativité. Sur un site ad hoc, celui de la mairie, par exemple, une information sur les enjeux de la créativité serait accessible et il serait demandé aux citoyens accédant au site de faire des propositions pour pousser la créativité dans la ville c'est-à-dire dans ses entreprises, ses maisons d'enseignement, ses services publics, ses espaces divers etc. Les propositions seraient étudiées par un groupe de travail rassemblant des acteurs locaux en vue d'applications publiques et privées. **Ce qui est visé est la création d'un forum permanent de la créativité locale. Saint Raphaël pourrait se doter d'un tel forum qui s'appellerait alors « Méditerranée-Créativité ».** Dans le dialogue urbain, des moyens financiers doivent être promis si non il y a peu de réponse. Agir ainsi n'est pas faire preuve d'utopie. En effet, les TIC existent et une des questions qu'ils posent actuellement est comment les intégrer à la croissance de façon structurelle tout en aidant les opérateurs impliqués à supporter les

endettements que l'on connaît. Les études disponibles indiquent que les gains de productivité attendue depuis longtemps, nécessaires à la rentabilité économique et à la cohésion sociale, viennent de stratégies globales et non de tactiques répétées. A la lumière des vagues techniques du passé, on peut avancer que les TIC contribueront aux changements tendanciels de productivité si elles sont intégrées à une culture apportant des réponses aux questions posées par les uns et les autres, par le monde ouvert. Ce papier propose que cette culture soit celle d'une créativité d'être. Le dialogue local proposé donnera par conséquent une autre dimension aux développements des TIC. **Il ne fait aucun doute que l'accent mis par une collectivité locale sur la créativité n'attire l'attention surtout si au fur et à mesure que ce « chantier » se développe des modalités de communication de qualité sont organisées a fortiori si elles ont lieu dans des endroits mettant les patrimoines locaux en lumière.**

## **Bibliographie**

### **A. Ouvrages**

#### **J. Attali**

La fraternité, une nouvelle utopie, Fayard, 2000

#### **B. Auriol**

La créativité et les états de conscience.

<http://auriol.free.fr/yogathera/creation.htm>

#### **D. Goleman**

Primal Leadership , Harper, 2002.

#### **Willis Ph. D. Harman & Howard Rheingold**

Créativité transcendante, ed. de Mortagne, coll. Par 4 chemins, 1992.

#### **J. Hawkins**

The Creative Economy, Allen Lane, The Penguin Press, 2001.

#### **G. von Krogh, I. Nonaka & T. Nishiguchi**

Knowledge Creation: A source of value, Mac Millan, London 2000.

#### **M. Lacroix**

Le culte de l'émotion, Flammarion, 2001.

#### **P. Lagadec**

Ruptures créatrices, Editions d'organisation, Paris 2000.

#### **J. Languirard**

Conférence : Créer, c'est aussi une question d'attitude, dans le cadre d'un colloque intitulé :  
Le cadre créateur : une réalité nouvelle, Montréal, 28-01-1982

#### **Ed. Morin**

Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur, mis sur le Net à l'adresse :

<http://www.geocities.com/combusen/MORIN.HTM>

#### **R. Putnam**

Bowling Alone, Harvard University Press, 2002.

### **M.-P. Verlaeten**

#### a. Régulation :

-Strategic Innovative Societies: some guidelines for a world fruitful discussion issuing a better Future for the Global Village: a crucial role for China in the XXI Century, March 2000- Paper presented to the international Symposium on Enterprise, Technology, Innovation and Financing, Shanghai, 20-23 août 2000.

-A la recherche de la régulation appropriée, mars- avril 2001- Recherche sélectionnée par REACTE (Régions Entreprises Actions de Coopération Transnationales Européennes) : reacte-office@reacte.cerm.com

#### b. Gouvernance mondiale :

- The West paradigm and the economic representation : The time to get rid of the past- For a global society dialogue (second draft), March 2000. Texte présenté lors de la conférence de la Commission Rio+9 : Quel autre futur pour le global village, Bruxelles, mai 2000.

- The need for a global society dialogue- A step to peace, mai 2001, septembre et octobre 2001. Texte présenté lors de la conférence “ Entreprendre et communiquer en Méditerranée” , Marseille, octobre 2001.

#### c. Communication :

- Pamphlet sur la communication, avril 2000.

#### d. Autres papiers développant des aspects d'a, b et c.

Pour plus de détails, envoyer un e-mail à : [cis@compaqnet.fr](mailto:cis@compaqnet.fr)

e. Etre entrepreneur de ses rêves, papier de réflexion pour l'O.C.D.E., février 2002, à paraître dans l'Observateur de l'O.C.D.E. en 2003.

f. La convention européenne : revivifier la démocratie effective dans l'U.E.- Pour une Communauté européenne des savoirs, papier soumis et retenu par l'U.E., mars-avril 2002.

g. L'entreprise innovante : un enjeu de société, papier présenté lors du colloque « Maillage 2002 », organisé par l'association « Dirigeantes » en partenariat avec l'O.C.D.E. et l'U.N.E.S.C.O. à l'U.N.E.S.C.O., décembre 2002.

### **W. Winnicott**

Jeu et Réalité, Paris, Gallimard, 1975.

## **B. Journaux**

### **Le Monde**

12 juin, p VIII : Technologies et ressources humaines : un alliage lourd.

28 juin, supplément : Savoirs d'été.

29 juin 2001, p15, article de J.-M. Chevalier : « Avant l'entreprise devait tout produire, maintenant elle doit savoir organiser »

3 juillet 2001, p12 : Christie's- une multinationale de l'art.

### **Libération**

Supplément à l'édition du 31 décembre 1999 : « A quoi pensez-vous ? »

### **Sciences humaines**

La société du savoir, mars- mai 2001, n°32 .

## **C. Revues**

### **Ph. Askénazy & Chr. Gianella**

« Nouvelles technologies et nouvelle économie », Revue Economique et Statistique, n° 339-340, 2001.

### **H. Dou, R. Soler & M.- P. Verlaeten**

En attendant Godot- La compétition et l'emploi : « Plaidoyer pour une transformation de l'entreprise », 1999, annexe du papier « Choix démocratiques et défis des transitions économiques : Un éclairage du souhaitable via quelques comparaisons entre les Etats- Unis et l'Europe » accès via la référence Internet suivante :

<http://www.oecd.org/dsti/sti/industry/indcomp/act/indgrowth/Belgium.pdf>

En attendant Godot vient d'être publié dans la revue électronique ISDM (Information Sciences for Decision Making) du premier trimestre de 2003.

### **The Economic Journal**

Le volume 112, numéro 483 de novembre 2002 est largement consacré à la question abordée dans ce papier.

### **The Economist**

Fear and management : when to terrorise the talent, 22 février 2002 ; China, roll over, Confucius, article sur la réforme de l'éducation en Chine, 25 janvier 2003.

*D. Dossiers de l'O.C.D.E.*

**DSTI/ICCP(2001)10** : proposition de Dubaï sur l'organisation de la société de l'information dans le village planétaire.

**OECD Science, Technology and Industry Scoreboard- Towards a Knowledge- Based Economy** ([www.sourceOECD.org](http://www.sourceOECD.org))

Tableau de bord de l'O.C.D.E. de la Science, de la Technologie et de l'Industrie- vers une économie fondée sur le Savoir, éditions de 2001 et 2002.

*E. Dossiers du World Economic Forum*

**The Global Information Technology Report 2002-2003**, Oxford University Press, 2003

**Intelligence territoriale et potentiel d'initiative local.  
De la boîte aux lettres à l'attractivité: un enjeu majeur.**

H Dou (\*), JL Lombok (\*\*)

(\*) Université d'Aix Marseille III - CRRM case 422 - 13397  
Marseille cedex 20  
[dou@crm.u-3mrs.fr](mailto:dou@crm.u-3mrs.fr)

(\*\*) Université UNIMA, Kampus Tondano, North Sulawesi,  
Indonesia

**résumé :**

Actuellement une tendance lourde consiste à un effacement de plus en plus marqué des Etats centralisés, pour aller vers une autonomie de plus en plus grande données aux Régions. Que ce soit en Indonésie avec les lois sur l'autonomie, ou en France le référendum sur la Corse, le passage de certains fonctionnaires à une gestion régionale, etc.

**Mots-clé :**

Acteur ; Décentralisation ; Futur ; Glocal ; Scénario.



Le problème qui se pose cependant, lorsque l'autonomie devient réelle, est de faire une analyse sur le passé récent. Dans tous les Etats centralisés, le pouvoir local a toujours été tenu par des "boîtes aux lettres", faisant fonction de courant de transmission entre les propositions régionales et l'Etat central. L'enjeu est donc bien, si on veut aller vers une autonomie réelle, analysant sans complaisance les forces et les faiblesses locales, et à partir de celles-ci mettant en place des scénarios et des propositions de développement, de créer ce potentiel.

Ayant une expérience dans ce domaine, au Brésil, en Indonésie, en Chine, nous pensons que pour atteindre cet objectif, il existe un certain nombre de méthodes entre autre l'Intelligence Compétitive, associée aux méthodologies de prospective (nous prendrons ici le terme prospective au sens de l'Université des nations Unies dans l'ensemble des méthodes couvertes par "Future Methodology").

Dans ce cadre, nous présenterons différentes visions de ces utilisations, les freins et les leviers. Depuis les scénarios désirés (cenario desejada), qui font plaisir, en passant par la volonté d'agir ensemble sans trop pousser les initiatives (Gotong Royon Indonésien) ou les systèmes de prime de carrières à l'immobilisme (c'est l'exception Française), nous mettrons en évidence qu'une politique volontariste ne doit pas reposer que sur des mots, mais sur des actions. La préparation de ces actions, dans un monde complexe, où nous vivons dans une région, mais où nous devons développer dans le monde entier ne s'improvise pas.

Pour cela, il faut d'abord changer certains modèles mentaux, et l'Intelligence Compétitive, les systèmes permettant de voir plus clair dans les univers complexes, en faisant fuis de nos assurances sont des leviers majeurs. Par contre cela veut dire que bien des choses doivent changer, entre autre à la base, l le système éducatif, puis, en s'élevant dans la pyramide le système de promotion et de reconnaissance pour ceux qui entreprennent.

Ceci veut dire que des tableaux de bord, mettant en perspective ce que les personnes ont fait, mais non ce qu'elles veulent toujours faire doivent être créés pour évaluer sans complaisance les acteurs locaux. En outre, aidée par des méthodes certes pas nécessairement modernes (l'être créés pour évaluer sans complaisance les acteurs locaux. En outre, aidé par des méthodes certes pas nécessairement modernes (l'utilisation des matrices de Zwicky et les "boîtes morphologiques" prend ces racines vers 1645 !), mais adaptées aux circonstances régionales, nous devons promouvoir l'innovation, la création d'entreprise, pas pour que celles-ci disparaissent un an ou deux ans après leur création, mais en se focalisant sur une stratégie régionale, raisonnées et validée.

Enfin, les méthodes de débat public doivent être élargi avec des méthodes participatives comme "Syncon", "Delphi" et une large utilisation des "groupwares". C'est à ce prix, avec transparence, en changeant nos modèles mentaux et notre approche du développement qui doit être plus encre vers l'immatériel et non vers l'immobilier que nous pourrons relever à l'échelle mondiale le développement de nos régions.



## ENTRE LA CREATION DE CONTENUS

&

## L'INTELLIGENCE TERRITORIALE :

## LA DIMENSION ETHIQUE

**Philippe Dumas**

Professeur des Universités

En

Sciences de l'Information & de la Communication

Directeur du laboratoire LePont

[dumas@univ-tln.fr](mailto:dumas@univ-tln.fr)

Université de Toulon et du Var BP 132 83957 La Garde Cedex

L'internet est né sous des auspices ambivalentes : il a fait partie d'un projet de l'armée américaine qui a financé ses premiers pas dans les années 60 tout en étant la concrétisation des rêves libertaires d'une génération d'étudiants et de scientifiques cherchant à partager leurs connaissances. Ce n'est que bien plus tard, 30 ans après -une génération !- que les appétits commerciaux de la société marchande y ont vu une formidable opportunité de relancer le commerce jusqu'à en faire une bulle qui a fini par éclater. Que reste-t-il de cette extraordinaire aventure des dernières décennies ? Un média de plus qui est maintenant entré dans les mœurs de la quasi totalité des citoyens du monde occidental. Comme tout dispositif technologique, il peut être utilisé pour le meilleur comme pour le pire : la communication de la connaissance, la vente des produits et services, la satisfaction des pulsions les plus basses et les plus répréhensibles de la nature humaine mais aussi les actions les plus désintéressées, les sauvetages de personnes en détresse, la libération de minorités mais aussi l'asservissement à la technologie. Le business a clairement affiché que l'internet devait être un moyen de capter le consommateur et de le faire payer, si possible plus qu'auparavant. Les jeunes et les esprits révoltés y ont vu un terrain de piratage beaucoup plus excitant que la photocopieuse ou la

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°141 - <http://www.isdm.org>



cassette. Dans ce contexte de multiples enjeux et de multiples possibilités, comment se situe le domaine de l'information territoriale ?

C'est ce que nous allons tenter de baliser en faisant référence à une valeur essentielle de cette information territoriale, celle de concerner plus le citoyen que le consommateur donc de relever d'une éthique de service public.

Donc l'internet n'est pas seulement commercial. La communauté enseignante ne cesse de l'affirmer. Comme le dit un confrère canadien, « il offre une formidable infrastructure d'échange qui ne passe pas obligatoirement par l'argent et participe au mouvement d'éducation populaire par la co-production, la mutualisation et la diffusion publique. Ainsi, l'Internet Citoyen, Coopératif et Créatif revendique une appropriation citoyenne, solidaire et non marchande, retour aux valeurs natives de l'internet. Ces actions trouvent en villes et régions d'excellents moteurs, des pratiques et usages d'intérêt général et de service public ne pouvant que mieux servir l'éducation reconnue comme un processus soutenu et continu ».

Si une telle approche est acceptée par les responsables de la collectivité territoriale, nous allons en déduire quelques conséquences pratiques relevant d'une éthique de la communication territoriale.

A la base, il faut considérer que l'argent confié à l'édile par le biais des impôts locaux doit revenir à tout le monde. Or les services d'information communication passant par l'internet coûtent cher. Donc il faut d'abord que le service informatique et le service de communication (qui doivent être associés) ne soient pas la propriété d'un clan et soient sous le contrôle des assemblées délibératives. Cela n'est pas une vue de l'esprit car la culture technologie moyenne des citoyens français et de leurs élus n'est pas très solide. Il en résulte donc une tendance à se décharger de ces questions techniques sur une poignée de spécialistes qui rapidement tendent à échapper à tout contrôle. Le contrôle des moyens est une condition nécessaire de la mise en œuvre citoyenne des technologies de l'information.

Un deuxième précepte découlant du premier est que l'information mise à disposition du citoyen doit être gratuite et accessible. Cela entraîne que l'accès aux sites territoriaux soit libre et ouvert pour les détenteurs d'un appareil (ordinateur) de consultation. Mais aussi que les non détenteurs puissent y avoir accès. Les non détenteurs (encore au moins la moitié de la population française) sont les économiquement faibles, les personnes culturellement défavorisées, les non francophones, les anciens qui n'ont pas pris le train de l'internet. Vis à vis de cette population il y a (1) un devoir d'éducation et (2) une nécessité de créer des points d'accès publics. Pour tous, il est indispensable de communiquer dans un langage qui leur est accessible : des écrans clairs, des menus limpides, des raffinements techniques limités, le traitement des documents juridiques ou réglementaires réservé aux personnes qui peuvent les exploiter.

Toute communauté territoriale regroupe des sensibilités et des intérêts variés si ce n'est conflictuels. Cela nous amène à proposer un précepte de pluralité dans la création de contenu des systèmes d'information territoriale. A part les informations officielles, chacun doit



pouvoir trouver dans un site censé le représenter un écho de ses idées ou de ses préoccupations. En particulier, on peut penser que l'opposition communale, (ou régionale) dispose de pages écrans pour communiquer librement dans des sortes de « newsletters ». L'un des moyens de la démocratie fondée sur les Tic consiste dans l'échange de messages par mels ou sur un forum. Or l'on constate, dans une récente étude du Benchmark Group, que sauf pour les élus ces services sont minoritaires dans la plupart des sites actuels comme le montre le tableau ci-dessous.

<b>Taux d'équipement des sites des grandes villes françaises en services interactifs</b>	
Possibilité d'envoyer un message électronique aux élus	61 %
Possibilité d'envoyer un message électronique aux services de mairies	55 %
Téléprocédures administratives	44 %
Formulaires téléchargeables	36 %
Forum de discussion	16 %
Newsletter	14 %
<i>Sur la base des 36 villes de France les plus peuplées. Source benchmark Group, mars 2003</i>	

Ces quelques remarques tendent à montrer que la citoyenneté numérique (c'est-à-dire fonctionnant avec les Tic) est encore balbutiante et qu'il est nécessaire de la développer dans une perspective respectant les valeurs citoyennes qui fondent notre république : liberté, égalité, fraternité. Une initiative que pourrait lancer ce colloque serait d'étudier les chartes éthiques existantes ou à créer et de développer un cadre d'audit éthique de l'information - communication territoriale.



### Repères bibliographiques

- Bahut-Leyser, D. & Faure, P. ed. (2000), *Éthique et société de l'information*, La Documentation Française, Paris
- Benchmark Group (2003), [www.artesi-idf.com](http://www.artesi-idf.com) et [www.benchmark.fr](http://www.benchmark.fr)
- Bertacchini Yann., Dumas Ph., (1999), «La mise en convergence des usages locaux: vers l'élaboration d'un outil de veille territoriale», Société Française de Bibliométrie Appliquée, Système d'information élaborés, Ile Rousse, septembre.
- Dumas, Ph., Bertacchini.Y., (2001), «L'appropriation territoriale: un phénomène informationnel. Vers la définition d'un dispositif d'information et de veille territoriales», *Colloque National de la Recherche en Iut*, Roanne, Juin
- Dumas, Ph., Bertacchini.Y., Quoniam.L., (1999 ), « Construire un projet local de développement autour d'une cellule de veille territoriale. », *Ateliers d'Intelligence Stratégique*, Université de Lille II, E.S.A, décembre.
- Breton, Ph. (2000), *Le culte d'internet*, La découverte, Paris
- Brunet, P.J. (2001b), « L'éthique de la responsabilité individuelle dans la société de l'information », in Brunet, P.J. ed. (2001a), *L'éthique dans la société de l'information*, L'Harmattan, Laval, pp 7-32.
- Brunet, P.J. ed. (2001a), *L'éthique dans la société de l'information*, L'Harmattan, Laval
- Cassen, B. (1998), « Les dix commandements de la préférence citoyenne », *Le Monde diplomatique*, mai.
- Collège international éthique... (2002), « Veillons à l'avenir de l'humanité », *Libération*, 5 février.
- Comte-Sponville, A. (2001), *Dictionnaire philosophique*, Puf, Paris.
- De Koninck et al. (1999), « Les défis de la culture et de l'éthique aux Ntic », *Education et Francophonie*, vol XXVII, N°2, automne-hiver.
- Dumas, Ph., Bertacchini.Y., (2001), «L'appropriation territoriale: un phénomène informationnel. Vers la définition d'un dispositif d'information et de veille territoriales», *Colloque National de la Recherche en Iut*, Roanne, Juin
- Dumas, Ph., Bertacchini.Y., Quoniam.L., (1999 ), « Construire un projet local de développement autour d'une cellule de veille territoriale. », *Ateliers d'Intelligence Stratégique*, Université de Lille II, E.S.A, décembre.
- Dumas, Ph. (1991), *Information et action*, Hdr, non publiée, Lyon.
- Levy, P. (1997), *L'intelligence collective*, La Découverte, Paris.
- Premier Ministre (2001), « Société de l'information - Deuxième étape - Projet de loi Société de l'Information (LSI) », en ligne, [http:// \\$\\$\\$ Société de l'information - Deuxième étape - Projet de loi Société de l'Information \(LSI\).htm](http://$$$ Société de l'information - Deuxième étape - Projet de loi Société de l'Information (LSI).htm), consulté le 31/01/02
- Riqueau, C. , Dumas, Ph. (2003), «Ead médiatisé dans l'enseignement supérieur : un cadre juridique, territorial et organisationnel à redéfinir », à paraître.
- Virilio, P. (1996), « Dangers, périls et menaces », *Le Monde diplomatique*, octobre.
- Weber, M. (1959), *Le savant et la politique*, Plon/UGE, coll. 10/18, Paris.
- Weick, K.E. (1995), *Sensemaking in organizations*, Sage, New York.
- Winkin, Y. (2001), *Anthropologie de la communication, De la théorie au terrain*, Seuil.

## MUTUALISATION & INTELLIGENCE TERRITORIALE

### Philippe Herbaux

Ingénieur de recherche  
Université Lille2 - Droit et Santé -LILLE 2  
[pherbaux@mailsfp.univ-lille2.fr](mailto:pherbaux@mailsfp.univ-lille2.fr) + 33 03 20 60 39 02

Adresse professionnelle  
Université Lille 2 ★ SFP 1 r.du Pr.Laguesse ★ F-59000 Lille Cedex

### Yann Bertacchini

Maître de conférence  
Laboratoire LePont – Toulon  
[bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr) + 33 04 94 19 66 09

Adresse professionnelle  
Université de Toulon et du Var ★ BP 132 ★ F- 83957 La Garde Cedex

**Résumé** : la mise en œuvre d'un dispositif intégré de traitement des menaces au sein d'un territoire est souvent complexe pour ses promoteurs. La nature même de l'exercice engage à limiter la phase d'essais-erreurs en s'appuyant sur des réalisations existantes, notamment dans le monde des pme/pmi locales.

La globalisation croissante et l'incertitude croissante qui en résulte, impose une visibilité et une anticipation des risques. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) utilisés pour réduire les zones d'incertitudes obligent à adopter une démarche par projet qui « bousculent » le schéma de culture interne à l'organisation et la place parfois, selon Pateyron (1994) en « situation d'incertitude complexe ».

L'entreprise, acteur du territoire, peut devenir le point d'appui, d'une exploration des TIC au service d'un projet et offrir un retour d'expérience nécessaire à la mise en œuvre des logiques d'intelligence territoriale. La capacité des responsables d'entreprises à se regrouper en atelier d'échanges au sein d'un territoire pour étudier les démarches de mutualisation de l'information permet l'accès à une phase d'apprentissage par un échange continu des pratiques et des méthodes. Elle consolide ou ravive le lien historique existant bien souvent entre ces acteurs pour l'enrichir d'un projet commun ; elle crée une dynamique élargie propice à établir une interrogation sur le volet d'intelligence territoriale. Ce maillon du tissu économique local accède au titre de partenaire incontournable d'une réflexion partagée au sein du territoire.

L'observation de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions expérimentales dans le traitement de l'information, révèle au sein d'un même territoire, un souci de parangonnage des pratiques en la matière. Les actions progressivement mises en œuvre et issues de besoins identifiés par le groupe, s'établissent sur une coagulation des ressources autour des questionnements

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°142 - <http://www.isdm.org>

individuels. Elles tendent vers une mutualisation des démarches et des moyens sur un lien historique existant, pour évoluer vers la recherche entre ses acteurs d'une communication « non confondante » Sfez (1999). Elles constituent ainsi le point d'appui préliminaire expérimental d'un futur schéma d'intelligence territoriale.

**Summary** : the making of an integrated device of competitive intelligence by is often complex for its promoters. Methodologies of project used in these mechanisms, "run up" the internal diagram of culture to the company and sometimes place it, according to Pateyron (1994) in "complex situation of uncertainty".

The observation of a local GPS (strategic task force) with SME undertakings of an identified territory, enables us to note a lever effect in the progressive appropriation by its members, of logics of competitive intelligence. They get a benchmarking means and thus act on an evolution of the culture of the organizations. They thus constitute the experimental preliminary field of a future diagram of territorial intelligence.

**Mots clés** : Intelligence territoriale, réseau, mutualisation, communication.

**Abstract** : Territorial intelligence, network, mutual exchange, communication

## 1 Introduction

La mondialisation galopante suscite un retour au local ; s'investir et parler de son terroir est porteur de sens. Nous sommes maintenant bien loin du temps où Georges Gontcharoff « habitait » dans les années 68, la revue « Territoire » pour accompagner les questionnements sur le développement local. Les concepts ont bénéficié peu à peu d'une vision plus systémique pour s'enrichir à la fin des années 90 de l'émergence du concept de contrat de pays. Plus de 250 de ces contrats de pays ont été signés (Datar, 2000).

Définis en France par l'avènement de la loi dite Voynet sur l'aménagement du territoire, ces dispositions prennent en compte dans leur schéma général, du développement de la communication et de la nouvelle économie (Bertacchini, 2000) ; ce champ étant dépendant d'une réflexion partagée :

« le pays exprime la communauté d'intérêts économiques et sociaux. Les collectivités territoriales et leurs groupements définissant, dans le cadre du pays, en concertation avec les acteurs concernés, un projet commun de développement »<sup>1</sup>.

Communauté, groupements, acteurs, projet commun, sont la trame d'un leitmotiv favorisant l'échange et la mutualisation autour d'un pôle social, économique et culturel. Il s'agit bien de la promotion des logiques de management par projet dont il est implicitement entendu que chacun devra s'approprier peu à peu la démarche. L'accession de l'intelligence territoriale au rang d'outil offensif de visibilité stratégique est l'un des instruments d'une gouvernance locale plus éclairée.

Il s'agit bien de prendre en compte les composantes du projet dans une approche systémique pour se déployer sur un registre constructiviste, (Watzlawick 1984). Le champ épistémologique de recherche s'adosse alors à la nature récursive des développements au sein du territoire. « Marcheur, il n'y a pas de chemin, le chemin se construit en marchant » nous disait Gaston Bachelard.

La propension à repérer et à anticiper les facteurs critiques d'échecs permettent d'atténuer sinon d'éviter les conséquences du jeu économique mondial. L'intelligence territoriale devient

---

<sup>1</sup> (LOADDT) loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 29 juin 1999



un des outils de management du local dont Philippe D'Iribarne (2002) se plaît à rappeler « le lien archaïque avec l'univers des traditions ».

Le présent exposé intervient en amont des logiques d'intelligence territoriale ; il limite ses apports sur l'observation de l'un des acteurs du territoire dans ses démarches d'anticipation des embûches du futur (Morin 2000). Le jeu territorial bénéficie alors d'un ensemble d'expérimentations qui sont autant de points d'appui d'un futur dispositif « d'intelligence connectée » (De Kerckove 2000). Nous exposerons succinctement, à l'aide d'un schéma, quelques repères de la démarche d'intelligence appliquée au territoire. Nous verrons en quoi, notre objet d'étude, à savoir la mise en œuvre d'un ensemble d'actions à destination des pme/pmi d'une même région, établit un gradient de mutualisation des informations et fonde un socle d'expertise locale. Cette expertise constituant un point d'appui d'une réflexion territoriale sur les modalités d'anticipation des risques.

Nous concluons sur quelques voies de recherche liées à la mise en œuvre des logiques d'intelligence territoriale.

## **2 -Intelligence économique**

### **2.1 Historique**

Plus que dans d'autres disciplines, les sciences de la communication bénéficient des apports tressés des autres domaines scientifiques (gestion, mathématiques, sociologie, informatique etc.). Le volet de l'intelligence territoriale qui en est issu, bénéficie également de ce foisonnement des contributions par un enrichissement continu des connaissances. Il s'inscrit dans le paradigme « de la complexité de la connaissance » illustré dans les tomes successifs de *La Méthode* (Morin 1977,1980,1987,1991).

C'est au début des années 1980 en France que les logiques de veille ont été déclinées hors du champ technologique (veille technologique) pour envahir peu à peu tous les secteurs d'activité (veille juridique, financière, marketing, sociétale etc.). Cet instrument de captage et traitement de l'information accédait rapidement au rang d'outil de management pour développer un concept plus large : l'intelligence économique (I.E).

Si la veille est un outil du traitement de l'information, l'IE en est sa boîte à outils.

Christian Harbulot<sup>2</sup> et Philippe Baumard ont été les précurseurs dès 1992 en France, des thèmes de l'intelligence économique dont le commissariat au plan s'est inspiré. Dès 1993, un groupe d'experts réunis sous la houlette de Henri Martre (Président de l'Afnor, ancien Président de l'Aérospatiale) proposait un rapport au gouvernement, travail est plus connu sous le nom du « rapport Martre ». On peut considérer cet ouvrage comme le point d'ancrage d'une prise de conscience nationale autour de l'enjeu du traitement de l'information.

### **Intelligence Economique, compétitive, territoriale**

Il existe de nombreuses définitions de l'intelligence économique. Celle de Franck Bournois de l'IHEDN (Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale à Paris) nous semble assez détaillée bien qu'elle limite son champ d'actions à l'entreprise :

*« c'est une démarche organisée, au service du management stratégique de l'entreprise, visant à améliorer sa compétitivité par la collecte, le traitement d'informations et la diffusion de connaissances utiles à la maîtrise de*

---

<sup>2</sup> Christian Harbulot est directeur de l'École de Guerre Economique et directeur associé du cabinet de consulting en risques informationnels C4IFR. Christian Harbulot a également participé à plusieurs ouvrages et rapports parmi lesquels "Intelligence Economique et Stratégie des Entreprises" (rapport du Commissariat général du Plan),

*son environnement (menaces et opportunités) ce processus d'aide à la décision utilise des outils spécifiques, mobilise les salariés, et s'appuie sur l'animation de réseaux internes et externes ».*

Nous pensons qu'il faut élargir la définition sur la notion de démarche, pour sortir dit Bougnoux (2001) « d'une randonnée critique » et appliquer celle-ci à un environnement plus large (entreprise, institution, territoire). Je proposerai donc la définition suivante :

*« l'intelligence territoriale est une culture d'organisation basée sur la mutualisation et le traitement des signaux en provenance des acteurs économiques destinés à fournir au donneur d'ordres, au moment opportun, l'information décisive ».*

Il s'agit de renforcer ici le lien entre une démarche de mutualisation de l'information et sa finalité.

La déclinaison des adjectifs « compétitive » et « territorial » utilisés dans la littérature n'est pas redondant ; le premier terme, avec les apports des Professeurs Dou (Laboratoire CRRM à Marseille) et Dumas (Laboratoire Lepont à Toulon) spécifie la relation avec le monde de l'entreprise et le deuxième, esquissé dans la thèse de Raison en 1998 au Laboratoire Le Pont, est largement développé par Bertacchini dans ses travaux sur le territoire.

En français, on constate que l'usage emploie progressivement le terme « intelligence économique » comme terme générique mêlant imperceptiblement la charge cognitive du mot intelligence au sens donné par l'adjectif.

### 2.3 Un outil au service de la stratégie

L'IE est un outil au service d'un projet stratégique, encore faut-il qu'il y ait projet. Nous n'aborderons pas ici l'amont des logiques d'IE (plan stratégique énoncé) pour préciser d'une part, les limites de notre définition et d'autre part, les articulations des logiques d'IE au sein de l'organisation.

Nous nous appuyerons sur un schéma descriptif proposé par Degoul (2000) (figure 2) pour imaginer le concept de mutualisation de l'information au sein d'une organisation telle que le territoire.

**En abscisse**, la recherche d'information située dans un horizon de temps découpé en trois secteurs : Passé, Passé récent, futur proche.

**En ordonnées** : une démarche de recherche d'informations en trois niveaux : ponctuelle, proactive et anticipative.

Le graphique détermine alors trois typologies de posture des acteurs de l'organisation selon qu'ils ont intégrés ou non, un dispositif de traitement mutualisé de l'information.

#### **Recherche ponctuelle :**

Elle en relation avec une préoccupation immédiate du demandeur ; c'est une recherche à dominante pratique répondant à une logique guichet.

C'est une recherche rétrospective formulée de manière individuelle et effectuée sur des documents identifiés. La nature plus ou moins important du document imposant le recours à des outils logiciels de traitement sémantique ou analyse de bases de données.

Le résultat attendu de cette recherche ponctuelle est bien une présentation des faits ou de données.

#### **Veille pro-active :**

Nous reprendrons le terme pro-actif avancé par Michel Godet du Cnam de Paris, pour qualifier cette forme de veille. Mise en œuvre le plus souvent après une rupture, un échec ou l'apparition d'une menace imminente au sein du territoire<sup>3</sup>, cette surveillance bénéficie d'une

---

<sup>3</sup> la circulation maritime intense du détroit du Pas de Calais, créant potentiellement des risques de pollution pétrolière a fait mettre en place un dispositif permanent de surveillance du trafic local de cargos.

mise en place plutôt formelle et structurée. Cette veille implique une démarche conjuguée par les acteurs de recherche dans un schéma préalable. C'est une démarche « au fil de l'eau » dans des domaines restreints aux causes de la menace ; elle s'intéresse aux évolutions du phénomène. Le traitement de cette recherche est constitué de cellules pluridisciplinaires assurant une mutualisation en temps réel des informations obtenues. La démarche peut être déclinée en veille spécifique, sociétale, environnementale, économique etc.

La feuille de route est constituée d'un portefeuille de menaces et d'enjeux pour l'organisation, dont l'alimentation régulière par la veille pro-active, agira sur les notions de tendance et de risques à venir.

**Veille anticipative :**

C'est une exploitation conjuguée des veilles ponctuelles et pro-actives pour établir les scénarios du futur, créant ainsi du sens pour la détection des menaces pesant sur le territoire.

C'est un processus d'anticipation des ruptures assuré en interne, basé sur une approche descriptive et mis en évidence par le traitement des signaux obtenus des différentes veilles.

C'est un échange entre experts de l'organisation, qui confrontent leurs données, le récit historique et l'expertise externe (et le bon sens) pour créer des liens de causalité ou d'opposition. Cette construction itérative de scénarios probables participe à l'établissement d'un schéma de gestion des connaissances. L'effet « cliquet » est alors mis en œuvre par une capitalisation formalisée des apports (centre de données, agence locale territoriale, service spécialisé pour l'administration).

La bissectrice du diagramme illustre l'évolution de la culture de l'organisation territoriale dans ses appropriations successives des logiques IE.

Les méthodologies de démarche par projet utilisées dans ces mécanismes agissent sur la culture à l'entreprise et la place parfois, selon Pateyron (1994) en « situation d'incertitude complexe ». La structure pyramidale de la circulation de l'information stratégique mute en un ensemble de points d'analyses convergeant vers une réflexion territoriale commune sur la gestion des risques.

Au sein du territoire, on ne pratique plus de la même façon la recherche individuelle selon que l'on a initié ou non, un schéma d'intelligence collective.

### **3- Intelligence économique et territoire**

#### **3.1 Schéma régional Nord-Pas de Calais**

On n'impose pas un schéma d'intelligence territoriale; au mieux on s'appuie sur les initiatives existantes pour créer les synergies et le sens nécessaire à son efficacité.

Initié par le Préfet Pautrat en 2001, le schéma régional d'intelligence économique Nord -Pas de Calais, était confié, pour sa maîtrise d'ouvrage à un collectif local réunissant un ensemble d'entreprises, d'institutionnels, de consultants et d'universitaires régionaux. Le volet expérimental mis en œuvre en 2002, intéressait principalement le monde de la Pme/Pmi.

Caractéristiques de ce projet régional ?:

C'est en premier lieu, un projet énoncé décliné en axes de travail :

« Permettre une appropriation, par le territoire régional, des logiques d'intelligence économique et stratégique, en valorisant les initiatives existantes et en articulant celles-ci avec des opérations complémentaires destinées à en accélérer la pratique ».

Deux terrains constituaient le champ d'expérimentation empirique: un secteur économique (biologie-santé) et un secteur territorial (Les Pays du Pévèle). Ce dernier lieu d'étude constitue dans le schéma opérationnel, une sorte de clé d'entrée au territoire.

Pour ce secteur, il ne s'agissait pas de traiter a brupto des logiques d'intelligence territoriale, mais « d'orchestrer » une synergie entre les entreprises locales dans le domaine de

Thématique 2003 :

#### **La création de contenus**

l'intelligence compétitive. Ce premier volet constituant le marche pied d'une réflexion à venir sur le projet territorial partagé.

Des réunions de concertation avec les entreprises partenaires débouchaient sur un ensemble d'actions mises en œuvre durant l'année 2002.

### 3.1 les actions

Sur la base d'un recueil d'informations par entretien, nous nous appuyerons sur un schéma descriptif ( figure 2) pour décliner succinctement les typologies d'actions mises en œuvre. Nous en proposerons en second lieu des éléments d'analyse.

Il nous est apparu que les actions conduites pouvaient révéler ce que nous appellerons « un pas méthodologique » mis en évidence sur le schéma par différentes valeurs de couleurs.

C'est ainsi qu'apparaissent une articulation entre quatre plots d'actions :

#### **les actions de sensibilisation**

Elles sont représentées par les conférences d'information régionales, réunions à thème en présence d'une dizaine d'acteurs de pme, organisation d'un concours régional destiné aux étudiants et actions de sensibilisation en classes préparatoires et Bts des lycées.

#### **les actions d'initiation des pme/pmi**

Séminaires à l'interne, permettant de définir un plan d'Intelligence compétitive décliné en actions et objectifs.

#### **les actions de formation**

Formation des cabinets consultants volontaires dans les logiques d'IE, boîte à outils logiciels à destination des acteurs pme/pmi, colloque et mise en oeuvre d'un diplôme universitaire en IE à destination principale des acteurs de l'entreprise.

#### **et les actions d'accompagnement**

Par le repérage des outils et méthodologie de veille de secteur mutualisés au sein de ce qui est appelé GPS (groupe de projet stratégique). Ces derniers ont pour objet un parangonnage des pratiques et des démarches autour des outils d'intelligence compétitive. Une animation extérieure assure la cohérence des travaux au projet commun au fur et à mesure des réunions. Ces GPS constitués progressivement par filière économique, adhèrent à un groupe régional (Club IES) qui est le relais de communication et d'agrégation des partenaires régionaux (institutionnels, consultants, partenaires).

Une plate forme collaborative en cours de réalisation devrait jouer selon les porteurs du projet, l'effet cliquet d'une gestion régionale des connaissances sur cette expérience.

### 3.2 Grille de lecture

Le pas méthodologique mis en évidence (sensibilisation- initiation- formation- accompagnement) permet d'établir deux axes principaux :

En abscisse , nous pouvons mettre en évidence trois typologies d'outils :

**Des outils « révélateurs »** Ils ont une vocation de parcours de découverte et d'imprégnation.  
**Des outils méthodologiques d'acquisition** qui s'adressent aux acteurs déjà sensibilisés ou en cours d'initiation.

**Des outils d'anticipation mutualisés** Ils sont constitués d'outils collectifs dont la mise en œuvre individuelle par chacun serait difficilement accessible (coût, complexité).

Si une sérialisation des outils est ici remarquable, elle se double en ordonnée d'une sorte d'un gradient de mutualisation de l'information représenté par trois volets :

**Une mutualisation qualifiée** d'interne et intéressant les acteurs de l'organisation  
**une mutualisation sectorielle** affectant un ensemble de partenaires partageant un projet de filière commun.

**Une mutualisation territoriale** affectant les acteurs concernés par une même limite territoriale.

Les deux vecteurs mis en évidence dans ce schéma - mutualisation et outils - révèlent alors une résultante désignée par l'abscisse du diagramme.

Le déplacement d'un curseur le long de cette abscisse peut revêtir une valeur d'indicateur d'évolution des organisations sur leurs pratiques d'intelligence économique au sein du territoire, à savoir leur capacité à mutualiser à plusieurs niveaux d'environnement les strates d'informations correspondantes.

### 3.2 Chaîne de valeurs et territoire

La mise en œuvre d'une démarche d'intelligence compétitive pour la Pme est parfois laborieuse par l'évolution de culture qu'elle impose. La mutualisation existante au sein d'un groupe de projet stratégique sur la démarche de collecte et traitement de l'information doit se traduire, nous l'avons vu précédemment, par un échange accru des signaux au sein de l'organisation. La finalité de cette démarche participe à agir sur les champs d'incertitudes.

Dans le cas de l'opération énoncée, on pouvait constater que dans le groupe des quinze entreprises participantes, six mois après le démarrage de l'opération, trois pme/pmi avaient effectivement mis en œuvre, une démarche intégrée d'intelligence compétitive et développé des méthodologies d'échange et traitement de l'information.

Or, la nature du risque en entreprise déborde largement l'environnement d'exploitation. Outre les champs de la concurrence, des clients et des fournisseurs, la surveillance des nouveaux produits et des substituts (dans et hors la filière économique), demandent des réponses adaptées. Au-delà de ce cercle de surveillance systémique décrit par Porter, les menaces affectant le territoire d'implantation s'imposent aux donneurs d'ordre. La disparition de filières de formation spécialisées, la modification des liaisons ferroviaires ou la délocalisation d'un donneur d'ordre sont de nature à « bousculer » les points d'appui d'un avantage concurrentiel existant et précipiter l'entreprise ou le tissu d'entreprises locales dans une récession effective; celle-ci agissant alors en contre coup sur les ressources de la collectivité locale. Compte tenu de ces problématiques, peut-on parler de chaîne de valeurs territoriales liée à « une dictature du partenariat » ? (Damon 2002).

Nous avons constaté que les champs d'interrogation des acteurs d'entreprise réunis au sein du GPS (groupe de projet stratégique), croissaient concentriquement à partir des menaces affectant l'interne, vers des menaces perçues comme probables en provenance de l'international. Entre ces deux champs extrêmes, les risques affectant le pacte territorial (Herbaux,2002) sont une donnée pour l'instant émergente, qui est progressivement intégrée dans les facteurs critiques de succès de l'entreprise.

### 3.3 Projet d'entreprise et projet territorial

Pour les acteurs du groupe GPS, le projet d'entreprise accuse une dépendance au projet territorial et justifie pour certains, les leviers d'actions individuels mis en œuvre (engagements et prise de responsabilités au sein du local). Cette sujétion nous apparaît à éclairer la notion de subordination implicite du tissu économique à l'évolution de son environnement géographique. Le « territoire vécu » de l'acteur local ne saurait être le lieu de « communication confondante » décrit par Sfez (1999). Le choix d'un développement, à la fois exogène et endogène impose une lisibilité des projets et des discours qui les soutiennent. Le territoire ne peut se contenter d'un modèle ping-pong (Ott et Peraya 2002). La métaphore de l'orchestre citée par Winkin (1981) et largement reprise dans la littérature, situe la nature de l'échange chez Sfez (1999b) dans « *ce cercle ne possédant ni chef, ni partition mais où chacun joue en s'accordant à l'autre* ».

Si le réseau construit territorial devient un point d'appui empirique pour l'acteur économique dans sa réflexion d'anticipation des menaces, peut-on se demander si l'effet causal est récursif ?

En exemple, si le territoire assure le ticket d'entrée à l'implantation d'une usine automobile, peut-elle envisager dans le même temps, le coût du ticket de sortie ? c'est à dire social, financier, environnemental et immobilier, (cas d'une éventuelle future délocalisation).

### 4- CONCLUSION

Le brouhaha des menaces affectant le réseau économique au sein du local l'oblige à se doter progressivement des outils nécessaires à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations. Cette mutualisation engagée en interne et partagée dans la filière économique modifie la culture d'entreprise. Elle incite l'acteur d'entreprise, dans une démarche systémique, à prendre en compte les menaces et opportunités affectant le territoire d'appartenance.

Le savoir faire développé par ces acteurs économiques est original et lie dans une démarche récursive, les intérêts du « local » à la pme.

Plongé peu à peu dans un environnement concurrentiel, le territoire doit progressivement faire face aux menaces affectant son projet. Doit-il s'exonérer d'une réflexion structurée d'anticipation ?

Peut-on développer des logiques d'intelligence territoriale en se privant des savoirs-faire acquis par les acteurs économiques locaux ?

Quelle est la place du tissu économique dans la société civile, en tant que partenaire d'une réflexion d'intelligence territoriale ?

La mise en œuvre d'une démarche de mutualisation des signaux est une évolution nécessaire de la prévention des menaces et des risques au sein des organisations. En s'adaptant à ces nouveaux enjeux, le territoire agit sur sa culture, et donc sur les niveaux d'adhésion des acteurs au pacte territorial.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bougnoux Daniel,(2001) *Introduction aux sciences de la communication*, La Découverte, collection repères, 2<sup>o</sup> trimestre.
- Bertacchini Yann, (2000) *Information et veille territoriales : Représentation du complexe local et Emergence d'un projet fédérateur*, thèse de doctorat ès sciences Aix Marseille III.
- Bournois Franck (2000), *L'intelligence économique et stratégique dans les entreprises françaises*, Economica
- Damon Julien (2002) « la dictature du partenariat, vers de nouveaux modes de management public » Revue Futurable, Mars.
- Datar (2000) *Rapport d'activité 2000, aménagement du territoire*.
- Degoul Paul (2001) « Le projet Intelligence Economique », colloque VSST, Barcelone.
- D'Iribarne Philippe & al (2002), *Cultures et mondialisation*, Points Essais, Editions du Seuil
- Dou Henri (1995) *Veille technologique et compétitivité*. Dunod.
- Dumas Philippe, D. Gasté et Y. Bertacchini (2001) « Intelligence compétitive et citoyenneté : paradoxe et réalité des métiers »,VI<sup>o</sup> colloque franco-brésilien Sfic-Intercom, Poitiers 7-9 janvier., à paraître chez l'Harmattan.
- Harbulot Christian (1992), *la machine de Guerre Economique*, Editions Economic.
- Herboux Philippe (2002) « l'intelligence économique, outil du pacte territorial » Colloque ASRDLF Québec 21-23 août 2002
- Kerckove Eric (2000) *De L'intelligence des réseaux* Editions Odile Jacob, Paris
- Le Moigne Jean Louis (1999), *Les épistémologies constructivistes* Collection Que sais-je ? PUF.
- Marthe Henri (1994), *Intelligence économique et stratégie des entreprises* la Documentation Française
- Morin Edgar (1977, 1980, 1987, 1991) *La Méthode*
- Morin Edgar (2000) *Les Sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil,Paris.
- Ott Daniel et PERAYA Daniel. (2000). Dispositif de recherche et campus virtuel : intégration et influence réciproque, *Industries éducatives, Situation, Approches, perspectives, Travaux et recherches*, Edition scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle Lille 3, 261-272.
- Pateyron E.Arnaud (1994) *Le management stratégique de l'information*, gestion Poche Economica
- Sfez Lucien (1999) *La communication* Collection Que sais-je ? PUF.
- Winkin Yves (1981) *La nouvelle communication* Editions du Seuil.
- Watzlawick Paul, (1984) *La réalité de la réalité*, collection Points Essais, Editions du Seuil

### Sites internet (mise à jour du 10/5/03)

- Datar (2000),  
<http://www.environnement.gouv.fr/ministere/rapportactivite/2000/Datar/realisn2000.htm>

Figure 1 - Articulation des veilles en intelligence économique

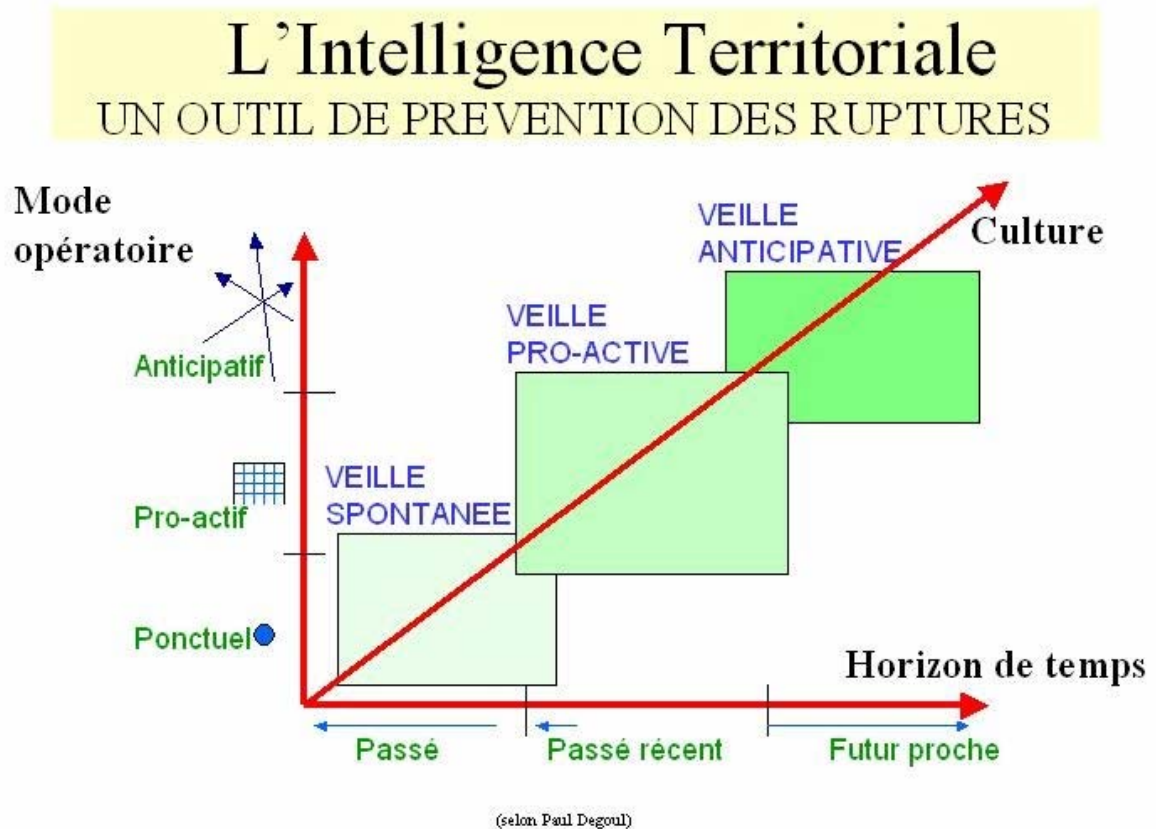
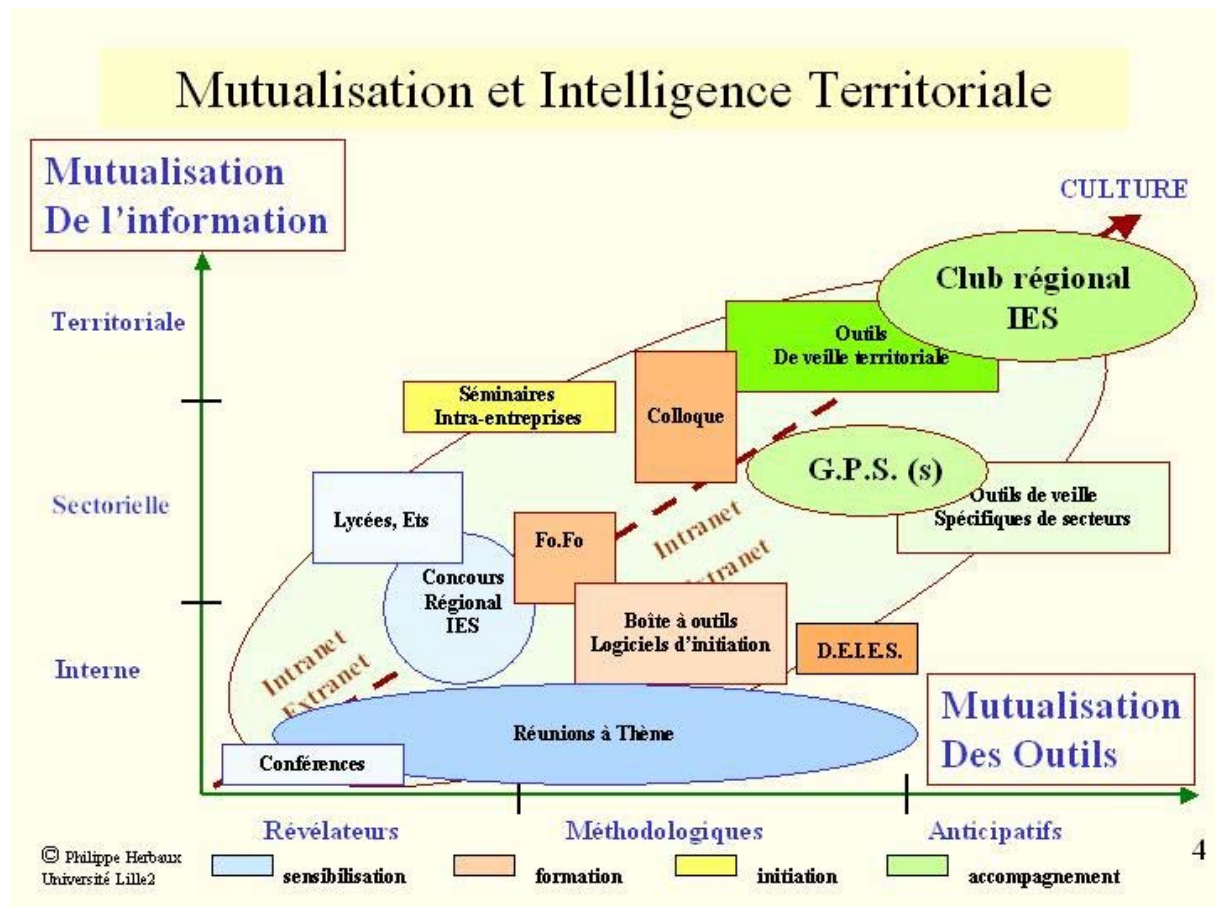




Figure 2 - Mutualisation des actions et démarche en environnement territorial



## **LE DEVELOPPEMENT D'UNE VILLE MOYENNE DANS L'ESPACE EURO MEDITERRANEEN.**

### **L'ETUDE D'UN CAS : LA CIOTAT**

**Mathilde Himgi<sup>1</sup> & Yann Bertacchini<sup>2</sup>**

Laboratoire LePont

<sup>1</sup>Doctorante en Sciences de l'information & communication

<sup>2</sup>Maître de Conférences en Sciences de l'information & communication

#### **Résumé :**

L'Union européenne en développement, d'une part, le bassin méditerranéen, d'autre part, forment l'entité géo politique euro méditerranéenne. Le processus engagé à Barcelone en 1995 s'est fixé pour objectif de susciter, amplifier et accompagner cette entité dans sa redécouverte, réalisation et ancrage.

Les villes du pourtour méditerranéen sont concernées par cette construction et peuvent se positionner comme des interfaces de médiation dans la rencontre de ceux deux continents. Tant la proximité géographique de ces villes que leur patrimoine historique, économique invitent les acteurs locaux à redécouvrir les flux de communication anciens et ceux, inscrits dans la modernité.

Cette contribution s'inscrit dans le processus d'une thèse de Doctorat en S.I.C et s'interroge sur la vision décrite plus haut au travers de l'étude du potentiel de développement d'une ville moyenne à savoir, La Ciotat.

#### **Mots-clé :**

Acteur ; Développement ; euro méditerranée ; Flux ; Médiation.

## **Introduction**

Lorsque il s'agit de projet développement territorial, des forces centrifuges et centripètes s'opposent et, selon la situation du territoire à développer, tel mode de développement plutôt qu'un autre peut s'avérer être le plus approprié. En substance, deux modes de développement s'offrent aux territoires : exogène et endogène. A notre sens, l'un et l'autre de ces modes de développement n'empruntent pas les mêmes voies. Mais, il y a un objectif dans lequel les opinions des acteurs territoriaux se rejoignent : un territoire doit être capable de se positionner dans un contexte local, national, mais aussi euroméditerranéen et international. La mondialisation, la construction Européenne, le Processus euro-méditerranéen ainsi que les technologies de l'information et de la communication peuvent favoriser voire entraîner les acteurs locaux à privilégier tel mode de développement plutôt qu'un autre.

Les villes de la région PACA, grâce à leur proximité géographique, à leur histoire et leur culture sont reliées à une entité euro-méditerranéenne. Elles occupent donc une position géostratégique dans leurs relations avec l'Europe et la méditerranée. De plus, le processus engagé à Barcelone en 1995 démontre la volonté et la nécessité de l'Europe à instaurer des partenariats avec les pays méditerranéens.

Cette communication est destinée à illustrer la problématique que nous abordons dans le cadre d'un doctorat en science de l'information et de la communication que nous venons de débiter. Notre étude a pour contexte l'Euroméditerranée et le développement du territoire des villes moyennes. Nous avons choisi de nous centrer plus précisément sur La Ciotat et donc de repérer dans un premier temps les compétences de cette ville, d'effectuer en quelque sorte un état des lieux.

## **1 – Les frontières et ancrage du territoire ciotaden**

### **1.1. Euroméditerranée : Le processus de Barcelone (*rappel*)**

Avant la conférence de Barcelone en 1995, les relations de l'Europe avec les pays méditerranéens reposaient d'avantage sur une coopération au développement que sur un partenariat. L'intérêt de l'Europe est stratégique. Elle ne peut concevoir son développement et la paix sans tenir compte des pays méditerranéens non membre de l'union. Les douze pays membres du partenariat sont l'Algérie, Chypre, l'Egypte, Israël, La Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, La Turquie, la Cisjordanie/Bande de Gaza. Ces partenariats sont gérés par des accords d'association.

Les objectifs de ce partenariat s'articulent autour de trois volets :

- Politique et sécurité : définition d'un espace commun de paix et de stabilité.
- Economique et financier : Création d'une zone de libre échange d'ici 2010 /
- Social culturel et humain : dialogue de culture et civilisation.

Le processus de Barcelone est soutenu par le programme communautaire MEDA, MEDA II.

### **1.2. Le projet euroméditerranée de Marseille**

La ville de Marseille est historiquement et étroitement liée aux pays du sud grâce entre autres à son port de commerce. Aujourd'hui elle a l'ambition d'assurer les liens entre l'Europe et les pays méditerranéens et d'être ainsi « capitale euroméditerranéenne ».

Cette ambition a été concrétisée par le projet « euroméditerranée » déclaré d'intérêt national. Un établissement public d'aménagement a été créé en 1995 .

« Euroméditerranée » est un projet d'urbanisme, d'architecture et de développement économique et culturel. Il permettra de relier le centre ville à son port. Il porte sur l'aménagement de plus de 300 hectares pour la création d'un centre d'affaires avec construction ou réhabilitation de bureaux, de logements, de commerces ainsi que sur l'aménagement de 20 hectares d'espace publics. De cette opération, quinze mille emplois sont attendus et vingt mille d'ici 15 ans. Cette réalisation devrait permettre de créer une zone économique au sein de la ville, d'attirer les investissements internationaux et ainsi d'insuffler une dynamique à Marseille.

Toutes les villes réunies dans la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, dont La Ciotat qui en est membre profiteront des retombées économiques.

### 1.3. les relations internationales propres à La Ciotat

Historiquement la Ciotat a été plus un territoire d'accueil que d'échanges. Les échanges commerciaux étant du domaine de Marseille. Aujourd'hui comme beaucoup de villes moyennes les relations internationales sont du fait de jumelage. Nous citerons à titre d'exemples depuis 46 ans, la Ciotat est jumelée avec bridgwater (Angleterre) , 47 ans avec Kranj (Slovénie) et 35 ans avec Singen (Allemagne).

Une tentative de jumelage avec la Tunisie avait été amorcé mais avait échoué faute d'une volonté et d'un investissement suffisants de la part des acteurs ciotadens.

Actuellement un projet est en cours d'élaboration avec l'Italie dans le cadre d'un programme « commune et région d'Europe ».

Nous avons constaté par nos recherches en devenir qu'il existe peu de coopération entre les villes moyennes françaises et celles d'autres pays méditerranéens. Les initiatives de participation à des réseaux sont souvent prises par les conseils généraux ou les régions.

Dans les bouches du Rhône, une étude du collectif pour le développement de la coopération décentralisée en Méditerranée<sup>1</sup> en septembre, octobre 2001 cite 170 acteurs de la coopération dont 75 % d'associations et 25 % d'établissements publics.

### 1.4. Caractéristique générale de La Ciotat

La Ciotat est une ville moyenne d'environ 31500 habitants avec un budget de 47 335 439 d'euros. Elle est située à la frontière du var et des Bouches du Rhône soit entre deux grandes agglomérations, Marseille et Toulon. Elle est membre, depuis l'année 2000 de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole qui regroupe 18 communes.

Les compétences communautaires sont les suivantes :

- le développement et l'aménagement économique social et culturel,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat,
- la gestion des services d'intérêt collectif,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

Dix commissions ont été constituées :

---

<sup>1</sup> Medcoop, octobre 2001.

- finances et administration générale,
- équipement d'intérêt communautaire, patrimoine et bâtiments socioculturels et sportifs,
- protection et sécurité des espaces communautaires
- déchets, propret, eau, assainissement,
- voirie et signalisation,
- habitat politique de la ville,
- aménagement de l'espace communautaire- urbanisme,
- transport,
- développement économique- zone d'aménagement concertée
- ports de plaisance, ports de commerce, aéroport.

L'histoire de La Ciotat est fortement liée à l'industrie navale lourde. Elle a connu une période de marasme dans les années 1980 due à la fermeture des chantiers navals (29 % d'emplois avaient été perdus). Le taux de chômage actuel est de 16% dont 1/3 de longue durée.

La population active ayant un emploi est de 10515 (chiffre 1999) soit 53 % dans la commune et 47 % hors commune.

## **2 – Initialisation d'une démarche d'informations**

### 2.1 Les axes de développement

Le développement est lié à trois domaines.

- une zone d'entreprise
- un pôle de réparation et d'entretien de haute plaisance,
- le tourisme

#### 2.1.1. La zone d'entreprises ATHELIA

Dès 1987 la Ciotat a pu bénéficier d'aide de l'Etat et des collectivités afin de développer une zone industrielle pour l'implantation d'entreprises. Cet aménagement a toutefois impliqué de lourds travaux d'équipements.

A l'heure actuelle, 112 entreprises sont réparties sur cet espace divisé en quatre zones Athélia 1, 2, 3, 4. Un secteur High Tech est représenté par des sociétés dont l'activité de certaines est lié aux TIC et d'autres aux domaines biomédical. Ce sont ces deux domaines réunis qui totalisent plus de la moitié des emplois de la zone. Tous les emplacements sont réservés et une demande d'extension de zone a été faite par la ville. Environ 3000 emplois ont été créés, 3500 le seront lorsque tous les terrains seront occupés et, si l'extension est acceptée, la municipalité espère en concrétiser 5000. Cependant, les emplois nécessitant une haute technicité ne sont majoritairement pas occupés par des ciotadens. Les anciens ouvriers des Chantiers n'ont pas les compétences requises pour ces industries de pointe. Il convient de préciser aussi que vingt ans après la fermeture des chantiers navals, un bon nombre d'ouvriers sont partis en retraite, pré-retraite. Le problème de l'amiante ayant accéléré ces départs.

Un dispositif de promotion économique et social a été instauré.

En effet, récemment la zone vient de se doter d'un espace économique composé :

d'entreprises d'insertion, d'une antenne de la chambre de commerce et d'industrie, d'une permanence de l'union patronale, du comité de bassin d'emploi et de son observatoire économique et social, de l'association « Athélia entreprendre » dont la vocation est d'animer les zones (athélia I, II, III, IV) et de faire le lien entre les collectivités.

Un projet de centre de vie devrait se concrétiser en 2004 et serait composé d'un hôtel, d'un restaurant, d'une crèche et d'un centre d'affaires (4500 m<sup>2</sup> de bureaux).

### 2.1.2. Le domaine d'industrie et d'activité maritime

L'ambition de la ville est que la Ciotat devienne le pôle méditerranéen de la maintenance et la réparation de haute plaisance.

Le site des anciens chantiers navals a été inexploité pendant des années, bien que les projets liés à la haute plaisance ne soient pas récents. L'attachement culturel de la ville aux chantiers d'industrie navale lourde a pu ralentir le processus de reconversion du site. Ce n'est qu'après avoir fait le deuil de ce passé productif, et aussi grâce à une synergie entre tous les acteurs (mairie, état, conseil général...) et des relations de confiance entretenues avec les chefs d'entreprise et les collectivités locales que ce pôle pouvait naître.

Ce site est géré par une société d'économie mixte "La Semidep", il fait partie du domaine public maritime. L'Etat dans le cadre du fonds national d'aménagement et de développement du territoire, le fonds européen de développement régional et la prime à l'aménagement du territoire participent au financement notamment pour la construction d'un ascenseur à bateau. Aujourd'hui 300 personnes travaillent sur ce site pour une vingtaine de sociétés, avec l'implantation de Monaco Marine (entretien et réparation de yacht de luxe) 600 emplois devraient être effectifs. Tout comme la zone Athélia, une extension de site est prévue avec à terme 800 à 1000 emplois sur la totalité du domaine.

### 2.1.3. Le tourisme

La Ciotat a longtemps été une ville ouvrière mais aussi touristique par la richesse et la beauté de son patrimoine naturel.

L'objectif de la ville est aujourd'hui d'attirer les touristes toute l'année, "un tourisme des quatre saisons" .

L'attractivité de la ville s'articule autour de trois domaines :

- l'environnement méditerranéen, plages, promenade, espaces verts, parc naturel.

- la culture, liée étroitement à l'histoire de la ville. Nous pouvons citer quelques faits les plus importants comme l'invention du cinéma par les frères Lumières, la présence de l'acteur Michel Simon, la présence de peintres, l'invention de la pétanque. Ces événements historiques donnent lieu à des manifestations annuelles : forums, semaine des scénaristes, concours...

- les loisirs et événements liés à la mer : plongée, voile, plages.

Cette année La Ciotat a pu accueillir le salon nautique ouvert les années précédentes à Marseille. La ville veut mieux exploiter et valoriser son potentiel. Elle est candidate au label « France station nautique (12 villes du littoral sont déjà membres du réseau). Les moyens mis

en œuvre pour l'obtenir sont en particulier la rénovation de bâtiments installés sur le port de plaisance, l'amélioration de l'accueil et de l'hébergement.

## 2.2. Atouts et points d'améliorations de La Ciotat

### 2.2.1. Les atouts

Comme toutes les agglomérations de la région PACA, La Ciotat bénéficie d'une situation géographique privilégiée : ensoleillement, qualité de l'environnement et patrimoine naturel font de ce lieu un cadre de vie enviable pouvant attirer investisseurs et touristes.

De plus la ville possède des infrastructures intéressantes :

- aux niveaux des transports :
- route nationale, autoroute, proximité de l'aéroport de Marseille/Marignane, réseau ferroviaire, transport maritime.

Aux niveaux des TIC :

-avec l'accès Internet à haut débit. La ville s'est aussi dotée d'un site internet qui a pour vocation la promotion du territoire mais qui est aussi un moyen de communication à destination des citoyens (bientôt interactif),

- sur le plan de la formation : universités, IUT sont à proximité et un centre d'apprentissage déjà installé va être diversifier avec une formation dédiée aux métiers de la plaisance.

- le site naval en particulier bénéficie d'une infrastructure existante pour satisfaire les besoins des entreprises, plateforme de levage 1500 m de quai, des bassins à flot, des portiques, des cales de constructions et de réparation, ainsi que d'un ascenseur à bateau.

Sur un plan socio-économique des aides financières pour les entreprises ont été accordées, le contact avec les intermédiaires des collectivités est facilité et le développement du domaine d'industrie navale peut compter sur une main d'œuvre expérimentée.

### 2.2.2. Les points d'amélioration :

- Logements, hébergement :  
bien que l'offre de logement soit diversifiée, elle est toutefois insuffisante et donc les prix de l'immobilier à la location ou la vente sont élevés, faits spécifiques à la région. De même le parc d'hébergement saisonnier a tendance à être saturé.
- Etiquette de « ville sinistrée » : La Ciotat a été considérée, du fait de la crise liée à la fermeture des chantiers comme « ville sinistrée ». La ville doit donc redorer son image en particulier pour le tourisme. Son accès au label, station nautique devrait y contribuer, ainsi qu'une forte campagne de communication.
- Bassin de vie : bien que la ville soit dotée d'un centre commercial, de supermarchés, de commerces de proximité dans les différents quartiers de la ville, certaines grandes enseignes ne sont pas représentées et ainsi la majorité des ciotadens sont attirés par les

zones commerciales des villes voisines. Un projet de zone commerciale est actuellement à l'étude. Il ne faut toutefois pas négliger l'offre des petits commerces dont la majorité se trouvent dans le centre ville ancien dont la dynamisation doit être poursuivie,

- Services aux entreprises : pour éviter les délocalisations, pour attirer les entreprises innovantes, il devient vital de leur fournir des prestations nécessaires à leur développement.

## **Conclusion**

Les observations relevées lors de cette étude nous ont conduit à soulever des problématiques transversales, probablement communes à d'autres territoires. Nous les présentons ci-dessous avec un préambule qui nous apparaît incontournable. Sans ce préambule posé et validé par les acteurs eux-mêmes, nous ne ferions que nous cantonner dans une démarche d'effets d'annonces et de marketing territorial qui ne nous semble pas adapter à la situation.

-Comment fédérer les différents acteurs du territoire et autour de quels projets ?

Une démarche d'intelligence territoriale intègre ce préambule et pose des interrogations :

- Comment aider les entreprises à se développer ?
- Comment attirer les entreprises innovantes, les reconnaître et mesurer leur impact sur le territoire ?
- Quels peuvent être les atouts d'une coopération ?
- Quels moyens et outils pourraient être mis en œuvre pour favoriser les échanges de la ville en fonction de ses compétences, de sa culture, de son histoire ?
- Quels en seraient les intérêts (entre coopération et concurrence) ?
- Quels en sont les obstacles ?

Nous pouvons envisager quelques réponses à ces problématiques qui nécessitent toutefois une réflexion ultérieure plus approfondie.

En ce qui concerne les entreprises, il serait peut être opportun d'étudier dans un premier temps le secteur d'activités des entreprises afin de mieux appréhender leurs attentes, d'effectuer des enquêtes, de mettre en place des outils qui favoriserait les échanges, fédéreraient des compétences.

La maîtrise de l'information, la constitution d'une base de connaissance commune à l'ensemble de partenaires ainsi que les réseaux, devraient contribuer à y répondre.

Enfin, située la ville dans un contexte euroméditerranéen grâce à une implication à des programmes, à sa participation à un réseau de relations internationales lui permettrait d'acquérir une dimension internationale, de renforcer son attractivité. Ce serait un atout pour la promotion du territoire mais aussi pour aider les acteurs locaux à internationaliser et ce dans différents domaines : associatif, économique, social et culturel. Pour y parvenir ceci impose au préalable une définition plus fine des compétences de la ville, d'étudier ainsi ses intérêts spécifiques avant de trouver les partenariats opportuns. Les obstacles à une coopération



peuvent être liés à une absence de vision internationale de la part des acteurs locaux trop préoccupés par la gestion locale de la ville, mais aussi à la complexité des procédures. Aussi, le partage d'objectifs communs à tous les acteurs sera une condition indispensable à la réalisation d'un tel projet...

Des études en réponse à ces problématiques ont certes déjà été initialisées par différents organismes. Nos objectifs seraient d'y contribuer et de les adapter à notre territoire dans le cadre de notre étude en sciences de l'information et de la communication.

### **Bibliographie**

BERTACCHINI Y., Information et veille territoriales : Représentation du complexe local et émergence d'un projet d'intelligence territoriale, Thèse en Science de l'information et communication, Université Aix-Marseille III, 2000.

ROQUE M.A., *L'espace méditerranéen latin : culture, entreprise, paysage, population et coopération*, l'aube du sud, édition, 1999.

Attractivité du territoire, « Entreprendre », p 18-21, 2002.

BOUINOT J., BERMILS B., *La gestion stratégique des villes entre compétition et coopération*, Armand Colin, 1995.

CAMAGNI R., LACOUR C., « Compétitivité territoriale, milieux et apprentissage collectif : une contre-reflexion critique ; la science régionale au tournant du siècle », *Revue d'économie régionale et urbaine*, N° 4 :553-578, 2002.

Decret95-1102 du 13 octobre 1995 portant création de l'établissement public d'aménagement euroméditerranée, *Journal officiel de la république française*, 10-14 ; 127 (240) : 14985-14987, 1995.

### **Sitographie**

<http://www.1stmediterranean.com>

<http://www.medcoop.org>

<http://www.datar.gouv.fr>

<http://europa.eu.int>

<http://www.cr-paca.fr>

<http://www.arcllati.net>

<http://www.euromediterranee.org>

<http://www.apronet.com>

<http://www.aavar.fr>

<http://paca-drire.goouv.fr>

<http://www.cries-paca.org>

<http://www.marseille-provence.com>  
<http://www.developpement-local.com>

### Entretiens

Mr COLOMBANI, directeur du cabinet de Patrick BORE, maire de la Ciotat, juillet, 2002.

Mr BRISCAS, adjoint au Maire de La Ciotat, délégué au développement économique, à l'emploi, formation et mission locale, août et septembre 2002, avril 2003 ;

Mme BENEDETTI, adjointe au Maire, déléguée aux affaires européennes, aux fêtes et traditions, à la citoyenneté, avril 2003.

Mr GUERAUD, conseiller municipal, délégué à l'artisanat, au commerce, avril 2003.

## **Henri Hivernat**

Directeur du développement  
ville de Rousset (BdR)

Une vocation et une pratique agricoles, socles,  
de L'identité de la ville de Rousset

La vocation agricole de la commune de Rousset n'est plus à démontrer. Même si en parallèle, une activité industrielle forte et reconnue mondialement, grâce aux fabricants de semi-conducteurs, apporte une phénoménale réponse aux problèmes d'emploi jusque dans la Haute Vallée de l'Arc et ailleurs, emplois spécifiques tournés pour la majeure partie vers la high-tech et répondant aux préoccupations professionnelles des jeunes, diplômés ou pas, attirés par cette filière.

Rousset donc, depuis des décennies, s'inscrit dans le profil très affirmé des communes rurales à caractère agricole ancestral, conforté par de nombreux atouts matériels, naturels, économiques, humains et structurels qui lui ont permis de faire, assez bien, face à l'industrialisation galopante des années 60. C'est en partie grâce à la qualité de ses sols caillouteux, alluviaux profonds et fertiles que la profession agricole a pu maintenir ses activités autour des cultures légumières, céréalières et autres grandes cultures associées à la viticulture et l'oléiculture.

L'autre partie non négligeable, sans quoi rien ne serait possible, consiste à la présence d'une nappe phréatique très importante, issue de l'Arc, ainsi qu'à la réalisation par le Canal de Provence, depuis 1978, d'un réseau d'irrigation sous pression qui canalise les eaux du Verdon.

Cette présence sans restriction de la ressource en eau permet potentiellement l'adaptation relativement facile de toutes nouvelles pratiques culturales ainsi que l'extension à toutes les productions possibles.

En parallèle, les agriculteurs locaux, très actifs et déterminés, bien organisés autour de relais de la Chambre d'Agriculture axent également leurs activités dans l'application de la reconnaissance de labels tels que les vins d'Appellation d'Origine Contrôlée « Côtes de Provence » ainsi que la mise en AOC de plus de 500 hectares.

C'est grâce à cet engagement professionnel que la viticulture roussetaine a pu se maintenir et mieux encore se développer malgré une forte concurrence, en terme de production, des pays européens. Ce dynamisme a conditionné la présence d'une cave coopérative viticole qui fédère une grande partie de la production de la Haute Vallée de l'Arc (28000hl de VCC et AOC par an).

De tous temps, l'agriculteur a su et a démontré qu'il avait la capacité de répondre aux besoins des populations tout en respectant le rythme biologique des saisons. En Provence, depuis des siècles, déjà les grecs et les romains s'y exerçaient, la culture oléicole était considérée comme activité annexe mais complémentaire, et s'inscrivait également dans une démarche de lutte contre les incendies, tout en étant source de revenus non négligeable.

Rousset n'échappe pas à cette règle et le territoire s'inscrit dans un projet de création de secteur oléicole AOC « huile d'olive du Pays d'Aix » regroupant 62 communes dont 59 des Bouches du Rhône et 3 du Vaucluse.

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

La récolte 2000 devrait bénéficier de cette appellation ; l'absence d'un moulin de trituration sur la commune n'étant pas une gêne particulière à cette nouvelle forme de développement économique agricole démontrée par la nette tendance du développement de nouvelles oliveraies.

L'agriculture roussetaine présente le visage d'une activité professionnelle affirmée à vocation durable même si, comme partout ailleurs, un recul global des exploitations déclarées peut être observé.

La répartition des terres exploitées se fait donc au profit des actifs actuels rejoignant en cela la tendance nationale qui démontre l'agrandissement des exploitations ainsi que la mise en œuvre de cultures industrielles (colza, tournesol) au détriment des cultures légumières et du maïs.

La viticulture, de même que l'oléiculture, se maintient et gagne même du terrain.

C'est donc une agriculture stable et durable que l'on retrouve localement même si comme ailleurs, menacée par l'internationalisation des productions et des différences de coûts de main d'œuvre, elle reste fragilisée par des éléments extérieurs.

Les différences climatiques, les mesures compensatoires, les avancées agricoles européennes créeront à terme des difficultés de rentabilité, certaines apparaissent déjà (peu étrangères aux réactions violentes des agriculteurs locaux) et auront pour conséquence de mettre en péril l'agriculture en général.

Associé de fait à ce problème national, eu égard au vieillissement de sa population active agricole, une mutation s'opère localement tendant à démontrer le développement d'une double activité chez l'agriculteur.

C'est très visible dans les petites exploitations spécialisées dans la vigne et le vin, cultures saisonnières permettant la libération de temps consacré à d'autres tâches ou activités supplémentaires, même si la viticulture domine largement dans les exploitations roussetaines.

Activité à forte occupation par des retraités et petits exploitants, alors que les céréales, les tournesols, la mise en culture de prairies, jachères ou friches restent du ressort d'actifs exploitants, pour la plupart, extérieurs à la commune.

La démographie locale montre un sérieux vieillissement des populations roussetaines à caractère agricole. La moyenne d'âge de l'ensemble des exploitants est de 50 ans mais les classes les plus représentées sont celles de 61-65 ans et des 66-70 ans avec une majorité d'hommes dans la première et de femmes dans la seconde.

Toutefois, on trouve 25 personnes de moins de 50 ans susceptibles d'assurer l'avenir de l'agriculture roussetaine.

Comme pour les autres caractéristiques des exploitations, on trouve de grosses disparités entre les différentes catégories d'exploitants. Chez les double actifs, la moyenne d'âge est de 45ans et demi.

Il n'y a pas d'inquiétude particulière à avoir pour l'avenir de leurs terres. La plupart conserveront, à la retraite, les quelques hectares qu'ils exploitent, certains désirent même s'installer comme exploitant à temps plein.

Ils se sont, en général, lancés dans la production agricole depuis peu, 5 ans en moyenne.

Chez les retraités et autres petits exploitants, la moyenne d'âge est très élevée (66 ans et demi), ce qui montre bien que les retraités dominent dans cette catégorie.

Les jeunes sont d'ailleurs généralement des héritiers qui conservent une petite parcelle de vigne ou d'oliviers en activité annexe. La part des femmes, dont l'espérance de vie est plus importante, n'est pas négligeable.

Rythmé par le cycle des décès des anciens, c'est donc un réel problème de reprise des exploitations qui va se poser régulièrement, mettant également en péril l'emploi permanent et

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2° Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
 « TIC & Territoire : quels développements ? »  
 5 & 6 juin 2003

saisonnier de cette catégorie professionnelle. Et même si l'on peut considérer que localement l'agriculture n'est pas très créatrice d'emplois, elle fait généralement vivre de nombreuses familles.

C'est près de 200 personnes qui localement en dépendent. J'éviterai d'aborder l'aspect économique de chaque production, d'autres l'ont fait avant moi. Je préciserai simplement qu'en ce qui concerne certaines productions, heureusement que les primes de compensation européennes s'ajoutent et constituent parfois l'essentiel du revenu des exploitants.

Cette réflexion ne concerne pas la viticulture qui, avec une valeur économique de près de 12,5MF en 1999, présente un intérêt certain. Les grandes cultures quant à elles représentent seulement 2,3MF pour de 270 hectares de céréales exploités et, au même titre que les cultures maraîchères et légumières qui nécessitent, pour obtenir une continuité productive, l'infiltration des mannes européennes. L'oléiculture avec l'apparition AOC paraît de nature à apporter des revenus complémentaires non négligeables.

C'est donc une agriculture forte que l'on retrouve localement, avec un poids économique certain que le tableau ci-dessous reprend :

Evaluation de la valeur économique des productions agricoles roussetaines :

Filière	Produit	Produit brut (F/Ha)	Superficie sur Rousset (Ha)	Poids Economique (F)	Total Filière (F)	Surface Pondérée Equivalent Ha
Viticulture	Vin AOC	25 650	410	10 516 500	12 491 850	1435
	Vin de Pays	14 950	131	1 958 450		385,7
	Vin de table	8 450	2	16 900		
Grandes Cultures	Céréales	7 025	261	1 833 525	2 300 625	329
	Colza	7 025	15	105 375		
	Tournesol	6 825	53	361 725		
Cultures Légumières	Cultures maraîchères	120 000	3,5	420 000	1 071 000	49+2.8 5(serre)
	Tomates de plein champ	43 400	15	651 000		58.5
Oléiculture	Oliviers	55 000	18	990 000	990 000	41.4
Autres Productions	Prairies	5 000	32	160 000	160 000	32
	Elevage porcin	750F/tête	7 000 unités	5 250 000	5 250 000	7
	Elevage de faisans	40 F/tête	23 000 unités	920 000	920 000	5
	Fleurs séchées	160 000	1.2	192 000	192 000	26.3
	Feuillages	100 000	4	400 000	400 000	46.8
<b>TOTAL</b>					<b>23 775 475</b>	<b>2418.5</b>

Nous nous trouvons donc face à une commune à deux visages : l'un héréditaire, ancestral, porteur de valeurs de la terre et des ambitions économiques rurales et l'autre récent, à caractère industriel, reconnu nationalement et internationalement porteur de grands espoirs économiques de notre siècle.

Si l'on aborde ci-après l'approche agricole et les mesures mises en place par l'ensemble de partenaires Commune, Département, Région, Etat, Europe, il y a fort à parier que l'agriculture roussetaine restera très présente.

#### Evolution probable

L'étude des exploitations, l'analyse des intentions des agriculteurs pour les années à venir permettent de cerner ce que pourra être l'agriculture roussetaine dans un proche avenir.

Thématique 2003 :

#### **La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

Par ailleurs, les nouvelles orientations de la Politique Agricole Commune ainsi que les nouvelles lois relatives à l'aménagement et à l'agriculture pourraient réorienter les pratiques agricoles.

Au niveau communal

D'après les déclarations des exploitants, il est possible d'envisager ce qu'il va se produire dans les cinq ans à venir sur le territoire agricole de Rousset. Du côté des retraités, il devrait y avoir peu de changements si ce n'est un léger accroissement des vignes.

Au niveau des double-actifs, on note un intérêt pour l'olivier et le projet de planter environ 14 hectares de vignes supplémentaires d'ici 2000 (la plupart ont déjà les droits).

Au niveau des exploitants, la tendance est aussi à l'extension de la vigne mais aussi à la réduction des surfaces en céréales. 8 hectares de vigne devraient être plantés dans les prochaines années. Les élevages devraient se développer également.

Certains exploitants souhaitent à l'inverse réduire la taille de leur exploitation voire cesser leur activité. Ainsi, près de 95 Ha devraient à terme être inexploités.

Par contre, on devrait donc voir encore se développer la viticulture et l'oléiculture. Un sérieux problème se pose pour les terres céréalières puisque ceux qui les exploitent aujourd'hui souhaitent en abandonner certaines voire la totalité et qu'apparemment personne ne souhaite les reprendre.

Une exploitation est en sursis dans la mesure où ses terrains sont classés en NAE. Le propriétaire serait prêt à vendre à condition qu'on lui offre un prix suffisant.

Au niveau départemental, national et européen

A l'échelle départementale, la DDAF a élaboré la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine Marseillaise. La DTA définit des terroirs agricoles et précise pour chacun des prescriptions et des recommandations.

Rousset appartient au terroir de la Haute Vallée de l'Arc.

Les prescriptions concernent la reconnaissance des rôles de production et de structuration de l'espace de l'agriculture (pérennisation, si possible au niveau communal) et la limitation des zones NB.

La DTA recommande pour l'ensemble de la zone de :

- ⇒ Suivre attentivement les projets industriels afin de limiter la consommation d'espace et favoriser l'utilisation des friches industrielles.
- ⇒ Gérer les terres agricoles vacantes.
- ⇒ Favoriser l'installation et la complémentarité de jeunes agriculteurs.
- ⇒ Accompagner la mise en place d'une charte intercommunale de développement de l'agriculture de la vallée et des piémonts.
- ⇒ Veiller à l'intégration des projets d'infrastructures.

Si la DTA est approuvée au niveau ministériel, elle rendra plus complexe les procédures de déclassement des zones agricoles.

Parallèlement, le Conseil Général des Bouches du Rhône a décidé d'allouer 2 millions de francs en 1999 au Fonds Départemental de Gestion de l'Espace Rural. Le FDGER se substitue au FGER (Fonds de Gestion de l'Espace Rural) qui a été supprimé par la création des CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation) par la Loi d'Orientation Agricole. Le FGER finance des actions de lutte contre les friches dans des actions d'intérêt public (prévention des

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

risques, paysages, biodiversité...) ou intégrées dans une dynamique agricole (diversification, agrotourisme...). Il vise aussi la réhabilitation des milieux productifs non naturels (bois, garrigue).

La priorité sera donnée aux agriculteurs et à leur groupement afin de leur permettre de conclure ensuite un CTE.

Au niveau national, la tendance est à la reconnaissance et au soutien du rôle des agriculteurs en matière d'entretien de l'espace. Cette volonté se traduit à travers la Loi d'Orientation Agricole (LOA) et la loi sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT). Cette dernière prévoit la possibilité de créer des zones agricoles protégées pour certains espaces et notamment l'agriculture en zone périurbaine surtout si elle présente un intérêt général par la qualité de sa production ou sa situation géographique. Rousset, par sa production viticole pourrait rentrer dans ce cadre.

De plus, la LOA crée les Contrats Territoriaux d'Exploitation qui sera un contrat individuel signé entre l'exploitant et le préfet de région.

A l'échelon européen, les nouvelles orientations de la PAC visent à remplacer les aides au niveau des prix du marché par des mesures d'aides directes liées aux conditions environnementales. Le développement rural devient le second pilier de la PAC. Concrètement, les prix institutionnels vont baisser dans les secteurs de la viande bovine, des produits laitiers et des céréales tandis que les aides compensatoires directes vont être renforcées.

Par ailleurs, afin d'éviter d'importants déséquilibres dans l'attribution des aides, celles-ci seront plafonnées par exploitation. Ceci devrait permettre une meilleure répartition des aides aux exploitants notamment dans le sud-est de la France qui était jusque là le grand perdant.

Les aides directes concerneront :

- ⇒ les aides à l'investissement pour moderniser les exploitations agricoles et favoriser leur diversification vers d'autres activités rurales,
  - ⇒ les aides à l'installation de jeunes agriculteurs,
  - ⇒ les initiatives visant à promouvoir le traitement et la commercialisation des produits agricoles,
  - ⇒ le paiement des coûts induits par l'utilisation de pratiques agricoles favorables à l'environnement,
  - ⇒ la promotion du boisement des terres agricoles.

Le secteur viti-vinicole connaîtra un nouveau cadre réglementaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2000 visant à assurer que les vignobles produisent pour le marché. La production de qualité de Rousset ne devrait pas être concernée par ces mesures.

### **Quel avenir pour l'agriculture roussetaine ?**

L'agriculture à Rousset est une activité rentable, qui fait vivre bon nombre de personnes. De plus, cette activité présente l'avantage de gérer l'espace rural, de le rendre agréable à vivre pour les roussetains. Cependant, malgré de nombreux atouts, elle semble connaître passagèrement quelques difficultés notamment en ce qui concerne les terres céréalières et surtout le vieillissement de ses actifs.

Il faut donc lui permettre d'exister, l'activité agricole jouant un rôle économique surtout dans l'équilibre du territoire. L'ensemble des exploitants est fortement mobilisé pour la protection de son outil de travail et la sauvegarde du caractère villageois de Rousset.

#### Rappel des principaux atouts de la commune dans le secteur agricole

Outre les atouts déjà évoqués, la commune bénéficie de la proximité d'un bassin de peuplement important, bien desservi par le réseau routier.

Les terres agricoles présentent une bonne unité dans l'ensemble, le morcellement et le mitage ne sont pas catastrophiques.

Au niveau économique, Rousset bénéficie d'un potentiel important. La production viticole se vend bien grâce notamment à une cave dynamique et efficace regroupant l'essentiel des exploitants.

Les agriculteurs sont dans leur grande majorité très attachés à leur terre. Ils sont acteurs de la préservation du capital à la fois économique et paysager.

Globalement, l'agriculture roussetaine devrait s'adapter sans grosses difficultés aux nouvelles orientations de la PAC et devrait même en retirer davantage d'aides. Bien qu'elle semble en difficulté sur certains points pour lesquels il serait possible d'intervenir.

Alors que l'agriculture roussetaine représente un poids économique, humain, spatial et paysager important, elle est potentiellement mise en difficulté par divers facteurs.

Les principales menaces qui pèsent sur le secteur agricole de Rousset sont :

- ⇒ le vieillissement de la population active agricole et le trop faible nombre candidats à la reprise.
- ⇒ la « perte » de quelques terres agricoles ou la volonté manifeste de certains propriétaires de ne pas les mettre en fermage.
- ⇒ la difficulté » de trouver des débouchés rentables pour les terres céréalières.
- ⇒ la faiblesse de la filière légumes.
- ⇒ la faiblesse des cultures de diversification.

Pour permettre à l'agriculture roussetaine de traverser cette période un peu délicate, il convient d'intervenir. Il ne s'agit pas d'en faire une activité maintenue artificiellement mais bien de l'aider à trouver un nouveau souffle, l'agriculture étant déjà rentable pour certaines filières comme la viticulture. La plupart des exploitants mise énormément sur le développement de la filière viticole et si celle-ci venait à avoir des difficultés, c'est l'ensemble de l'agriculture roussetaine qui serait en crise. D'où la nécessité de trouver de nouveaux débouchés économiquement intéressants pour les terres céréalières.

Les mesures envisageables sont multiples. Une part importante concerne l'aspect foncier, la terre étant indispensable à toute activité agricole.

Une action menée en partenariat avec la SAFER (convention d'intervention foncière) permettrait sans doute de résoudre à court ou moyen terme une partie des problèmes.

Par ailleurs, rien ne peut être fait sans un soutien actif de la municipalité qui doit s'engager sur le long terme à préserver les terres agricoles notamment celles classées en AOC.

Une partie des actions peuvent également être entreprises avec le soutien financier de l'Europe et de l'Etat dont les nouvelles orientations dans le secteur agricole tendent à favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement. Ces mesures pourraient



2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

notamment être la base de réflexion pour trouver de nouveaux débouchés aux terres céréalières de la plaine de l'Arc.

Enfin, les problèmes rencontrés par l'agriculture à Rousset existent pour la plupart dans l'ensemble des communes et d'ailleurs.

Mais cette agriculture roussetaine, à la fois forte et fragile, porteuse d'espoirs et d'inquiétudes légitimes, sensibles aux tousotements des marchés locaux et régionaux, ne saurait ignorer la réalité économique de l'agriculture française et de ses transformations.

Penser agriculture consiste obligatoirement de nos jours à réfléchir aux conséquences de trente années de croissance agricole qui ont fait de l'agriculture une industrie lourde. Cette industrialisation a aussi bouleversé la structure technico-économique interne des exploitations (installation, machines...) et la trésorerie nécessaire pour faire face aux achats. Elle a ensuite rendu la gestion de chaque exploitation très dépendante des conditions faites par l'amont (coût des produits industriels mais aussi coût du crédit et donc aide de l'Etat) et par l'aval (prix payés à la production).

C'est désormais à une économie internationale en tant que telle qu'il faut penser dès lors que l'on parle agriculture et les questions essentielles que doivent se poser les agriculteurs se trouvent à la charnière entre « quel avenir » et « sous quelles conditions ».

Parallèlement, il est très clair que la mondialisation des échanges, des productions et des marchés ont des effets considérables. C'est sur la variation des cours mondiaux ou européens que tendent à s'adapter les cours intérieurs. Sans pour autant noircir le tableau et pour résumer, qu'il soit mondial ou européen, le marché impose plus de discipline qu'il n'apporte de promesse et ce n'est pas parce que des personnes ont faim, qu'il existe des débouchés réels pour les agriculteurs excédentaires.

Et l'on peut affirmer que les systèmes publics de soutien mis en place sont tout à la fois le problème et la réalité.

Et dès lors que l'on a compris cela, on comprend mieux la dépendance de l'agriculture locale bien que celle-ci, eu égard à ses spécificités, supporte mieux qu'ailleurs les contraintes internationales.

## LA ZONE INDUSTRIELLE DE ROUSSET D'HIER

Elle se situe à 13 kilomètres de Gardanne, à mi-chemin entre cette ville et Trets.

Sa présence surprend au sein d'un espace agricole ou, en dehors de cet ensemble de production, rien n'évoque un paysage industriel si ce n'est les traces encore visibles du passé de ce site où de nombreuses tentatives se sont succédées depuis l'ère industrielle.

### Les Origines

L'exploitation du charbon et les activités entraînées par la présence de ce combustible avaient fait de la région de Trets/Gardanne un des tous premiers foyers industriels de Provence.

PECHINEY s'est installé à Gardanne en 1892 et l'on extrayait déjà à la fin du siècle dernier un demi-million de tonnes de lignite du puits du bassin.

Marseille était, à cette époque, toute aussi dépendante de Gardanne et de la Haute Vallée de l'Arc que de ses ports.

Exception faite à l'extraction du charbon où la mécanisation fait très tôt son apparition, les activités à cette époque sont plutôt artisanales.

La première tentative d'implantation vraiment industrielle sur le site, de ce que sera l'actuelle zone industrielle de Rousset, est ancienne puisqu'elle date de 1917. Il s'agit des grands bâtiments que l'on remarque depuis le CD6. Ils sont caractéristiques de l'architecture du début du siècle, un peu étonnants dans ce paysage agricole, mais ils font partie maintenant du patrimoine local (les locaux RAPIB du nom de leur occupant le plus connus, revendus ensuite à MATEC, fabricant de polyesther, puis revendus encore...).

La société centrale de travaux publics et privés de Paris édifiait là, pour le compte d'une société à capitaux norvégiens, une usine qui devait servir à produire de l'alumine à partir de la bauxite de Brignoles et à l'aide du charbon qui serait extrait du Puits de l'Arc en cours de creusement.

Alors que le creusement de ce puits de 450 mètres est presque terminé (on était à 25 mètres du charbon), il se produisit une très importante venue d'eau (de l'ordre de 4m<sup>3</sup>/seconde) qui le noya entièrement.

Cette eau dont l'origine est lointaine (rivière souterraine du Vaucluse, socle des Alpes ?) se déverse même dans l'arc 3 à 4 mois dans l'année et des essais de pompage de 2000 m<sup>3</sup>/heure n'ont pas réussi à faire baisser le niveau de plus de 29 mètres.

Les projets d'extraction de charbon et de production d'alumine sur ce site tombèrent à l'eau pour ainsi dire, mais cette eau fut la première richesse à être produite sur le site et elle servira plus tard aussi bien au fonctionnement de la centrale thermique qu'à l'usine d'alumine de PECHINEY.

Les 2 gros tuyaux qui longent la voir ferrée en direction de Gardanne ne véhiculent ni du pétrole, ni du gaz, mais de l'eau du Puits de l'Arc.

**Rousset n'a donc jamais été une commune minière en tant que telle.**

Les installations actuelles de pompage assurent un débit moyen de 800 à 1000 m<sup>3</sup>/heure et fournissent jusqu'à 1200m<sup>3</sup>/heure à la centrale thermique de PECHINEY. Environ 75m<sup>3</sup>/heure vont à la zone industrielle où VOLVIC, à l'époque, utilisait cette excellente eau pour produire, à partir d'un extrait composé et concentré, sa boisson OASIS.

40 autres m<sup>3</sup>/heure étaient proposés au Maire de Peynier pour le projet d'extension de la zone industrielle de sa commune.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

A ce projet contemporain de la première guerre mondiale en succèdera un autre de la seconde guerre mondiale, cette fois la production d'essence synthétique à partir de la houille. La société nouvelle du charbonnage des Bouches du Rhône et une compagnie houillère du nord de la France, déjà spécialisée dans la chimie constitueront "La Compagnie Centrale d'Hydrocarbure et de Synthèse" (CCHS), avec pour objectif la production de 100 000 tonnes d'essence synthétique par an.

Des investissements considérables pour l'époque furent effectués dans les bâtiments qui avaient été édifiés en 1917 ainsi que sur un périmètre plus large.

A la fin des hostilités, l'usine n'était toujours pas achevée et les perspectives d'un approvisionnement à nouveau normal en essence rendaient son achèvement inutile.

La société chimique des Bouches du Rhône constituée en 1944 tente de reconvertir l'usine à la production de gaz de ville, d'ammoniaque et de méthanol à partir de la gazéification des firmes du bassin. Elle s'associe pour cela à une société de Ludwigshafen et aux producteurs d'azote français.

Des essais concluants ont lieu, mais alors que les études techniques pour utiliser l'usine de Rousset s'achèvent, tout s'est trouvé remis en cause en 1950 par suite d'exigences imprévisibles du Ministère des Finances (Gaston IMBERT).

Ce n'est pas cette troisième tentative qui marquera la région ou qui induira le développement de cette zone industrielle, mais la modernisation de l'outil de production des 3 grandes entreprises de la région qui interviendra dans les 10 ans qui suivent la fin de la guerre.

Jusqu'à la fin des années 50, les HOUILLERES, PECHINEY et LAFARGE investissent 20 milliards pour moderniser leurs usines et rationaliser leur production.

La production des HOUILLERES passe de 3000 à 4000 tonnes/jour, celle de LAFARGE après son transfert de Valdonne à La Malle de 450 à 900 tonnes/jour et celle de PECHINEY de 200 à 800 tonnes/jour.

Les conséquences de ces investissements et de cette transformation de l'outil de production ne vont pas toutes dans le même sens. Alors que l'on enregistre pour la même période un accroissement démographique de près de 20% (qui consacre essentiellement l'essor de Gardanne), seuls les effectifs de LAFARGE augmentent légèrement (110 personnes à La Malle), ceux de PECHINEY restent stationnaires (environ 80 personnes) et ceux des HOUILLERES sont en pleine décroissance depuis la guerre (de plus de 6000 à moins de 3000).

Fort heureusement, les effectifs affectés à l'activité agricole sont en légère croissance et le développement de la voiture individuelle, s'il n'apporte pas d'emplois à la région, permet de chercher du travail plus loin.

En 1930, le puits de Trets est déjà fermé et le personnel est transporté par les HOUILLERES pour travailler à Meyreuil.

En 1960 et 1961 sont prévues la fermeture de celui de Gréasque, la concentration de la production sur Gardanne et Meyreuil ainsi qu'une diminution nouvelle des effectifs d'environ 400 personnes (moitié retraite anticipée, moitié reconversion... déjà !)

Depuis plusieurs années, les HOUILLERES étudiaient avec Monsieur IMBERT (Ministère des Finances) la possibilité de réaliser plusieurs zones industrielles sur d'anciens carreaux de mines ou sur des terrains leur appartenant (c'est le cas de Rousset) pour assurer la reconversion des mineurs, sinon fournir des emplois à leurs enfants.

L'arrêté préfectoral de création de la zone industrielle de Rousset/Peynier est pris le 31 mars 1961.

Ce fut la première zone industrielle du département et, sans doute, l'une des plus difficiles à faire exister à l'époque du fait de sa situation géographique quelque peu excentrée

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

par rapport aux nouveaux foyers d'activité de la région (Marseille et Etang de Berre) qui contraignaient les entreprises à des relocalisations parfois plus risquées.

La zone industrielle est située aux abords du CD 6 et de l'Arc, au sein des meilleures terres agricoles du Pays. Elle est traversée par la ligne de chemin de fer Carnoules/Gardanne (la ligne de bauxite) qui jouera un grand rôle dans les activités économiques qui seront développées là. Le trafic pour les entreprises de la zone industrielle est de l'ordre de 2600 wagons/an, ce qui représente 1/3 du trafic de la zone industrielle de Vitrolles.

A l'origine, le coût d'accès à cette zone ne représentait que 40frs/m<sup>2</sup> (pas de réseaux d'assainissement). Les prix pratiqués à Trets étaient de 55frs/m<sup>2</sup> et sur l'extension de Peynier ou d'Aix-la Calade n'étaient pas inférieur à 65frs/m<sup>2</sup>.

Les débuts de la zone industrielle

Ils sont représentés par le transfert de Marseille en 1961 des établissements BARTHELEMY spécialisés dans la menuiserie industrielle du bâtiment et les panneaux de façades. Cette entreprise représentait à l'époque 450 emplois et un chiffre d'affaires de 30 millions/an.

300 emplois furent localisés sur le nouveau site en même temps que la production, très standardisée, passait de 200 unités fenêtres/jour à 800.

Il semble que le souci de standardisation, sur lequel reposait le dynamisme de cette entreprise, ait été un peu en avance sur son temps et que le marché n'ait pu absorber la production.

Les marchés de l'Etat, qui semblaient acquis, ont fait défaut du fait des exigences des hommes de l'art, encore peu habitués à se soumettre à l'utilisation de produits normalisés.

Alors que ce transfert reposait sur le plan de reconversion des mineurs mis au point par les HOUILLERES, il a contribué à compromettre l'opération : les mineurs arrivaient par petits paquets au compte goutte et disparaissaient souvent après avoir perçu leur prime, ce qui a rendu impossible tout programme sérieux de formation de ce nouveau personnel dont les habitudes de travail étaient très différentes.

Lorsque au bout de 2 ans, les facilités de crédit ou les primes accordées par les HOUILLERES pour l'installation de l'entreprise prirent fin, l'entreprise se retrouva en difficulté. Elle cessera définitivement ses activités après les grèves de 1968.

La deuxième grande entreprise à s'être implantée sur cette zone dans le cadre de reconversion est PEPRO devenue ensuite PHILAGRO (RHONE-POULENC) qui faisait la formulation de produits phytosanitaires pour la protection des végétaux (particulièrement du Thymul exporté pour la protection du coton) et qui fonctionnera, malgré une alerte en 1976 (le Soudan ayant souhaité s'équiper sur son propre territoire), avec des effectifs souvent parfois proches de 100 personnes et une dizaine d'anciens mineurs.

La deuxième disparue de la zone de Rousset fut « MONO-SERVICE » qui fabriquait des pots de yaourts et d'autres articles en carton paraffiné à une époque où la mode du plastique était en pleine expansion.

L'entreprise qui était restée rentable en elle-même fut « mangée » par le siège et disparut avant que le carton paraffiné ne connaisse une nouvelle faveur.

Les locaux désaffectés de la Compagnie Centrale Hydraulique et de Synthèse (CCHS) reçurent la compagnie PROVENCE-HYDRAULIQUE qui, en un an, décupla ses effectifs et disparut tout en même temps.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

L'entreprise fabriquait des tubes rigides d'arrosage emboîtables. L'idée a été considérée comme géniale, mais les tuyaux ne résistaient pas à la pression ni aux roues des tracteurs, ce qui rendit inutile l'étude de marché que l'entreprise n'avait d'ailleurs pas faite.

C'est RAPIB qui s'installe ensuite dans ces locaux qui décidément étaient frappés par la malédiction.

Employant 150 personnes, l'entreprise fabriquait des couvertures de piscines en matière plastique et des réservoirs pour le fuel domestique.

La société honora, à perte, une importante commande de l'état. Après un premier dépôt de bilan, ce type de marché fut repris par MATRA qui proposait un produit moins cher.

L'entreprise cessera ses activités quelques années plus tard et ses locaux immenses, là depuis le début du siècle, furent à nouveau désaffectés.

Une quinzaine d'entreprises a ainsi disparu sur le site pour un total, à cette époque, d'une trentaine d'entreprises.

Ce qui démontrait déjà la difficulté de localisation d'une zone d'activité loin des foyers d'activité d'une région.

Le départ de cette zone d'activité dès 1961 fut un faux départ. Ce n'est vraiment qu'en 1973 (2 transferts et 4 créations dont CHARFA-COFIRA) que cette zone prend son vrai départ et qu'elle continuera à se remplir à raison de 2 ou 3 implantations nouvelles par an jusqu'en 1978. Il est possible qu'elle ait profité de la forte croissance dont bénéficiait l'économie française avant la crise. La situation est moins claire en 1978 où les projets de zones industrielles se multiplient au nord d'Aix, en Haute Vallée de l'Arc et à l'est de Marseille. « Davantage de chance peut-être, soutenue par des projets mieux réfléchis, mais à répartir entre davantage de communes »

Début 1978, 32 implantations en activité sur la zone industrielle représentent 854 emplois dont 223 de chantier et 598 sur le site en permanence (emplois de chantier, chauffeurs, représentants), qui ont des horaires assez différents puisque environ la moitié de ces effectifs sont concernés par des horaires assez spéciaux : 3x8, 2x8 ou 4jours/10heures.

La totalité des lots sur lesquels se trouvent des implantations représente une surface d'environ 60 hectares, ce qui représente une densité de 15 emplois/ha.

Mais ces chiffres ne veulent rien dire, certains lots étant trop peu occupés, exemple celui où se trouve le parking du locateur fait 6 hectares.

Les grandes entreprises de la zone sont CHARFA et COFIRA (fabricants de sacs en papier et films plastique) dirigées par Monsieur JOUET-PASTRE, nouveau Président de l'U.P.I.M. (à présent Union Patronal des BdR), PHILAGRO dirigée par Monsieur VACHER (ancien Président de l'Association Syndicale de la zone), SAINRAPT et BRICE (bâtiment et travaux publics) la plus importante entreprise de chantier et la GEM associée à BEAUPIED (grande entreprise de chantier dans le bâtiment et travaux publics également).

On trouve également un atelier de montage de machines à vendanger COQ, deux entreprises de transformation de polystyrène expansé SOCLAR et ISOLSUD, une fabrique de poteaux électriques précontraints (la plus ancienne entreprise en activité sur le site), une fabrique de conduits de fumée en béton réfractaire, une usine d'embouteillage de jus de fruits VOLVIC, une petite fabrique de détergents, une fabrique d'aliments pour le bétail. Enfin, quelques artisans et prestataires de services, une demi douzaine de dépôts de réception, d'exposition, de montage, de tri, de matériels divers ou de produits alimentaires et boissons.

Origine des implantations et lieu de siège

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2° Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

La zone industrielle était formée de 38% de transferts et de 62% de créations (dans les autres zones analogues comme Vitrolles ou Les Milles, le pourcentage est l'inverse). 23% étaient des implantations d'origine marseillaise, 16% d'origine parisienne, 16% d'origine aixoise et 8% d'origine lyonnaise. L'origine des autres se situait à Peynier, Trets, Gardanne, Meyreuil, Plan de Campagne.

34% des sièges étaient localisés à Paris, 18% à Peynier, 12% à Rousset, 6% à Lyon et 6% à Marseille.

Si l'on considère la taille des entreprises, le pouvoir est à Paris et à Lyon.

Il est frappant de constater que le responsable du patronat (cité plus avant) U.P.I.M. dirige deux entreprises implantées en dehors du territoire marseillais et avec des sièges à Paris.

A cette époque déjà, diverses questions avaient été posées aux responsables d'entreprises quant aux raisons qui avaient motivé leur choix, à leur attitude si ce choix était à refaire, aux avantages particuliers que leur conférait leur localisation, aux améliorations qu'ils souhaitaient apporter à la zone, à l'intérêt et aux chances de succès d'une extension de celle-ci, à leurs projets éventuels de relocalisation et à leurs problèmes d'accès au marché.

La raison la plus souvent indiquée pour justifier le choix du site était un coût d'accès particulièrement avantageux, soit du sol, soit des locaux qui ont été disponibles en même temps.

Les premiers terrains ont été vendus, sommairement équipés il est vrai, 1,50frs/m<sup>2</sup>.

C'est le prix auquel la SPE (Société Provençale d'Équipement) avait acheté ses terrains à Vitrolles avant de les équiper et les revendre aux alentours de 8frs/m<sup>2</sup>. Les premières entreprises avaient été bénéficiaires de crédits avantageux, de diverses primes ou d'exonérations de patente. Si ces terrains s'étaient vendus plus chers, il n'y aurait jamais eu de zone industrielle à Rousset.

Les conditions d'accès particulièrement avantageuses propres à attirer des affaires peu sûres ou des entreprises à la trésorerie fragile expliquent en partie, le fort taux d'échec qu'a connu cette zone industrielle.

Les aides, ajoutées à ces conditions particulièrement favorables d'accès, ont placé les entreprises dans une situation artificielle en même temps qu'elles s'excentraient par rapport aux foyers plus denses d'activité de la région.

Cependant, un tiers au moins des entreprises ne se sentaient nullement excentrées et s'estimaient au contraire géographiquement bien placées, sur la route des Alpes, en liaison facile avec Nice et bientôt tout l'est marseillais.

La présence du réseau ferré allait souvent de pair avec cet avantage. Se sentaient aussi particulièrement bien situés à Rousset/Peynier, les entreprises ou les dépôts de BTP, la distribution alimentaire dont Marseille n'avait pas le marché exclusif, certaines productions industrielles dépendant d'approvisionnement simple.

Un autre attrait de cette localisation était la disposition d'une main d'œuvre banale, notamment féminine, utilisable à des conditions légèrement plus avantageuses qu'en milieu urbain. La situation semblait pourtant bloquée, les dernières entreprises à s'être implantées à Rousset ayant même dû, à cette époque, recruter de façon importante à Marseille.

Quelques autres raisons tenaient au fait que les entreprises étaient parfois sous-traitantes des houillères ou de la qualité de l'eau distribuée sur la zone (VOLVIC). Un sondage fut fait. Si c'était à refaire, la moitié des entreprises ayant répondu à cette question s'implanterait de nouveau à Rousset. L'autre moitié chercherait à se rapprocher de grands centres urbains ou de l'axe autoroutier Marseille-Lyon-Paris. Quelques entreprises se localiseraient aux Milles, à la Calade au nord d'Aix ou plus près de l'Étang de Berre.

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

Deux entreprises quittèrent la zone en 1978. La plupart des entreprises ne voyaient aucun avantage particulier à leur localisation sur le site. A cette question qui recoupait la première, quelques-uns ont répondu en citant le réseau ferré, la vapeur, la main d'œuvre ou l'espace.

Personne n'a parlé de la beauté du site, ce qui montre ou que cet avantage n'était plus perçu au sein d'une zone à la présentation critiquable ou que les entreprises n'étaient pas sensibles à cet aspect des choses, ce qui m'étonne qu'à moitié aux vues de certains exemples d'implantations plus ou moins inachevées.

Sans doute là encore, les entreprises devaient leur existence au moindre coût d'installation, mais ce faisant, on compromettait ce qui est actuellement le facteur attractif déterminant de la zone industrielle de Rousset : la beauté du cadre.

### La main d'œuvre et l'emploi

Du fait des Houillères, cette zone a bien un passé industriel. Les travailleurs immigrés sont venus nombreux habiter cette région où le coût de la vie est inférieur à ce qu'il est en milieu urbain (on se déplace en mobylette, pas de voiture).

Ils constituaient une main d'œuvre, avec les femmes, recherchée lorsqu'elle est locale parce qu'elle peut admettre des revenus moindres.

Par contre, les cadres ne semblaient pas facilement vouloir quitter Aix ou Marseille pour aller travailler à Rousset puisqu'ils trouvaient aussi bien plus près.

L'attrait résidentiel ne compensait pas l'insuffisance des transports collectifs sur Aix où leurs enfants ou leur femme souhaitaient faire leurs études ou se divertir. Ce fait semble avoir été un frein dans le développement de la zone de Rousset.

Il est, malgré tout, très difficile de trouver du personnel.

Les responsables d'entreprises en imputaient la raison au mode d'indemnisation du chômage et au travail au noir, ce qui était en partie vrai mais n'expliquait rien.

La tradition de la double activité était encore très présente dans la région (entre la mine et les champs). Ils ont constitué les fondements et le symbole de la sécurité, les implantations nouvelles en 1978 ne pouvaient réussir que si elles se conformaient à certaines exigences. On en était assez loin.

L'absentéisme constituait un autre grief formulé par les responsables d'entreprises, il atteignait même 15% dans certaines entreprises au moment des vendanges ou de l'ouverture de la chasse.

Les entreprises l'avaient notablement réduit en instituant certaines primes ou en aménageant les horaires et les possibilités de congés.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003



2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

## LA ZONE INDUSTRIELLE DE ROUSSET AUJOURD'HUI

Comme il est décrit plus haut, la zone industrielle de Rousset est déjà, à cette date là et au fil des années, au gré des cessions d'activités et créations d'entreprises, devenue un milieu propre d'activités suffisamment conséquent à lui-même pour permettre l'agglomération dans de bonnes conditions d'activités nouvelles.

C'est donc fort logiquement que la mutation économique s'opèrera et s'orientera vers d'autres secteurs d'activité.

Ainsi par cette orientation naturelle, Rousset échappera à l'industrie minière et deviendra, avec les ans, le pôle unanimement connu aujourd'hui. En fait, rien n'a jamais autant éloigné Rousset de la problématique minière que Gardanne. Partout sur le bassin minier, les cercles de mineurs, les lotisseurs pour mineurs, les regroupements de familles s'opèrent et confirment une réelle présence minière. A Rousset, rien de cela, pas de cafés ou de cercles de mineurs, pas de lotissements spécifiques, pas de mineurs/paysans ou de paysans/mineurs, pas de place ou de rues à la mémoire de la mine.

C'est la confirmation d'une commune à caractère rural, à proximité de l'activité minière mais sans plus, sensible au rythme des saisons et aux engagements agricoles pris bien avant. Historiquement, Rousset n'est pas opposé à Gardanne, mais on peut avancer qu'elle n'est pas non plus avec. Cette notion d'indépendance existe également envers les autres communes, confirmée en cela par une réelle autonomie productive porteuse de richesses communales et source de créations d'emplois locaux.

Et plus précisément, c'est l'avènement de la microélectronique qui va permettre le développement définitif de Rousset et consacrer ce site, pratiquement voire exclusivement à cette activité.

En 1979, EUROTÉCHNIQUE, créée dans le cadre du premier plan composants, symbole d'une volonté politique affirmée prise dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, s'installe à Rousset.

Pour mémoire, il faut se souvenir qu'entre 1960 et 1970, au niveau international, l'industrie des semi-conducteurs a un poids de plus en plus important, bien que tous les spécialistes s'accordent à dire que l'on n'a pas encore conscience de cette nouvelle révolution économique et industrielle.

C'est une industrie jeune et son poids dans l'économie mondiale est déjà devenu prépondérant. Il est courant de dire que la croissance ininterrompue que connaissent les Etats-Unis est alimentée selon les estimations à hauteur de 25%, 30% ou 50% par l'industrie des technologies de l'information que supporte l'industrie de la microélectronique.

C'est une industrie qui devient de plus en plus structurante pour l'ensemble du développement économique.

### Historique de la microélectronique et son évolution

Dans les années 1960, l'industrie représentait 30 milliards de francs et concernait surtout les défenses militaires.

Entre 1970 et 1980, l'augmentation des productivités des infrastructures, avec le développement des grands ordinateurs est considérable (les années 1980 correspondent à la révolution des PC avec des systèmes beaucoup plus petits).

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

Ensuite, on est passé à la productivité des entreprises. Mais le grand boum était encore à venir.

Aujourd'hui, partout autour de nous, il y a des productivités importantes avec le développement d'outils individuels (téléphones, ordinateurs portables, fax...). Cette industrie a pour caractéristique d'avoir un taux de croissance annuel moyen de 15 à 17%. Elle double son chiffre d'affaires tous les quatre ans.

Cette industrie provoque beaucoup d'espoir de croissance économique et suscite de grandes craintes même si l'on constate un croissance moyenne annuelle de 16%, il existe de grands nombres de cycles violents. On vient de sortir du huitième cycle avec des alternances d'années à +30% et à - 10% et avec des coups très forts sur les investissements et sur les créations d'emplois.

Mais sur le long terme, on constate le doublement de valeur tous les quatre à cinq ans.

Le dernier cycle qui a pris fin en mi-99 a été l'un des plus durs et certainement le plus long, le plus violent et le plus redoutable, pour un très grand nombre d'entreprises.

Ce cap critique est aujourd'hui passé et la reprise, très importante en volume et valeur, devrait conduire à rattraper la tendance jusque vers les années 2015/2020. La confiance, affichée par les industriels locaux, laisse penser que la croissance va se poursuivre. Mais tous sont convaincus qu'il y aura d'autres crises et l'on pense déjà que 2003 et/ou 2004 risquent d'être des années difficiles.

Une autre particularité de ce milieu, c'est l'accélération, le raccourcissement du cycle de vie des produits. Ce qui implique pour les industriels et leurs partenaires sous-traitants, l'ensemble des PME-PMI, des contraintes incontournables.

La relation entre le chiffre d'affaires et la production est forte.

Quand les ventes diminuent, les industriels sont obligés de réduire les investissements parce qu'on ne peut pas charger les coûts avec des frais d'amortissement très importants. Le lien n'est pas linéaire, direct, au niveau de la vente, les prix chutent et les volumes produits baissent faiblement, ce qui signifie simplement que l'on a vendu beaucoup moins cher (baisse du prix de vente des ordinateurs, des téléphones portables, etc...).

A ce niveau d'engagement financier, si l'entreprise n'est pas épaulée par un grand groupe financier, elle a de sérieuses chances de mettre la clé sous la porte.

#### Un peu de technique

Le semi-conducteur, les composants de circuits intégrés, les puces sont fabriqués à partir du sable tout simplement dont la matière première est le silicium qui est l'un des matériaux les plus répandus au monde.

Il est raffiné par des industries de type chimique qui fabriquent des lingots ultra pur de silicium. On a coutume de diviser le processus de fabrication : "front end" et "back end".

**" Front end "** : On part de la plaquette de silicium jusqu'au circuit intégré encore sur la plaquette qui est testée. Les usines de "Front end" sont majoritairement localisées dans les zones proches de grands centres de formation, dans des pays industrialisés.

**"Back end"** : C'est la découpe, la mise en boîtier et le test final des produits avant d'être expédiés chez le client.

Le "Back end" est une usine où la part relative de la main d'œuvre est encore plus importante que le "Front end". Les choses changent, deviennent plus spécifiques et l'on trouve des "Back end" en Europe pour des produits très technologiques, comme ceux de GEMPLUS par exemple.

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
 « TIC & Territoire : quels développements ? »  
 5 & 6 juin 2003

Une autre production spécifique à Rousset est la fabrication de "MASK".

C'est une matière en quartz, transparente sur laquelle est déposé un motif en chrome qui sert à réaliser le motif que l'on va mettre sur la plaquette au travers d'une opération de photo-lithographie. On dépose une résine photo-sensible sur la plaquette (procédé photo), on développe et ensuite on pourra graver, implanter, faire des tas d'opérations chimiques à travers ce "MASK" de résine.

On répète cette opération entre 12 à 25 fois en fonction de la complexité du produit. C'est la matérialisation de la conception du circuit.

A Rousset, la société DUPONT PHOTOMASKS est spécialisée dans la mise en œuvre et la réalisation de MASKS.

Sur le même site, ATMEL et ST MICROELECTRONICS sont des usines de type "Front end". Une usine de ce type de production représente un investissement de environ 1,2 milliard de dollars. Il est courant d'entendre dire que pour rester compétitifs, avec une croissance de 15 à 17%, il faut construire régulièrement de nouvelles usines.

L'usine de ST MICROELECTRONICS à Rousset, qui est en phase de démarrage et d'essais de production, est une usine 8 pouces.

Aujourd'hui, les usines de recherche et de développement préparent de nouveaux procédés sur des plaquettes de 30 centimètres de diamètre et la technique, les technologies évoluent sans cesse.

L'histoire a aussi démontré le caractère nomade de ces usines. Logiquement pour qu'un site de "Front end" soit sélectionné, il faut la proximité de laboratoires, d'universités et des enseignements de formation de haut niveau. Dans le monde, les usines de "Front end" s'installent toujours à proximité d'un gisement de formation important.

La proximité d'un tissu industriel dans les technologies de l'information, une logistique de haute qualité et des relations privilégiées avec les collectivités locales et territoriales sont des éléments positifs de nature à favoriser le développement de ce type de production.

Classement des 20 premiers fournisseurs mondiaux de semi-conducteurs selon chiffre d'affaires préliminaires (millions dollars US)

Position 1998	Position 1999	Société	CA Final	Estimation CA	Croissance 98/99 (%)
1	1	Intel	22,784	25,810	13,3
2	2	NEC	8,227	9,216	12,0
4	3	Toshiba	5,913	7,594	28,4
6	4	Samsung	4,743	7,095	49,5
5	4	TI	5,820	7,095	22,0
3	6	Motorola	7,088	6,425	-9,4
7	7	Hitachi	4,668	5,521	18,3
9	8	ST Microelectronics	4,199	5,080	21,0
8	9	Philips	4,448	5,065	13,9
10	10	Infineon	3,909	5,010	28,2
22	11	Hyundai Microelectronics	1,799	4,780	165,70
11	12	Fujitsu	3,856	4,540	17,7
12	13	Mitsubishi	3,693	4,466	20,9
14	14	Lucent Technologies	3,202	3,780	18,1
13	15	IBM Microelectronics	3,234	3,628	12,2

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
 « TIC & Territoire : quels développements ? »  
 5 & 6 juin 2003

15	16	Matsushita	2,634	3,212	21,9
20	17	Micron Technology	1,858	3,200	72,2
16	18	AMD	2,542	2,823	11,1
17	19	Sanyo	2,195	2,546	16,0
19	20	Rohm	1,894	2,384	25,9

Sélection des résultats financiers consolidés (en millions de dollars US)

	1999	1998	99/98
Chiffres d'affaires net	5 056,3	4 247,8	+19%
Marge brute	2 001,8	1 624,8	+23%
R&D	836,0	689,8	+21%
Dépenses d'investissements	1347,5	947,3	+42%
Résultat net	547,3	411,1	+33%

ST MICROELECTRONICS est devenue aujourd'hui le n°8 mondial au classement Dataquest.

Son PDG déclarait récemment que l'année 1999 avait été une année progressive d'amélioration constante, nourrie par la reprise de l'industrie et amplifiée par leur excellent positionnement concurrentiel sur les marchés qu'ils servent, avec un résultat net de +33% pour un bénéfice de 136,2 millions de dollars US.

Dans le même temps, l'indice Down Jones a classé ST MICROELECTRONICS leader mondial des fabricants de semi-conducteurs en matière de développement durable et l'une des deux meilleures entreprises au monde pour l'intégration du concept de développement durable dans son système de management pour la "Qualité Totale".

Mais déjà, ST MICROELECTRONICS annonce une plate-forme pour carte à puces offrant le "meilleur des deux mondes", à partir de la mise en place d'un plate forme de 32 bits destinée aux cartes à puces multi-application de prochaine génération. Ce marché est en effet en pleine évolution : le marché jusqu'alors segmenté de façon purement verticale où chaque carte à puce était dédiée à une application unique (carte bancaire, carte téléphonique, Sim ou carte santé) s'oriente vers un marché où les fonctions des cartes multi-application sont définies horizontalement (commerce électronique, systèmes de transports, contrôle d'accès...) et où les applications fonctionnent dans des architectures et des réseaux ouverts.

Le marché des cartes à puces de demain devra permettre le téléchargement des applications lorsque la carte sera en service et devra respecter les normes internationales en vigueur, tout en relevant le défi permanent de ce type de fabrication.

C'est donc la poursuite d'une croissance en forte expansion que l'on peut prévoir, fortement créatrice d'emploi.

On peut prétendre que le Département et le Région auront encore à jouer un rôle prépondérant dans cette évolution, car nous avons la chance d'avoir à Rousset le bloc industriel le plus important de France dans ce domaine.

Tous les experts s'accordent à dire que la croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2025 pour ensuite baisser de 6 à 7% en raison de la saturation du marché et des limites technologiques. Pour les semi-conducteurs, les prévisions de croissance pourrait atteindre 20% en 2000.

Selon les derniers chiffres publiés, le marché mondial des semi-conducteurs, estimé à 142 milliards de dollars en 1999, pourrait atteindre 300 milliards de dollars en 2004/2005 et 800 milliards de dollars en 2010, même si la répartition mondiale de la production des semi-

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°144 - <http://www.isdm.org>

conducteurs connaîtra également de fortes évolutions au bénéfice des Etats-Unis et de l'Asie Pacifique.

#### Les sous-traitants de la microélectronique

Il est commun de dire que lorsque la microélectronique est en phase de forte croissance, des emplois sont créés par dizaines.

La réalité économique s'explique mieux en terme de productivité. Lorsqu'un million de francs de chiffre d'affaires est atteint, on comptabilise un emploi. Comme la croissance est régulière et que cette année on a dépassé les 5 milliards de francs, on a pu assister à la création de 5000 emplois dans le monde.

En 1998, le chiffre était de 4300 emplois dans le monde dont une bonne moitié dans les Bouches du Rhône et un bon tiers à Rousset.

Cette bonne santé locale, due à la formidable reprise du cycle de croissance, favorise aussi l'essaimage et l'émergence de sous-traitants.

44% des entreprises roussetaines entretiennent des liens avec leur clientèle PACA,  
19% des entreprises ont une clientèle nationale,  
13% évoluent sur un marché européen,  
25% des entreprises vendent dans le monde entier.

Enfin 88% des entreprises du secteur microélectronique ont des clients et fournisseurs sur la zone industrielle.

81% des entreprises de Rousset affirment entretenir des réseaux et des partenariats avec d'autres firmes locales.

Ce système de relations sur la zone industrielle de Rousset (dans le secteur de la microélectronique) met en exergue une communauté d'ingénieurs, composée d'anciens et de nouveaux, formés au sein d'une entreprise illustrée par une série d'interrelations allant de la simple coopération à la composition d'individus, pas nécessairement en terme de marché. L'ensemble des relations sur la zone industrielle est très fort grâce à cette approche microélectronique responsable de l'intensité des échanges de produits, de main d'œuvre et de technologie sur le site. Cet important réseau interne s'explique par les effets d'essaimage, d'entraînement puis d'aspiration causés par ST Microelectronics, Atmel, Dupont Photomasks et quelques autres.

Ces trois dynamiques constituent les principaux facteurs d'implantation concernant les entreprises du pôle microélectronique et ont permis l'élaboration de réseaux. Si l'état est à l'origine de ce pôle, le reste correspond à un mode de gouvernance de nature privée.

Les grandes entreprises du pôle de Rousset sont, d'une part en relation avec la société « SAPI Equipements », implantée à Marseille depuis 1978, spécialisée dans les équipements de distribution de gaz et de produits chimiques en salle blanche et avec la société « ONET » chargée de l'entretien des salles blanches.

D'autre part, elles sont liées entre autres à des concepteurs, des installateurs de machines et d'instruments de contrôle tels que : ATA, Fluidair, HPM, Orsay-Physics, Végatec et Test Innovation.



Les relations intra et inter-zones sont nombreuses et se sont concrétisées par les entreprises qui entretiennent des rapports entre elles, en terme d'échanges, de sous-traitances, de transfert technologiques voire de main d'œuvre. Les relations entre les entreprises ne se résument pas seulement à des liens matériels, mais aussi dans un échange d'informations. C'est pourquoi la proximité est un élément important de la capacité d'échanges et de créations de technologies.

Les grandes entreprises du pôle de microélectronique font également partie des réseaux d'échanges sur les aires nationales ou internationales même si ils sont plus difficiles à cerner.

Les grands donneurs d'ordres roussetains n'ont pas leur centre de décision dans la commune et sont, depuis le début, le plus souvent, conçus comme des sociétés européennes ou mondiales.

Les diverses entreprises ont accentué leur appartenance à d'autres groupements et réseaux interrégionaux voire internationaux.

« Comprendre les logiques de territorialisation des firmes, en particulier des grandes firmes, est plus que jamais crucial pour une prospective du territoire » (VELT 1993).

Il s'est en fait créé sur le site un pôle générateur de dynamismes fonctionnant en véritable milieu de coopérations et solidarités réelles et entre une multitude de d'acteurs.

L'effet de vitrine joue réellement aujourd'hui à Rousset, dynamique supplémentaire et actuelle qui peut se traduire en plus pour le pôle industriel de la microélectronique comme un électro-choc qui attire de nombreuses entreprises grâce à sa renommée grandissante ainsi que de la proximité de grands donneurs d'ordre.

C'est ce nouveau tissu qui a entraîné la création de nouvelles entreprises, de nouvelles infrastructures pour subvenir à ses besoins ainsi qu'à une amélioration de la desserte de ses abords. Cela a aussi influé sur la naissance d'une série de réseaux institutionnels générés par des acteurs privés et publics locaux, qui veillent minutieusement sur les entreprises maîtresses depuis la crise de 1998 qui a affecté le système.

Le document ci-après résume, de manière claire, les différents réseaux qui découlent des entreprises donneuses d'ordres appelées aussi « fondeurs » du secteur de la microélectronique en direction des fournisseurs et prestataires de services comprenant les équipementiers et les industries de service.

Toutes ces entreprises sont complémentaires aux deux grandes firmes roussetaines et il ne subsiste pratiquement pas de concurrence entre elles. Les opérateurs de télécommunications et de réseaux permettent la mise en œuvre des échanges, les centres de formation, de recherche sont susceptibles d'épauler les grandes entreprises ; les collectivités locales et territoriales représentent en continu les pouvoirs publics qui veillent et qui les aident.

Le secteur microélectronique est également porteur de dynamiques parallèles qui ont vu le jour par l'apparition des réseaux locaux, c'est la cas de PROMES et du CREMSI.

## POLITIQUE ECONOMIQUE LOCALE

A l'instant où l'on redécouvre, dans le cadre de la mondialisation de l'économie et de l'ouverture locale des marchés, l'importance de la dimension territoriale et de l'enracinement local, au moment où email, internet favorisent la communication planétaire, il paraît bon de rappeler que les biens individuels et les relations de proximité apparaissent de plus en plus indispensables.

Sur le terrain, ces relations de complicité englobent tous les acteurs publics et privés, les ressources universitaires et de recherche ou les moyens financiers.

Ces relations de confiance, de complicité, de solidarité économique sont parties prenantes de l'alchimie particulière du développement économique mais malheureusement peu comprise des élus locaux.

A Rousset dès 1989, à son arrivée aux affaires, le maire actuel, Monsieur Jean-Louis CANAL, démontre par sa sensibilité économique, sa détermination à attirer des entreprises sur sa commune, combien il est persuadé de la réussite de son site industriel ou tout du moins combien il y croit.

Faut-il pour autant en conclure que tout fut facile à Rousset ?

Ou bien faut-il se poser la question lorsqu'on évoque Rousset, de savoir comment ce petit village, exemple emblématique de la microélectronique française a, tout en conservant une identité traditionnelle, su devenir l'un des pôles industriels français le plus connu, vivier de développement local.

On peut aujourd'hui affirmer que l'action de la nouvelle municipalité de 1989 a été prépondérante dans l'essor de Rousset, au travers des engagements pris en Conseil Municipal, se résumant en quelques lignes, tant maintenant tout cela paraît simple et facile mais l'était beaucoup moins en 1989.

⇒ Disponibilité foncière :

Acquisition et aménagement de nombreux hectares

Déclassement des espaces au travers du POS

⇒ Equipements :

Amélioration de la desserte électrique

Pose du gaz

Renforcement des alimentations hydrauliques

⇒ Fiscalité locale :

Mise en œuvre d'une fiscalité incitative

Maîtrise des taux

Exonération

⇒ Animation et suivi :

Recrutement d'un cadre supérieur pour la ZI

Tout cela bien sûr se traduit par un coût conséquent sur les finances communales qui démontre que Rousset est, proportionnellement parlant, la commune des Bouches du Rhône qui a le plus investi dans le développement local tout en préservant et en maintenant une culture provençale réelle.

C'est l'énergie et la conviction d'une poignée de personnes qui ont réussi ce pari (plus qu'osé mais le risque est loin à présent) et qui ont créé tout un système productif autour d'un

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

produit internationalement réputé, puisque aujourd'hui de 30 à 40% de la production nationale se réalise à Rousset.

Ironiquement, Monsieur Philippe LANGEVIN soulignait, il y a quelques mois à l'occasion d'un cours, que Rousset était devenu un modèle de développement proche de districts industriels italiens.

Je conclurai en avançant que le partenariat entre la puissance publique locale, les grands donneurs d'ordres et les sous-traitants a renforcé l'attractivité de Rousset, a fait reconnaître le site dans cette notion de vitrine et a favorisé la mutualisation du savoir-faire, tout en aidant les chefs d'entreprises à diversifier leur activité pour s'adapter au contexte européen et mondial et gagner de nouveaux marchés.

Rousset est un pôle européen en marche sous l'œil bienveillant et protecteur de la municipalité.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

**DES ESPACES COLLECTIFS D'INFORMATIONS AUX USAGES SOCIAUX  
DES CONNAISSANCES: LE CAS DU PARTAGE DES SAVOIR EN MATIÈRE  
D'ACTION SOCIALE À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES.**

**Max Lebreton\*, Fatima Touriki\*\*, Yann Bertacchini\*\*\***

\*Maître de conférences (71<sup>ème</sup> section CNU)  
Faculté des sciences de Marseille Saint Jérôme  
Université d'Aix-Marseille  
Mel : [lebreton@crrm.u-3mrs.fr](mailto:lebreton@crrm.u-3mrs.fr)

\*\* Doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication  
Association Initiatives Conseil – Faculté des sciences de MARSEILLE Saint Jérôme  
Mel : [touriki@crrm.u-3mrs.fr](mailto:touriki@crrm.u-3mrs.fr)

\*\*\*Maître de conférences (71<sup>ème</sup> section CNU)  
Laboratoire Le Pont (Equipe VIC) – Université de Toulon et du Var  
Mel : [bertacchini@univ-tln.fr](mailto:bertacchini@univ-tln.fr)

## **Des espaces collectifs d'informations aux usages sociaux des connaissances : le cas du partage des savoirs en matière d'action sociale à destination des personnes âgées.**

Le vieillissement est un processus qui, au long des années, transforme un adulte sain et en bonne santé en un individu fragile, vulnérable et dépendant. Ce déclin est vécu de manière très inégale et variable. Il est le produit, à la fois, de mécanismes inéluctables de nature intrinsèque d'origine biologique ainsi que de mécanismes variables de nature extrinsèque d'origine sociale, économique, sanitaire ou environnementale. C'est à ce moment de la vie où l'on peut voir ses fonctions principales décliner qu'apparaît la dépendance et la nécessité de recourir à autrui pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

Cet autre peut être soit un représentant d'une institution ou un aidant professionnel ou encore un familier de la personne âgée. Cet autre agit généralement telle une interface entre le monde tel qu'il est et le monde de ceux que le vieillissement atteint. Une des meilleures manières de lutter contre la dépendance est de maintenir la personne âgée dans son lieu habituel de vie. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de répondre à une demande d'aide sociale personnalisée en gérontologie.

Maintenir à domicile des personnes âgées est un enjeu national au moment où l'on estime qu'en 2015 plus de 18 millions de personnes, en France, auront plus de 60 ans. Cette problématique constitue un des aspects du travail social d'une grande complexité compte tenu de la diversité des situations rencontrées<sup>1</sup>. Il nécessite l'intervention d'acteurs souvent dispersés géographiquement qui ont des savoir faire différents (médical, sanitaire, psychologique, ...) ainsi que la mise en œuvre de connaissances diverses et variées (économique, juridique, social, culturel, ...) et ce à tous les niveaux d'exécution du plan d'aide personnalisé. Ainsi pour un cas donné, se forme un groupe d'intervention transdisciplinaire qui fonctionne tel un réseau informel<sup>2</sup> dans lequel chaque acteur agit à un moment opportun, pendant un temps déterminé, dans un cadre spécifique.

Cette communication comprendra deux parties :

- dans une première d'entre elles, sera présentée une enquête réalisée auprès des acteurs sociaux du vieillissement. Le but de ce travail est de déterminer de quelle(s) manière(s) est(sont) vécue(s) l'appropriation des nouvelles techniques de l'information et de la communication par les personnels, les institutions et les aidants qui travaillent avec nos aînés. Ce travail expérimental effectué sur la commune de Marseille doit être poursuivi ultérieurement à l'échelle du département et si nécessaire de la Région. D'après les premiers dépouillements obtenus, il apparaît que très souvent, les usages de l'ordinateur et des nouvelles techniques de l'information et de la communication sont cantonnés à des tâches

---

<sup>1</sup> H. BITTAR, Aider une personne âgée à choisir son lieu de vie, Editions Frison-Roche, Paris 1992

<sup>2</sup> A. PIKA, Informal networking, Technovation, vol 17, n°4, avril 1997, p. 207-220

administratives et de gestion. Les connexions Internet sont rares et Internet n'est pas ou peu conceptualisé.

- Par la suite, sera exposé comment a été formalisé ce projet doit aboutir à la création de nouveaux espaces collectifs locaux d'information pour les personnes âgées. Cette approche va nécessiter la mise en œuvre d'une plate forme collaborative qui est en cours de développement avec des logiciels libres tout en respectant les recommandations de l'e-administration préconisées par le groupe ATICA sur la réforme de l'Etat. Pour cela, il a fallu :

- reformuler les éléments structurels qui sont pris en compte pour appréhender une demande qui est souvent l'expression d'une détresse implicite (formulation et analyse de l'existant, expression des besoins, identification et caractérisation des facteurs prédominants,...). S'en suivra une présentation sur le type et la nature des interactions qu'il faut prendre en compte pour pouvoir apporter des éléments de solution (repérage des intervenants et des moyens, délimitation des connaissances et des savoir à activer, mise en adéquation des actions face aux éléments de la demande,...),

- à partir de cas pratiques, décrire les mécanismes et les modes de fonctionnement d'un centre local d'information et de coordination en gérontologie [CLIC] dont la mission essentielle est de servir d'unités de production d'information à destination des aidants. Actuellement, un maillage de ces centres de coordination et d'information est réalisé au niveau national.

Parmi les finalités qui leur sont assignés, ils doivent élaborer et construire une véritable politique de soutien de la personne âgée à domicile dans un contexte de proximité, mettre en cohérence les dispositifs existants et proposer une offre de services à partir d'une approche globale et personnalisée du besoin d'aide des personnes âgées. A cet effet, lors de cette étude sera présenté un projet dont l'objectif est de réaliser une alternative coopérative et complémentaire à la situation actuelle des CLIC. Le principe consiste à concevoir un espace collectif d'informations qui fédérerait l'action de tous les CLIC sur un territoire donné et où chaque participant conserverait un degré de liberté dans la conception et la réalisation du travail qui lui est confié sur la base d'un partage des savoir en matière d'action sociale appliquée au maintien à domicile des personnes âgées.

La conclusion conduira à s'interroger sur les nouvelles possibilités qu'offrent l'élaboration et l'utilisation d'instruments et de dispositifs de médiation technique en matière de coordination des réseaux sanitaires et sociaux en gérontologie de proximité. Comment, alors passer d'un système d'aides à la personne tel qu'il fonctionne actuellement<sup>3</sup> à un système d'aide à la prestation de services aux personnes âgées sur la base d'une nouvelle conception interprofessionnelle<sup>4</sup> et transdisciplinaire des savoir mais aussi des responsabilités?

---

<sup>3</sup> Rapport de séminaire, ENA, Promotion Nelson Mandela, 2000

<sup>4</sup> J. Swan, Knowledge management in action : integrating knowledge across communities, Proceedings of the Hawaii international conference on system sciences, 2001, p. 165

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

**Naviquest<sup>R</sup>**

**Ph.Haas & I.Mullet**

**Un Portail de services  
*pour optimiser  
la qualité du renseignement  
des usagers des services publics***

## **1- La Société**

---

La société **ACCELLENCE** est spécialisée dans le management et les technologies de la formation. Elle propose son expertise pédagogique et l'ensemble de ses solutions technologiques pour développer le capital compétences des entreprises. Ses dirigeants, Jean Jacques FRESSIN, Denis DURAND et Lucien MORELLO ont acquis une expertise reconnue dans leur domaine, respectivement le conseil en management, la formation et le développement d'outils de veille stratégique (développement, architecture...).

Ils ont réunit leurs compétences afin de développer une plate-forme de formation e-learning.

Parallèlement, une initiative est née du besoin exprimé par Monsieur le Maire de St André de la Roche de développer un outil de renseignement pour les agents d'accueil de la Maison de Services Publics nouvellement créée.

La synergie entre des compétences en pédagogie, informatique et veille stratégique des associés a permis l'émergence du projet NaviQuest®.

## **2- La Mission**

---

La mission d'eLLand, division d'Accellence, est de faciliter l'accès à l'information publique en apportant aux citoyens une solution de renseignements pertinents.

La société développe un portail d'accès à l'information publique : NaviQuest®.

Elle utilise les outils technologiques performants issus de la veille stratégique, et développe un moteur d'analyse sémantique innovant.

## **3- Le Contexte**

---

Les administrés ont un besoin croissant d'informations concernant les services publics.

Or, cette information est devenue accessible à tous via les sites Internet des organismes publics. Il y a depuis quelques années une réelle volonté de décentraliser l'information administrative.

Cependant, elle est de plus en plus riche et complexe. Selon une enquête IDC (Janvier 2002), un employé perd *2h30 par jour* à chercher l'information. Le volume d'information double tous les 18 mois... et 15% de l'information est renouvelée chaque mois.

Un premier décompte a fait apparaître *plus de 4 800 sites* publics en France d'après le rapport de la mission e-administration, ce qui représente plus de 2 millions de pages à explorer. De plus, on évalue la création de nouveaux sites à *3 par semaine en moyenne*.

Le public se perd donc dans la « jungle » du service public, alors que l'administration ne souhaite pas reporter sa complexité sur les usagers.

Les **Maisons de Services Publics** (MSP) ont été créées pour répondre au besoin de faciliter les relations entre les administrés et les organismes publics (CAF, ANPE, ASSEDIC, CPAM, CRAM...), et de les guider dans cette « jungle ».



Il existe actuellement environ 350 MSP en France, et de nombreux pays et communes en Europe suivent également cette stratégie de création de « **guichet unique** ». Des structures équivalentes, tels que les **Points Publics Espaces Ruraux Emploi Formation** (EREF), les **Maisons des Citoyens**, les **Points d'Accueil en Mairie**, les **Points Services aux Particuliers** (PSP), les **Plateformes de Services Publics**..., se créent sur le territoire afin de poursuivre cet objectif.

La loi relative aux droits des citoyens dans leurs rapports avec l'administration n°2000-321 du 12 avril 2000 donne une définition des MSP :

« Afin de faciliter les démarches des usagers et d'améliorer la proximité des services publics sur le territoire en milieu rural et urbain, une maison des services publics réunit des services publics relevant de l'Etat ou de ses établissements publics, des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics, des organismes de sécurité sociale ou d'autres organismes chargés de mission de service public parmi lesquels figure au moins une personne morale de droit public. » (art. 27)

Selon la DATAR<sup>1</sup>, une MSP répond aux objectifs suivants :

- Offrir l'accès à plusieurs services en un même lieu
- Améliorer la proximité et l'accessibilité des services d'intérêt général
- Simplifier les démarches grâce à la polyvalence des agents d'accueil
- Comporter un coût réduit par rapport au coût de l'implantation de multiples services indépendants les uns des autres.

Les agents d'accueil permettent de « traduire » le langage administratif et dédramatisent souvent la complexité des processus administratifs. La polyvalence de l'accueil est un service nouveau qui est particulièrement apprécié.

*Mais comment rendre accessible l'information pertinente rapidement et facilement aux agents d'accueil ?*

En effet, les agents d'accueil ne sont pas en mesure de connaître l'ensemble des informations constamment renouvelées des sites des organismes publics. Ils ne peuvent pas non plus prendre le temps de récolter toute l'information disponible sur Internet pour apporter les réponses aux questions des administrés. Trop d'informations engendre une saturation et risque de provoquer une mauvaise qualité de renseignement.

De plus, une enquête de la DIRE<sup>2</sup> a soulevé des difficultés liées au manque de formation et de qualification des agents d'accueil, qui sont souvent des emplois-jeunes au statut précaire.

Il existe donc un besoin réel d'outils qui permettent aux **agents d'accueil** de disposer de l'information pertinente en temps réel. Le Comité National de suivi des MSP de la DATAR estime que « les questions sur la qualité sont ressenties comme très importantes et nécessitent un travail approfondi ».

Cette problématique concerne également **tous les autres agents administratifs** qui ont besoin d'informations fiables et pertinentes pour leur travail, mais aussi **les élus**, personnalités centrales dans les relations entre l'administration et le citoyen. Ils sont en effet sollicités par leurs administrés et doivent apporter des renseignements rapides et qualifiés.

<sup>1</sup> Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale

<sup>2</sup> Délégation Interministérielle à la Réforme de l'Etat

#### **4- Le portail de services NaviQuest®**

Notre objectif est *d'offrir aux agents d'accueil un outil performant de renseignements constamment mis à jour.*

La qualité du renseignement sera ainsi optimisée, et les agents pourront offrir un véritable service aux administrés. L'enquête de la DIRE a soulevé que « l'objectif majeur à rechercher est moins la multiplication des implantations de services publics que l'amélioration de la qualité de service rendu ».

Les Technologies de l'Information et de la Communication peuvent ainsi puissamment contribuer à rapprocher le service public des usagers.

eLLand a choisi d'utiliser les outils issus de la veille concurrentielle et basés sur les concepts de l'Ecole Française de l'Etude du Langage. Les sémanticiens B. Pottier et F. Rastier sont à l'origine de ces concepts.

Le projet NaviQuest® se concentre exclusivement sur les services publics, et s'intéresse donc aux domaines suivants : achat, armée, assurance, consommation, élections, emploi, travail, enseignement, environnement, étrangers en France, Europe, famille, formation, handicapés, impôts, taxes et douane, justice, logements, papiers, relations avec l'administration, retraite, santé, transports, vacances, loisirs, vie associative, entreprises, jeunes et informations sociales.

#### **NaviQuest® : le portail de services dédié aux collectivités locales**

NaviQuest®, c'est :

- Le premier portail de services dédiés aux collectivités locales et à ses usagers
- Un réseau de partage de connaissances et d'expériences
- Un outil convivial et facile d'utilisation

NaviQuest® est le premier portail à offrir tous les accès à l'information et aux services dont les collectivités ont besoin en un seul lieu et avec une navigation simplifiée.

**Le plan de classement thématique** est conforme aux standards services publics, ce qui simplifie la navigation pour l'utilisateur.

A l'intérieur de chaque domaine (argent, emploi, environnement, famille, formation, justice, logement, retraite, santé...), l'agent d'accueil accède à des pages d'informations publiques extraites de nombreux sites Web, préalablement sélectionnées, qualifiées et reclassées pour un accès direct. Ces pages sont présentées de façon homogène et avec une navigation simplifiée.

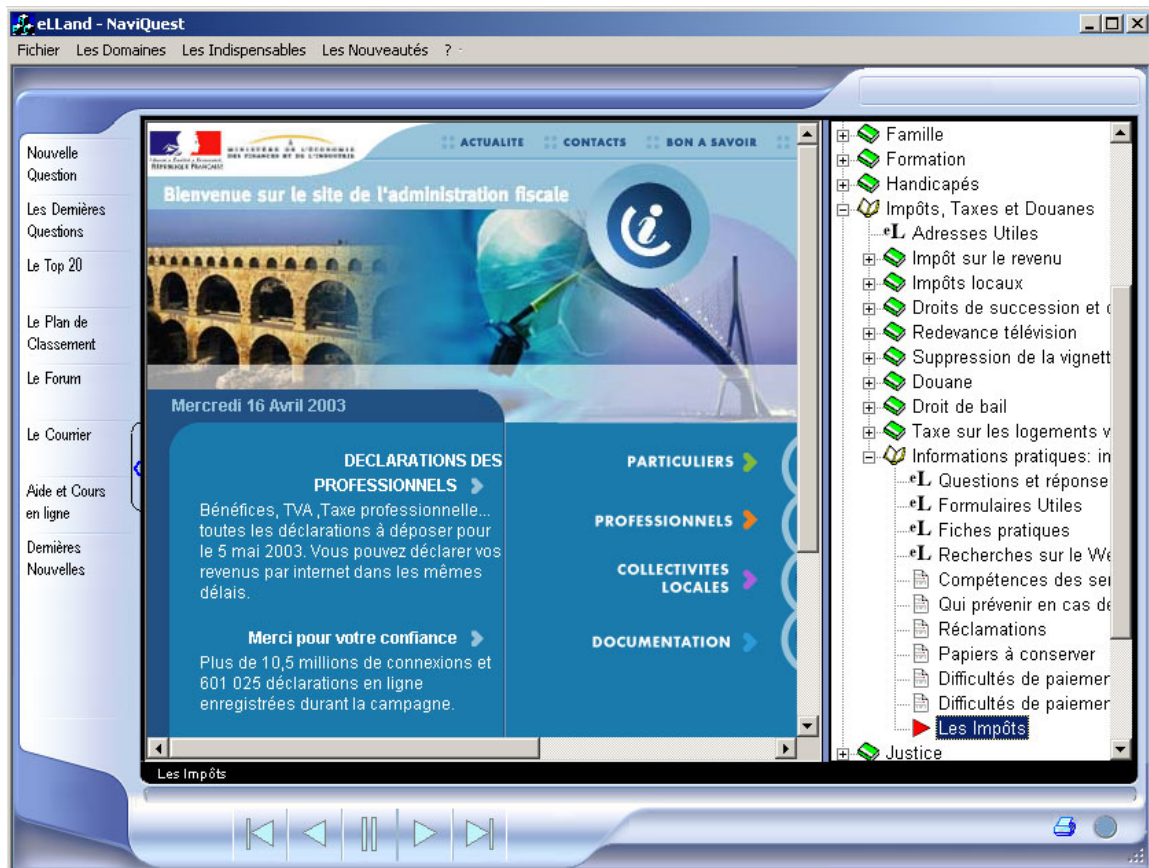
2° Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003



2° Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

L'utilisateur dispose de nombreuses fonctionnalités :

- Les **adresses utiles** relatives à chaque domaine, du niveau local jusqu'au niveau national, avec la possibilité de les trier par localisation géographique et par organisme. Il est également possible de télécharger le plan d'accès à ces organismes, véritable service pour les usagers.
- Les **questions** les plus couramment posées et leurs **réponses**.
- Les **formulaires utiles** dans les démarches administratives des citoyens avec la possibilité de les télécharger.
- Les **fiches pratiques** pour chaque domaine.
- Les **pages d'informations publiques** issues de sites Internet (Services-Publics.fr, minefi.fr, apec.fr, carrières-publiques.fr, social.gouv.fr, legifrance.gouv.fr, cidj.com, krij.org, education.gouv.fr, agirc.fr, arcco.fr, ircantec.fr, ameli.fr, impot.gouv.fr, anil.org, caf.fr,...)
- Le **journal de la communauté** anime le réseau d'utilisateurs en proposant les dernières nouvelles et des thèmes d'intérêt collectif. Cette rubrique peut être aussi alimentée par la collectivité elle-même afin de communiquer des informations locales.
- La **messagerie intégrée** : elle permet la mise en réseau de ses utilisateurs, qui ont la possibilité d'échanger leurs expériences et leur savoir-faire. (Fonctionnalité réservée aux agents administratifs et aux élus)
- Le **forum de discussion** permanent et libre : chaque utilisateur a la possibilité de communiquer avec les autres agents d'accueil et de les interroger sur n'importe quel type de questions. (Fonctionnalité réservée aux agents administratifs et aux élus)



Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°146 - <http://www.isdm.org>

NaviQuest® intégrera prochainement un moteur d'analyse sémantique performant issu des outils de veille stratégique. L'analyse sémantique se situe à un niveau particulièrement fin, et permet d'obtenir des résultats pertinents et fiables.

Elle consiste à analyser le sens des mots et des phrases et de permettre la reconnaissance des concepts en prenant en compte le contexte général. Ce système peut se décliner en plusieurs langues.

Les 20 questions les plus souvent posées par les agents d'accueil sont mémorisées et des statistiques sont régulièrement éditées, afin de faire évoluer et d'améliorer la qualité de la base de connaissance et des réponses données.

L'agent d'accueil a la possibilité d'imprimer des documents personnalisés à destination des administrés.

L'élaboration d'une base de connaissance de type NaviQuest® nécessite de posséder une expertise en sémantique. La prestation de création, de maintenance et d'actualisation de la base de connaissance est donc réalisée par eLLand. La société pourra apporter par la suite les modifications nécessaires sur la base de connaissance, qui sera constamment enrichie afin d'améliorer la qualité du renseignement donné aux administrés.

### **Notre qualité de services**

- Formation des utilisateurs à la prise en main de NaviQuest®.
- Aide en ligne multimédia disponible 24h/24.
- Par la suite, un programme de formation à l'attention des agents d'accueil aura pour objectif d'apprendre à interroger le système avec des questions suffisamment bien formulées pour obtenir les réponses les plus pertinentes et précises possibles.
- Veille permanente pour disposer immédiatement de tout nouveau texte ou article intéressant le citoyen.
- Enrichissement permanent de la base de connaissance et mises à jour en temps réel.
- Recherche de nouveaux sites.
- Hot Line et messagerie pour assistance aux utilisateurs (*service réservé aux élus et aux agents*).
- Service permanent et garantie d'utilisation 24h/24 et 7j/7.
- Mise à disposition des nouvelles versions du NaviQuest®.

## **5- Notre Offre**

L'activité d'eLLand s'adresse à l'ensemble des collectivités locales et de toutes les administrations qui sont en relation et en contact avec les citoyens : les communes, les communautés d'agglomérations, les communautés de communes, les conseils généraux, les conseils régionaux, les MSP, les points publics EREF...

Nous proposons des accès à NaviQuest® :

- ✓ **A tous les agents d'accueil** des Mairies, MSP, Points Publics, EREF et autres Collectivités, qui ont besoin d'un outil performant pour *accéder rapidement et facilement à l'ensemble de l'information publique pertinente* pour renseigner les usagers. La messagerie et le forum leur permettent *d'échanger leurs expériences* et de *partager leurs connaissances*, et ils bénéficient de *tous les services connexes*.
- ✓ **A tout le personnel administratif et les élus**, afin de leur apporter un *outil d'informations mis à jour en temps réel* et un *réseau d'échanges* via la messagerie et le forum, ainsi que l'accès à des formations en ligne.
- ✓ **A tous les citoyens** via le site Internet de la Collectivité, ce qui contribue à l'image dynamique et citoyenne, et apporte un *service utile et innovant* à tous les administrés.

Ultérieurement, le projet NaviQuest® pourra être étendu dans l'Union Européenne, par l'organisation d'un partenariat avec des opérateurs nationaux.

## **6- Le mode de tarification du NaviQuest®**

Notre engagement : eLLand, au travers de NaviQuest®, offre le même service et le même niveau d'information et de performance quelque soit la taille de la Collectivité.

**Tarification équitable** : un forfait annuel calculé sur la base du nombre d'habitants du territoire couvert par la Collectivité.

De plus, nous donnons la possibilité à la Collectivité **d'installer NaviQuest® sur autant de postes qu'elle le souhaite dans sa limite territoriale, sans supplément.**

**Pour tous renseignements,**

**eLLand**

Isabelle MULET  
1890, Chemin St Bernard  
06624 VALLAURIS  
FRANCE  
*Téléphone* : 33 (0)4 93 64 54 44  
*Email* : [info@elland.org](mailto:info@elland.org)  
*Site Internet* : [www.elland.org](http://www.elland.org)

**Commercialisation :**

Action & Développement  
Pierre HAAS  
34, rue Cafarelli  
06000 NICE  
*Téléphone* : 33 (0)4 92 15 01 15  
*Email* : [info@elland.org](mailto:info@elland.org)

**"DELOCALISATION, PROCESSUS D'INCORPORATION  
D'INNOVATION, RAPPORTS NORD-SUD:  
*LE PROBLEME BRESILIEN*"**

**Prof. Geraldo Nunes**

**UNIVERSITE FEDERALE DE RIO DE JANEIRO**

LAIOS/CNRS

Laboratoire d'Anthropologie des Institutions et des Organisations Sociales –

LEPONT

Laboratoire d'Etude Pour l'Ouverture aux Nouvelles Technologies –

UNIV de TOULON et du VAR

Compte tenu du nouveau contexte économique international dans lequel les entreprises doivent désormais évoluer, j'ai proposé pour ce Colloque « Tic & Territoire: quels développements ? » Une discussion à propos de la multiplicité des problèmes et des conséquences qui surviennent lors d'une décision de délocalisation des activités d'une entreprise du Nord vers un PVD de l'hémisphère sud. Pour illustrer notre point de vue, nous aborderons en passant quelques aspects particuliers du Brésil et de son secteur automobile.

En fait ce qui nous intéresse est d'analyser les impacts de ces processus de délocalisation sur le plan des possibilités d'incorporations d'innovations par le Pays en voie de Développement et, par conséquent, sur les perspectives de création des postes de travail susceptibles de relayer les technologies venant du Nord. Je dirai que dans les Pays en voie de développement, en général et pas seulement au Brésil, les conditions sociales et culturelles ne sont même pas réunies, à l'heure actuelle, pour qu'on puisse parler des possibilités effectives d'incorporation d'innovation à la hauteur des besoins.

On observera tout de suite que les PVD ne se bénéficient presque jamais des créations de postes compétitifs lors de délocalisations de grandes firmes multinationales. Quand il y a création de ce type de poste suite à des délocalisations, ils sont réservés, pour la plupart, à des expatriés de l'hémisphère Nord. Et ce sont ces postes qui permettraient le déclenchement d'une dynamique d'incorporation d'innovations par les PVD. Il ne faut pas oublier que ce que j'appelle ici de PVD sont également des PBSFCT, c'est à dire des Pays à Bas Salaires et à Faibles Capacités Technologiques et peuvent donc offrir, soit disant, des possibilités de coûts de production plus compétitifs. On y reviendra sur cette question car le phénomène de délocalisation des grandes firmes est en train de provoquer, entre autres problèmes des guerres fiscales dévastatrices et fratricides au Brésil et dans le secteur



2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

automobile en particulier. Nous parlerons tout à l'heure de la délocalisation des usines Ford vers le Brésil.

En effet, actuellement les raisonnements stratégiques adoptées par les grands groupes multinationaux régissant les processus de décisions aboutissant à la délocalisation d'une partie des activités obéissent exclusivement à une logique unilatérale de court terme. On s'installe là où on peut trouver dans le court terme une manière de réduire ses coûts de production et on appelle cela de délocalisation pour faire un peu technique. Les raisonnements de ce type déterminent des vecteurs à sens unique car ils n'intègrent pas, à des rarissimes exceptions près, une logique bilatérale de long terme. Autant dire qu'ils ne considèrent pas les réalités socioculturelles locales. Ou comme dirait Nestor Garcia Canclini, avec la globalisation, nous avons affaire dans les PVD à des « Culturas Expulsadas de la Economía »<sup>1</sup>.

Ainsi, je présente ici quelques éléments de réflexion pour tenter de repenser la question de la délocalisation en y intégrant une composante culturelle. La question de la délocalisation, en effet, doit se donner en fonction de deux axes primordiaux que j'essaierai de résumer par la suite quitte à revenir après sur quelques points à partir des questions qui seront posées:

Un premier axe déterminé directement par le contexte général de l'actuelle globalisation des marchés. Lorsque l'on parle de décentralisation/délocalisation, on le fait en fonction de l'ensemble d'éléments interconnectés d'un commerce international totalement intégré et des marchés financiers en liaison permanente. En conséquence, la variable dette accumulée de l'ensemble des PVD intègre cet ensemble. Je dirai même qu'il s'agit d'un élément constitutif et déterminant de la globalisation néo-libérale contemporaine. Ce qui se passe en réalité sur le plan des processus de décision de délocalisation observés dans les entreprises est qu'on n'extrait pas toutes les conséquences de ce phénomène pour ce qui concerne les questions socioculturelles des pays destinataires des délocalisations. Comme je l'ai déjà dit, on reste exclusivement sur le plan d'une rationalité d'ordre purement économique. Rappelons ici quelques repères de ce premier axe qui à mon avis doivent entrer en ligne de compte si on veut intégrer les questions socioculturelles des Pays destinataires de délocalisation.

Commençons par ce qui a de plus simples à expliquer mais pas à le résoudre, malheureusement. Les Pays en voie de développement ont besoin d'argent pour s'équiper et, simultanément, se préparer à le faire. Bien sûr. Ils ont besoin des nouvelles technologies et les politiques de délocalisation peuvent en fournir. Mais ils ont besoin également de formation dans ces nouvelles technologies susceptibles de leurs donner la possibilité d'incorporer des innovations adaptées à leurs besoins. Et cela à un rythme compatible à leur dynamique culturelle et non pas uniquement en fonction des exigences de la concurrence internationale et des nouveaux mécanismes d'accumulation de capital inérents à la mondialisation.

---

<sup>1</sup> Canclini, N.G., *Latinoamericanos Buscando lugar en este siglo*, Paidós Estado y Sociedad n: 105, Buenos Aires, Argentina, 2002., p.79.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

J'avoue que je suis un peu sceptique à propos des politiques de délocalisation dans le sens Nord-Sud car les PVD n'en dispose pas de sources de financement pour s'équiper des dispositifs capables de permettre l'incorporation d'innovations. Ils ont besoin de se faire financer dans ce domaine et il s'agit d'investissements dont le retour n'interviendra qu'à très long terme.. C'est presque une Lapalissade de dire ça. Mais, on peut ajouter; et ceci est moins évident, que si on disposait des sources de financement destinées à contribuer à l'incorporation d'innovations par les PVD on travaillerait aussi à la consolidation des marchés internes de ces derniers.

Or les Pays industrialisés ont besoin de marchés nouveaux. Ils doivent donc contribuer à la construction de ces marchés et non pas seulement à la construction d'usines délocalisées qui, bien souvent, ont, sur le plan local, un effet prédateur à la fois sur les marchés et sur la production. Une telle politique, loin de bénéficier uniquement les PVD, pourra également garantir certains emplois dans l'hémisphère nord.

La question du financement des processus d'incorporation d'innovations est donc posée. D'où peuvent venir les investissements nécessaires? Naturellement, ils ne peuvent pas venir des propres ressources des PVD puisqu'il s'agit, pour la plupart, des Pays fortement endettés. Mais, le problème se pose aussi pour les Pays industrialisés, eux aussi plus fortement endettés encore que les PVD. Voyons ce qui se passe effectivement en ce début de troisième millénaire en termes des réelles possibilités de financement d'investissements venant des Pays Industrialisés.

L'endettement mondial a progressé de manière vertigineuse en trente ans. Entre 1970 et 2001, la dette extérieure des Pays en voie de développement (PVD) a été multipliée par 35, tandis que la dette des Etats-Unis et des Pays Industrialisés l'a été par 10. En 2002, le montant total des dettes à l'échelle de la planète (environ 60 000 milliards de dollars) représentait près du double du produit mondial brut annuel et 10 fois le volume mondial annuel des exportations de marchandises. Ceci dit, contrairement à une idée reçue, la dette extérieure totale des 187 Pays en voie de développement (Russie et Chine incluses), estimée à environ 2 500 milliards de dollars, ne représente qu'une partie marginale des dettes globales.

Ce qui est important ici est de dire que l'ensemble de l'endettement mondial a progressé de façon spectaculaire mais l'accès aux marchés est resté restreint aux habitants des pays industrialisés malgré la vertigineuse croissance des populations des PVD au cours de ces trente dernières années. En fait, les mécanismes proposés par les organismes internationaux pour le remboursement des dettes de PVD ne font qu'aggraver la situation sociale des pays concernés et créer de dettes nouvelles. Des dettes d'ordre financier et économique mais, plus grave encore, des dettes d'ordre social dont le remboursement est devenu pratiquement impossible dans les trente années à venir.

Pour bien fixer le problème voyons rapidement quelques chiffres. Comme on a déjà vu, ce sont les Pays industrialisés le plus endettés en valeurs absolues et on peut citer l'exemple des Etats-Unis, à cet égard, extrêmement significatif car en chiffres absolus, avec 29 000 milliards de dollars de dettes (dont 3 400 milliards de dette extérieure), les Etats-Unis représentent de loin l'économie la plus endettée du monde. Et la récente Guerre contre l'Irak n'a pas arrangé les affaires sur ce plan là. C'est le moins qu'on puisse dire car la dette du

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°147 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

trésor américain, et rien que celle là, atteindra le plafond de 6 400 milliards de dollars au cours de 2003. Pour vous donner un ordre de grandeur, cette valeur est égale à peu près à dix fois le PNB brésilien.

En plus, il n'est pas inutile de signaler qu'en 2001, la dette publique externe de tous les pays en voie de développement, où il est bon de le rappeler ici, vivent 85% de la population de la planète, atteint environ 1 600 milliards de dollars, soit le double seulement de la seule dette publique de la France avec ses 63 millions d'habitants et moins de 10 % de celle de l'ensemble des pays industrialisés qui monte à 18 000 milliards de dollars et ne représente que 15% de la population de la planète. Dans un tel contexte, il est un peu compliqué de trouver des ressources pour financer les investissements nécessaires aux processus d'incorporation d'innovations dont les pays en voie de développement ont si besoin. On se contente simplement des politiques de délocalisation visant une amélioration à court terme des performances financières des grands groupes multinationaux. Bien plus que de l'argent, il faut de la volonté politique. C'est le moins qu'on puisse dire.

Je pense qu'une rencontre comme celle-ci peut contribuer au débat sur la question, La Communauté International pouvait travailler dans le sens d'une politique de pardon de la dette des Pays en voie de développement si la situation géopolitique actuelle le permettait, car il faut remarquer aussi que le processus actuel d'internationalisation des économies nationales, par les moyens institutionnels de pression tels que FMI, BID, etc., impose, aux économies périphériques des PVD, comme je déjà signalé, un ensemble de règles d'adaptation à la nouvelle réalité. Cet ensemble est conçu de manière à tenir compte des intérêts des Pays Industrialisés exclusivement, ignorant totalement les réalités socio-économiques situées des PVD.

Les conséquences des transformations de l'ordre géopolitique mondial sont à l'origine, par exemple, de l'échec récent des négociations pour la consolidation du Marché Commun en Amérique Latine, le Mercosud. Ce dernier pouvait, en effet, jouer un rôle important dans le processus d'incorporation d'innovation dans la région du cône sud de l'Amérique à travers des politiques communes d'intégration. Néanmoins, les élites entrepreneuriales des Pays membres du Mercosud, dans l'espoir d'obtenir des plus grands bénéfices à court terme à partir d'une intégration plus radicale à l'économie mondialisée ont choisi un autre chemin.

Elles ont, au contraire, adopté une politique d'ouverture commercial et de privatisation tous azimuts et, de la sorte, ont déclenché une désorganisation sans précédentes des économies des Pays concernés rendant difficile l'implantation des réseaux locaux d'incorporation d'innovation capables de relayer et répercuter à de coûts raisonnables les innovations venues du Nord. L'espoir d'une entrée massive des capitaux qui pouvait déclencher un processus rapide d'incorporation d'innovations s'est vite frustré et les crises sociales déjà installées dans ces pays se sont encore aggravées de manière tragique comme en Argentine l'année dernière.

En fait, ce qu'on peut très bien appeler par mondialisation de la pauvreté s'accompagne d'une restructuration des économies nationales ainsi que d'une redéfinition de leur rôle dans le nouvel ordre économique mondial. Quand la « médecine économique » du FMI est appliquée simultanément et de manière uniforme dans un grand nombre de pays, elle

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°147 - <http://www.isdm.org>

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

aboutit en quelque sorte à une mondialisation du chômage. Cette création de réserves de main-d'œuvre favorise à son tour la délocalisation d'une partie importante de la base industrielle des pays développés vers les pays à faibles salaires. Que se passe-t-il quand ces réformes sont appliquées en même temps dans un grand nombre de pays ?

Dans une économie mondiale interdépendante, la « somme des ajustements appliqués au niveau de chaque pays contribue en quelque sorte à une « mondialisation des réformes » ayant pour conséquence de pousser l'économie mondiale dans l'abîme. Le développement de l'industrie d'exportation à main-d'œuvre bon marché dans le Tiers Monde est accompagné de fermetures d'usine dans les pays développés. Depuis les années 1980, tous les secteurs de l'économie occidentale ainsi que toutes les catégories de travailleurs sont affectés par la délocalisation/restructuration et fermeture d'usines.

Telle quelle, «La globalisation libérale n'est pas une logique de mise en valeur de territoire. Actuellement, si le territoire joue un rôle dans la localisation des entreprises, c'est en fonction des avantages qu'elles y trouvent et non pas en fonction des impératifs du développement local. Que des avantages plus substantiels apparaissent ailleurs et les délocalisations ne se font pas attendre »<sup>2</sup>. Sur ce plan on compte d'innombrables exemples. Rien que sur le secteur automobile on peut citer Renault fermant l'usine moderne de Vilvoorde en Belgique pour se délocaliser vers Curitiba au Brésil et y installer une usine de pièces détachées pour approvisionner l'ensemble des marchés d'Amérique. C'est aussi Ford quittant Porto Alegre pour se rendre à Salvador et ainsi se bénéficier d'une véritable guerre fiscale que se sont livrées deux provinces d'un même Pays, en l'occurrence le Brésil. Mais, la logique de la globalisation néo-libérale est également EDF lorsqu'elle délocalise ses investissements, porte le contrôle de sa filiale LIGHT brésilienne de 64,8% à 94,2% et affiche une perte de 715 millions d'euros en 2002. Et tout cela au nom de la recherche d'une meilleure rentabilité des investissements. On peut citer également l'exemple de l'Argentine où l'effondrement de l'économie et du Peso l'année dernière a provoqué un effet dépressif sur les bilans des groupes français installés là bas comme Suez, Carrefour, Renault, TotalFinaElf.

Le deuxième axe concerne plus spécifiquement le traitement localisé que doit recevoir la délocalisation dans chaque cas particulier. Comment faire en sorte que les Pays d'économie périphérique ne se transforment pas en réserve de main d'œuvre bon marché et en «musées» de technologies obsolètes? Autrement dit comment délocaliser vers le sud et en même temps contribuer à la construction d'un marché local consistant et durable de manière à ce que les PVD puissent à terme absorber les biens et services originaires des Pays Industrialisés? Nous pensons que la seule possibilité est de travailler dans le sens d'un modèle d'incorporation d'innovations par les PVD qui tiennent compte de leurs spécificités sociales, économiques et culturelles.

Ainsi le territoire objet de délocalisation devenir un lieu d'apprentissage collectif<sup>3</sup> et faciliter l'implantation des réseaux d'échanges de représentations. la délocalisation, décidée en fonction d'une logique bilatérale de long terme peut mettre en place des dispositifs

---

<sup>2</sup> Passet, R., *L'Argent Devenu mesure de l'Homme*, in: *Agir Local, Penser Global*, Coll. Mille et Une Nuits, ed. Arthème Fayard, Paris, 2000, p.19

<sup>3</sup> Colletis;G., Pecqueur, B., *Intégration des Espaces et quasi-Intégration des Firmes: vers des nouvelles rencontres Productives?* in: *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, 1993.

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

cognitifs permettant une interaction entre deux cultures organisationnelles. Le territoire local prendrait la forme d'une construction sociale régie par des logiques d'interaction entre deux cultures et non déterminé seulement par une logique de court terme d'ordre purement économique.

Dans cet esprit, on pourra peut-être proposer des analyses concernant, par exemple, le coût des indemnités fiscales dont les entreprises bénéficient au Brésil surtout dans le secteur automobile. Je parlais à l'instant de Ford et de sa politique de délocalisation pratiquée au Brésil. A la fin de l'année 2000, Ford, sans aucun souci d'éthique ou de respect à l'égard de l'autre s'est littéralement mise aux enchères de façon à obtenir un maximum de subventions fiscales lors du processus qui allait décider pour le maintien des usines à Rio Grande do Sul ou pour le déménagement vers l'état de Bahia au Nord-Est.

La guerre fiscale provoquée par cet épisode est une bonne illustration du problème auquel je fais allusion ici. A aucun moment les directeurs locaux et internationaux de la marque ne se sont posés la question de savoir si le Brésil allait se bénéficier d'une technologie nouvelle et quel serait l'intérêt de la société brésilienne dans cette affaire. Si, des questions de nature socioculturelles pour ce qui concerne les processus d'incorporation d'innovation ont été considérées.

En plus, les ressources de cette subvention auraient pu également servi à d'autres finalités. La construction d'écoles, hôpitaux, réseaux d'assainissement, par exemple. En fait, on ne s'est pas posée la question de savoir si la technologie achetée avec les subventions fiscales bénéficie effectivement, sinon le Pays, du moins l'un de deux états concernés. Et on n'a même pas pris la peine de calculer le coût réel de chaque poste crée par Ford pour savoir si, compte tenu du profil des postes, le Pays récepteur y gagnerait effectivement quelque chose. Au début, j'ai parlé des postes compétitifs, n'est pas. Et bien, à ma connaissance le secteur automobile n'est plus en mesure actuellement de créer des postes compétitifs lorsqu'il s'agit d'opérations de délocalisation.

En résumé. Délocalisation géographique. Oui, bien sûr, mais aussi, délocalisation des points d'observation, des axes de perception et de représentation et surtout, délocalisation accompagnée de reconnaissance des différences. Et là nous revenons à des problèmes d'ordre purement communicationnel. Comment fait-on avec la délocalisation à la réception ?

Il faut construire de modèles munis de dispositifs de reconnaissance de la perception du destinataire de la délocalisation. Il faut un compromis acceptable pour les deux parties. La délocalisation, a mon avis, est une opération de partenariat. Nous vivons dans un monde pluriel, comme le dit, entre autres, Dominique Wolton. La diversité culturelle est partout et il faut en tenir compte lorsque l'on parle de délocalisation car la culture et là je cite encore Wolton, c'est la liberté, la religion, la conception que l'on a du monde. Et la délocalisation doit tenir compte des réalités de deux pôles intéressés et non pas seulement des questions d'ordre exclusivement économique liées aux Pays et aux groupes multinationaux délocalisateurs.

Autrement dit, il faut faire en sorte que les capacités d'absorption puissent évoluer au même rythme des progrès technologiques. Et on peut le faire à condition de travailler la délocalisation de manière simultanée à un travail de développement des capacités

2<sup>e</sup> Rencontres Internationales de Saint-Raphaël  
« TIC & Territoire : quels développements ? »  
5 & 6 juin 2003

d'incorporation d'innovations qui respectent et considèrent les spécificités socioculturelles locales.

N'oublions pas que les hommes seront toujours prêts à se battre pour ses propres valeurs, ses identités et ses représentations dont les vecteurs sont les nations, les langues, les cultures, les systèmes philosophiques et les religions. Nous sommes condamnés avec la mondialisation de l'information et de la communication à être beaucoup plus respectueux à l'égard systèmes de valeurs différents des nôtres comme nous n'avons jamais été dans le passé.

A mon avis, nous allons tout droit vers des crises encore plus graves et plus tragiques que celles d'aujourd'hui si les firmes multinationales du nord s'obstinent à délocaliser géographiquement ses activités sans délocaliser également leurs modes de pensée, leurs représentations de l'autre et leurs discours.

**LE TERRITOIRE, LA PLUME ET LE RESEAU**  
STRATEGIES D'INFORMATION EN LIGNE ET UTOPIES CITOYENNES

**Nicolas Péliissier**

Université de Nice Sophia Antipolis  
Centre de Recherches en Information et en Communication (CRIC)  
[pelissie@iutsoph.unice.fr](mailto:pelissie@iutsoph.unice.fr)

**Résumé**

En s'appuyant sur une enquête de terrain et des réflexions plus théoriques relatives à la métamorphose et les diverses déclinaisons du concept de territoire<sup>1</sup>, cet article entend montrer l'emprise croissante des stratégies de communication des organisations marchandes sur l'information territoriale repérable sur les sites Internet de proximité. Alors que ceux-ci entendent revaloriser une dimension participative et citoyenne de la territorialité, de plus en plus négligée par les médias de masse, une observation détaillée de la réalité du terrain prouve que cette dimension demeure souvent marginale et rhétorique. Rapidement et sûrement, les espaces de la transaction virtuelle, construits par le nouveau marketing territorial, prennent le pas sur la mise en scène électronique de territoires à vocation davantage identitaire et politique.

**Mots-clés.** Information, stratégies marchandes, Internet, identité, local, territoire, démocratie électronique

**Abstract : The Territory, The Pen and the Network**

According to the results of a survey led at Sophia Antipolis (French Riviera) and to the new paradigms which can describe the present metamorphosis of the concept of territory, this paper will intend to prove the growing control of market-driven organizations over the local and regional informations and news produced by community websites. Most certainly, one of these websites try to valorize the most citizen dimensions of territoriality, more and more neglected by mass medias. But the survey shows that this dimension of territoriality on line often remains rhetorical and marginal, despite of remarkable examples. In other words, the new spaces of virtual transactions, built by new forms of territorial marketing, seem to be more powerful than the electronic representations of more political and communautarian territories, dedicated to the experiment of local citizenship.

**Keywords.** information, market-driven strategies, websites, local identity, territory, e-democracy

Ce texte envisage de montrer l'emprise croissante des stratégies de communication des organisations marchandes sur l'information territoriale proposées par les sites Internet de proximité<sup>1</sup>. Il s'appuie sur les résultats d'enquêtes menées dans le cadre de deux programmes européens de recherche<sup>2</sup>, mais aussi sur des réflexions plus théoriques sur le concept de territoire<sup>3</sup>. Alors que certains éditeurs en ligne entendent revaloriser une dimension participative et citoyenne de la territorialité de plus en plus négligée par les médias de masse, une observation plus fine de la réalité du terrain permet de penser que cette dimension demeure le plus souvent marginale et rhétorique...en dépit de remarquables exceptions. C'est-à-dire que les espaces de la transaction virtuelle, construits par le nouveau marketing territorial, prennent le pas sur des territoires à vocation davantage identitaire et politique. Ce constat est désormais partagé par les observateurs attentifs de la métamorphose actuelle de l'information produite par des territoires traditionnels, comme le sont, en France, la région ou le département. En revanche, il est plus étonnant de le formuler à propos de nouveaux territoires de projet portés par une utopie, à l'image de l'un des deux cas que nous avons étudiés : la cité technologique de Sophia Antipolis, située près de Nice, sur la Riviera française. Galeries marchandes en-ligne et agoras électroniques semblent, pour le moment, cohabiter pacifiquement dans les sites Internet que nous avons analysés. Mais cette situation consensuelle perdurera-t-elle ?

### **Les ambiguïtés d'une information territoriale**

Nous pourrions discuter longtemps sur la pertinence de l'emploi de l'expression information territoriale, voire de sa définition en tant que genre informationnel à part entière. D'une part, l'expression reste susceptible d'être considérée comme une tautologie, en particulier par les chercheurs qui insistent sur le caractère nécessairement *situé* de toute information médiatisée<sup>4</sup>. D'autre part, certains esprits pourraient même y voir, au lieu d'une tautologie, une véritable aporie : si l'information, notamment dans la théorie qui en porte le nom (chez Claude Shannon en particulier), signifie l'ouverture et la lutte contre entropie, cela ne s'oppose-t-il pas à la fermeture conceptuelle et pratique que suppose tout processus de territorialisation ? Par ailleurs, l'information territoriale n'apparaît pas, la plupart du temps, en tant que rubrique des programmes médiatiques (au même titre par exemple que l'information politique, économique, culturelle, etc.) ou recoupant de façon systématique des formats journalistiques

---

<sup>1</sup> Cet article reprend sous une forme différente, le contenu de la communication suivante : "L'information territoriale sous influences", 23th *World Congress*, AIERI, Barcelona, 22-26 juillet 2002.

<sup>2</sup> Le premier programme s'intitule "Presse en-ligne et information locale sur Internet" (IUT de Lannion, CRAP/CNRS, coordination : Denis Ruellan). Voir notre article "Internet de proximité et citoyenneté en-ligne" dans l'ouvrage de synthèse de ce programme : Damian, B., *et al.*, dir., 2002, [Inform@tion.local](mailto:Inform@tion.local), Paris, L'Harmattan.

Le second programme se nomme "L'identité européenne en questions : espaces publics européens et dispositifs médiatiques de débat public" (CNRS, Laboratoire Communication et Politique, coordination : Guy Lochard)

<sup>3</sup> Cf. Pagès D. et Péliissier N., dir., 2000-2001, *Territoires sous influences*, Paris, L'Harmattan.

Cf. les numéros de la revue *Quaderni*, coordonnés par les mêmes auteurs : "L'incertitude des territoires", n°34, 1998, et "Les territoires de l'utopie", n°41, 2000.

<sup>4</sup> Sans aller jusqu'à évoquer le concept de clôture informationnelle mis en évidence par la biologie, la cybernétique et aujourd'hui les sciences cognitives (Cf. F. Varela, 1986, *Autonomie et connaissance*, Paris, Le Seuil), on peut au moins mentionner les travaux qui, en sciences de l'information et de la communication, mettent en évidence le caractère "chauvin" de l'information, en particulier en cas de conflits territoriaux : Bougnoux, D., 1995, *La communication contre l'information ?*, Paris, Hachette ; Lamizet, B., 1998, *La médiation politique*, Paris, L'Harmattan. Des travaux plus anciens insistent par ailleurs sur la fonction d'agenda territorial de nombre de mass médias (modèle de *l'agenda setting*)



récurrents et identifiables (le reportage, la brève, le portrait, la chronique, etc.). Enfin, de quel(s) territoire(s) s'agit-il ? Du local, du régional, du national, voire du global ? Du réel de la géographie classique ou de l'imaginaire des mondes virtuels ? Des ethnographes, des géomètres, des manageurs ou des poètes ? Dans une société de l'information qui donne la priorité à l'accès aux données sur la mémoire et la transmission, la notion de territoire a-t-elle, d'ailleurs, encore un sens ? N'est-elle pas plutôt perçue comme un obstacle, pratique et épistémologique, à faire disparaître ? Ayant tenté de répondre à ces diverses questions dans de précédents textes<sup>5</sup>, nous proposerons de recentrer notre attention sur les territoires du local, ceux auxquels s'adresse et dont s'inspire l'information de proximité. Quant aux dimensions et acceptions possibles du concept de territoire, à la fois mot-balise et mot-valise, nous y reviendrons plus loin.

## Recompositions territoriales

Dans une perspective épistémologique orientée par la cybernétique et le constructivisme, on considérera que l'information entretient avec le territoire des relations bijectives et rétroactives visant à son auto-régulation. Aujourd'hui, le territoire est aujourd'hui un outil mobilisé par tous les pouvoirs, politiques et symboliques. Mais comment expliquer ces diverses volontés d'instrumentation territoriale ? A notre sens, elles procèdent de la persistance d'une double croyance, issue d'une épistémologie positiviste, dans un territoire perçu comme un objet certain.

La première croyance est d'essence archaïque, et renvoie à l'anthropologie politique : le territoire est conçu comme un mode-à-être-dans-le-monde, un élément de socialisation intangible, atemporel, échappant aux vicissitudes de l'histoire. Une deuxième catégorie de croyances en la certitude du territoire est d'essence post-moderne et renvoie aux technosciences. Elle véhicule une conception qui vide le territoire de son substrat politique au profit d'une autre matière première : la communication et ses nouvelles technologies. Ici encore, une certitude : les territoires de demain ne seront ni la nation, ni la région, ni l'Europe, mais plutôt ceux du multimédia, d'Internet, des *information highways*, etc. C'est-à-dire des territoires dématérialisés, qui permettront à tous les habitants de la planète (au sens cosmogonique du terme) de "communiquer" entre eux, en faisant l'économie des déchirements et de la souffrance qu'engendre l'attachement à des territoires plus concrets. Pour cette raison, ces territoires immatériels, qui parfois sont décrits par la métaphore du réseau neuro-noïdal, seront encore plus stables que les territoires matériels impliquant un degré minimum de violence pour garantir leur survie. Mais ne s'agit-il pas encore d'un nouveau leurre ? La technologie peut-elle vraiment fabriquer du territoire ?

La double croyance que nous venons d'énoncer structure donc fortement les pratiques sociales contemporaines. Mais qu'en est-il dans le domaine des pratiques et discours scientifiques ? Il nous est apparu, suite à un premier panorama de la littérature spécialisée, que le champ de la recherche, subissant les idéologies du moment, avait, lui aussi, tendance à se polariser autour de deux approches de l'objet territorial inspirées, soit par le positivisme, soit par un idéalisme excessif. De fait, pour de nombreux chercheurs, le territoire demeure soit un objet en déclin dont l'on se borne à chroniquer la mort annoncée, soit au contraire un projet à son apogée, suscitant un foisonnement des utopies les plus diverses. Cette polarisation du débat se retrouve autour de l'antagonisme déterritorialisation/reterritorialisation, antagonisme qu'il convient pourtant de dépasser. En effet, s'il est un objet qui s'accommode très mal de tels investissements idéologiques, c'est bien le territoire. Sa forme et sa taille varient en fonction de son environnement, des lieux et des époques. Ainsi, les territoires de cette fin de siècle sont le produit d'interactions multiples et complexes : rétroactions entre l'ancien et le

---

<sup>5</sup> Cf. ouvrages et articles cités plus haut.

nouveau, le primitif et l'ultramoderne, le micro et le macro, entre la communication et la politique, la représentation et l'expression, etc. Ils résultent d'une combinatoire d'influences disparates, souvent contradictoires et sans cesse en mouvement. Ce constat nous amène à situer notre démarche dans le cadre constructiviste des paradigmes de la complexité, paradigmes dont l'incertitude est l'un des piliers de l'édifice conceptuel.

Pour l'information qui s'y attache, le territoire est à la fois une donnée et une réalité construite, un *input* et un *output*, une ressource et une production, un objet et un projet. D'un côté, l'information emmaillote le territoire, l'ausculte, s'en nourrit et le digère ; de l'autre, le territoire co-produit et façonne dans la durée l'information qui en est issue. De sorte que l'information territoriale semble naître du contrat suivant : l'information met en valeur, vend le territoire, auprès de ses habitants et ceux qui vivent dans d'autres territoires, et se laisse modeler par lui (mécanisme du chauvinisme informationnel) ; en échange, le territoire se donne à l'information, qui en tire sa substance quotidienne et lui permet d'exister, mais aussi de se démultiplier. Dans la communication médiatique, le territoire représente ainsi, pour reprendre la distinction effectuée par Patrick Charaudeau<sup>6</sup>, une source de crédibilité (constitution d'une opinion publique) et un instrument de captation (élargissement et fidélisation de l'audience).

### **De nouveaux marchés pour l'information territorialisée**

Longtemps, la production d'une information territoriale médiatisée a été le quasi-monopole de fait de la Presse Quotidienne Régionale (PQR), parfois rejointe et complétée par une Presse Hebdomadaire Régionale (PHR) s'adressant à des micro-territoires de façon plus fine et ciblée. Grâce à son désormais célèbre réseau de correspondants (plusieurs dizaines à plusieurs milliers), la PQR/PHR pratique un audit territorial quotidien ou hebdomadaire : elle diagnostique et révèle les forces et les faiblesses du territoire, ses dysfonctionnements et ses réussites. Elle n'hésite pas, d'ailleurs, à formuler ses propres prescriptions visant à développer, promouvoir, parfois sauver le territoire défaillant. Le contrat que passe régulièrement ce type de médias avec le territoire est celui d'une réassurance mutuelle, dont le critère de périodicité demeure un déterminant essentiel. Cependant, la presse régionale est confrontée depuis quelques temps à une concurrence toujours plus vive. On peut évoquer ainsi le rôle croissant joué par les médias audiovisuels de proximité<sup>7</sup>. Qu'il s'agisse de régionalisation de programmes nationaux ou de productions propres à l'échelle du local (radios associatives et/ou commerciales de la bande FM, télévisions de proximité utilisant le réseau câblé...) ces acteurs ne manquent pas. Mais la concurrence ne s'arrête pas là : viennent ensuite les médias institutionnels développés par les collectivités locales. Les institutions publiques issues d'un découpage administratif et politique du territoire entendent, elles aussi, produire et valoriser, par le biais de nouveaux supports informationnels, leur propre conception du territoire. Quitte à fabriquer de toutes pièces des fictions territoriales pour satisfaire les besoins de leur cause. Se surajoute également la concurrence croissante d'une presse magazine commerciale (en France, *Côté Ouest* ou *Terres Catalanes*, par exemple) qui fait aujourd'hui du territoire un nouveau segment de son marketing, une nouvelle niche de rentabilité. Il s'agit, pour cette presse, de valoriser un terroir et ses habitants, dans une double finalité à la fois identitaire et promotionnelle (attraction des touristes et des investissements). Enfin, on peut mentionner, à une échelle plus restreinte, le rôle croissant joué par les guides de sorties urbaines et les journaux gratuits développés en France, depuis peu de temps, sur le modèle nord-américain. Ces nouveaux supports tendent à brouiller la frontière entre information et communication

<sup>6</sup> Charaudeau, P., 1995, *Le discours d'information médiatique*, Paris, Hachette.

<sup>7</sup> Pélissier, N., 1996-1997, "Les voix multiples de la Transylvanie : étude du rôle des médias audiovisuels locaux dans la production de nouveaux espaces publics territorialisés", *Global Network*, 6-7, pp. 41-62.

territoriale, plutôt au bénéfice de cette dernière, qui recherche davantage la performance stratégique que la construction d'un intérêt général à l'échelle du local (problématique de l'instrumentalisation de l'espace public<sup>8</sup>).

En dernier lieu, la mise en-ligne de l'information territoriale a globalement accéléré ce processus de brouillage. D'une part, elle a favorisé le développement de la concurrence de nouveaux acteurs<sup>9</sup> : opérateurs des télécommunications, multinationales des industries culturelles, collectivités publiques, *start up* de la nouvelle économie, etc. A titre d'illustration, on évoquera le cas des *City Guides On Line*, constitués désormais en réseaux nationaux, voire internationaux (*Webcity*, *Cityvox*, *Bestofcity*, *Viacités*, *Viapolis*, ...) à partir d'un ancrage primordial dans une ville d'origine. D'autre part, on a pu constater une certaine déconnexion de cette information d'un territoire de référence, favorisant un mouvement global de déterritorialisation<sup>10</sup>. En France, *Le Télégramme de Brest*, avec son réseau Vivalaville.com (implanté en Bretagne, mais aussi en Lorraine ou Alsace) et *Ouest-France*, avec Maville.com (très présent dans le Sud-Est grâce à un partenariat avec le groupe SPIR, spécialisé dans les petites annonces) ont délibérément choisi une voie offensive de conquête de nouveaux territoires. De même, au Canada, *Le Soleil* de Québec a créé un site concernant en priorité les habitants et l'agglomération de la capitale Montréal. Mais que peut bien signifier l'image d'un grand journal régional en dehors de son territoire d'appartenance ? La mise en ligne de l'information pose bel et bien un problème inédit quant à son rapport au territoire. Ce problème donne l'occasion de reformuler une typologie des fonctions territoriales que nous avons élaborée, avec Dominique Pagès, dans l'ouvrage *Territoires sous influences*.

### **Fonctions territoriales, variables temporelles et genres informationnels**

En premier lieu, le territoire a une fonction cognitive liée au passé, celle du territoire-mémoire. Mise en valeur par l'histoire, la géographie, l'esthétique, les arts plastiques, la littérature mais aussi la biologie, l'éthologie ou l'anthropologie, cette fonction fait du territoire l'un des déterminants majeurs de la construction spatiale et temporelle d'une identité individuelle et collective. En deuxième lieu, le territoire a une fonction stratégique liée au présent, celle du territoire-objet. Il s'agit du territoire des aménageurs, qui le découpent, le redécoupent et l'instrumentalisent dans une perspective idéologique et/ou marchande. Le territoire comme objet de transactions est celui des géomètres, de l'économie, du marketing, du management et surtout de la communication institutionnelle. Enfin, le territoire a aussi une fonction utopique, liée au futur, celle du territoire-projet. Il s'agit de construire le territoire comme lieu de sociabilité et de participation à la vie de la cité. Lieu d'activation de l'espace public et de réenchantement<sup>11</sup> du vivre ensemble, le territoire projeté (celui de la philosophie politique, de l'urbanisme, de la science-fiction et de la réalité virtuelle) tend aujourd'hui à admettre des déclinaisons de plus en plus diverses. Les projets politiques qui y sont associés peuvent d'ailleurs favoriser la générosité communautaire (économie solidaire, par exemple) et le dialogue multiculturel, tout comme le repli sur soi autarcique et individualiste.

De cette typologie des fonctions territoriales, on peut déduire trois genres d'informations territoriales : celles à visée identitaire ; celles à visée transactionnelle ; et celles à visée politique. Le premier genre recouvre un objectif d'inventaire patrimonial : il s'agit de mettre

<sup>8</sup> Pailliar, I., 1995, *L'espace public sous l'emprise de la communication*, Grenoble, Ellug.

<sup>9</sup> Ruellan, D., 2000, "Le local sur Internet : enjeux de la mise en ligne de l'information", pp. 191-219, in : Thierry, D., dir., *Nouvelles technologies de communication : nouveaux usages nouveaux métiers*, Paris, L'Harmattan.

<sup>10</sup> Rebillard, F., 2000, "La presse multimédia. Une première expérience de diversification de la presse écrite sur cédérom et sur le Web", *Réseaux*, 101, pp. 141-171.

<sup>11</sup> Winkin, Y., 2001, pp. 169-181, "Propositions pour une anthropologie de l'enchantement" in : Rasse, P., dir., *Unité-diversité : les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

en évidence la diversité et la richesse de l'histoire et de la culture d'un lieu, en valorisant les hommes et les œuvres qui ont contribué à sa production. Le deuxième genre a un objectif stratégique de valorisation marchande. On insistera alors sur les informations vantant les *success stories* à l'échelle locale, les annonces publicitaires des commerçants locaux, on proposera des services de proximité aux consommateurs vivant sur le territoire (réservations, guides de sorties et de distractions, horaires de transports, etc.), et surtout, on cherchera à attirer les hommes d'affaires et les investisseurs potentiels. Le troisième genre, enfin, a un objectif de construction politique, de redéfinition de la citoyenneté et de la sociabilité. Dès leur apparition, nombre de médias locaux ont ainsi présenté un projet de communication sociale alternative mais aussi de vie politique alternative. Aujourd'hui, il s'agit davantage des tribunes d'expression (courriers des lecteurs, débats télévisés et agoras électroniques sur les sites Internet) relatives aux grands débats structurant la vie publique à l'échelle du territoire considéré. La typologie de ces trois genres et leurs déclinaisons en différents formats rédactionnels, au regard des variables temporelles correspondantes, se retrouve dans les deux tableaux suivants.

Tableau 1 : genres d'information territoriale et variations temporelles

<b>Variable temporelle</b>	<b>Fonction du territoire</b>	<b>Genre informationnel</b>
Passé	Mémoire	Identitaire
Présent	Objet	Stratégique
Futur	Projet	Politique

Tableau 2 : genres informationnels et contenus éditoriaux

<b>Information identitaire</b>	<b>Information stratégique</b>	<b>Information citoyenne</b>
Rubriques patrimoine/culture	Publicité et petites annonces	Rubriques "vie politique"
Actions de valorisation	Services marchands	Rubriques "vie associative"
Dispositifs d'archives	Rubriques sorties/loisirs	Tribunes d'expression
Enquêtes "sur le terrain"	Rubriques "investir"	Interventions publiques

Dans le premier tableau, on distingue les trois genres rédactionnels cités plus haut en fonction de la catégorie cognitive territoriale générée par trois variables temporelles différentes : passé, présent, futur. Dans le deuxième, on constate comment chacun de ces trois genres donne lieu à diverses offres rédactionnelles disponibles dans la plupart de nos médias territoriaux.

De façon plus marginale, au regard de l'objet de cet article, il est également possible d'appréhender l'information territoriale en fonction de l'évolution de *variables spatiales*. La première est la taille du territoire, et recouvre sa délimitation géographique. La deuxième est son maillage : il s'agit d'évaluer la densité des relais d'information opérant sur le terrain à une échelle micro-locale (la ville, le terroir...) voire nano-locale (le quartier, le village, la communauté...) auscultant de façon quotidienne et permanente le territoire de l'intérieur. La question du maillage est liée, sur le plan de l'information, à la présence de correspondants permanents oeuvrant sur le terrain. Enfin, le degré d'ouverture du territoire est une autre variable spatiale importante : entre le territoire bocal fantasmé par les partisans d'une identité déclinée de façon nostalgique (repli sur soi) et le territoire dilué produit des stratégies économiques et technologiques à visée globalisante, quel peut être ce degré d'ouverture ? La mise en ligne de l'information se décline globalement à toutes les échelles territoriales déjà traitées par les médias de masse : communauté, ville, terroir, région... Elle se caractérise essentiellement, en comparaison avec ceux-ci, par un effort de maillage plutôt faible (refus ou absence de moyens d'entretenir un réseau structuré de correspondants permanents), voire inexistant (cas des sites locaux alimentés depuis d'autres territoires). Son degré d'ouverture apparaît, lui, plus prononcé. Sachant que cette ouverture peut même aller, dans certains cas,

jusqu'à la dilution du territoire, devenu une "coquille vide" sous l'effet des stratégies marchandes de dématérialisation de la sociabilité et des identités.

Ce dernier constat amène à poser ainsi la question centrale de notre problématique : quelle sorte de genre informationnel le réseau Internet tend-il à favoriser ? Pour y répondre, deux thèses antagoniques. D'une part, celle qui insiste sur la dévalorisation de l'information territoriale, et sa dilution croissante dans les stratégies de communication territoriale. Ce phénomène ne date certes pas de l'apparition d'Internet ; mais ce dernier, suite à une première période euphorique de démonopolisation de l'espace public médiatique local, tendrait plutôt à fragmenter les identités territoriales qu'à les restructurer. On retrouve de tels propos sous la plume du chercheur canadien François Demers, qui constate le relatif vide identitaire et politique de l'information territoriale proposée par les sites Internet ayant pour objet la région de Québec. Internet favoriserait-il donc l'émergence d'un territoire de l'éternel présent (sur le plan temporel) et d'un omniprésent nulle part (sur le plan spatial) ? On trouve ensuite, sous la plume d'auteurs plus optimistes, la thèse selon laquelle les nouvelles technologies en réseau et autres systèmes d'information territoriale<sup>12</sup> permettraient de revaloriser les fonctions identitaires et politiques du territoire, fonctions effectivement délaissées par des mass médias locaux traditionnels de plus en plus soucieux de promotion et de rentabilité. On peut encore évoquer, sur ce point, les travaux actuellement menés dans les domaines des hypercartes et des territoires sans frontières des communautés virtuelles.

Privilégiant une approche pragmatique, nous n'apporterons pas de réponse tranchée aux questions soulevées par ce débat de plus en plus vif. A notre sens, les trois genres d'information territoriale que nous avons définis oeuvrent simultanément, et sont à penser dans le cadre de relations interactives, sans pour autant occulter une lecture critique des contraintes actuellement définies au niveau de l'offre par les opérateurs, publics comme privés. En fait, la prédominance de tel ou tel genre sur ses deux concurrents reste à évaluer en fonction des contextes locaux...ce que nous proposons de démontrer par l'exemple du territoire de Sophia Antipolis.

### **L'enquête en France : le territoire de Sophia-Antipolis**

Sophia Antipolis<sup>13</sup> se présente dès l'origine comme une utopie territoriale<sup>14</sup>, un projet politique de développement s'inscrivant aussi dans une mémoire locale qu'elle retravaille en permanence. Même si, aujourd'hui, elle est davantage connue du grand public comme lieu d'implantation des *start up* de la nouvelle économie et de laboratoire des technologies du futur. Au pays des technologies de l'intelligence, on serait en droit de s'attendre à ce que les sites Internet locaux soient non seulement performants et innovants, mais aussi reflètent fidèlement le projet inaugural sophilopolitain, d'essence géopolitique.

Nous avons choisi de restreindre l'objet d'étude aux principaux sites Internet d'information territoriale portant sur Sophia Antipolis, certains de ces documents éditoriaux multimédias étant réalisés par des journalistes, d'autres par des institutions. Ce choix résulte d'une considération plus générale concernant le développement des sites d'information locale : pour comprendre ce développement, il ne faut pas focaliser son attention sur l'information produite

---

<sup>12</sup> On peut consulter à ce sujet les publications prospectives de la DATAR. Mais aussi les travaux plus spécifiques de J.-C. Abric, H. Pornon sur la géomatique et ceux de Y. Bertacchini sur la veille territoriale, l'intelligence territoriale et le management des réseaux numériques territoriaux.

<sup>13</sup> Sophia Antipolis est la technopole européenne la plus étendue. Créée en 1969 dans le Sud-Est de la France, elle est matérialisée par un Parc Technologique s'appuyant, depuis peu, sur une communauté de quatorze agglomérations situées entre Antibes et Grasse, à environ une vingtaine de kilomètres de Nice. Ce Parc fait 2300 ha, dont deux tiers d'espaces verts. Il génère 25 000 emplois (dont 4 000 chercheurs et 14 000 ingénieurs) et accueille 1 127 établissements, dont 30 % d'entreprises d'origine étrangère regroupant 68 nationalités. L'essentiel de ces entreprises travaillent en recherche-développement dans les NTIC, les sciences du vivant et de l'environnement.

<sup>14</sup> Cf. *Quaderni* "Les territoires de l'utopie", n°41, 2000, op.cit.

par les seuls journalistes dits professionnels (actuels ou anciens titulaires d'une carte de presse). Et, donc, contourner par la bande le paradigme du journalisme d'information. Dès lors, il devient capital de s'intéresser aux stratégies des acteurs extra-journalistiques, qu'il s'agisse de *start up* de l'Internet ou de collectivités publiques. Et si le site sophilopolitain le plus célèbre est bien l'œuvre d'un journaliste professionnel, l'évolution actuelle de l'édition en ligne sophilopolitaine laisse présager le poids croissant des institutions, associatives, privées et publiques, dans la reconfiguration prochaine de l'information locale.

Parmi les difficultés rencontrées dans notre enquête, la première est liée à l'absence d'instance de gestion centrale de la politique d'information relative à Sophia Antipolis : en effet, il n'existe pas de site portail généraliste de Sophia. En outre, se pose aussi le problème du caractère très concurrentiel de l'information locale en-ligne, caractère qui amène les acteurs à se positionner stratégiquement dans l'arène, à la fois dans les discours et les pratiques. Il nous a semblé qu'une mise à distance de ces discours institutionnels était absolument indispensable. Ce qui n'est pas aisé dans un contexte socio-économique sinistré où les survivants et nouveaux entrants sur le marché nous sont apparus à la fois extrêmement passionnés par leur métier. Mais aussi très habiles dans leurs choix stratégiques.

Pour les besoins de notre enquête, nous avons choisi d'étudier plus en détail les représentations, les stratégies et les contenus éditoriaux émanant de quatre acteurs locaux désormais bien identifiés par les particuliers et les institutions résidant dans la technopole : Sophianet.com, Viasophia.com (développés par des journalistes indépendants), mais aussi Sophia-Antipolis.org et Sophia-Antipolis.net (développés par des associations locales). Sur la période janvier-février 2002, une méthodologie d'observation a été mise en place. Elle nous a amené à confronter nos propres analyses thématiques de contenu de ces sites sophilopolitains aux discours des éditeurs. Notre travail s'est donc situé du côté des produits et des acteurs, et notre analyse a porté davantage sur les stratégies des émetteurs que sur la co-construction du sens par les récepteurs. Cette approche de type socio-discursive entend relier les contenus des discours véhiculés par les sites analysés au contexte qui a présidé à leur développement.

### **La mise en ligne de l'information : un déclin des modes configurants ?**

Au regard des variables territoriales temporelles évoquées en préambule, on peut affirmer que le genre d'information territoriale prédominant sur les sites étudiés est celui de l'information stratégique, liée essentiellement au marketing des organisations. Les formats rédactionnels rencontrés fréquemment sont d'ailleurs ceux des brèves et des échos, lesquels sont constitués dans le cas étudiés par des reprises à peine modifiées d'annonces et de communiqués de presse émis par les services de relations publiques des organisations. Essentiellement ceux des entreprises privées présentes sur Sophia et souhaitant valoriser leur image en interne et en externe. Ce résultat nous renvoie à l'hypothèse, formulée par Guy Lochard<sup>15</sup>, d'une raréfaction des formats longs dans l'information contemporaine, et plus largement, d'un déclin de ses modes configurants, qui serait ici accéléré par la mise en ligne. De ce fait, une information à visée davantage identitaire et citoyenne, qui supposerait des dispositifs d'archivages performants, des reportages et portraits de terrain, des tribunes libres et espaces de réflexion (c'est-à-dire des formats bien plus longs) a du mal à trouver sa place. Même les sites à vocation plus journalistique semblent adopter les canons du journalisme spécialisé (économique et financier). Il est donc difficile de trouver sur Internet une information sophilopolitaine à caractère généraliste, à l'image de celle produite par le site du journal *San Jose Mercury News* dans la Silicon Valley.

Mais ce qui se révèle plus troublant, c'est une forme originale de brouillage des genres : ainsi, les sites édités par des journalistes (Viasophia par exemple) jouent sans complexes la carte d'un marketing territorial élargi à la Côte d'Azur. Tandis que certains sites plus institutionnels (à l'image de Sophia-antipolis.net) embauchent des journalistes professionnels,

---

<sup>15</sup> Lochard, G., 1996, "Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique : vers un déclin des modes configurants ?", *Réseaux*, 76, pp. 83-102.

offrent des rubriques *news* renouvelées, proposent des interviews, alimentent une base d'archives locales et tentent de susciter la réflexion des internautes sur des sujets d'actualité. D'ailleurs, le présent, le passé et le futur coexistent volontiers sur les sites observés. Notamment parce que la périodicité des informations publiées n'est pas régulière et apparaît le plus souvent multiple<sup>16</sup> : il reste ainsi impossible, sur certains, de connaître la fréquence de rafraîchissement des rubriques d'informations. Tandis que d'autres proposent des mises à jour quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, voire aléatoires<sup>17</sup>. En ce qui concerne les archives disponibles, elles connaissent de sérieux problèmes de mises à jour et de consultation qui ne facilitent pas le repérage temporel de l'internaute. Sophia en ligne ne consacre pas l'avènement d'une information en temps réel reliée à un éternel présent, celui des transactions technologiques et financières, à laquelle renvoie pourtant son image de marque.

Un portail central assurant une communication plus unifiée du territoire serait-il la solution idéale ? Tout dépend de qui pourrait ouvrir (et surtout fermer) un tel portail. Et certains débats actuels<sup>18</sup> sur la maîtrise de l'image de marque du Parc Technologique augurent de bien des polémiques et dissensions à venir. Actuellement, l'information territoriale sur Sophia fait l'objet d'une communication éclatée, qui apparaît comme le produit d'une politique elle aussi éclatée<sup>19</sup>. Mais cet éclatement arrange peut-être une majorité d'acteurs locaux, soucieux de faire en sorte que le projet sophilopolitain ne soit pas conduit par un pilote unique et demeure un projet ouvert, c'est-à-dire une utopie toujours en voie de réalisation.

En second lieu, la représentation spatiale de Sophia Antipolis sur Internet apparaît, elle aussi, problématique. Certes, on peut noter de réels progrès, effectués en matière de visualisation et de localisation d'un territoire dont la situation géographique ne semble jamais s'être imposée clairement dans l'imaginaire collectif local et national. A l'origine de ces progrès : de nouveaux dispositifs technologiques (vues en 360°, hypsoimages) mais aussi une volonté éditoriale de certains acteurs de démarquer stratégiquement Sophia du reste de la Riviera. Il s'agit de montrer que, si Sophia Antipolis fait bien partie de la Riviera, elle constitue en son sein une entité autonome, avec ses particularités écosystémiques. Cela dit, cette volonté reste surtout le fait des sites institutionnels. Les sites journalistiques, quant à eux, n'effectuent pas de claire démarcation entre l'information concernant le Parc et celle médiatisant, plus largement, la Côte d'Azur. Ces acteurs donnent d'ailleurs l'impression de se servir de Sophia comme image de marque valorisante, en négligeant voire occultant quelque peu ses spécificités. Certes, leur choix éditorial de transmettre des informations régionales, nationales et internationales, s'explique largement par une stratégie qui consiste à montrer Sophia comme un "nœud" privilégié de la "glocalisation" des réseaux d'activités économiques, c'est-à-dire à la fois un exemple idéal-typique de ce qu'est aujourd'hui un "village global" et une anticipation positive de ce que sera demain une cité de la société de l'information. Cette démarche nous apparaît cependant paradoxale, car elle tend aussi à diluer le territoire sophilopolitain dans des ensembles socio-économiques plus vastes pouvant altérer, sur le plan symbolique, l'idéal normatif de qualité associé à la machinerie sémiotique sophilopolitaine. Enfin, le maillage informationnel de ce territoire demeure insuffisant, en quantité comme en qualité. Cette faiblesse est liée au nombre très réduit de relais d'information sur le terrain (sur ce plan, d'autres territoires et d'autres médias sont avantagés par leur ancienneté). Mais surtout au manque de distanciation de ces relais par rapport à leurs sources. Dans la majorité de cas, ce sont d'ailleurs ces sources, essentiellement des entreprises

<sup>16</sup> Ringoot, R., 2002, "Périodicité et historicité de l'information en-ligne", *Médiamorphoses*, 4, pp. 69-75.

<sup>17</sup> Sur Sophianet, par exemple, qui s'affiche lui aussi comme un "quotidien en ligne", on trouve des informations du jour, qui coexistent avec des nouvelles de la veille, de l'avant-veille, de la semaine précédente, et des dossiers, censés être mensuels mais dont le rythme reste pour le moment aléatoire. On peut alors évoquer, comme le fait R. Ringoot pour d'autres sites, une "périodicité arythmique" et une "mixité temporelle" à propos de l'information proposée par ce site.

<sup>18</sup> Ce débat est reflété par certaines éditions de Viasophia et Sophianet au printemps 2002.

<sup>19</sup> Sur ces notions de communication éclatée et de politique éclatée, on peut se référer aux travaux de Lucien Sfez. Cf. Sfez, L., 1988, *La symbolique politique*, Paris, PUF.

privées, qui fabriquent elles mêmes l'information sur Sophia. Sous la forme de communiqués de presse, à peine retravaillés par les sites étudiés. Dès lors, faut-il s'étonner que l'information sophilopolitaine soit le plus souvent, dans le meilleur des cas, lisse et aseptisée, et, dans le pire des cas, ouvertement promotionnelle ?

A notre sens, cette situation de l'offre a peu de chances d'évoluer tant que le public des sites étudiés s'en contentera. Mais lui demande-t-on vraiment son avis ? Et que connaît-on réellement de ce public, si ce n'est son caractère composite, multiculturel, fugace et volatil ? A l'heure où triomphent les agoras électroniques, il semblerait que les réseaux numériques aient surtout emprunté aux anciens des formes astucieuses de technologie politique, oubliant peut être ce qui faisait la force des Athéniens : le principe de Sagesse (*sophia*). Si ce principe ne l'emporte pas dans une Cité qui porte son nom, Sophia Antipolis ne sera alors qu'une technopole parmi d'autres. C'est-à-dire un artefact technocratique, apportant sa pierre au vaste chantier qui consiste à favoriser le déclin, lent mais inexorable, de nos territoires.

## Références

- Bertacchini, Yann, 2002, "NTIC, réseautique et médiation sociale", pp. 314-323, in : Dragan, I., dir., *Redéfinition des territoires de la communication*, Bucarest, Tritonic.
- Cardy, H., 1997, *Construire l'identité régionale : la communication en questions*, Paris, L'Harmattan.
- Damian, B., et al., dir., 2002, *Inform@tion.local*, Paris, L'Harmattan.
- Demers, F., 2000, "Internet : un facteur de fragmentation du régional", pp. 219-233, in : Thierry, D., dir., *Nouvelles technologies de communication : nouveaux usages nouveaux métiers*, Paris, L'Harmattan.
- Lochard, G., 1996, "Genres rédactionnels et appréhension de l'événement médiatique : vers un déclin des modes configurants ?", *Réseaux*, 76, pp. 83-102.
- Pagès, D., Pélissier, N., 2000-2001, *Territoires sous influences*, Tomes 1 et 2, Paris, L'Harmattan.
- Pagès, D., "Des mondes parfaits aux mondes possibles : les territoires équivoques de l'utopie", 2000, *Quaderni*, n°41, pp. 43-65.
- Paillart, I., 1993, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG.
- Pélissier, N., Evanghelou, A., 2000, "Orwell à Athènes : la cyberdémocratie au chevet de la démocratie ?", *Quaderni*, 41, pp. 109-139.
- Pélissier, N., Ruellan D., 2000, "Le journaliste pris dans la toile : les réseaux numériques, accélérateurs paradoxaux ?", pp. 645-655, in : *Ruptures et discontinuités dans la recherche en marketing*, Actes du 16<sup>e</sup> Congrès International de l'Association Française de Marketing, Montréal.
- Pélissier, N., 1999, "Etude du rôle des médias audiovisuels locaux dans la production de nouveaux espaces publics territorialisés", pp. 375-403, in : Dragan, I., dir., *La communication du politique*, Paris, L'Harmattan.
- Rebillard, F., 2000, "La presse multimédia. Une première expérience de diversification de la presse écrite sur cédérom et sur le Web", *Réseaux*, 101, pp. 141-171.
- Ringoot, R., 2002, "Périodicité et historicité de l'information en-ligne", *Médiamorphoses*, 4, pp. 69-75.
- Rodota, S., 1999, *La démocratie électronique*, Rennes, Apogée.
- Ruellan, D., 2000, "Le local sur Internet : enjeux de la mise en-ligne de l'information", pp. 191-219, in : Thierry, D., dir., *Nouvelles technologies de communication : nouveaux usages nouveaux métiers*, Paris, L'Harmattan.



**DE L'IMPACT DES TIC SUR LA LOGIQUE TERRITORIALE DE L'UNIVERSITE DE  
TOULON ET DU VAR :  
VERS UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE.**

**Bruno Ravaz**

Président de l'Université de Toulon & du Var  
Laboratoire LePont

L'Université de Toulon et du Var a été créée en 1970 à partir de l'IUT qui remonte à 1968. Différentes disciplines ont émergé et notamment les plus académiques : Droit, Sciences, Economie, Gestion, Lettres, Ecole d'ingénieurs, STAPS, Institut d'administration des entreprises.

Depuis peu, l'introduction des NTIC a suscité la création de nouvelles formations, la modernisation de la pédagogie, le développement de nouvelles formes de relations entre enseignants et usagers de l'Université, le développement de nouveaux axes de recherche, l'installation du réseau intranet, des équipements en hardware et en logiciels, une documentation électronique de premier ordre.

C'est une logique territoriale qui a permis en 1970 d'obtenir une Université dans le département du Var. Il s'agissait après mai 1968 de rapprocher les pôles d'enseignement et de recherche universitaires des étudiants mais aussi des entreprises locales et de participer à des bassins de développement et d'emploi. Dès lors une antenne de la Faculté de Droit a été délocalisée à Draguignan ainsi qu'un département de Gestion des entreprises et Administration (GEA) de l'IUT, tout comme le département Services Réseaux Communication (SRC) de l'IUT qui s'est installé à Saint-Raphaël.

Toutes ces délocalisations ont été souhaitées et favorisées par les partenaires locaux et fonctionnent globalement dans de bonnes conditions avec des résultats souvent remarquables compte tenu de la proximité et de l'implication des enseignants auprès des étudiants et compte tenu des avantages procurés par la relative faiblesse des effectifs.

Cette logique territoriale est-elle susceptible d'être bouleversée par l'introduction des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ? C'est une évidence : nous devons répondre par l'affirmative. Néanmoins, ce n'est pas pour autant que la logique NTIC doit effacer la logique territoriale. Il s'agit au contraire d'utiliser l'outil NTIC pour faire évoluer la logique territoriale en la confortant et en lui faisant atteindre de nouveaux espaces et de nouveaux horizons.

A l'Université de Toulon et du Var, l'introduction des NTIC a bouleversé les mentalités tant du personnel administratif que des enseignants-chercheurs et des étudiants. D'une part, les NTIC ont vu éclore de nouveaux services (Service NTIC proprement dit, Service TICE, plateforme logistique, centre de Ressources informatiques) et de nouvelles formations (département SRC, DU Services Multimédia en Ligne, Pôle NTIC en formation continue, IUP ingemedia) et suscité de nouveaux champs de recherche (Laboratoire Le Pont : laboratoire d'études pour l'ouverture aux nouvelles technologies). D'autre part, l'introduction des NTIC a provoqué une véritable révolution culturelle : l'intranet a réduit les distances, notamment entre le campus et les sites délocalisés, permettant une meilleure circulation de l'information et une meilleure transparence. L'intranet a instauré par ailleurs entre les utilisateurs un mode nouveau de dialogue, de communication, en temps réel mais avec la prise de témoins : les abonnés de la liste, devenant témoins passifs ou actifs, parfois voyeurs, des conflits interpersonnels entre les intranauts. L'internet a malheureusement suscité des messages parfois agressifs, accusateurs, des invectives regrettables. Mais il faut nécessairement un temps d'adaptation pour intégrer un tel bouleversement dans les habitudes de relations et de communication. D'autant que l'intranet a réduit les distances symboliques : sur le réseau interne s'expriment des personnels IATOS aussi bien que des enseignants chercheurs. Lorsqu'ils débattent en polémiquant entre eux, il n'existe aucune marque de hiérarchie, de respect. Ni même entre catégories de personnels administratifs. Or, dans une société organisée, hiérarchisée, la distance symbolique est très importante pour préserver l'ordre social. Tout comme la transparence qui atténue considérablement le caractère classique du pouvoir fondé sur la maîtrise de l'information (A. SAUVY) ou de l'incertitude (M. CROZIER). Par conséquent, les NTIC bouleversent non seulement les territoires mais aussi les relations entre les individus et notamment les relations de pouvoir. Dès lors, elles provoquent une interrogation fondamentale sur l'introduction de la modernité et le conflit avec le conservatisme inhérent à toute structure équilibrée qui cherche naturellement à préserver sa stabilité.

Par rapport à une logique territoriale classique, il convient par conséquent d'engager une réflexion à trois niveaux :

1) Au niveau des frontières, on assiste à une dématérialisation qui bouleverse les habitudes : l'utilisateur n'a plus besoin d'être présent, il peut accéder grâce à l'internet aux cours de ses professeurs et dialoguer avec eux. Il peut être un usager varois mais aussi de n'importe quelle nationalité pour peu qu'il s'exprime correctement en français. Une telle dématérialisation soulève le problème de l'existence même d'une

université dans le département et encore plus la question de ses délocalisations. Il est urgent de confronter logique territoriale et logique de développement des NTIC.

2) Au niveau de « l'explosion de la communication » (D. WOLTON) suscitée par les NTIC, on assiste à un mouvement pour l'instant irrésistible, malgré les tentatives désespérées des censeurs de tous niveaux, dans un sens libertaire et très souvent contestable ou même choquant. Cette situation s'explique par l'effet libérateur provoqué par des NTIC qui ne connaissent ni les frontières physiques ni les frontières juridiques voire morales. L'internaute est affranchi des tutelles physiques et normatives, méprise les interdits et évolue dans un monde virtuel, espace illimité et non régulé. Cette situation, là encore, est un défi posé aux logiques territoriales qui remet en cause leur existence. Or, il n'est pas certain que les processus engagés garantissent une amélioration de la démocratie et des libertés. Il convient donc d'inventer la relation entre le territoire physique et la déterritorialisation numérique.

3) En dernier lieu, il convient aux logiques territoriales de se réapproprier leur espace et peut être de l'étendre grâce aux NTIC. C'est à dire en développant la connaissance, l'alphabétisation numérique, en développant l'utilisation et l'accès aux nouvelles technologies, en reconstruisant ainsi une légitimité physique renforçant son territoire et en offrant aux internautes du monde virtuel les images d'une réalité concrète, appréhendable et surtout structurée, tant sur le plan physique que sur le plan moral et normatif. C'est dans cette voie que s'est engagée l'Université de Toulon et du Var.

## **I- LA NUMERISATION DU TERRITOIRE DE L'UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR**

L'Université de Toulon et du Var a numérisé son territoire en créant les outils et en développant des contenus (B).

### **A – Les outils technologiques**

L'outil informatique et l'outil multimédia constituent l'une des toutes premières lignes d'investissement de l'Université. Ces outils ont une configuration particulière dans leur utilisation documentaire.

1. Le développement de l'informatique et du multimédia s'est effectué à partir du Centre de Ressources Informatiques (CRI) service commun de l'UTV créé en 1993. Il gère les ressources informatiques et développe et entretient les infrastructures et services au cœur de l'établissement et vers les réseaux

régionaux, nationaux et internationaux. Il élabore des règles de cohérence entre les systèmes choisis, veille à la sécurité et à l'innovation.

L'UTV est reliée au réseau RENATER et au réseau régional à très haut débit et sa capacité a été portée sur le site de La Garde à 100 mégabits/seconde et à 2 méga bits/seconde sur les sites délocalisés de Saint Raphaël et Draguignan. De nombreux logiciels spécifiques de gestion facilitent la tâche des personnels IATOS : Apogée, Nabucco, Harpège. Un service NTIC a été créé afin de définir les lignes d'action, de se doter des équipements et des matériels nécessaires avec les objectifs suivants :

- Offrir aux étudiants la possibilité de se former à l'utilisation des outils informatiques et de communication qui constituent un élément clé de leur future insertion professionnelle. Ainsi, sont mis à leur disposition, sur des créneaux de libre service, des accès aux outils de bureautique et à l'internet à travers de multiples salles multimedia installées dans l'établissement.
  - Développer les dispositifs de formation et d'auto formation qui permettent de compléter, illustrer ou renforcer les parcours des étudiants tout en favorisant leur apprentissage de l'autonomie. On propose ainsi des modes d'enseignement plus souples et plus adaptés à des publics diversifiés.
  - Concevoir et développer de nouveaux produits pédagogiques interactifs avec des objectifs d'auto formation, de mise à niveau des étudiants, d'évaluation et de validation des connaissances.
  - Impliquer les enseignants dans la conception de ces nouveaux outils et assurer la production de contenus et leur diffusion directement par le réseau de l'UTV.
2. Le développement de la documentation électronique, organisée par le service commun de documentation (SCD), a permis, depuis les cinq dernières années, de voir la généralisation non seulement des acquisitions de cédéroms, mais aussi celle des abonnements aux nombreuses revues électroniques et désormais l'accès à plus de 5 000 titres en plein texte depuis n'importe quelle machine située sur le campus, voire à partir de l'ordinateur privé de l'enseignant chercheur à son domicile. Une telle modernisation modifie considérablement le territoire physique de la bibliothèque elle même. D'une logique d'empilement et de rayonnage, de conservation et de consultation sur place on passe à une logique de bibliothèque virtuelle avec des consultations à distance, sans papier, sans ouvrage, une bibliothèque en relation avec tous les fonds documentaires du monde entier, les fonds d'archives, etc ... Il s'agit bien d'une révolution des pratiques. En même temps la bibliothèque est en train de s'agrandir physiquement en doublant de volume dès la rentrée 2003-2004 et organise différemment son territoire en favorisant les espaces électroniques et les espaces de travail.

## B- Le développement des contenus.

1. Tout d'abord l'UTV a travaillé sur son image en créant un site WEB classé en 1999 meilleur site des universités de la région PACA par la revue l'Etudiant. Ce site WEB comprend une identité visuelle distincte avec une charte graphique commune pour l'ensemble des pages et une arborescence. Il permet une visite guidée du campus mais aussi des informations complètes sur le contenu des études par filière et par cursus, les matières, les crédits ECTS, les volumes horaires, les formalités, etc ... Les informations sont destinées aux lycéens, étudiants, à leur famille, à la presse, aux entreprises, aux collectivités territoriales et aux autres universités.
2. Le réseau intranet a permis le développement de la démocratie interne. La possibilité de communiquer sans contrainte physique au public le plus large et en même temps favorise la transparence. Ainsi, grâce à une circulation très rapide de l'information, tous les intéressés sont en mesure de réagir aux instructions données, connaissent les textes applicables, obtiennent des réponses à leur interrogations. Désormais, tout est sur le net et chaque matin, en arrivant à son poste de travail, l'administratif ou l'enseignant-chercheur passe quelques minutes à lire ses messages et le cas échéant à communiquer. Le procédé crée de l'intelligence collective puisque les acteurs ont plus d'informations et sont en mesure de prendre des décisions ou de les répercuter. Le secret disparaît, toute décision peut faire l'objet d'une critique, d'un forum improvisé, de discussions et renforce le sentiment d'appartenance à une communauté devenue plus démocratique. Une démocratie de proximité qui rassemble les acteurs dans le même théâtre virtuel et qui prennent parfois toute l'université à témoin. Sur l'intranet, tous les individus affirment leur singularité et revendiquent une égalité renforcée par l'outil. Si des inconvénients demeurent, ils résident dans le fait que la nouveauté de l'outil crée un sentiment de liberté qui parfois conduit à quelques outrances dans le ton du message. Cette situation ne doit toutefois pas conduire à exercer une censure qui priverait toute la communauté d'un moyen d'expression exceptionnel.
3. Le contenu pédagogique a considérablement évolué. D'une part l'UTV est membre du réseau PEGASUS c'est à dire un campus numérique qui dispense des formations en ligne. D'autre part, la visio conférence permet des cours à distance. Enfin, certains diplômes se préparent presque entièrement à distance comme le DUT de diététique. Par conséquent, le territoire pédagogique de l'université a tendance à s'élargir.

## **II – LES NOUVELLES STRATEGIES TERRITORIALES DE L'UNIVERSITE DE TOULON ET DU VAR**

Il s'agit essentiellement de renforcer notre territoire (A) et si possible de conquérir de nouveaux espaces (B)

#### A- Renforcer le territoire de l'UTV.

Le renforcement de notre territoire passe par le développement d'une fonction spécifique d'insertion dans l'économie locale. L'UTV est un partenaire de plus en plus crédible grâce à son positionnement sur les NTIC. Le projet de veille et intelligence compétitive est perçu par les chefs d'entreprise comme une aide capitale à la décision grâce à l'utilisation d'outils et de techniques que les décideurs n'ont pas toujours les moyens d'acquérir. par ailleurs, le développement des NTIC à l'UTV sert de référence s'agissant d'une organisation institutionnelle qui en quelques années est passée de la machine à écrire, du tableau noir, à l'enseignement à distance et à l'internet. La réussite de ce bond technologique dans une organisation aussi complexe et particulière qu'est l'université, souvent décriée à l'extérieur comme une grosse machine, un mammoth à dégraisser, est rassurant tant pour les patrons des microstructures que pour les institutionnels politiques et économiques locaux qui ont besoin de suivre les évolutions. Des projets très concrets en intelligence économique connaissent des résultats remarquables. Ainsi, la plateforme EPICES (Etudes prospectives en intelligence compétitive et stratégique) a mis en place l'animation du réseau de veille économique à l'université, réseau constitué d'universitaires (Laboratoire Le Pont) mais aussi de partenaires économiques locaux, de petites et moyennes organisations, collectivités, associations, consultants, etc. Cette plateforme a permis la mise en place d'une véritable dynamique d'intelligence collective qui donne la possibilité à chaque acteur de renforcer sa compétitivité et dès lors son territoire. Il apparaît ainsi qu'en participant à cette logique d'intelligence économique chaque acteur est susceptible de renforcer son territoire et de conquérir de nouveaux espaces.

#### B- La conquête de nouveaux espaces.

Grâce au développement des NTIC, l'Université de Toulon et du Var dispose d'une véritable capacité de projection. Ainsi, à travers PEGASUS, le campus numérique, elle dispense ses formations dans le monde entier. Le laboratoire Le Pont compte par ailleurs un de ses chercheurs détaché au Ministère des Affaires Etrangères, en mission au Brésil, qui a considérablement fait évoluer le CENDOTEC, Centre de documentation scientifique et technique français au Brésil qui a créé de l'intelligence compétitive au plus haut niveau. Dès lors, les limites d'action de l'université sont considérablement repoussées puisqu'elle est susceptible de dispenser des cours, des conférences, dans la plupart des pays qui autorisent l'enseignement à distance. En Tunisie, des accords ont été conclus pour former des étudiants de troisième cycle à l'intelligence économique. Des étudiants indonésiens suivent les cours du DEA Veille et Intelligence Compétitive sans se déplacer de leur pays. D'autres publics vont bientôt les rejoindre du Maroc, de la Russie, de la Chine. Dans la plupart des Etats naguère peu ouverts aux technologies de l'information et de la communication, l'outil de plus en plus généralisé malgré eux a ouvert des espaces de liberté

impossibles à juguler. Cette stratégie de conquête à l'international nous oblige en même temps à faire un effort considérable sur nous mêmes pour offrir des formations au plus haut niveau d'excellence et d'originalité, au plus haut niveau de qualité, sans quoi la concurrence anéantira nos efforts.

Ainsi, l'impact des NTIC sur les logiques territoriales conduit-elle à renforcer la qualité de notre offre territoriale. C'est à ce prix que notre territoire sera renforcé et amplifié.

**LES TERRITOIRES MEDITERRANEENS, PRODUCTEURS DE CONNAISSANCES ET DE  
CONTENUS.**

IDENTITE PATRIMONIALE, INNOVATION TERRITORIALE ET COOPERATION  
TECHNOLOGIQUE :  
LE PROJET DE MUSEE VIRTUEL DE LA MEDITERRANEE.

**Laura Garcia Vitoria**  
**Présidente de l'ONG ARENOTECH**

[http://www.arenotech.org/Saint\\_raphael\\_2003](http://www.arenotech.org/Saint_raphael_2003)

**Un nouveau regard nécessaire**

**A - Apparaît nécessaire d'abord et avant tout une nouvelle approche conceptuelle pour « apprendre l'image » au travers de l'usage des technologies numériques.**

**B - Les contenus culturels territoriaux sont amenés à engendrer des formes inédites de  récits historiques et patrimoniaux  et donc de nouveaux rapports à l'événementiel et à l'oralité.**

**C - Il ne saurait y avoir création de contenus sans mise en place d'actions d'apprentissage collectif et de gestion de savoirs à l'échelle locale.**

**Notes**

**A - Apparaît nécessaire d'abord et avant tout une nouvelle approche conceptuelle pour « apprendre l'image » au travers de l'usage des technologies numériques.**

Ce sont de nouvelles voies pour « apprendre l'image » qu'ARENOTECH souhaite ouvrir, en développant par exemple trois grandes orientations pour un « *edutainment patrimonial* ».

Si l'on évoque en effet à juste titre l'importance de conférer à tous nos contemporains - et non pas seulement aux plus jeunes - **des capacités d'analyse de l'image**, il nous faut donc aujourd'hui **créer de nouvelles approches pour un apprentissage iconographique véritable.**

Thématique 2003 :

**La création de contenus**

ISDM N°14 - Mars 2003 - Article N°150 - <http://www.isdm.org>



Pour cela, le concept d'apprentissage ludique, s'il est amené à couvrir des champs d'application potentiels considérables, ne doit pas nous amener à oublier très vite ses limites en la matière. Seules les **innovations technologiques** majeures que nous connaissons aujourd'hui, issues d'ailleurs notamment des laboratoires de recherche européens (à Cambridge et Berlin par exemple), peuvent nous y aider, de même - pour ce qui est surtout du domaine patrimonial - qu'un **engagement fort** en ce sens **des collectivités territoriales**.

**Plusieurs** approches s'offrent à nous aujourd'hui en vue d'une utilisation pédagogique technologiquement exigeante, mais fondamentalement emprunte d'une démarche ludique respectueuse des horizons culturels.

**1 - rendre l'image visuellement aussi bien que physiquement accessible, donner la possibilité à l'apprenant d'y accéder en y créant ce que nous appelons des « cheminement de compréhension ».**

Regarder de près le mobilier de la chambre de travail de Saint Jérôme, s'approcher - en en faisant éventuellement le tour - du carrelage de l'espace où un peintre italien montre la Flagellation du Christ, visiter l'espace d'une fresque florentine de la Renaissance, voilà qui renouvelle totalement l'approche iconographique d'un horizon culturel tel que celui des mondes méditerranéens.

**2 - donner à percevoir l'image comme un objet virtuel et conférer à « l'utilisateur de l'image » la possibilité d'en décomposer les éléments en temps réel.**

Par ailleurs, **l'immersion interactive** instaure un véritable dialogue avec les objets représentés.

Le geste au travers d'un gant permet une appropriation spatiale d'un objet, au travers même que l'iris de l'œil et surtout bien évidemment la voix : **l'interface locale s'annonce comme la grande interlocutrice de l'image** et des éléments auxquels elle procure un support de représentation.

**3 - rendre l'image plus mobile, donc plus proche, plus apprivoisable intellectuellement, au travers notamment des outils de la mobilité intelligente.**

L'enfant appelé sur son téléphone mobile pour être convié à visiter une église et recevoir des informations sur celle-ci a fait l'objet récemment d'un projet européen, dont nous avons eu l'occasion notamment d'analyser récemment les réalisations pédagogiques d'écoles galiciennes.

Une approche essentielle que celle du projet européen CHIMER, car dans les années qui viennent, l'appareil photographique pourra se connecter à Internet et lancer une recherche multicritère <sup>1[2]</sup> : l'objet essentiel de l'image - un monument par exemple - pourra ainsi être analysé et comparé à celles d'une base de données architecturale. Grâce à des moteurs de recherche, il sera aisé à ce type de terminal devenu savant et source de connaissances pour l'utilisateur de fournir tout type de complément d'information et surtout une mise en exergue d'activités culturelles locales - telles que des expositions - en rapport avec l'objet photographié. Il est donc essentiel d'en tenir compte dès aujourd'hui dans la réalisation de contenus culturels territoriaux.

**B** - Les contenus culturels territoriaux sont amenés à engendrer des formes inédites de récits historiques et patrimoniaux et donc de nouveaux rapports à l'événementiel et à l'oralité.

Le monde méditerranéen qui fait l'objet du projet est avant tout un univers de récit et de narration, d'oralité et de primat de la parole et du geste : les 2800 ans d'héritage des récits homériques poursuivent aujourd'hui leur parcours au travers du **mariage des nouvelles formes de narration et des ressources multimédia.**

En collaboration avec des spécialistes du monde théâtral et des équipes pédagogiques, MED DIVIDE entend explorer <sup>2[3]</sup> les nouvelles pistes aujourd'hui ouvertes notamment par des institutions culturelles et éducatives italiennes.

### **1 - Oralité, documents multimédia et horizons cognitifs**

Si les actuels débats sur la *parole savante* et sur l'*oralité investie d'une forte valeur cognitive*<sup>3[4]</sup> ont contribué à mettre en avant des usages de la parole que l'écrit semble avoir longtemps contribué à occulter, n'ont été à ce jour que fort peu pris en compte les travaux et expérimentations - en Italie surtout - mettant au cœur de situations d'apprentissage et de spectacles de création (théâtrale notamment) **l'utilisation conjointe devant le public de l'oralité, traduite par des micro-récits, et d'une multimédialité porteuse de contenus historiques et de documents culturels rassemblés à l'échelle locale.**

Dans le cadre du **projet « TIC et cognition » de l'ISIA de Florence**, la narration orale, accompagnée par des productions multimédia, devient de la sorte un remarquable instrument de cognition, véritable paradigme du savoir. La narration multimédia y met en lumière l'interaction certes des savoirs, mais surtout - on pense aux publics les plus jeunes - **la complémentarité entre des modèles de pensée soumis à des règles et des formes d'expression différentes.**

Le **projet européen ID3** porté par l'Académie des Beaux Arts de **Macerata**<sup>4[5]</sup> complète les moyens utilisés par les MMS et les images de jeux vidéo, qui ont par ailleurs fait l'objet d'analyses de l'Observatoire des mutations de l'écriture de la Bibliothèque multimédia de Settimo Torinese<sup>5[6]</sup>.

## *2 - Des contenus culturels locaux pour de nouvelles pratiques pédagogiques*

Au-delà de représentations dont nous espérons qu'ils pourront être repris dans leur principe par de nouveaux espaces multimédia du monde méditerranéen, une troupe théâtrale italienne a ainsi fini par créer un véritable atelier de didactique de l'histoire pour les enseignants.

**La présentation des expériences multimédia dans les écoles italiennes à Bolzano en novembre 2002** ont montré comment, dans un environnement purement éducatif cette fois, la narration pouvait dans ces conditions, au travers du récit et des données documentaires, accompagner les images numériques véhiculées par les réseaux et en faire un véritable support de mémorisation de histoire locale et de recreation d'un vocabulaire identitaire commun.

## *3 - L'infiniment petit et la narration de l'invisible*

Dans d'autres registres, très différents, bien d'autres approches existent, certaines poussant à l'extrême les notions d'**approche tactile de l'image** : on pensera notamment à celles utilisant les nanotechnologies et illustrées notamment par les actuels travaux du ZKM de Karlsruhe où des créateurs exposent **des réalisations générées à l'échelle du nanomonde** - du milliardième de mètres - (ainsi dans une actuelle exposition d'œuvres sur le thème « le nanomonde et la culture globale »<sup>6[7]</sup>).

Dans une œuvre récente, seul un anneau au doigt peut permettre ainsi par exemple l'approche tactile des formes engendrées et il est vrai que les

questionnements culturels mis de la sorte en exergue par une image non visible et par essence à priori difficilement intelligible possèdent une force d'interrogation sur la création et la représentation que ne saurait avoir des images sur un écran ou des reproductions sur des feuilles de papier.

**La présentation orale assurée à l'entrée de l'espace d'installation est relativement brève**, suivie au contraire dans l'espace même par un silence impressionnant au moment où l'échec du regard à percevoir toute forme est relayé par les mouvements de la main.

N'oublions pas que l'iconoclasme et **les interdictions relatives à la représentation** qui caractérise de multiples chapitres de l'histoire méditerranéenne ont fait l'objet ont, très tôt, fait d'analyses dans des revues dédiées aux infotechnologies.

**C - Il ne saurait y avoir création de contenus sans mise en place d'actions d'apprentissage collectif et de gestion de savoirs à l'échelle locale.**

Nous ne pouvons aujourd'hui réfléchir sur les nouveaux contenus culturels sans la prise en compte de l'espace territorial qui est le leur. Nous l'avons dit : il y a les technologies pour participer à l'évolution de nos habitudes de perception visuelle et de nos modalités d'apprentissage ; il y a les hommes avec leurs paroles, leur présence physique, leurs gestes transmettant savoirs faire et mémoire collective. Mais il a aussi les territoires et la réflexion sur leur aménagement , leur développement économique et leur devenir.

1 - La mise en ligne du patrimoine et la réflexion sur de nouvelles formes de contenus culturels constitue **un vecteur important de la création de milieux innovants** et MEd DIVIdE entend se consacrer à l'analyse de la genèse de tels milieux dans le monde méditerranéen.

Parmi les conséquences de mutations technologiques fortes, figure toujours la nécessaire inscription culturelle de l'innovation économique territoriale. Un état des lieux des meilleures pratiques et toutes nos analyses démontrent combien il est vain d'espérer des processus d'innovation technologique territoriale sur le long terme si ne se trouvaient pas développées de véritables stratégies de contextualisation - voire de recontextualisation - identitaire -.

**La dialectique de l'identité et de l'innovation** constitue par là même à juste titre le cœur des préoccupations d'un grand nombre d'acteurs territoriaux européens <sup>7[8]</sup> : les processus régionaux d'innovation devant constamment se

réinventer eux-mêmes, seule une telle inscription culturelle peut en effet fournir un terreau suffisamment riche pour générer de nouvelles approches <sup>8[9]</sup>.

Le rapport des processus d'innovation et des mécanismes identitaires est au coeur du développement des réseaux et d'une diffusion des savoirs qui est la condition même de la création d'un milieu innovant. Le patrimoine virtuel et les référents identitaires régionaux sont amenés à devenir ainsi non seulement le domaine par excellence des paris technologiques, mais également l'illustration même des enjeux d'une véritable gestion des connaissances et de leur partage.

2 - Une telle stratégie culturelle - et économique - permet également tout naturellement **la création de liens entre compétences à l'échelle de la région**, mais aussi **entre pôles de compétences**. Ceci pour les entreprises certes, mais également pour les administrations publiques : la collaboration entre les villes italiennes pour la création de véritables services en ligne en constitue une illustration exemplaire, comme le montre notamment l'exemple de Sienne.

3 - C'est **un vocabulaire et tout un langage commun** qui se trouve ainsi reconstitué. A l'avenir - et le projet s'efforcera également de développer des rencontres adéquates à cet égard -, de telles stratégies peuvent par exemple amener les responsables territoriaux à mettre en place des « **pôles de délibération** » en matière de création de contenus territoriaux.

L'un des défis majeurs pour les acteurs de la démocratie territoriale dans les années qui viennent sera à l'évidence **la gestion de l'information et une réelle intelligence du complexe**. Dans les domaines que nous venons d'évoquer, il s'avère donc tentant de mettre en pratique le concept développé par James Fischking (Université du Texas) consistant à rassembler un groupe d'habitants pour un premier sondage sur une question concernant le développement de leur territoire, puis de faire appel à des experts en vue de leur fournir le matériau informationnel le plus complet possible et enfin de procéder à un second sondage. L'évolution des opinions suite à l'information reçue est ensuite transmise aux autorités locales afin qu'ils puissent tenir compte dans leur décision des éventuels changements constatés <sup>9[10]</sup>.

Le concept de **laboratoire numérique territorial** <sup>10[11]</sup> - que nous avons développé récemment pour un certain nombre d'acteurs territoriaux espagnols -

place cette question de même au cœur de tous les dispositifs <sup>11[12]</sup>. Le point commun de telles approches réside de toute manière dans la création et la circulation des connaissances.

Ville intelligente, cité savoir, quartier apprenant, peu importe au fond la sémantique utilisée et les modalités de mise en œuvre de tels objectifs. Pour le marché local du travail, les relations entre les entreprises et les lieux de recherche, l'essentiel réside dans une gestion locale des connaissances, dans **l'intelligence collective territoriale** chère à Pierre Lévy. Et la création locale de contenus culturels en constitue naturellement un vecteur majeur.

## Notas

### **Nous invitons les lecteurs à prendre connaissance des notes sur le site.**

1. La ministre canadienne du patrimoine vient de nous confirmer que tel était bien le constat qu'elle avait été amené à faire à l'occasion de la mise sur le réseau des collections de huit cent musées canadiens et ce en suivant les recommandations du projet européen MOSAIC.
2. Les récents travaux de France Telecom Recherche et Développement permettent de développer des approches expérimentales relatives à une nouvelle génération d'appareils photographiques. La difficulté pour les laboratoires de Minolta par exemple reste aujourd'hui d'accueillir de nouveaux composants et donc de se confronter à la nécessaire miniaturisation du zoom optique par exemple.
3. En liaison avec l'Observatoire européen des Espaces Multimédia crée par ARENOTECH.
4. Françoise Waquet, Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), Paris, 2003.
5. Au travers notamment des enseignements de sa chaire « Communication et systèmes multimédia »
6. Ces analyses seront prochainement mises en ligne sur notre site
7. Un compte-rendu sera prochainement réalisé sous l'égide du Club d'Analyses Prospectives d'ARENOTECH.
8. L'an dernier, nous avons eu l'occasion d'insister plus particulièrement sur l'action des collectivités territoriales, et ce notamment en Espagne : je me permets de vous y renvoyer. De même en est-il des exemples que nous avons présenté à l'occasion des rencontres européennes que nous avons organisé le 12 mai dernier à Logroño : notre site vous fournira l'ensemble des textes des intervenants dont certains ont évoqué les problématiques qui sont les nôtres aujourd'hui. Outre une initiative en Galicie, c'est donc plutôt vers l'Italie que nous nous tournerons aujourd'hui, avec au demeurant quelques nécessaires détours technologiques par des laboratoires à Berlin, Cambridge et Paris.
9. Nous vous convions à vous reporter là encore à l'analyse que nous avons présentée sur ce point à la Convention pour l'avenir de l'Europe.
10. La dernière expérimentation du concept a eu lieu dans la région de New Haven aux Etats-Unis et a été suivie par l'Université de Yale. Elle portait sur le dialogue régional et sur les apports entre une quinzaine de petites villes dans le domaine économique.
11. Ce concept entend aller au-delà, dans le domaine économique notamment, des réflexions aujourd'hui menées notamment à Venise dans le cadre du laboratoire urbain de la création contemporaine.
12. Les scénarios prospectifs restent naturellement à écrire et les choix des matériaux méditerranéens à faire. Le rôle de proposition des entités territoriales à cet égard sera donc essentiel.